DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12394 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | DIMANCHE 2-LUNDI 3 DÉCEMBRE 1984

Nouvelle-Calédonie : Paris négocie

Le gouvernement va préparer avec les deux communautés le scrutin d'autodétermination

Le conseil des ministres devait se réunir en séance extraordinaire, ce samedi après-midi 1er décembre, à 17 heures, au palais de l'Elysée, pour prendre les premières décisions tendant à accélérer le processus d'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie, conformément au plan conçu par le gouvernement une semaine auparavant (*le Monde* daté 25 et 26 novembre).

Ces premières mesures devaient en principe inclure l'annonce d'un calendrier de discussions avec les principales formations politiques du territoire et la confirmation de l'organisation d'un référendum pour on contre l'indépendance du territoire avant les élections législatives de 1986. Le premier ministre avait examiné, dès samedi matin, les conclusions du rapport de l'émissaire du ministre de l'intérieur dans le territoire, M. Charles Barbeau, revenu de Nouméa. De retour du Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides), le chef du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), M. Jean-Marie Tjibaou, a fait savoir ce samedi, à Nouméa, que les militants indépendantistes lèveraient leurs barrages à l'annonce d'un calendrier de discussions sur la préparation du scrutin d'autodétermination. La question de la composition du corps électoral sera au centre des négociations. Le gouvernement envisage d'exclure du droit de vote les fonctionnaires en poste dans le territoire depuis moins de cinq ou six ans. Les indépendantistes revendiquent le droit de vote pour les seuls canaques ou, tout au plus, pour les caldoches ayant un parent né en Nouvelle-Calédonie.

Le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a félicité, vendredi après-midi, les personnels de gendarmerie et de police *« pour le dévouement et le sang-froid dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de missions essentielles à la sécurité, y compris le ravitaillement et le secours aux populations »*. Il a aussi rendu *« hommage à tous ceux qui, en Nouvelle-Calédonie, ont contribué et contribuent à éviter que la violence ne prenne le pas sur la raison et le dialogue »*.

Cet hommage s'adressait particulièrement au président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, M. Jacques Lafleur, député RPR, dont le gouvernement souligne volontiers la volonté d'apaisement, par opposition au ton sur lequel s'exprimait à Paris les dirigeants nationaux du RPR.

M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, président du gouvernement territorial, qui est arrivé à Paris pour rencontrer le président de la République, estime que *« le gouvernement français n'est pas à la hauteur de sa mission »*. Dans une interview publiée ce samedi par *Ouest France*, M. Ukeiwé déclare notamment : *« Je dirai à Mitterrand : ne nous sacrifiez pas à l'idéologie. »*

Sur le terrain, la situation demeure toujours aussi tendue. Il a été confirmé qu'un Mélanésien avait trouvé la mort lors des affrontements survenus vendredi près d'Ouégoa, dont a été victime un conseiller municipal de cette localité, M. Emile Mézières. La gendarmerie nationale a annoncé que le cadavre d'un Européen âgé d'une quarantaine d'années avait été retrouvé samedi dans la rivière de Thio, localité de la côte est, contrôlée par le FLNKS. Bien qu'un Européen de cette commune, correspondant à peu près au signalement du corps repêché, ait disparu depuis plusieurs jours, les enquêteurs se sont refusés à faire tout rapprochement entre la découverte du cadavre et cette disparition, préférant attendre les résultats de l'autopsie.

A Moscou, l'agence Tass parle largement des revendications du FLNKS et soulignait, vendredi, que les aspirations indépendantistes *« sont contraires aux intérêts du grand capital français »*.

A Koumac, dans l'attente des Tartares...

De notre envoyé spécial

Koumac. – Le fusil, tout d'un coup, a jailli parmi les confitures et le café du petit déjeuner. En un éclair, l'hôtelier, son fils, et quelques voisins ont revêtu leur battle-dress et sauté dans les voitures. En moins de temps qu'il ne faut pour beurrer une tartine, le petit déjeuner tranquille s'est transformé en milice. Six Canaques armés de fusils auraient, paraît-il, été repérés à la sortie du village.

Fausse alerte. Une de plus. Imperceptiblement moqueuses, les femmes regardent rentrer les chasseurs bredouilles. *« Si tu pleures, les Canaques viendront te chercher »*, menace la fille de l'hôtelier en chatouillant son nouveau-né. On remise les cartouches dans le tiroir, à côté des couverts. Jusqu'à la prochaine alerte.

Depuis quinze jours, Koumac, paisible centre administratif du nord de l'île, est traversé de rumeurs en folie. Un soir, on attend « ceux de Belep », le lendemain « ceux de Poum ». Ce ne sont que conciliabules dans la cuisine, fines stratégies à la veillée. De la tombée de la nuit à l'aube, les accès au village sont gardés militairement. On se relaie toutes les trois heures. *« Vous ne les connaissez pas, monsieur, ils sont capables de venir à la nuit et de nous massacrer pendant notre sommeil. Ce sont des lâches. »*

Pourtant, Koumac a été jusqu'ici épargné. Le pire forfait des indépendantistes a été de peinturlurer les murs de la mairie de slogans à la gloire du gouvernement provisoire. Un Canaque n'en décolère pas : « *C'est aussi ma mairie, monsieur ! Moi, je suis très heureux d'être français. Ceux qui vivent dans les tribus sont des fous.* »

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 9.)

La diplomatie française entre ses contradictions

par ANDRÉ FONTAINE

A s'en tenir à la rumeur publique, un avocat qui croit aux vertus de la diplomatie secrète s'apprête à prendre, à la tête du Quai d'Orsay, la relève d'un diplomate qui leur préfère celles du franc-parler. On devrait donc s'attendre à un changement de style. En résultera-t-il sinon un changement, du moins une inflexion de la politique extérieure française ?

Pour répondre à cette question il faut bien avoir en tête que, sous la Ve République, cette politique est conduite par le chef de l'Etat en personne. L'article 5 de la Constitution de 1958 fait, en effet, de lui « *le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de communauté et des traités* ». Comme l'écrit Didier Maus dans le numéro d'août-octobre 1984 de la *Revue française de science politique*, cette formule « *ne se limite pas à définir une mission, elle fixe des obligations* ». Ce qui, notons-le au passage, ne manquerait pas de poser un sérieux problème dans l'hypothèse souvent retenue de la cohabitation d'un président de gauche et d'un gouvernement de droite.

De ces obligations-là, aucun des quatre présidents qui se sont succédé depuis l'adoption de la Constitution, quels que fussent son tempérament, sa culture, ses opinions, n'a eu tendance à sous-estimer le poids. Concernant plus particulièrement François Mitterrand, un de ses principaux ministres nous confiait, un mois après son installation à l'Elysée, que rien ne l'intéressait davantage que la politique étrangère.

On le comprend : quoi de plus fascinant que le dialogue permanent, rendu si facile par le téléphone et par l'avion, avec les grands de ce monde ? Mais, en même temps, quoi de plus décourageant lorsque, avec le recul du temps, on prend la mesure des efforts, souvent considérables, déployés pour mettre au point telle déclaration dont il ne reste que du vent, pour engager telle négociation qui n'a débouché en fin de compte sur rien, pour tenter d'empêcher tel conflit qui a fini par éclater ? Comment ne pas se demander si le jeu en vaut bien la chandelle ?

(Lire la suite page 8.)

UN NOUVEAU MOYEN DE CONTRACEPTION

La pilule du lendemain

Un groupe de médecins suédois et de médecins français a rendu publics, vendredi 30 novembre, des résultats préliminaires concernant l'utilisation du RU 486 dans le déclenchement des avortements précoces. Cette substance, mise au point et développée en France (*le Monde* du 21 avril 1982), semble ainsi être en mesure de confirmer les espoirs de ceux qui voyaient en elle le premier représentant d'une nouvelle famille, celle des médicaments pouvant être couramment utilisés pour s'opposer au développement de la gestation.

Le RU 486 est une anti-hormone. En d'autres termes, cette molécule s'oppose dans l'organisme aux effets de la progestérone, hormone naturellement sécrétée par la femme durant la seconde partie de son cycle menstruel et indispensable à toutes les étapes de la grossesse. Schématiquement, c'est parce qu'il vient se « lier » aux récepteurs cellulaires de la progestérone que le RU 486 entrave les multiples effets physiologiques de cette hormone et, pourtant, il peut théoriquement être utilisé sinon comme contraceptif, du moins comme « contragestif », produit s'opposant à la gestation.

Mis au point par le professeur Etienne-Emile Beaulieu (Institut national de la santé et de la recherche médicale, faculté de médecine de l'université Paris-Sud) et par une équipe (MM. Daniel Philibert, Georges Teutsch et Edouard Sakiz) des laboratoires pharmaceutiques Roussel-Uclaf, le RU 486 fut expérimenté sur des guenons, puis, en 1982, sur des femmes avec des résultats jugés d'emblée intéressants.

Par la suitre, des essais cliniques furent continués dans plusieurs pays (France, Suisse, Pays-Bas, Suède, Hongrie, Etats-Unis et Mexique) sous les auspices de l'Organisation mondiale de la santé, du Population Council (New-York) et de diverses autres institutions. *« Les résultats obtenus,* écrivent aujourd'hui les spécialistes, *ont confirmé que ce composé utilisé seul peut interrompre la grossesse à son début et y mettre fin sans autre intervention dans 70 % des cas. Les échecs observés peuvent être dus en partie à un métabolisme incomplet du produit (pris oralement) et/ou à une contractilité insuffisante du muscle utérin pour réaliser l'évacuation complète de la cavité utérine. »*

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 12.)

GRÈVE DES GARDIENS

Le Louvre, portes closes

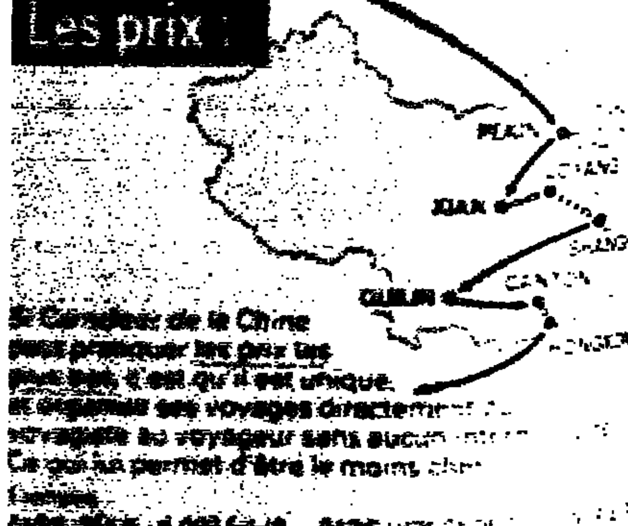
La grève des gardiens du musée du Louvre, commencée mercredi 28 novembre, a continué vendredi tandis que les négociations se poursuivaient sur la meilleure manière de résoudre la question des « suppléments de bagage », à l'origine du mouvement (*le Monde* du 1er décembre). Samedi, la réouverture du musée était attendue, certaines salles risquant toutefois de rester fermées. Lundi, la grève pourrait reprendre.

C'est le coup de téléphone ulcéré d'un touriste américain qui nous a appris, jeudi 29 novembre, la grève commencée la veille au musée du Louvre. Dans l'après-midi, sur place, un public désabusé ou rageur se heurtait aux trois portes fermées de l'entrée principale, cour Napoléon. Sur la porte centrale, qui, même en temps normal, reste toujours fermée, un panneau propre mais usagé, car précisément fait tout exprès à l'usage et à l'abus des grèves du Louvre, explique, à peine visible et en deux langues seulement, que si les portes sont en effet fermées, c'est bien pour cause de grève. Le matin, toutefois, deux appels préenregistrés, et en cinq langues, annoncent au public qui attend soit qu'une grève empêche l'ouverture du musée, soit que son ouverture en est retardée pour cause de grève. Presque un rituel (1). On aimerait que les syndicats viennent expliquer aux touristes pourquoi ils sont contraints de prendre le Louvre en otage – il est vrai que le musée Hébert ferait moins d'effet, – comment un délai dans le remboursement de supplément de bagages tous les trente-cinq mois peut conduire à la fermeture d'un des plus importants musées du monde. En fait, il ne se passe pas de semaine qui ne nous apporte son lot de témoignages ou de protestations concernant l'état ou le fonctionnement des musées français.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 13.)

(1) Les dernières grèves au Louvre : 13 et 14 juillet 1984 ; 28 et 29 septembre 1984 ; du 25 au 28 mai 1983 ; le 16 mai 1983 ; le 24 décembre 1983 ; le 4 novembre 1982 (une heure) ; du 20 au 21 juillet 1982.



Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 3 décembre. – *Dublin :* conseil européen des Dix.
– *Berlin-Est :* réunion des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie.
– *La Grenade :* élections générales.
– *Athènes :* réunion des « droites nationales » en présence de M. Le Pen.

Mercredi 5 décembre. – Visite officielle en France de M. Shimon Pérès, premier ministre d'Israël.

Jeudi 6 décembre. – *Bruxelles :* réunion des ministres de l'environnement de la CEE.
– *Oslo :* semaine d'information sur la situation en Pologne.
– *Belgrade :* reprise du procès des six contestataires.

Samedi 8 décembre. – *Lomé :* Signature de la 3e convention CEE-ACP.
– *Israël :* visite de M. Jacques Chirac.

Sports

Dimanche 2 décembre. – *Tennis :* championnats internationaux d'Australie (jusqu'au 9).
– *Voile :* départ de la Route de la découverte en Espagne.
– *Athlétisme :* cross du *Pèlerin* à Vanves.

Mercredi 5 décembre. – *Motocyclisme :* supercross à Bercy (jusqu'au 6).
– *Ski alpin :* critérium de la première neige (jusqu'au 8).

Jeudi 6 décembre. – *Judo :* championnats du monde universitaires à Strasbourg (jusqu'au 9).

Vendredi 7 décembre. – *Sports équestres :* CSI de Bordeaux (jusqu'au 9).

Samedi 8 décembre. – *Football :* France-RDA au Parc des Princes.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A CENT ANS, LA CONFÉRENCE DE BERLIN

Quand l'Allemagne avait des colonies

Il y a cent ans, en 1884, Bismarck présidait la conférence de Berlin. L'Allemagne se joignait, la dernière, aux nations qui se partageaient l'Afrique. Cette colonisation ne devait pas survivre à la défaite de 1918.

« Ich bin ein deutscher Schwarzer » (Je suis un Noir allemand). La scène se passe dans un village de l'Akposso (Togo) en 1948, quelques années seulement après la guerre... et les horreurs hitlériennes. Ce notable drapé dans son pagne parle un allemand remarquablement correct. Autour de nous,les villageois, respectueux, écoutaient ce qui pour eux est une langue secrète.

Ce notable vient me faire une visite à la résidence d'Atakpamé, construite en 1898 par von Doering l'un des premiers administrateurs et le dernier gouverneur allemand du Togo. Je l'emmène à une centaine de mètres au-dessus de la résidence, à la *Bierplatz*, sorte de fortin où les Allemands du poste se réunissaient pour boire de la bière. Immédiatement en contrebas se trouve l'« arbre des pendus », où l'écriteau de la dernière condamnation des années 1910 achève de pourrir.

« Allons, Christian, tes maîtres allemands n'étaient-ils pas un peu durs ? »

– Ils étaient durs mais ils étaient justes. Les Français sont moins durs, c'est vrai, mais les criminels restent impunis... Nous ne comprenons pas. »

Rude leçon au ras du sol pour l'administrateur, alors fort jeune qui prend contact avec l'intéressé. Qu'en est-il exactement de ce *« bon souvenir »* ?

Premiers pas en Namibie

L'histoire de l'implantation des Allemands outre-mer est assez récente. Au dix-huitième siècle et au dix-neuvième siècle, ils avaient mené une importante action missionnaire.

Après 1871, les commerçants prennent le relais, soutenus par des explorateurs de renom comme Gerhard Rohlfs. En 1878, Moldenhauer, écrivant sur *« les colonies et l'émigration »*, adjurait : *« Il s'agit de savoir si l'Allemagne va se décider à faire autre chose en Afrique que d'y envoyer des missions scientifiques et d'y semer les ossements de ses explorateurs. »* D'autres publications entraînent un mouvement d'opinion, et la fondation, le 26 août 1882, de la ligue coloniale allemande (Kolonialverein) présidée par le duc de Hohenlohe-Langenburg et animée par les explorateurs Rohlfs et Schliemm.

Le 1er mai 1883, un jeune armateur, Lüderitz, signe, avec le chef hottentot de Béthanie (Sud-Ouest africain), un traité accordant pour 200 fusils de traite et 2 000 marks la baie d'Angra-Pequena sur une longueur de 2 lieues et une profondeur de 5. En août suivant, Lüderitz affirme la souveraineté allemande en refusant l'accès de la baie à un navire anglais. En octobre, son domaine s'étend depuis l'Orange jusqu'au 26e parallèle et sur 150 km dans l'intérieur.

La temporisation anglaise sur la protection des missionnaires de la mission rhénane entraînent le fameux télégramme du 24 avril 1884 du chancelier Bismarck : *« D'après les communications de M. Lüderitz, les autorités coloniales semblent douter que ses acquisitions aient la caution allemande. Vous voudrez bien annoncer officiellement que lui et ses installations se trouvent sous la protection du Reich. »* Ce 24 avril est considéré comme le Geburtstag (jour de naissance) de l'expansion coloniale allemande.

Le 19 mai, Nachtigal, célèbre par ses explorations africaines et qui est alors consul d'Allemagne à Tunis, reçoit l'ordre d'embarquer sur la *Möwe* qui ramène d'Allemagne au Togo plusieurs des notables d'Anécho, du « clan anglais », que la marine allemande avait enlevés pour leur faire entendre raison. Nachtigal signe en juillet des traités avec des chefs camerounais et fait de même en septembre dans le Sud-Ouest africain.

Romance à Zanzibar

En Afrique orientale, Zanzibar est un foyer d'intense activité politique. Le sultan Saïd Bargash y est dans les meilleurs termes avec le consul de Grande-Bretagne. Quelques années auparavant, un jeune et beau commerçant allemand a enlevé sa sœur, la princesse Salmé, qui mène avec ses enfants une vie morose à Hambourg depuis que son mari a été écrasé par un tramway.

Soudain, l'infortunée princesse se voit couverte d'honneurs. Son fils reçoit un brevet d'officier allemand. En septembre 1885, l'escadre allemande amène solennellement la princesse à Zanzibar, où elle est acclamée à son débarquement. Mais l'enthousiasme populaire est traité à grands coupes de fouet par les policiers du sultan... et la princesse doit regagner l'Europe, où elle racontera son aventure (1).

Cependant, la Deutsche Ostafrikanische Gesellschaft (Compagnie allemande d'Afrique orientale) lance dix-huit expéditions en deux ans. Un premier traité anglo-allemand (1887) est conclu, et Peters peut étendre la zone d'influence allemande après avoir créé le port de Dar-es-Salaam.

Une compagnie de colonisation, créée en 1882 par Adolf von Hansemann, expédie en mai 1884, le Dr Finsh en mission scientifique en Nouvelle-Guinée. Soutenu par Bismarck, il hisse le drapeau allemand les 14 et 27 novembre 1884 en deux points baptisés Friedrich Wilhelmshafen. La Nouvelle-Bretagne qui devient alors l'archipel Bismarck est à son tour occupée (19 mai 1885).

La guerre des Boers permet à Berlin de négocier sa neutralité au Transvaal contre l'abandon par la Grande-Bretagne de ses droits aux Samoa. L'administration de la Nouvelle-Guinée allemande et des îles du Pacifique est alors mise en place.

La conférence de Berlin

En Chine l'assassinat, le 1er novembre 1897, de deux missionnaires allemands permet une spectaculaire intervention et la cession pour quatre-vingt-dix-neuf ans du territoire de Kiao-Tchéou. Si l'Allemagne en Afrique est arrivée la dernière, en revanche, en Chine elle a montré la voie à la France le 27 mai pour Kouang Tchéou-Wan et à la Grande-Bretagne pour Hongkong.

On a souvent traduit *Schutzgebiet* par protectorat. En fait, il s'agit de territoire protégé. Les juristes allemands ont inventé les « territoires sans maître » *(Herrenlose Gebiete)* justifiant le bon droit des occupations.

Arbitre de l'Europe, Bismarck préside la conférence de Berlin (novembre 1884-février 1885) où sont indiquées les règles (européennes) de partage de l'Afrique. Il souligne, dans son discours, l'importance de la *« mission civilisatrice de l'homme blanc »*.

Le traité anglo-allemand du 14 juin 1890 sera considéré par les milieux coloniaux allemands comme une véritable trahison : « un vieux bouton d'uniforme contre un habit neuf ». De fait l'acquisition d'Heligoland (contre 4 millions de marks) et de la partie de la côte d'Afrique orientale dépendant jusqu'alors du sultan de Zanzibar est compensée par les limitations imposées aux entreprises allemandes.

L'importance croissante des problèmes coloniaux entraîne la mise en place d'une section coloniale au ministère des affaires étrangères (1er avril 1890) et d'un conseil colonial *(Kolonialrat)*. Le remplacement du comte von Caprivi au poste de chancelier par le comte de Hohenlohe Langenburg correspond à la *Weltpolitik* c'est-à-dire à l'intégration de la politique coloniale dans une politique mondiale de prestige. Le Dr Paul Kayser, juriste de talent, qui est nommé directeur des colonies donne aux territoires allemands d'outre-mer leur armature administrative.

Cependant les accords avec la France et la Grande-Bretagne délimitent les frontières avec le Kenya, l'Ouganda et l'Afrique orientale allemande qui englobe le Ruanda et le Burundi.

Résistance et répression

Les quatre colonies allemandes d'Afrique (Togo, Cameroun, Sud-Ouest, Afrique orientale) qui sont *« mieux que des miettes du festin »* ne se laissent pas conquérir sans combattre.

Le 15 décembre 1884 c'est au Cameroun la révolte douala qui entraîne l'intervention des compagnies de débarquement de l'amiral Knorr. Neuf ans plus tard, le 15 décembre 1893, des femmes dahoméennes ayant été fouettées sur l'ordre du chancelier Leist, 96 membres des forces de police, dont 43 femmes pillent le magasin d'armes et prennent d'assaut le bâtiment gouvernemental où le jeune conseiller Riebow est mortellement blessé. Ces mutins occupent toute une semaine le palais du gouverneur où ils observent une impeccable discipline. Il faudra les compagnies de débarquement de *la Hyène* pour en venir à bout.

Réfugiés dans la forêt voisine les mutins sont repris, 29 sont pendus et les 43 femmes condamnées aux travaux forcés. Huit ans après l'installation allemande, la gravité de l'affaire justifie la mise en place d'une véritable force de police.

Au cours de leur marche vers le nord, les Allemands se heurteront à de vigoureuses résistances au Cameroun et au Togo en 1897-1898. En Afrique orientale, l'implantation allemande réduit au chômage les trafiquants arabes d'ivoire et d'esclaves. Par ailleurs la cession territoriale faite par le sultan aux Allemands, comprenant les douanes et le contrôle des chefs, les chefs indigènes qui levaient jusqu'alors le *honzo* (tribu coutumier) sur les marchandises en transit, sont dépossédés de leur monopole.

Boujiri (ou Abou Jiri), condottiere, groupe les mécontents et le 26 août 1888 déclenche une insurrection qui dure près d'un an. Il est capturé et pendu le 15 décembre 1889.

C'est alors, que Bana Heré, sultan de l'Ousegouha, commence une guerre d'escarmouches. Von Wissmann qui pratique la politique de la tache d'huile parvient a obtenir le 7 avril 1890 sa soumission.

L'année suivante, c'est le pays des Héhé qui s'embrasse. Il faut trois années de campagnes pour en venir à bout. Le chef des rebelles tient la brousse quatre années avant de se suicider (juin 1898) pour ne pas tomber vivant aux mains des Allemands.

En 1905, l'insurrection des Maji-Maji ensanglante l'ensemble de l'arrière-pays et gagne la frontière du Mozambique et le lac Nyassa. La répression fait, officiellement, quelque 26 000 morts.



Le massacre des Hereros

Dans le Sud-Ouest africain, les résistances correspondent à l'installation de colons allemands sur les meilleures terres des éleveurs hereros et hottentots. C'est ainsi que le chef hottentot Hendrik Withoi mène une guerre de partisans (1891-1893) avant d'être vaincu au défilé de Nau.

L'arrivée de nouveaux colons, au début du siècle (813 familles en 1903), entraîne la venue de commerçants qui vendent aux éleveurs hereros à crédit et, réclament des bœufs en paiement, saisissant parfois des bœufs sacrés.

C'est dans ces circonstances qu'apparaît Jacob Morenga premier nationaliste authentique de l'histoire namibienne, puisque de père Nama (hottentot), et de mère herero. En fin 1903, il lance dans le sud une guérilla. Samuel Maharero, chef des Hereros, déclenche alors une formidable insurrection. Six mille guerriers attaquent les fermes et massacrent 123 colons. La surprise est totale. Le comte von Schlieffen, chef d'état-major de Berlin, décide l'empereur Guillaume II à retirer son commandement au gouverneur Leutwein. Le général von Trotha est nommé chef civil et militaire. En avril 1904, cinq mille Hereros sont encerclés au Waterberg à 1 900 mètres d'altitude et c'est là qu'est perpétré l'acte le plus atroce de cette guerre le *Vernichtungsbefehl* (ordre d'extermination) *« à l'intérieur de la frontière allemande, tout Herero, avec ou sans fusil, avec ou sans bétail sera fusillé »*. Rejetés dans le désert de l'Omahéké, de nombreux Hereros meurent de faim. Plusieurs centaines parviennent à se réfugier en territoire britannique.

En 1904, la grande insurrection du Hottentots Nama se déclenche, conduite par Hendrick Witboi puis après sa mort (1905) par Jacob Morenga, qui tiendra la montagne jusqu'en 1907. Hottentots et Hereros sont alors dispersés par petits groupes autour des fermes et des stations missionnaires. Au nombre de 80 000 en 1903, les Hereros se sont plus que 20 000 trois ans plus tard.

La doctrine coloniale

Jusqu'en 1905-1906, la politique allemande tâtonne et gère médiocrement les nécessaires dépenses d'équipement. Dornburg, nommé ministre des colonies en 1907, a l'assurance de la durée. Technocrate et banquier, il comprend l'importance des paysanneries africaines et donne à l'entreprise coloniale un prodigieux dynamisme.

Conscient de la richesse représentée par la main-d'œuvre africaine, il lance une sorte de nouveau « pacte colonial » qui prévoit, en contrepartie de l'utilisation des produits du sol, l'amélioration de la situation sociale et supprime les privilèges fiscaux des planteurs européens. Les lois de 1907 et de 1910 interdisent la vente des terres indigènes au non-Africains. Le travail obligatoire *(Pflichtarbeit)* est réglementé et n'est autorisé que pour les travaux publics.

L'explorateur Passarge et l'islamologue Becker sont, par ailleurs, les avocats d'une véritable politique musulmane. Les missions chrétiennes ne sont autorisées qu'en pays païen. L'islam est encouragé dans cette forme d'administration indirecte que sont les *lamibé* du nord du Cameroun, et les *akida* anciens auxiliaires du sultan du Zanzibar, passés au service des Allemands.

Le Sud-Ouest africain bénéficie en 1907, alors que l'état de guerre est officiellement terminé, de la découverte de diamant dans la région de Luderitz et de l'introduction du mouton karakul, fournisseur d'astrakan, deux produits qui feront la richesse de la colonie.

En Afrique orientale sont établies des cultures d'exportation : de café dans le Buhaya et le Kilimandjaro, de coton dans l'Usukuwma. Ces trois régions, pénétrées par les missions chrétiennes, seront les plus prospères du pays.

Le Cameroun est le domaine du grand négoce, qui se limite à la zone forestière. En 1913, il existe 58 sociétés allemandes de plantation situées pour la plupart en pays bakwiri sur les pentes du mont Cameroun. Depuis 1898 la GSK (Gesellschaft Sud Kamerun) a reçu le monopole d'achat des « Richesses naturelles » 7 211 111 hectares. En 1914, elle entretient douze factoreries et emploie trois cents agents européens et sept cents africains.

L'exploitation du caoutchouc, qui représente 51 % des exportations en valeur, amène au recrutement forcé des porteurs (800 000 en 1913). Les Allemands utilisent les deux méthodes du *Strafarbeit* (travail pénal) infligé à tous les récalcitrants au cours des campagnes de pacification et du *Steuerarbeit* (travail d'impôt) permettant de racheter en trente jours l'impôt de capitation (6 marks) réclamée à partir de 1908.

Par ailleurs, la scolarisation progresse, et des écoles officielles sont de plus en plus nombreuses, alors que l'allemand est davantage enseigné. Des hôpitaux sont construits, des vaccinations organisées.

Dans les années précédant immédiatement la Grande Guerre, les colonies allemandes sont en plein essor. En 1911, l'affaire d'Agadir rapporte à l'Allemagne, contre l'abandon de ses droits sur le Maroc, une petite pointe de terrain entre Logone et Chari (le bec de canard) quelque 275 000 km² d'Afrique équatoriale française.

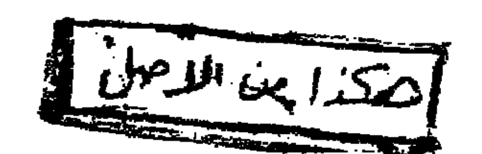
Dans l'ensemble, les colonies sont remarquablement calmes sauf la région de Douala, où des expropriations soulèvent de vives protestations. La capitale du Cameroun, d'abord installée dans cette ville (appelée Kamerunstadt), est transféré à Buea en 1901 dans un site à 900 mètres d'altitude, mais un tremblement de terre sans la région de Buea ramène la capitale à Douala et entraîne des expropriations sur le plateau de Jos. Rudolf Manga Bell, qui a fait ses études en Allemagne et vient d'être nommé chef, mène le combat contre ces expropriations. Lors de la déclaration de guerre, il est accusé d'avoir eu des contacts avec les Anglais, condamné à mort le 7 août et pendu le lendemain. Ses dernières paroles auraient été : *« Que les Allemands soient maudits. Dieu que j'implore, écoute ma dernière volonté. Que ce sol ne soit plus jamais foulé par les Allemands. »* Le même 8 août, Martin Samba, qui avait joué un rôle important dans la réorganisation du pays boulou, est passé par les armes.

Les campagnes de guerre seront inégalement longues ; trois semaines au Togo, trois à Kiao Tchéou, un an au Sud-Ouest africain, dix-huit mois au Cameroun et quatre ans en Afrique orientale, où le général von Lettow Vorbeck résistera jusqu'au 13 novembre 1918 (deux jours après l'armistice), à Tchambezi, dans ce qui était la Rhodésie du Nord, où les forces allemandes continuaient le combat.

La page coloniale allemande est définitivement tournée. Il faudra attendre les indépendances pour renouer des relations de caractère fondamentalement différent mais qui pourraient bénéficier de souvenirs souvent positifs.

ROBERT CORNEVIN.

(1) Emily Ruete, *Mémoires d'une princesse arabe*, Paris, 1905.





colonies

Étranger

Désespoir et violences chez les mineurs britanniques

Le conflit a fait une deuxième victime

De notre correspondant

Londres — *« C'est une honte, la violence doit cesser immédiatement »*, a déclaré vendredi 30 novembre, M. Neil Kinnock, le leader travailliste, au cours d'un rassemblement avec les mineurs à Stoke-on-Trent, dans les Midlands. Quelques heures plus tôt, un chauffeur de taxi qui conduisait au travail un mineur non gréviste avait été tué dans le sud du Pays de Galles. Un poteau en ciment avait été jeté du haut d'un pont au passage du véhicule. Deux mineurs grévistes ont été arrêtés et devaient comparaître ce samedi devant un tribunal pour y être inculpés de meurtre.

Ce deuxième incident, directement lié à la grève (1), a soulevé une indignation quasi générale en Grande-Bretagne, où l'opinion publique s'inquiète de la dégradation croissante du climat. Traditionnellement, les conflits du travail dans ce pays s'accompagnent moins qu'ailleurs de violences physiques.

Mais, en dépit du choc causé par cette deuxième mort, le président de l'Union nationale des mineurs (NUM), M. Arthur Scargill, qui se trouvait à Stoke-on-Trent au côté de M. Kinnock, ne s'est pas totalement associé aux propos du dirigeant travailliste. Il s'est contenté de déclarer que la NUM *« désavouait de tels agissements »*. Cette différence d'attitude traduit les divergences dans les milieux syndicaux et au sein du Parti travailliste où une forte minorité stigmatise avant tout la *« violence de la situation créée par les pouvoirs publics »*, faisant allusion ainsi aux projets de fermeture de puits de mine, qui engendrent le désespoir et sont à l'origine de la grève. Si vendredi soir une partie de l'assistance a applaudi M. Kinnock, l'autre l'a accueilli par des huées.

C'était la première fois depuis longtemps qu'il participait à une réunion publique avec M. Scargill. Les rapports entre les deux hommes sont de plus en plus tendus, surtout depuis que, début octobre, le président de la NUM est parvenu à imposer ses vues — que M. Kinnock en privé qualifiait de *« jusqu'auboutistes »* — à la majorité des délégués du congrès travailliste. Au début de novembre, M. Kinnock a refusé d'accorder son concours à M. Scargill lors d'une série de meetings dans les principaux bassins miniers. Le leader travailliste reproche à M. Scargill de ne rien faire pour calmer ses troupes.

Appelé une nouvelle fois à se prononcer après plusieurs incidents, M. Scargill avait répondu : *« J'ai constamment dit que je ne condamnerai sous aucun prétexte ces hommes et ces femmes admirables, dont le seul tort est de se battre pour leur droit au travail. »*

La direction de la confédération nationale des syndicats (le TUC), assez modérée, est également contestée par les mineurs en grève. Au cours d'une réunion dans le sud du Pays de Galles, le 12 novembre, le secrétaire général du TUC, M. Norman Willis, a été conspué par les grévistes. Au moment où M. Willis rappelait que les manifestations violentes n'étaient *« pas dignes du mouvement ouvrier »*, des inconnus ont fait descendre au-dessus de la tête de l'orateur une corde terminée par un nœud coulant. Ce geste symbolique a fait scandale. Il signifiait déjà, avant la mort du chauffeur de taxi, que la colère des mineurs est particulièrement forte dans le sud du Pays de Galles, où les houillères sont, à plus ou moins brève échéance, promises à une disparition totale.

Même chose en Ecosse. Voilà deux régions où le taux de chômage est très nettement plus élevé qu'ailleurs et où — ce n'est pas une coïncidence — la grève est beaucoup plus suivie. Le nombre des mineurs ayant récemment regagné leur poste demeure infime dans ces deux régions.

Des violences de plus en plus fréquentes

Le soudain retour au travail de certains mineurs dans les autres bassins a exacerbé les passions et l'agressivité des piquets de grève. Depuis le début du mois de novembre, la proportion de non-grévistes est passée de un quart à un tiers des effectifs à l'échelle nationale. Dans le Yorkshire, l'un des bastions de la grève, des hommes masqués, armés de bâtons, ont grièvement blessé, le 23 novembre, un syndicaliste qui venait de prendre la décision de cesser la grève. La maison d'un autre « dissident » a été incendiée le lendemain dans un village voisin. Menaces et mesures d'intimidation, fréquentes depuis le début du conflit, se sont multipliées, ainsi que les actes de vandalisme. Toujours dans le Yorkshire, les occupants d'un car de police ont échappé de peu la semaine dernière à une embuscade semblable à celle dont a été victime le chauffeur de taxi gallois. Un rail de chemin de fer a défoncé le toit de leur véhicule qui passait sous un pont.

Le regain de tension s'est fait sentir au Parlement. Le 19 novembre, des députés de l'aile gauche du Parti travailliste ont organisé une manifestation inhabituelle. S'avançant vers le banc du gouvernement, ils ont interrompu l'intervention du ministre des affaires sociales, dont ils avaient pourtant sollicité l'intervention. L'un d'eux a déchiré le texte de son discours. La séance a été suspendue. On n'avait pas vu cela aux Communes depuis des années.

Dans les milieux gouvernementaux, et à la direction des charbonnages, on estime que ces incidents vont contribuer à affaiblir davantage le mouvement de grève et à augmenter le pourcentage des non-grévistes. Mais, en fait, le nombre des mineurs revenant dans les puits est plus faible que la semaine précédente. Néanmoins, le gouvernement campe sur ses positions et encourage la direction des charbonnages à ne pas céder, voire à raidir sa position. Désormais, on ne promet plus qu'il n'y aura pas de licenciements. La direction des charbonnages exige maintenant des garanties d'un assouplissement de la position de la NUM, avant de reprendre les négociations interrompues en octobre. Dans ces conditions, conscients que la tournure des événements porte tort aux syndicats et au Parti travailliste, comme l'indiquent divers sondages, les dirigeants du TUC et du Labour font tout pour inciter la NUM à revenir à la table des négociations.

FRANCIS CORNU.

(1) En mars, un membre d'un piquet de grève avait été mortellement blessé dans une bousculade.

Pologne

Deux officiers chargés de l'affaire Popieluszko sont morts dans un accident de la route

Varsovie *(AFP)*. — Deux officiers du ministère polonais de l'intérieur chargés de l'enquête sur l'assassinat du père Jerzy Popieluszko ont été tués, vendredi 31 novembre, dans un accident de la route, a annoncé l'agence officielle PAP.

Le colonel Stanislaw Trafalski, chef de service au bureau des enquêtes du ministère de l'intérieur, et le commandant Wieslaw Piatek, *inspecteur en chef*, ont été tués sur le coup, ainsi que leur chauffeur Piotr Andrzejczuk, lorsque leur Fiat 125 P a heurté de plein fouet un poids lourd dans la région de Radom (100 kilomètres au sud de Varsovie). Selon les premiers résultats de l'enquête, le chauffeur du poids lourd a effectué une fausse manœuvre de dépassement. Il a été arrêté.

Les deux officiers rentraient à Varsovie du sud de la Pologne, où ils s'étaient rendus dans le cadre de l'enquête sur le meurtre du père Popieluszko, assassiné le 19 octobre par trois membres de la police politique.

Ce nouveau coup de théâtre intervient après que le général Wojciech Jaruzelski eut annoncé, mercredi, que l'*« enquête était close »* et que l'acte d'accusation devait être transmis au tribunal *« au mois de décembre »*. L'enquête n'a pas permis de découvrir des *inspirateurs éventuels »*, avait ajouté le général.

Cependant, selon le quotidien *Zycie Warszawy* de vendredi, l'un des quatre inculpés dans l'affaire, le colonel Adam Pietruszka, qui n'a pas participé directement à l'assassinat, est l'*« instigateur du crime »*. Les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps du prêtre assassiné devaient être remis vendredi à la justice.

L'ambassadeur de Roumanie pourrait quitter Paris incessamment

L'ambassadeur de Roumanie à Paris, M. Dimitru Aninoiu, serait sur le point de regagner Bucarest, en attendant une autre affectation. Il s'est, en touts cas, rendu vendredi après-midi 30 novembre au Quai d'Orsay pour y faire ses adieux. L'ambassade roumaine se refusait toutefois, ce samedi matin, à confirmer ou à infirmer la nouvelle.

Ce départ inopiné, dont on souligne, au ministère des relations extérieures, qu'il ne fait suite à aucune démarche française, n'est très certainement pas sans rapport avec la révélation par Antenne 2, dans son émission magazine « Carte de presse » du 22 novembre dernier, du rôle joué par l'ambassade de Roumanie à Paris dans le dispositif d'espionnage du régime de M. Ceausescu en France. L'ambassadeur de France à Bucarest, M. Michel Rougagnou, avait été convoqué au ministère roumain des affaires étrangères dès le lendemain de la diffusion de cet accablant document. M. Aninoiu avait été affecté à Paris en novembre 1982.

Le bilan des troubles s'alourdit à Sri-Lanka

Les informations en provenance de Sri-Lanka sur les attaques lancées le vendredi 30 novembre par des séparatistes tamouls contre des exploitations agricoles servant de centres de réhabilitation pénitentiaire dans la zone centre-nord de l'île *(le Monde* du 1er décembre) sont encore fragmentaires. Le bilan des affrontements s'alourdit, cependant, et l'agence Reuter faisait état, samedi matin, d'un total de cent quarante-cinq morts.

Les attaques ont été lancées principalement contre deux fermes situées à environ 350 kilomètres au nord-est de Colombo. Certaines des victimes ont été tuées dans leur lit tandis que d'autres étaient rassemblées dans des bâtiments que les assaillants ont ensuite fait sauter à l'explosif. De source gouvernementale, on indique que soixante personnes ont ainsi trouvé la mort dans l'une des deux fermes, et vingt dans l'autre. La plupart des tués étaient d'ethnie cinghalaise.

Selon la radio, les forces de l'ordre seraient alors intervenues, tuant au moins soixante-cinq rebelles.

Des mesures de sécurité exceptionnelles ont aussitôt été prises dans toute la région. Une zone interdite à tous les civils a été délimitée le long des côtes ouest, nord et nord-est de l'île. Le couvre-feu a été décrété à titre préventif dans la capitale elle-même, où l'on craint des affrontements entre Tamouls et Cinghalais.

L'inquiétude est d'autant plus vive que les autorités s'attendent à d'autres actions de la part des séparatistes — qui revendiquent la création d'un Etat tamoul indépendant, — et en particulier à des raids de commandos en provenance de l'Etat indien voisin du Tamil-Nadu, où la population est en majorité d'origine tamoule. Colombo a d'ailleurs annoncé qu'un avion de Sri-Lanka avait ouvert le feu au cours de la nuit de vendredi à samedi contre des bateaux venus du sud de l'Inde et transportant des séparatistes tamouls. Ces bateaux ont aussitôt fait demi-tour.

On redoute d'autre part que les attaques meurtrières de vendredi ne provoquent des actions de représailles de la part d'éléments cinghalais contre des Tamouls résidant dans des zones de Sri-Lanka où ils sont en minorité. Au mois de juillet 1983, une embuscade tendue par les séparatistes tamouls à une patrouille militaire, au cours de laquelle treize soldats avaient été tués, avait entraîné de très violentes réactions de la part de la communauté cinghalaise. Au moins cinq cents personnes avaient alors trouvé la mort au cours d'affrontements intercommunautaires.

QUATORZE MOIS APRÈS L'INTERVENTION AMÉRICAINE

Les habitants de la Grenade votent le 3 décembre pour désigner un premier ministre et une Assemblée

Saint-George's *(AFP)*. — Les habitants de la Grenade doivent voter le 3 décembre pour désigner leur nouveau premier ministre, près de quatorze mois après l'intervention armée nord-américaine (25 octobre 1983), et après avoir été tenus éloignés des urnes pendant huit ans par le gouvernement de Maurice Bishop.

Les dernières élections remontent au 7 décembre 1976, et les Grenadins ne se montrent pas très enthousiastes à la veille de la consultation. La campagne électorale a été discrète : dans la capitale, Saint-George's, peu ou pas d'affiches et quelques meetings calmes.

L'enjeu se situera à droite entre deux anciens premiers ministres : MM. Eric Gairy — sir Eric — et Herbert Blaize. A gauche, elle sera arbitrée par un ancien ministre de Maurice Bishop, M. Kendrick Radix, qui dirige le Rassemblement du mouvement patriotique Maurice-Bishop. Il prône le retour au socialisme et présente un programme identique à celui de Maurice Bishop. Ce dernier a été renversé et assassiné par un quarteron de jusqu'au-boutistes prosoviétiques, dirigés par l'ancien vice-premier ministre Bernard Coard, qui attend actuellement en prison de passer en jugement.

Pour les *Etats-Unis, Eric Gairy* est le candidat à battre. A la tête des affaires de la Grenade pendant une vingtaine d'années par intermittence, il avait institutionnalisé la répression et la torture, pratiquées par sa police secrète, les Mongoose *Gangs. A la tête du Parti travailliste* unifié (GULP), Eric Gairy avait remporté neuf des quinze sièges aux dernières élections de 1976, avant d'être renversé en 1977 par Maurice Bishop. C'est un personnage qui croit au surnaturel et se qualifie volontiers de mystique. Il avait, notamment, demandé aux Nations unies l'ouverture d'un débat sur les soucoupes volantes.

Le candidat que favoriserait Washington est sans aucun doute M. Herbert Blaize, qui fut premier ministre de *1962 à 1967. Agé* de soixante-cinq ans, M. Blaize est un homme physiquement très diminué. Son parti, le Nouveau parti national (NNP, centre droit), est issu d'une coalition de trois petites organisations soutenue par trois voisins pro-américains de la Grenade : la Barbade, Sainte-Lucie et la Dominique.

Les trois cents Américains encore installés à la Grenade sont, apparemment, toujours bien acceptés par la population, même si une sensible déception se fait sentir. De fait, rien n'a changé depuis le débarquement : l'électricité est toujours rationnée, l'eau rare, les routes défoncées. Les Grenadins pensaient que l'arrivée des « libérateurs » allait soudainement leur apporter l'*american way of life* ; il n'en a rien été.

Les Américains, dont le rôle consiste à maintenir l'ordre dans l'île, sont aidés par trois cents soldats des six pays de l'Organisation des Caraïbes orientales (Barbade, Antigua, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Jamaïque et Dominique), qui avaient débarqué avec eux le 25 octobre 1983.

Le seul investissement important (19 millions de dollars) fait par les Américains porte sur l'aéroport de Point-Saline, dont les travaux avaient été commencés par les Cubains et qui a été inauguré le 28 octobre 1984. Les Grenadins espèrent qu'il amènera des investisseurs dans l'île et stimulera le tourisme, principale ressource de ce petit Etat.

Quant aux assassins présumés de l'ancien premier ministre Maurice Bishop, ils attendent toujours leur condamnation, après le troisième ajournement, début novembre, de leur procès. Leurs avocats, qui n'ont toujours pas reçu leurs honoraires, ne *se sont toujours pas présentés*. Il pourrait s'agir d'une manœuvre dilatoire de la défense afin que Bernard Coard et ses complices ne soient jugés qu'après les élections du 3 décembre, lorsque les esprits se seront un peu calmés.

El Salvador

Le gouvernement et la guérilla d'accord pour une trêve du 22 décembre au 3 janvier

Ayagualo (Salvador) *(AFP)*. — Le gouvernement de M. Duarte et le Front Farabundi Marti de libération nationale (FMLN) ont conclu, vendredi 30 décembre, une trêve applicable du 22 décembre *au 3 janvier, afin que les* Salvadoriens passent *« Noël tranquillement »*.

Cette trêve, annoncée par l'archevêque de San-Salvador, Mgr Rivera y Damas, est le principal résultat des onze heures de conversations qu'ont eues, vendredi, les représentants du gouvernement et les délégués de la guérilla. Dans une déclaration conjointe, les deux parties se sont à nouveau engagées à poursuivre le dialogue entamé le *15 octobre* à La Palma.

Les discussions ont dû être prolongées de quatre heures à la suite du rejet par les représentants du gouvernement d'une position présentée par la guérilla qui visait à faire de la restructuration de l'armée le point de départ du processus de pacification du pays.

La *« proposition globale pour la paix et la reconstruction nationale »*, présentée par l'opposition armée, a été refusée nettement par le gouvernement qui a expliqué que rien ne pouvait se faire *« hors du cadre de la Constitution »*. A l'issue de la rencontre, le ministre de la présidence, M. Adolfo Rey Prendes, a assuré que *« bien que le chemin ne soit pas facile, le gouvernement avait la volonté de parvenir à la paix par des moyens pacifiques »*.

Pour sa part, M. Ruben Zamora, l'un des principaux dirigeants du Front démocratique révolutionnaire, a déclaré que le *FDR-FMLN avait insisté, au cours* des conversations, sur la nécessité d'instaurer au Salvador *« une véritable démocratie et un véritable pluralisme »*. L'opposition a également proposé *« un moratoire sur les armes »*, afin d'empêcher *tout nouvel armement* d'entrer dans le pays, a-t-il ajouté. M. Facundo Guardado, l'un des dirigeants militaires de la guérilla, a affirmé que la situation dans le pays était *« pire qu'en 1979 »*, que la pauvreté y était plus *répandue, que l'injustice* était plus grande et la répression plus forte. *« Les conditions qui ont amené au conflit n'ont pas changé et, au contraire, elles se sont approfondies »*, a-t-il assuré, rappelant que l'objectif du FMLN *était d'établir « un véritable gouvernement populaire »*.

L'état d'urgence est levé au Pérou

Lima *(AFP, Reuter)*. — L'état d'urgence, décrété mercredi sur l'ensemble du territoire péruvien, a été *levé samedi 1er décembre. Cette dé*cision a été prise pour permettre le déroulement normal du processus électoral. Les Péruviens doivent, en effet, élire un nouveau président en avril 1985 et l'état d'urgence, qui suspend les garanties constitutionnelles, ne permet pas l'organisation de réunions politiques.

Cette mesure exceptionnelle avait été décrétée pour trente jours à la veille d'une grève générale de vingt-quatre heures convoquée par la Confédération générale des travailleurs du Pérou (CGTP, communiste) (*le Monde* du 1er décembre). Selon les autorités, cette grève a été un « échec ».

Étranger

Tchad

Le gouvernement lutte avec énergie contre la faim

De notre envoyée spéciale

N'Djamena. – *« Si la situation continue à se détériorer, d'ici trois mois nous vivrons le drame éthiopien. »* La mobilisation internationale à propos de la famine en Ethiopie fait craindre aux responsables des organisations humanitaires présentes à N'Djamena que la tragédie prévisible au Tchad n'en soit éclipsée. Déjà cent cinquante mille personnes se déplacent à l'intérieur du pays, fuyant la sécheresse et la famine. Des milliers d'autres ont trouvé refuge au Soudan et en Centrafrique.

Des centres nutritionnels ont été installés dans le pays pour accueillir les personnes déplacées et surtout éviter qu'elles ne se regroupent en masse à N'Djamena, où les stocks de vivres sont au niveau le plus bas. Cinq mille à six mille personnes ont déjà été réinstallées à Karal, sur les bords du lac Tchad, où tous les moyens – nourriture, semences, outils – leur ont été donnés pour la mise en valeur future de ces terres. L'expérience est appelée à se développer, surtout dans cette région.

Les responsables s'inquiètent pour deux raisons essentielles : d'une part, les 25 000 tonnes encore à venir sur le programme d'aide 1984, nécessaires pour assurer la soudure de février, ne sont pas toutes acquises ; d'autre part, la baisse continuelle du fleuve Chari risque de compliquer considérablement l'acheminement des vivres vers N'Djamena.

A l'heure actuelle, le Chari se retire de dix mètres par jour, explique le responsable du PNUD. A ce rythme, les bacs ne pourront bientôt plus assurer la liaison entre la rive camerounaise par où arrive une partie de l'aide, notamment française, et N'Djamena. D'autre part, la fermeture de la frontière nigériane gène aussi l'acheminement des vivres, dont 4 000 tonnes ont été débarquées récemment au port d'Apapa, à Lagos. Le président Buhari se serait cependant engagé à permettre le passage de l'aide alimentaire. Pour résoudre le premier problème, le projet de construction d'un pont mobile, financé en partie par le PNUD, est à l'étude.

Les présidents Hissène Habré et Paul Biya, du Cameroun, ont signé le protocole d'accord en août dernier, et si l'aide complémentaire de 2 millions de dollars est trouvée, notamment pour la construction des routes d'accès, le port pourrait être mis en service en septembre 1985.

La distribution des vivres à l'intérieur du pays, essentiellement par voie routière, se fait de façon satisfaisante, assure-t-on dans les organisations internationales, où l'on souligne la *« très bonne coordination »* existante avec le gouvernement tchadien. Celui-ci, dit-on de même source, veille avec efficacité à la bonne répartition des dons et a déjà sanctionné avec fermeté des tentatives de détournement de l'aide. Le président Hissène Habré devrait d'ailleurs réunir dans les prochains jours les responsables des différents départements tchadiens intéressés au problème de la sécheresse et de la famine pour améliorer encore la coordination.

Les organisations internationales sont affectées par le départ des troupes françaises de l'opération Manta, dont la logistique représentait un apport précieux pour tous les cas difficiles.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Seychelles

Le président René se défend d'être pro-soviétique

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Plusieurs précautions valent mieux qu'une : M. France-Albert René, président de la République des Seychelles, a répété, au cours d'une conférence de presse réunie le vendredi 30 novembre à Victoria, *« il n'y a pas de base militaire dans l'archipel et qu'il n'y en aura jamais »*. Et de mettre les points sur les « i » : *« Nous ne sommes le satellite de personne... Nous voulons rester strictement non alignés afin de préserver, à tout prix, notre indépendance. »*

Le chef de l'Etat seychellois, au pouvoir depuis juin 1977, entendait ainsi « enfoncer le clou » pour répondre notamment aux insinuations de certains organes de la presse anglo-saxonne qui avaient, récemment, présenté son pays comme un « satellite de l'Union soviétique ». D'aucuns avaient, en effet, relevé ces derniers mois des signes qui témoignaient de l'intérêt de Moscou pour l'archipel : livraison gratuite de pétrole et réparation des cuves désaffectées sur l'île Sainte-Anne, mission d'exploration des fonds marins...

Le 30 septembre dernier, fait presque inédit, quelques dizaines de Seychellois avaient manifesté dans les rues de la capitale en brandissant des banderoles « subversives » : « Non au communisme, non à René ». M. Gérard Hoarau, responsable du parti d'opposition, le Mouvement pour la résistance (MRP), avait alors affirmé, à Londres où il vit en exil, que *« ce n'était qu'un commencement »*. Trente-huit personnes avaient été interpellées après cette démonstration, puis aussitôt relâchées. Elles devraient être jugées, en 1985, pour participation à manifestation illégale.

« J'ai répété des centaines de fois que je n'étais pas communiste », avait lancé M. René, le 5 octobre, dans une adresse à la nation, au lendemain de ces désordres. Sitôt réélu, en juin dernier, pour un deuxième mandat présidentiel de cinq ans, il avait déclaré : *« Qu'il soit clair que la politique étrangère de ce pays ne dépend pas d'un homme et n'en a jamais dépendu. »* Il faisait ainsi allusion au départ volontaire de l'équipe gouvernementale de M. Maxime Ferrari, qui détenait, depuis 1982, le portefeuille du plan et des relations extérieures et qui passait pour un « modéré ». Plus que jamais, M. René se présente comme *« l'homme fort »* des Seychelles : chef de l'Etat et secrétaire général du parti unique, il cumule désormais cinq postes ministériels dont, précisément, celui des affaires étrangères.

J. de B.

A travers le monde

Cameroun

● TROIS PASSAGERS JETÉS PAR-DESSUS BORD. – Deux jeunes Africains, un Béninois et un Ghanéen, sont morts après avoir été jetés par-dessus bord d'un cargo battant pavillon panaméen, au large des côtes camerounaises, dans la nuit du 16 au 17 novembre, a rapporté, vendredi 30 novembre, l'hebdomadaire camerounais *la Gazette*.

Un troisième passager, M. Justice Moses, de nationalité sierra-léonaise, qui avait subi le même sort, a survécu. Repêché par un chalutier camerounais, il a raconté que le capitaine nord-coréen du cargo l'*Angeatlantique* avait demandé à ses compagnons et à lui-même de monter à bord pour y effectuer des travaux de peinture, pour ensuite estimer que les trois hommes étaient des *« passagers clandestins »*. – *(AFP.)*

Uruguay

● LIBÉRATION DE M. WILSON FERREIRA ALDUNATE. – Le dirigeant du Parti Blanco (centre gauche), M. Wilson Ferreira Aldunate, emprisonné depuis cinq mois, a été remis en liberté vendredi 30 décembre à Montevideo. La Cour suprême a lavé le dirigeant des charges que la justice militaire avait retenues contre lui.

Zaïre

● VISITE DU PRÉSIDENT MOBUTU AU SHABA. – Le chef de l'Etat zaïrois s'est rendu, dimanche 25 et lundi 26 novembre, à Manono et à Moba (province du Shaba). C'est cette dernière localité, qui avait été occupée par des maquisards du 13 au 16 novembre. A Manono, l'envoyé spécial de l'AFP a pu constater que la ville était calme et n'avait pas connu de combats, contrairement aux affirmations de groupes d'opposants zaïrois. A Moba, le président Mobutu a appelé la population à reprendre ses occupations, sans crainte de *« représailles »*. Le bilan des combats de Moba est d'une centaine de morts parmi les civils et d'une dizaine parmi les militaires. Cette attaque et l'intervention militaire de l'armée zaïroise ont provoqué la fuite de dizaines de milliers de personnes dans la région. – *(AFP.)*

Jordanie : le temps des succès

Une prouesse technique : l'aménagement de la vallée du Jourdain

Correspondance

Deir Allah – Toute entière située entre 200 et 400 mètres au-dessous du niveau de la mer, la vallée du Jourdain – le Ghor, comme l'appellent les Jordaniens – n'est pas seulement une bizarrerie de la nature. Sa rive orientale est aussi la région agricole la plus riche de Jordanie, le verger et le jardin potager d'un pays où les terres cultivables sont aussi rares que les ressources en eau. Torride en été, elle jouit, en hiver, d'un climat tempéré, et son sol peut donner deux, parfois trois récoltes par an. C'est de là que proviennent 70 % des fruits et légumes jordaniens, et 80 % des exportations agricoles du Royaume hachémite.

Toutes proportions gardées, l'histoire récente de cette étroite bande de territoire, jadis peuplée de bêtes sauvages et infestée de malaria, est à la Jordanie ce que la conquête de l'Ouest fut aux Etats-Unis.

Au cours des dernières décennies, le gouvernement jordanien a investi des centaines de millions de dollars dans le Ghor. Un défi, dans une zone qui reste le « front » le plus long entre un Etat arabe et Israël ! Aux yeux des Jordaniens, c'est, de toute évidence, la meilleurs parade face aux tentations expansionnistes de l'Etat hébreu.

Un organisme tentaculaire

Le développement de la vallée fut longtemps retardé par le conflit entre Israël et les pays arabes sur le partage des eaux du Jourdain et de ses affluents. Ce n'est qu'en 1958 que débutèrent les travaux de construction du canal du Ghor oriental, pièce maîtresse d'un ambitieux programme de mise en valeur établi avec l'aide des Etats-Unis. En 1962, le gouvernement jordanien commença à redistribuer les terres de la vallée en petites unités. Entre-temps, le 5 avril 1961, l'eau du Yarmouk, l'un des principaux affluents du Jourdain, avait commencé à couler dans le premier tronçon de canal. En 1966, le Ghor oriental comptait 60 000 habitants.

Le conflit isrélo-arabe de juin 1967 réduisit ces efforts à néant. En 1971, quand le calme revint, la vallée ne comptait plus que 5 000 habitants. Tout était à refaire.

C'est alors que fut conçu le plan de développement qui a donné son visage actuel à la vallée. Les planificateurs envisageaient, certes, le triplement des surfaces irriguées, soit 36 000 hectares, grâce à l'extension du canal et à la construction de barrages sur les oueds adjacents. Mais leur idée était surtout de promouvoir, pour la première fois en Jordanie, un développement régional intégré.

Retenir la population dans la vallée ne suffisait pas. Il fallait aussi y attirer d'autres Jordaniens. L'objectif final était de permettre à 150 000 personnes de vivre décemment dans le Ghor, en leur offrant des conditions de vie comparables à celles des régions les plus développées du pays.

Un « brain trust » de quelques dizaines de personnes, la Jordan Valley Commission, devait superviser l'opération. La tâche était d'une telle ampleur et couvrait tant de domaine différents que cette commission se mua très vite en un organisme tentaculaire qui devint en 1977 la Jordan Valley Authority. La JVA emploie alors 12 000 personnes, jouit d'une autonomie presque totale, et prend en charge tous les aspects de la vie dans le Ghor. On trouve, à sa tête, quelques-uns des technocrates les plus brillants et les plus compétents du royaume.

C'est assurément le cas de son président actuel, M. Mounther Haddadin, dont le nom est associé au développement de la vallé du Jourdain depuis 1973. Sous ses allures austères de pasteur anglican, cet ancien ingénieur formé à l'école américaine a plus de pouvoir et d'autorité qu'un ministre.

« En 1973, rappelle-t-il, *il y avait en tout et pour tout, dans la vallée, un dispensaire, un centre administratif, quelques établissements scolaires de fortune, à peine une centaine de kilomètres de routes goudronnées, et deux agglomérations seulement étaient reliées à un réseau d'eau potable et d'électricité. »* Aujourd'hui, le réseau national dessert 46 localités, et, sous la houlette de la JVA, on a construit 75 écoles (32 000 élèves en 1984 contre 13 000 en 1974), 15 centres médicaux, dont 4 petits hôpitaux, 13 centres administratifs, 12 000 kilomètres de routes et 21 000 logements.

Le canal Ghor, long de 96 kilomètres (il sera prolongé de 14 km d'ici à 1987), les retenues d'eau sur les oueds adjacents et le barrage du roi Talal, sur la rivière Zarqa, permettent l'irrigation de 23 000 hectares.

Plus de 100 000 habitants

De 1973 à nos jours, la production agricole annuelle de la vallée, en valeur, n'en a pas moins été multipliée par dix. Plus de 100 000 habitants vivent maintenant dans le Ghor, dont 70 % de l'agriculture. On peut mesurer l'impact des réalisations de la JVA sur leur niveau de vie à la multiplication des commerces, des pharmacies, des banques... et des antennes de télévision. Autre signe révélateur : des médecins ont commencé à y établir des cabinets privés.

« En quinze ans, nos conditions de vie se sont améliorées à tous les points de vue », commente Ahmad Mousse El Satari. Lorsqu'il est arrivé dans la vallée, un jour de l'été 1967, il avait pour tout bagage sa bonne volonté. En cette année noire, il eut cependant la chance de bénéficier de la redistribution des terres. Contre une modeste somme payable en quatorze ans, il reçut un lopin de 3 hectares. C'était une époque difficile. Aux opérations des commandos palestiniens en Israël et dans les territoires occupés, répondaient immanquablement bombardements et raids israéliens. Il arrivait souvent, se souvient Ahmad, que les rares agriculteurs qui s'accrochaient alors à leurs fermes soient pris sous les obus.

Les temps ont changé, et Ahmad a pu installer sa famille dans le Ghor, où il s'est fait construire une maison, et où ses neuf enfants sont allés à l'école. Nous l'avons rencontré non loin de Deir-Allah, « chef-lieu » de la vallée, au milieu des ses plantations de tomates et de concombres arrosées au goutte-à-goutte par un réseau de fins tuyaux de matière plastique noire. *« Autrefois, la main-d'œuvre était bon marché, et si nos revenus étaient faibles, le métier était aussi moins dur. Aujourd'hui, il faut investir beaucoup et travailler beaucoup plus pour couvrir nos frais »*, constate-t-il.

Des « gentlemen-farmers »

L'un des résultats les plus intéressants du programme de développement mené par la JVA – financé en grande partie par l'aide internationale, – est son effet d'entraînement. Pour chaque dollar dépensé dans le Ghor par la JVA, calcule M. Haddadin, le secteur privé en a investi cinq.

Les petits agriculteurs bénéficiaires de la réforme foncière (6 500 unités de 3 ou 4 hectares distribuées jusqu'à présent) se sont autrefois mis lentement aux techniques agricoles modernes, qui représentent de gros investissements et un changement sensible de mentalité. Le déclic s'est produit en 1976-1977. A l'époque, on comptait à peine 550 serres dans toute la vallée. Il y en a aujourd'hui 12 000. Les cultures sous plastique et l'arrosage par « sprinkler » ou au goutte-à-goutte (« drip-irrigation ») ont suivi la même évolution exponentielle.

L'introduction de ces techniques ultramodernes a été favorisée par l'apparition, dans le Ghor, de fermes gérées comme de véritables entreprises industrielles par des hommes d'affaires d'Amman ou d'autres grandes villes du pays, que le développement de la vallée a convertis à un fructueux retour à la terre. Certains de ces « gentlemen farmers » sont d'ailleurs d'anciens grands propriétaires qui ont réussi à conserver une part respectable de leurs domaines en utilisant des parents comme prête-noms.

« Ma famille possédait des terrains depuis longtemps dans la vallé du Jourdain, mais c'était un désert. Lorsqu'en 1979 le canal a été prolongé jusque dans notre secteur, j'ai pensé créer une ferme modèle, raconte M. Zaid Rifai, ancien premier ministre jordanien. *Au début, je ne savais pas vraiment à quoi je m'engageais. Nous avons fait beaucoup d'erreurs par manque d'expérience. »* Cette phase de tâtonnements est désormais dépassée.

M. Rifai a investi près de 24 millions de francs dans sa « ferme ». Il s'est inspiré des méthodes de culture qu'il a observées lors de ses voyages aux États-Unis et en Europe. En 1983, sur ses quelque 60 hectares, il a récolté 3 000 tonnes d'agrumes, de raisins, de bananes et de légumes divers, et 40 ouvriers indiens travaillent en permanence sur l'exploitation sous la supervision d'un ingénieur agronome. La ferme produit ses propres semences dans des serres climatisées et possède son unité de calibrage et d'emballage.

« Nous avons commencé à exporter vers l'Europe et les pays du Golfe en 1982-1983. Actuellement, nous ne vendons pratiquement plus rien sur le marché national », nous dit M. Rifai. Dans le bureau climatisé qu'il a fait bâtir à quelques pas de ses plantations, quatre hommes d'affaires autrichiens soupèsent d'un air entendu d'énormes poivrons en sirotant un verre de Perrier. On est à cent lieues des petits fermiers comme Ahmad El Satari, qui sont souvent encore sous l'emprise des commerçants en gros de la capitale.

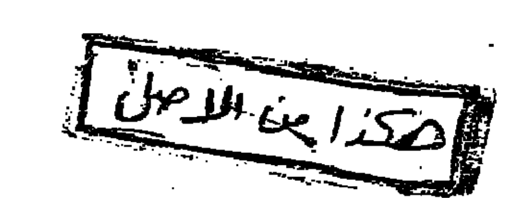
Ces intermédiaires, qui leur achètent leurs récoltes, leur vendent également semences, engrais, certains équipements, et leur prêtent parfois de quoi faire la « soudure » entre deux saisons. Pour limiter les abus auxquels peut conduire un tel système, les autorités jordaniennes ont suscité la création de l'Association des fermiers de la vallée du Jourdain, qui vend à ses adhérents semences et engrais à des prix sans concurrence et leur accorde des crédits saisonniers à faible taux d'intérêts.

Les succès remportés dans la vallée du Jourdain n'aveuglent pas les responsables jordaniens. Beaucoup reste à faire pour rationaliser un développement dont le côté parfois anarchique n'est pas sans inconvénients. Faute d'une planification des cultures, dont le choix est laissé à l'entière liberté des agriculteurs, on assiste, depuis deux ou trois ans, à une surproduction de certains légumes, comme les tomates, par exemple. De même, faute d'une rotation adéquate, et à cause de l'exploitation intensive de la terre, les signes d'un appauvrissement et d'une salinisation des sols apparaissent ici et là. L'usage croissant des serres et des tunnels en matière plastique favorise aussi la prolifération des insectes nuisibles et de maladies jusqu'alors inconnues dans le Ghor.

Tous ces problèmes sont l'objet des *« réflexions »* des autorités jordaniennes de l'agriculture, notamment en ce qui concerne l'organisation et la commercialisation des récoltes (introduction de nouvelles variétés, contrôle de la qualité des produits, étude de nouveaux marchés...). La JVA, de son côté, s'est attaquée au problème de la salinisation des sols, et entend, dans les années à venir, encourager une systématisation des méthodes modernes d'irrigation dont le rendement, nettement supérieur aux techniques traditionnelles, limite le gaspillage de cette ressource rare entre toutes : l'eau. Alors que la JVA s'est lancée dans la mise en valeur des terres situées au nord et au sud de la mer Morte, la vallée du Jourdain demeure un laboratoire privilégié.

E. J.

LAC DE TIBÉRIADE
SYRIE
Yarmouk
Barrage de Maqarin (projet)
(GHOR)
Irbid
CANAL DU GHOR
ISRAEL
JOURDAIN
Jerash
Naplouse
CISJORDANIE
Deir Allah
Zarqa
Barrage du Roi Talal
JORDANIE
VALLÉE DU JOURDAIN
Salt
AMMAN
Jéricho
JÉRUSALEM
MER MORTE
0 10 20 km



Jordanie :

s des succès

llée du Jourdain

Après avoir longtemps, et courageusement, fait face à l'adversité, le roi Hussein connaît, enfin, le temps des succès.
Ce samedi, il se rend en Egypte, où il prend une revanche éclatante sur le mépris que lui témoigna le régime de Nasser.
Le président Moubarak compte sur lui pour l'aider à retrouver sa place dans la « famille arabe ».
Durant la semaine écoulée, le souverain a reçu dans sa capitale une OLP en quête de toit pour réunir son « parlement ».
Il a conseillé publiquement la négociation avec Israël à ces mêmes Palestiniens qui, après le Septembre noir de 1970, le traitaient de « boucher d'Amman ».
Enfin la Jordanie, petit pays bien géré, fait figure de vitrine du « modernisme arabe ».

Une revanche diplomatique : la réconciliation avec l'Egypte

Correspondance

Le Caire. – Accueilli ce samedi au Caire, le roi Hussein a la satisfaction de voir son pays, naguère honni et méprisé par Nasser puis par Sadate, être *aujourd'hui adulé* par l'Egypte du président Moubarak. En effet, ce dernier estime avoir trouvé dans le souverain hachémite l'ami qui *lui permettra de réintégrer pleinement* la famille arabe.

Dès 1955, alors qu'elle se relevait à peine de la guerre de 1948 qui avait consacré à sa porte la création de l'Etat d'Israël, la Jordanie devait faire face à la puissante Egypte nassérienne cherchant à exporter sa révolution. Le projet d'adhésion de la Jordanie au pacte de Bagdad (Grande-Bretagne, Turquie, Irak et Iran) fournissait au Caire l'occasion d'encourager les mouvements d'opposition et les émeutes anti-*gouvernementales à Amman*.

Après avoir démis le gouvernement pro-égyptien, le roi Hussein échappait de justesse, en 1957, à un coup d'Etat mené par des officiers nassériens, grâce à la fidélité de la brigade Alia, formée de Bédouins. L'hostilité croissante du Caire débouche sur la rupture des relations diplomatiques, en février 1958, à la suite de l'union égypto-syrienne. Nasser voyait en effet d'un mauvais œil le royaume hachémite « *suppôt de l'impérialisme* », constituer un « *barrage* » *entre les provinces du nord et du* sud de la nouvelle République arabe unie.

Le « Néron d'Amman »

A peine les rapports normalisés, en 1959, l'Egypte est à nouveau mise en cause à la suite de l'attentat à la bombe qui coûta la vie au premier ministre jordanien, Hamza El-Majali, en août 1960. Guerre des discours entre la Voix des Arabes au Caire et Radio-Amman, agitation pro-nassérienne en Jordanie sont au menu quotidien, à quelques exceptions près, des relations *entre les deux pays jusqu'en* février 1967, date à laquelle le souverain jordanien rappelle son ambassadeur du Caire pour protester contre le « *discours offensant* » où Nasser qualifie la dynastie hachémite, qui se rattache à la famille du prophète Mahomet, de « *création de l'impérialisme britannique* ».

Toutefois, les relations sont normalisées en mai 1967 pour le malheur de la Jordanie, qui se trouve entraînée dans la guerre de six jours dont elle sort amoindrie. L'hostilité entre les deux pays arrive à son comble en 1970 quand Amman se débarrasse, par la force, des Palestiniens de l'OLP devenus envahissants. La défaite de ceux-ci et l'obligation dans laquelle il se trouve alors de recevoir au Caire le « Néron d'Amman », pour discuter avec lui, empoisonne les derniers jours de Nasser, en 1970.

Son successeur, Sadate, n'allait pas, au début, être plus tendre à l'égard de la Jordanie qui a osé défier L'Egypte. Ecrasé encore par l'ombre pesante de Nasser, Sadate cherche à se donner à bon compte une image de « progressiste » en prenant la faible Jordanie pour cible. « *Toute l'aide américaine ne grandira pas le petit souverain d'un centimètre* », déclare, moqueur, le Raïs en juillet 1971.

Trois mois plus tard, le premier ministre jordanien, Wasfi Tall, en visite au Caire, est assassiné par un commando palestinien, qui avait visiblement profité de certaines complicités égyptiennes. Le Caire, en libérant les quatre meurtriers trois mois après *l'attentat, allait conforter* la thèse jordanienne de complicité de services spéciaux cairotes. Un mois plus tard, l'annonce par le roi Hussein de son projet de Royaume arabe uni (Etat fédéral devant comprendre la province de Jordanie avec Amman pour capitale et la « province de Palestine » avec Jérusalem pour capitale) allait fournir à Sadate l'occasion de rehausser encore son prestige aux yeux des Palestiniens, toujours au détriment d'Amman. Il rompt les relations diplomatiques avec le royaume hachémite à la veille de la tenue du Conseil national palestinien au Caire, en mars 1972.

Malgré une éclaircie, dès avant la guerre d'octobre 1973, à laquelle la Jordanie n'avait pas été invitée à participer, l'atmosphère reste ensuite à l'orage entre les deux pays. Le voyage de Sadate à Jérusalem, en novembre 1977, les accords de Camp David, en septembre 1978, et enfin le traité de paix avec Israël, en mars 1979, poussent la Jordanie, pourtant un des premiers pays arabes à proposer la négociation, à rompre à son tour ses relations avec l'Egypte, officiellement renouées en 1983.

Les temps ont changé

Toutefois quelque 70 000 ouvriers et techniciens égyptiens continueront à travailler en Jordanie *alors qu'une dizaine de* milliers d'étudiants jordaniens resteront en Egypte. En effet, les décisions politiques ont toujours eu peu d'impact sur les relations entre les deux peuples. Pour la main-d'œuvre égyptienne, Amman constitue de longue date la première étape de l'émigration vers les pays pétroliers du Golfe.

Après l'assassinat de Sadate en octobre 1981, les relations qui étaient déjà en voie d'amélioration se réchauffent progressivement. Dès 1982, de hauts responsables égyptiens – comme M. Boutros Ghali, ministre d'Etat pour les affaires étrangères, – se rendent en Jordanie où ils préparent la rencontre entre les deux chefs d'Etat, qui a lieu en marge du sommet des non-alignés, en mars 1983 à Delhi. Depuis lors, l'échange des ambassadeurs n'était plus qu'une simple question de temps.

La décision d'Amman de rétablir les relations avec Le Caire, le 25 septembre 1983, est accueillie en Egypte par la satisfaction unanime des responsables – heureux d'y voir le début de la fin de l'ostracisme dont ils étaient frappés de la part des Etats arabes (1) – et de la population. Pour les familles des dizaines de milliers d'Egyptiens expatriés en Jordanie cela signifie la garantie de la poursuite de l'afflux de dinars. Rue *Kasr-el-Nil*, au centre du Caire, les bureaux de la compagnie aérienne jordanienne Alia sont tous les jours pris d'assaut par des centaines de fellahs, ouvriers et professeurs voulant chercher fortune en Jordanie. Pour ce vieil employé de la compagnie, complètement débordé par la foule, « *les temps ont drôlement changé* ». « *Avant 1967, seuls les pèlerins qui voulaient se rendre à Jérusalem fréquentaient nos bureaux. Ils nous traitaient avec des airs de supériorité. Aujourd'hui on nous propose à chaque instant des pots-de-vin mirobolants pour une place, même debout, dans le premier avion pour Amman.* »

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) NDLR : des vingt-deux membres de la Ligue arabe, seuls trois – le Soudan, Oman et la Somalie – n'avaient jamais rompu avec Le Caire après le traité de paix avec Israël.

● RECTIFICATIF. – Dans l'article de J.-P. Péroncel-Hugoz consacré aux alaouites syriens (*le Monde* daté 25-26 novembre), il fallait lire que, pour eux, Mahomet, Ali et Salmane forment un trio mystique, et non « *mythique* », car tous trois ont existé.

Petit pays, grand dossier

Bâti entre 1920 et 1950 sur *une vieille terre défrichée jadis* par les Nabatéens et les Romains, le Royaume hachémite de Jordanie, jeune et modeste Etat de quelque trois millions d'habitants vivant sur moins de 100 000 kilomètres carrés, dont la majeure partie sont désertiques, a à sa tête le doyen des chefs d'Etat arabes.

Le roi Hussein, monté sur le trône en 1952, à l'âge de seize ans, a su, en dépit des embûches et des attentats, tirer le meilleur parti politique et économique d'un pays dont « *le principal atout est d'être ouvert sur un grand dossier* », comme on le reconnaît volontiers à Amman. En attendant un règlement global de la moderne Question d'Orient, *le* gouvernement hachémite, par le biais d'un réel libéralisme, *a su capter une* partie de l'activité financière de Beyrouth et compenser ainsi le manque à gagner dû à l'occupation, depuis 1967, par Israël de sa province la plus fertile, la Cisjordanie.

La stabilité et la prospérité relatives de la Jordanie restent néanmoins fragiles ne serait-ce qu'en raison de l'hétérogénéité de sa population. Population à large majorité musulmane sunnite, mais où les bédouins, prépondérants politiquement, font face aux citadins d'origine palestinienne, *qui* représentent plus de la moitié des sujets du roi Hussein.

J.-P. P.-H.

« Nous avons une bonne armée »

Correspondance

Amman. – Aussi longtemps qu'il y aura du pétrole sous les sables du Golfe, les Etats arabes de cette région exciteront la convoitise de plus puissants qu'eux. Passés presque sans transition de l'ère des razzias à celle du « jet », ces Etats, immensément riches mais très peu peuplés, ne disposent encore que d'armées embryonnaires, en dépit des armements très coûteux qu'ils achètent à l'Occident (1). Leur vulnérabilité, *soulignée par l'avènement de* la République islamique d'Iran et la guerre irano-irakienne, accentue encore leur dépendance vis-*à-vis de l'étranger*.

Il y avait là un créneau pour la demi-douzaine de généraux jordaniens à la retraite qui ont créé, il y a un peu plus d'un an à Amman, l'Institut proche-oriental d'études stratégiques (*Middle East Institute for Strategic Studies* MEISS). D'autant plus que ces pays ont entrepris de joindre leurs efforts pour le renforcement de leur potentiel défensif, dans le cadre du Conseil de coopération du Golfe. L'ambition de l'Institut est de jouer le rôle de « consultant » pour tout ce qui touche à leur défense et à leur sécurité.

Luxueusement installé dans un immeuble de trois étages, dans la banlieue d'Amman, le MEISS a à sa tête un ancien chef d'état-major, le lieutenant-général Abdelhadi Majali, qui fut aussi ambassadeur du Royaume hachémite à Washington de 1981 à 1983. « *Nous avons une bonne armée parce que nous devons faire face à l'armée la plus moderne de la région, celle d'Israël. Nous connaissons bien les armements disponibles dans le monde, y compris en Union soviétique, parce que la Jordanie est elle-même obligée de s'y intéresser pour son compte. Une telle expérience peut aider les autres pays arabes* », déclare le général Majali.

Fort de cette « *expérience* », le MEISS propose à ses « clients » de les guider dans le choix d'équipements militaires, l'organisation ou la réorganisation de leurs forces armées en fonction de leur environnement stratégique, la mise au point de programmes de formation et d'entraînement, etc. Il offre également ses services pour superviser l'exécution des projets qu'il contribue à élaborer, et se propose d'envoyer dans les pays qui le souhaitent experts, conseillers et instructeurs, qu'il se charge lui-même de recruter. Ainsi a-t-il une liste d'officiers et de sous-officiers du cadre de réserve de l'armée jordanienne et prêts à partir « à la demande ». Un moyen comme un autre, en *somme, d'aider les militaires* jordaniens désireux de se lancer dans une seconde carrière...

« Penser arabe »

Les dirigeants de l'Institut sont extrêmement discrets dès que l'on aborde avec eux les questions d'argent. Combien peut leur rapporter un contrat avec le Koweït, Bahreïn ou Abou-Dhabi ? « *Nous sommes encore dans la phase des contacts préparatoires* », répondent-ils. Ils n'en ont pas moins déjà réalisé plusieurs études pour le compte du Koweït (modernisation des chars de combat koweïtiens et création d'une école d'état-major), des Emirats arabes unis (création d'une académie militaire) et du Qatar (2).

Le MEISS est sans doute très bien informé des besoins des Etats du Golfe, grâce aux contacts qu'il peut avoir parmi les nombreux *conseillers militaires jordaniens* qui y travaillent déjà. Il ne manque pas non plus d'arguments de « vente ». Les experts étrangers, qu'ils viennent de l'Ouest ou de l'Est, « *ne peuvent pas se détacher totalement des intérêts économiques et politiques de leurs propres pays* », peut-on ainsi lire dans le livret de présentation de l'Institut. « *Les pays arabes ont besoin d'experts qui pensent arabe, connaissent bien leurs problèmes, et puissent donner un avis indépendant. C'est ce que nous leur offrons* », renchérit le général Majali.

PLANTU.

Dégagé des contraintes qui seraient celles d'une institution gouvernementale ou semi-gouvernementale, le MEISS peut approcher beaucoup plus facilement les gouvernements auxquels il s'adresse, et les industries ou Etats susceptibles de fournir du matériel militaire. Est-ce à dire que l'Institut, sous ses dehors d'entreprise commerciale, peut être pour Amman un moyen discret de renforcer son influence dans les pays du Golfe, avec lesquels la Jordanie a déjà tout un passé de coopération militaire ?

Les observateurs ne manquent pas de se poser la question. En tout cas, tout en admettant avoir conservé de nombreux contacts au sein de l'armée et du gouvernement jordaniens, les directeurs de l'Institut nient pour leur part, catégoriquement, que leur entreprise ait un quelconque lien officiel avec les autorités jordaniennes.

Une panoplie de services

En revanche, le MEISS a des rapports assez étroits avec une société britannique, Defence and Security International (DSI), dont le siège est à Limassol (Chypre). Le général Majali est en effet membre du conseil d'administration de DSI, qui est elle-même une filiale de deux autres compagnies de Londres, Security Centres Holdings et Defence Systems International Limited. Ces deux firmes, qui emploient d'anciens *membres des services spéciaux de* l'armée de l'air britannique (SAS), sont spécialisées dans l'analyse des risques, la planifica*tion et la mise au point* des mesures de sécurité.

DSI offre toute une panoplie de services dans le domaine de la protection des institutions privées et publiques, des résidences particulières aux ministères en passant par les banques, les industries, les installations portuaires et pétrolières et les infrastructures militaires. Services pour lesquels le Moyen-Orient, et tout spécialement le Golfe, constitue un marché prometteur. Il était naturel que le MEISS s'associe à DSI *pour créer une société orientée* vers ce même secteur : l'Agence du Moyen-Orient pour la sécurité et la défense (MEDSA), dont les activités, selon le général Majali, pourraient s'étendre à « *la lutte contre le terrorisme et le sabotage* ».

Le MEISS détient 51 % du capital de la MEDSA, qui vient tout juste d'obtenir des autorités jordaniennes l'autorisation d'opérer. Les responsables britanniques de DSI espèrent, quant à eux, ouvrir la voie à la création d'entreprises *similaires dans les Etats arabes du* Golfe, grâce aux contacts de leurs partenaires jordaniens.

En attendant, dans l'atmosphère feutrée de leurs bureaux, les directeurs du MEISS se préparent activement à recueillir les premiers fruits d'une reconversion qu'ils espèrent de toute évidence fructueuse.

EMMANUEL JARRY.

(1) Selon une étude publiée par le mensuel *The Middle East* (septembre 1984), le record mondial des dépenses militaires par habitant revient à l'Arabie saoudite (2 400 dollars), suivis par les Emirat arabes unis (2 100 dollars). Pour être plus « modestes » les performances du Qatar (1 700 dollars), du Koweït (1 200 dollars) et d'Oman (1 060 dollars) n'en sont pas moins impressionnantes.

(2) Le MEISS entend toutefois ne pas se limiter aux seuls pays arabes et a également offert ses services au sultanat de Brunei.

SOUS L'ÉGIDE DU CONSEIL ISLAMIQUE

Les travailleurs musulmans en Europe se dotent d'un secrétariat général

Un Secrétariat général pour les travailleurs musulmans en Europe vient d'être constitué à Paris, à l'initiative de M. Salem Azzam, Egyptien, secrétaire général du Conseil islamique, dont le siège est à Londres. Des antennes seront installées progressivement dans tous les pays d'Europe occidentale, où vivent, selon les organisations, plus de six millions de travailleurs musulmans. L'ambition du nouvel organisme est de défendre les intérêts religieux, culturels, sociaux et éducatifs des musulmans, qui ont été « *ignorés jusqu'à présent par les grands syndicats européens* ».

M. Moussa Magassa, originaire du Mali, président de la Fédération des travailleurs d'Afrique noire immigrés (FETRANI) et délégué syndical chez Renault, a été élu secrétaire général.

M. Azzam a affirmé avec force au cours d'une conférence de presse que le Conseil islamique en Europe, qui a parrainé le Secrétariat général pour les travailleurs musulmans, est un organisme « *totalement indépendant et non gouvernemental* ». Toutefois, à peine né, le nouvel organisme suscite des controverses et risque de se heurter à l'hostilité d'autres organisations, comme la Ligue mondiale islamique, à Paris, qui serait soutenue par l'Arabie saoudite, alors que, selon ses détracteurs, le Conseil islamique de Londres serait appuyé par l'Iran. De même, l'Amicale des Algériens en Europe, liée au gouvernement d'Alger, voit déjà d'un mauvais œil le nouveau secrétariat, qui compterait dans ses rangs « *beaucoup de partisans de M. Ben Bella* ». Pour sa part, Mme Georgina Dufoix, ministre de la solidarité nationale, s'était fait représenter aux travaux du SGTME, qui se sont déroulés à l'UNESCO, dans la mesure où il se propose de contribuer à l'amélioration du sort des travailleurs immigrés musulmans.

P. B.

Étranger

BRÉSIL

Canne à sucre contre piranhas

Le Brésil est le conservatoire naturel de la planète. Forêt primitive, fleuves sans fin, animaux ignorés ailleurs... Pourtant, ce paradis écologique commence à souffrir des méfaits de l'Homo polluens. Les autorités sont inquiètes, mais elles ont — dette extérieure et disette sévissant — bien d'autres chats à fouetter...

De notre envoyé spécial

Corumba. — La descente du fleuve Paraguay est un véritable enchantement pour l'amateur d'oiseaux. Sur chaque arbre, ou presque, un échassier veille. Ici, c'est un héron, figé sur un buisson, qui disparaît sous une housse de lianes... Là, une spatule rose prend la pose... Plus loin, deux *jabirus* arpentent avec circonspection un bras mort envahi de jacinthes d'eau. La couleur éclatante de leur plumage — noir, rouge et blanc — fait oublier leurs corps disgracieux de marabout.

Les grands arbres, le soir, se couvrent de curieux fruits noirs : des grappes de cormorans qui, leur journée de pêche terminée, se regroupent pour la nuit. Leur guano blanchit le feuillage alentour comme des pétales de fleur. Haut dans le ciel, hérons et aigrettes filent en « V » vers leur gîte nocturne en lançant des appels rauques. A la surface du fleuve, des bouquets de jacinthes d'eau dérivent doucement, au même rythme que le bateau qui glisse vers la forêt sombre. C'est l'Eden retrouvé.

Le Brésil dispose ainsi, en plus de l'Amazonie, d'une immense réserve naturelle située aux confins de la Bolivie et du Paraguay : le Pantanal (du portugais *pantano*, le marais). Cette Camargue brésilienne est aux dimensions du pays : une cuvette de 220 000 km² — près de la moitié de la France ! — traversée par le fleuve-frontière Paraguay. Périodiquement, le fleuve déborde, se répandant parfois jusqu'à 40 km de part et d'autre de son cours normal. Les innombrables étangs se remplissent alors pour dix ou douze ans, jusqu'aux inondations suivantes. *« C'est la plus grande dépression fluvio-lacustre au centre d'un continent »*, explique doctement un géologue du secrétariat d'Etat à l'environnement du Mato-Grosso-do-Sul. D'habitude, en effet, les grands marais sont situés dans les estuaires, non loin de la mer. Le Pantanal, lui, est à 2 000 km de la mer, et il culmine à 90 m d'altitude !

Ce paradis écologique, cependant, est menacé. Dans des *fazendas* qui dépassent couramment 30 000 hectares, on élève plusieurs millions de zébus qui, selon la saison, pâturent dans les *cerrados* (la savane) ou le *brejo* (les terres basses inondables). Quand les bêtes broutent dans le *brejo*, en saison sèche, on brûle les *cerrados*, où elles viendront se réfugier pendant les pluies. Les éleveurs du Pantanal sont de gros consommateurs de terres. Ils ont même introduit des buffles qui peuvent séjourner à l'année dans les zones inondées.

Des distilleries polluantes

Autre menace : la canne à sucre. Pour alimenter le plan brésilien baptisé Proalcool (produire de l'éthanol pour remplacer l'essence comme carburant automobile), l'Etat du Mato-Grosso, au nord, a décidé l'implantation de neuf distilleries de sucre de canne. Non seulement des terres vierges sont défrichées ou reprises aux cultures vivrières, mais les distilleries s'avèrent une industrie particulièrement polluante. Leurs effluents, constitués surtout d'eau de lavage et de vinasse — produit toxique lorsqu'il est déversé dans l'eau sans filtrage, — sont rejetés directement dans le fleuve. Sur les neuf distilleries prévues, trois sont déjà en service dans le bassin du Paraguay. Lorsque le programme sera terminé, ce seront quinze millions de litres de vinasse et vingt-cinq millions de litres d'eaux de lavage qui, chaque jour, se répandront dans le Pantanal !

Dans l'Etat du Mato-Grosso-do-Sul, des projets semblables avaient été échafaudés lorsque les militaires étaient encore aux commandes. Une *fazenda* de 60 000 hectares avait même été prévue en plein Pantanal pour la seule culture de la canne à sucre. Le sénateur Franco Montoro, porte-parole de la défense de l'environnement, a longuement bataillé au Parlement fédéral pour empêcher la réalisation de ce projet. L'opposition l'ayant emporté aux dernières élections, la *fazenda* Bodoquena a été abandonnée. Mais le Pantanal n'est pas sauvé pour autant. *« Le Mato-Grosso »* [du Nord] *nous empoisonne avec ses distilleries*, explique un libraire rencontré par hasard à Campo-Grande, la capitale du Mato-Grosso-do-Sul. *Il faut l'écrire dans votre journal, c'est très important ! »* Comme beaucoup de militants du PMDB, le parti de la coalition de gauche, notre libraire en veut à la dictature d'avoir voulu *« vendre le Pantanal à l'automobile »*, même nationale. Il semble en tout cas convaincu que l'opposition, une fois au pouvoir à Brasilia, sauvera *« notre plus grande réserve écologique après l'Amazonie »*.

Coca contre alligator

Le Pantanal est aussi menacé par une exploitation abusive de ses ressources naturelles, à commencer par le *jacaré*, appellation qui recouvre deux espèces d'alligators. Sa chasse est en principe interdite sur les 110 000 hectares brésiliens, mais pas en territoire bolivien ou paraguayen. Comment savoir si les coups de feu viennent d'un côté ou de l'autre dans cette jungle où n'accèdent que les pirogues ? *« La contrebande du* jacaré *fait vivre au moins cinq mille chômeurs braconniers »*, explique Joao Pedro Cuthi Dias, secrétaire d'Etat à l'environnement du Mato-Grosso-do-Sul. Les trafiquants embauchent des *coreiros*, des « faiseurs de cuir », qui sont en fait des chasseurs d'alligators payés 2 dollars la peau. En échange de la coca, les peaux passent au Paraguay ou en Bolivie, d'où elles sont expédiées vers les Etats-Unis, l'Allemagne ou le Japon.

Pour lutter contre ce trafic, les services de l'environnement se battent sur deux fronts. Ils se sont lancés dans l'élevage de l'alligator, qui offre le double avantage de déstabiliser le marché clandestin et de préserver la faune sauvage. Dans les écloseries du Pantanal, 96 % des œufs éclosent effectivement, et 35 % des alligators parviennent à l'âge adulte, ce qui représente une belle performance ! L'autre action est purement psychologique. On diffuse des affiches où, sous la photo d'un porte-monnaie en croco, est posée la question : *« La bourse ou la vie ? »* Et d'expliquer que l'alligator est le seul prédateur naturel du piranha. *« Deux millions de jacarés sont assassinés impunément chaque année : les piranhas s'en félicitent »*, conclut l'affiche avec humour, en référence à la crainte des éleveurs envers le poisson le plus abondant du Pantanal.

Les pêcheurs, eux, ne craignent pas le piranha. Ils le recherchent. Ils n'ont d'ailleurs que l'embarras du choix, car les eaux du Paraguay et des étangs qui le bordent sont parmi les plus poissonneuses du Brésil. Inutile de se munir d'un matériel complexe : une simple boîte de bière où l'on enroule un fil, et voilà une ligne ; on accroche à l'hameçon un morceau de poisson-chat et on laisse filer du bord de la pirogue, le doigt sous le fil. C'est bien le diable si dans la minute qui suit aucune secousse ne se produit ! Les pêcheurs expérimentés vous sortent alors force piranhas (délicieux au court-bouillon !), des poissons-chats aux longues antennes, des *pacus*, larges comme des assiettes, et, parfois, un *pintado*, ce poisson tacheté aux allures de roussette qui fait les délices du Brésilien. Après avoir piqué une tête dans le Paraguay (en évitant le maillot de bain rouge qui l'excite), on peut se donner des frayeurs rétrospectives en introduisant dans la gueule du piranha un manche de fourchette : ses petites dents de requin claquent d'un coup sec sur le métal lorsque la mâchoire prognathe se referme...

Avec les moustiques, les piranhas sont les meilleurs défenseurs du Pantanal sauvage. Le touriste, malgré la touffeur tropicale, doit dormir à l'abri de fins grillages, sous peine de se retrouver le lendemain comme le *pintado !* Et, généralement, il ne se risque pas dans les eaux délicieusement tièdes du fleuve, de crainte de se voir arracher des lambeaux de chair, comme dans les films d'épouvante. Néanmoins, les offices de tourisme brésiliens continuent à recommander des safaris au Pantanal, avec parties de chasse et de pêche, gîte à la ferme, etc. *« Ils ne savent même pas que la chasse est interdite ici ! »*, s'indigne M. Cuthi Dias.



FRANCHINI.

Mais qui s'en soucie à Rio ou à Brasilia ?

A Corumba même, l'indolente capitale du Pantanal, on n'y regarde pas de si près. Perchée sur la rive droite du Paraguay, à deux coups de pagaie de la Bolivie, la ville contemple le fleuve du haut de ses parapets baroques des années 30. Le linge aux fenêtres fait revivre les couleurs des façades délavées par les pluies tropicales. Assis dans l'eau, les pêcheurs passent des heures au soleil à vider leurs poissons-chats.

Les fusils au râtelier !

Des automobilistes, le dimanche, viennent laver leur voiture directement dans le lit du fleuve, au retour de quelque pique-nique en Bolivie. L'essence coûte là-bas l'équivalent de 700 cruzeiros le litre, au lieu de 1 100 côté brésilien. On en profite. Certains même gagnent leur vie en rapportant à Corumba des bidons qu'ils débitent à la pipette pour 900 cruzeiros le litre. Le secrétaire de mairie n'est pas le dernier à s'arrêter à la fourgonnette transformée en station-service : *« Vous voyez, je paie mon essence*, dit-il fièrement. *Du temps du PDS* [le parti gouvernemental], *c'était la corruption : ils utilisaient les voitures de service pour leur usage personnel ! »* Et, tranquillement, il siphone un plein d'essence bolivienne passée en contrebande...

Corumba n'est pas ville à prendre feu pour la défense de son patrimoine naturel. Se rend-elle seulement compte qu'il est menacé ? Les cormorans se posent jusque sur les flamboyants de banlieue. On jette sa ligne, presque de son balcon, et les poissons se précipitent. Pour peu que l'on s'aventure le long du fleuve ou dans les bras morts, on voit plonger les *anhingas*, ces oiseaux-serpents qui nagent entre deux eaux, le cou en périscope. Sur les berges, dans les hautes herbes, s'enfuient les *capivaras*, ces cochons d'Inde gros comme des sangliers que l'on nomme cabiais. Non, les chasseurs n'ont pas tout tué ! Il arrive même de rencontrer, se dorant au soleil sur un banc de sable chaud, un de ces alligators au cuir d'or recherchés par les braconniers. Faune et flore sont encore là, pratiquement intactes en zone centrale. Seules quelques *fazendas* un peu décrépites subsistent au bord du fleuve. On n'y accède que par bateau ou par ces avions moustiques capables d'atterrir dans une cour de ferme.

Mais si les citoyens de Corumba semblent ignorer le danger qui les guette, d'autres s'en préoccupent à leur place. Les autorités de l'Etat, maintenant, veillent à ne pas laisser détruire étourdiment un patrimoine exceptionnel, fragile équilibre entre la terre et l'eau. Elles reçoivent le renfort des écologistes de tout le Brésil, aux yeux desquels le Pantanal est devenu l'équivalent de la Vanoise pour les Français. Doucement, les buffles ! Arrière les distilleries ! Les fusils au râtelier ! Le Pantanal restera l'empire de l'alligator et du piranha, une terre d'accueil pour les aigrettes et les *jabirus*, le lieu d'élection de la jacinthe et de ces immenses nénuphars où trottent les poules d'eau.

ROGER CANS.

MAURICE

Les vignerons du bout du monde

Avec de l'ingéniosité et du savoir-faire, il n'est pas d'exemple qu'un producteur ne parvienne à se trouver un marché. Ainsi, à l'île Maurice, des vignerons du bout du monde se sont mis en tête de faire et de vendre un vin acceptable. Tout est contre eux, et d'abord le climat, qui ne favorise guère la conservation. Il faut compter aussi avec les mauvaises langues...

De notre envoyé spécial

Port-Louis. — « Val-Ory », « Saint-Nicolas », « Valrose », les étiquettes ne trompent pas. Rouges, rosés et blancs, indiquent-elles, *« sont vinifiés de cépages sélectionnés et mis en bouteilles par E.C. Oxenham & Cie, Ltée »*. A l'île Maurice, où se pratique un tourisme de luxe, chaque complexe hôtelier possède sa « réserve ». Au Saint-Géran et à La Pirogue, propriété d'une chaîne sud-africaine, Sun International, on sert du « castellmare ». Au Trou-aux-Biches, où furent logés, en 1976, les chefs d'Etat présents au sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine, on boit du « château monplaisir ». Même au Club Méditerranée, il existe une « réserve », le « rosé chaptalain ». Mais le fabricant de tous ces bons vins est le même : « E.C. Oxenham & Cie, Ltée. »

Une histoire peu banale que celle de la famille Oxenham, premier producteur — et de loin — de vins de Maurice. Le grand-père, descendant de colons anglais, était installé à Rodrigue, la petite île jumelle, rattachée aujourd'hui à la grande île par un vol quotidien de Twin Otters. Il essaie de planter de la vigne et n'y parvient pas. En 1931, il émigre sur Port-Louis, et, avec une obstination assez étonnante, commence à fabriquer du vin à partir de raisins secs et de fruits de pays. *« On aurait pu tenter de planter de la vigne, mais il aurait fallu beaucoup de soins et, de toute façon, la surveillance aurait été impossible »*, raconte aujourd'hui l'un de ses quatre fils qui ont hérité de l'affaire après la mort du « vieux », en 1948. *« Déjà*, rappelle-t-il, *nous avions obtenu la médaille d'or lors de la première exposition de Port-Louis, en 1938. A l'époque, il y avait douze producteurs. Aujourd'hui, il n'en reste plus que trois. »* Deux Chinois, en effet, font leurs propres crus, « La Cloche » et « Omega ».

Les affaires de la famille Oxenham font un bond à partir de 1963-1964, avec l'importation de moût. Aujourd'hui, il vient d'Afrique du Sud pour les blancs et les rosés, et d'Italie pour les rouges. Il arrive, très concentré, en fûts. La recette est simple : on y ajoute de la levure lyophilisée sud-africaine, ainsi réactivée, et de l'eau. L'opération, en revanche, est beaucoup plus complexe. *« Il faut un mois de fermentation et, surtout, un refroidissement considérable. »* Dans les hangars des quatre frères Oxenham, aidés par cinq de leurs enfants, fûts, cuves en acier inoxydable, chaînes de mise en bouteilles, d'étiquetage, de bouchonnage, se succèdent.

Trois millions de litres

Toutes ces opérations exigent, sous le climat humide et chaud de Maurice, de sévères contrôles. *« Pendant la fermentation, il faut constamment vérifier l'acidité, le taux d'alcool. Les prélèvements sont réguliers. Ensuite, il faut procéder à la clarification, à la stabilisation et à la filtration »*, explique l'un des Oxenham de la troisième génération. Les fûts de bois des débuts, qui pourrissaient, ont été remplacés par des cuves en acier inoxydable. En outre, le vin ne peut se reposer trop longtemps et il ne vieillit pas. *« Cinq à six mois de repos pour les rouges, environ six semaines seulement pour les blancs et les rosés »*, précise ce vigneron sans vignes.

Oxenham est demeurée une entreprise familiale, qui emploie environ deux cents personnes et a vendu en 1984 — tenez-vous bien — 3 millions de litres de vin. *« Ça marche »*, reconnaît l'un des frères. Dans une salle, on « champagnise » le vin blanc. On fabrique également des vins doux, vermouth et muscat. Le « Val-d'Ory », un vin de table, se vend 20 roupies la bouteille, alors que les vins importés — français ou sud-africains — valent au moins à 45 ou 50 roupies, soit 12 francs environ contre plus du double pour des vins importés. L'avenir est assuré, reconnaissent les frères Oxenham, qui disposent aujourd'hui de quelques belles limousines et, surtout, d'un parc de dix gros camions qui a remplacé les deux petits camions utilisés par le grand-père encore en 1938.

« Je sais ce que vous allez me dire. On vous a parlé de vins fabriqués à partir de peaux de bananes fermentées. Les gens vous ont dit que nous utilisions de vieilles chéchias pour donner la couleur rouge. Toutes ces histoires traînent dans l'île. Que voulez-vous ? La caravane passe... », dit, en souriant, l'un des quatre frères dans cette salle à manger, au premier étage du petit immeuble qu'entourent les hangars. La table est mise pour le déjeuner. *« Vous le goûtez votre vin ? »* Apparemment, il figure en bonne place. *« Tous les jours*, répond-il, *ne serait-ce que pour le vérifier. »*

Le quasi-monopole des Oxenham n'a pas franchi les côtes de



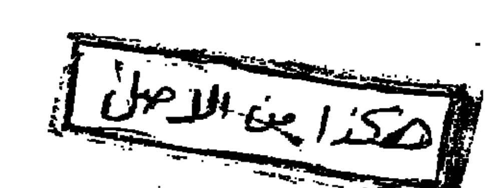
l'île. *« Nous avions commencé à vendre sur la côte est de l'Afrique, mais, comme les importateurs nous payaient très irrégulièrement, nous avons été obligés de renoncer à ce marché »*, disent-il. Ils se sont donc rabattus sur Maurice et sa clientèle locale et de touristes. Ils commencent à mettre sur le marché des vins fins, un peu plus chers, et vendent aujourd'hui leur « ordinaire » en cubiconteneurs de 3 litres. *« Les bouteilles sont toujours consignées car elles coûtent cher »*, expliquent-ils.

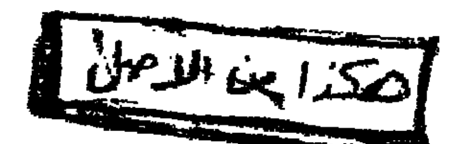
La famille a étendu ses activités, puisqu'elle représente maintenant des producteurs de vins sud-africains ainsi que, pour la première fois, de vins français d'Anjou. Dans le « compound » occupé par la fabrique, non loin de la chancellerie française à Port-Louis, on s'active en permanence. Une vieille franco-mauricienne met un peu d'ordre dans le mouvement. Avec ses photos de famille défraîchies accrochées aux murs, son bric-à-brac et ses constructions — ailes, hangars, garages — rajoutées au fur et à mesure des besoins, l'ensemble a vraiment l'allure d'une « vieille maison » qui, l'heure du nettoyage, baigne dans un mélange d'odeur de vin et de chlore. Les Oxenham ne sont pas des paresseux.

Le blanc « ça marche bien »

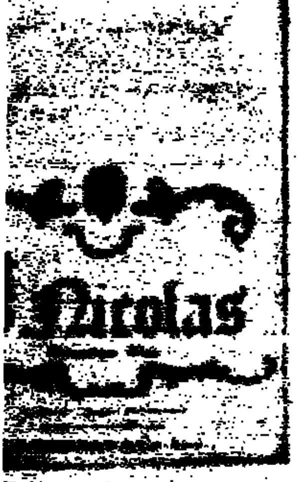
« Le blanc, surtout, marche bien. En ce qui concerne le rapport qualité/prix, on ne peut pas faire mieux », expliquent-ils. *« Nous ne faisons pas fortune, mais nous ne nous plaignons pas non plus »*, dit l'un d'entre eux. Sous les toits de tôle des hangars, au cœur de l'océan Indien, il est difficile de retrouver les conditions de température d'une cave. *« Le vin ne se garde que trois ou quatre mois »*, reconnaissent-ils. Pour triompher de la difficulté, ils comptent maintenant sur les « Hauts-Plateaux » — 500 ou 600 mètres d'altitude au centre de Maurice, — où il fait quand même nettement plus frais. Et ce vin, direz-vous, quel goût a-t-il ? Pour n'avoir goûté que le rouge ordinaire — bien plat, — il est difficile de répondre. Mais, à Maurice, boire du vin à jeun sur le coup de midi est une épreuve devant laquelle on recule souvent. Faut-il le regretter ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.









BURUNDI

La grand-messe franco-africaine

Le « sommet franco-africain » se tient tous les ans. Un sur deux est convoqué en France, et le dernier en date a vu affluer les chefs d'Etat au Club Méditerranée de Vittel. Le mois prochain, on discutera — et d'abord du Tchad — dans la capitale du Burundi. Qui met les petits plats dans les grands.

De notre envoyé spécial

Bujumbura. — Pinceaux et truelles sont à l'œuvre. On ravale, on ravaude façades de bâtiment et bordures de trottoir aux abords du « périmètre interdit » à l'intérieur duquel, du 10 au 12 décembre, le sommet franco-africain tiendra ses assises. Cette « grande toilette » de la capitale burundaise ne pourra pas être poussée très à fond, car les caisses de l'Etat sont vides. Il faudra donc « faire » avec les moyens du bord...

Ça, c'est pour le fond de décor. Il reste l'essentiel — ce qui, peut-être, ne se voit pas au premier coup d'œil, — l'accueil, dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, d'une quarantaine de délégations étrangères, dont environ vingt-cinq seront conduites par un chef d'Etat. Jamais, dans sa courte existence, Bujumbura n'a eu à relever pareil défi. Cette ville moyenne de quelque deux cent mille habitants, isolée au cœur de l'Afrique, est appelée à servir de rendez-vous à l'histoire, comme s'y était déjà prêtée, en mai 1979, Kigali, sa voisine et aussi sa rivale. Puisque le Rwanda avait été ainsi honoré, il était difficile d'imaginer que le Burundi ne le fût pas à son tour. Ces deux nations sœurs, placées, un temps, sous la tutelle belge, n'ont de cesse de se mesurer l'une à l'autre.

Grands seigneurs, moins avares de leurs deniers que leurs voisins du Nord, les Burundais voudraient « *bien faire les choses* ». La facture de cette « *grand-messe* » franco-africaine — environ 160 millions de francs — répond à nombre de leurs exigences. Paris, en cette affaire, est le seul interlocuteur financier de Bujumbura. Si, pour la bonne forme, les deux partenaires ont fixé, avec précision, une clé de répartition de ces dépenses, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner qui, en définitive, aura à charge d'apurer les comptes...

Ces histoires de gros sous agacent les autorités burundaises qui ne veulent pas s'y arrêter. « *Les dépenses sont prévues, l'argent est là, la contribution française est suffisante* », assure, sans s'étendre sur le sujet, M. Mikanagu, responsable de l'organisation de ce rassemblement franco-africain. « *Il faut mesurer les acquis et pas seulement le coût* », précise M. Pierre Ngenzi, ministre des finances, qui cherche, lui, à se placer déjà dans la perspective de l'après-sommet et à répondre ainsi à ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, seraient tentés de dénoncer ce gaspillage de fonds publics.

La facture française

Il n'empêche que ces questions de gros sous finissent par prendre le dessus sur tout le reste, car aucune firme étrangère mêlée aux préparatifs de ce sommet ne veut prendre d'engagements sans avoir la certitude que le Burundi respectera les siens ou que la France, à tout le moins, pourvoira à son éventuelle défaillance. La société Fougerolle, qui vient d'achever la rénovation de l'hôtel Méridien, dont la filiale d'Air France a abandonné la direction, court toujours après le paiement du dernier tiers de sa facture, soit environ sept millions de francs.

Le groupe Accor, qui gère le Novotel flambant neuf, va prendre en charge, pour quelque six millions de francs, l'ensemble des prestations hôtelières, notamment la restauration, mais exige 60 % de ce montant à la commande. Quant aux entrepreneurs et commerçants locaux, essentiellement des Grecs qui ont, ici, pignon sur rue, ils cherchent à jouer de leur influence pour pratiquer la politique du donnant-donnant...

Parce qu'elle en est l'initiatrice, la France supportera naturellement le plus gros des dépenses. Ainsi a-t-elle offert de prendre à son compte le tiers de la rénovation de l'ex-Méridien où logeront les chefs d'Etat, dans des suites aménagées à leur intention. Elle a mis à la disposition du pays hôte une centaine de voitures dont vingt-cinq Renault-25. Après coup, elle en retirera du lot une trentaine pour les affecter aux services locaux de la coopération. Cadeau « royal » que M. François Mitterrand avait fait au Burundi, lors de sa visite officielle, en octobre 1982, la télévision en couleurs devrait, à l'occasion du sommet, sortir ses premières émissions que, seuls, quelques privilégiés, à Bujumbura, pourront capter.

Puis, il y a les mille et un problèmes d'intendance qui peuvent, s'ils sont mal maîtrisés, compromettre la belle ordonnance du sommet. Il faut veiller à tout, d'un bout à l'autre de la chaîne : s'assurer que, sur les aires de stationnement de l'aéroport, aucun encombrement ne gênera les manœuvres des avions présidentiels, qu'il y aura suffisamment de carburant dans les cuves de stockage, mettre en état tous les lieux d'hébergement possibles — du club de vacances jusqu'à la cité universitaire en passant peut-être par le nouvel hôpital de Kamengé, encore vide de malades, — pour loger la foule des « suiveurs », réquisitionner, pour leurs besoins, le parc des voitures officielles et quelques dizaines de taxis, « soigner » tout particulièrement les quelque deux cent cinquante journalistes qui « couvriront » l'événement et dont les commentaires dessineront, à l'extérieur, une certaine image du Burundi...

SERGUEI

Deux hôtels trop luxueux

Les Burundais seraient tentés, même s'ils n'en ont pas les moyens, de multiplier les égards vis-à-vis de leurs invités, dans la tradition de l'hospitalité africaine. Qu'au vu des capacités d'hébergement de la capitale, on en soit réduit à mettre les journalistes deux par chambre, les chagrine un peu. Que les chefs d'Etat soient contraints de se déplacer dans de « *simples Renault-25* », alors que les ministres et hauts fonctionnaires circulent, ici, en Mercedes 200 les contrarie tout autant. N'auraient-ils pas récemment reçu livraison d'une quinzaine de ces voitures de luxe afin d'agrandir leur parc à toutes fins utiles ? Pourtant, Paris leur a bien fait savoir qu'il était hors de question que les « têtes d'affiche » de ce sommet francophone « roulent allemand ».

Impossible de « faire l'impasse » sur la sécurité, même si le Burundi ne se connaît pas d'ennemis qui souhaiteraient l'embarrasser. Aussi la France a-t-elle pris à son compte la formation, sur place, d'une brigade d'intervention polyvalente, forte d'une centaine d'hommes... Elle l'entraîne notamment au tir et lui fournira armes et matériels de transmission nécessaires aux besoins de sa mission. Paris devrait, cependant, se charger de la protection de certaines personnalités très en vue, et d'abord de M. Mitterrand, qui logera, à l'écart de ses pairs, au « Palais du 1er-Novembre », et de M. Hissène Habré...

Le pays hôte ne saura qu'au tout dernier moment le nombre exact de ses invités. Certes, comme le principe en avait été admis au précédent sommet de Vittel, il a été décidé de limiter à dix membres chaque délégation conduite par un chef de l'Etat et à quatre celles que mène un chef de gouvernement ou un ministre. Mais on sait déjà, à Bujumbura, que certains pays ne respecteront pas ces quotas, au premier rang desquels la France, le Congo, le Gabon, le Zaïre. M. Mikanagu table donc sur environ mille deux cents personnes, alors que la capacité hôtelière de la capitale dépasse à peine quatre cents chambres...

En revanche, au lendemain du sommet, Bujumbura se trouvera, avec deux hôtels de grand standing, en position de surcapacité hôtelière. Il est peu probable que le développement du tourisme puisse, dans un proche avenir, favoriser le remplissage de ces établissements. Même si le Burundi réussit, comme beaucoup s'y attendent, à « refiler » à la France, pour cause de force majeure, le paiement d'une bonne partie de sa propre addition, il n'en restera pas moins vrai qu'il aura, à la mesure de ses pauvres moyens, engagé quelques-unes de ses ressources dans des opérations dont la justification économique n'est pas évidente. D'aucuns pensent que les experts du Fonds monétaire international (FMI), avec lesquels il est en négociation, ne manqueront pas de lui en faire grief.

Le Burundi tenait à « son » sommet et s'est formalisé d'avoir à le repousser d'un mois à la demande de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Certains ici ont voulu y déceler quelque intention maligne de la part du chef de l'Etat éthiopien. Les autorités de Bujumbura sont, aujourd'hui, arrivées à leurs fins. Elles n'en mesurent pas moins les risques politiques d'une telle entreprise. Le pouvoir peut, en effet, craindre que de « mauvais éléments » en profitent pour exploiter, à leur façon, l'événement que représente, sur les rives du lac Tanganyika, cette grande réunion de famille autour de la France.

JACQUES DE BARRIN.

COTE-D'IVOIRE

Visite à Amadou Hampâté Bâ, sage et conteur

L'Organisation de l'unité africaine vient de donner à Addis-Abeba le spectacle surprenant d'âpres déchirements politiques au cœur d'un pays ravagé par la faim. Les Africains auraient-ils renoncé à leur sagesse ? Quelques grandes voix leur rappellent leur tradition de générosité, de solidarité et de tolérance.

Correspondance

Abidjan. — Le quartier de Marcory est un des plus hétéroclites de la capitale de Côte-d'Ivoire. Villas, immeubles de bureaux, maisons de bois et de tôle s'y côtoient. On y trouve une partie résidentielle qui s'étend le long de la lagune avec ses petites villas carrées noyées dans une végétation exubérante, et une partie populaire avec ses rues de terre encombrées de marchands à la sauvette. C'est en plein cœur de ce quartier populaire, à proximité du cinéma Magic, dans une grande maison que réside Amadou Hampâté Bâ. Les Africains l'appellent plus volontiers « *le vieux* », marque de respect devant la sagesse de l'ancien.

Pour pénétrer dans la demeure, on traverse une large cour qui rappelle les « concessions » du Mali dont il est originaire : femmes et enfants devisent, assis sur de grandes nattes tressées. Un peu plus loin, des hommes sont plongés dans la lecture du Coran et d'autres textes sacrés, leurs grands boubous colorés s'enflant dans la tiédeur du vent.

La petite pièce où Amadou Hampâté Bâ reçoit, contiguë à la salle de prières, est souvent pleine : personnalités politiques, hauts fonctionnaires, notables, universitaires s'y retrouvent avec les plus humbles pour le questionner sur des problèmes familiaux, religieux, politiques ou tout simplement pour l'entendre parler de l'Afrique, de l'islam ou de son maître Tierno Bokar.

Vêtu à l'africaine, assis au centre de la pièce, il répond aux questions en bambara, en peul ou en français selon la langue de son interlocuteur : si l'art de la parole est un des piliers de la culture africaine, Amadou Hampâté Bâ le possède comme peu d'autres. Jamais il n'affirme sans citer un exemple, sans donner une illustration, sans conter une histoire dans une langue où la poésie est toujours présente. Ses interlocuteurs l'écoutent avec le respect et l'admiration que l'on doit en Afrique à celui qui possède la maîtrise du verbe. Son maître Tierno Bokar ne disait-il pas : « *La parole est un fruit dont l'écorce s'appelle bavardage, la chair éloquence, et le noyau bon sens ?* »

Peu d'intellectuels ont su associer, comme le fait cette grande figure de la culture africaine, une vie spirituelle intense, le respect constant de la tradition et l'attention permanente portée aux problèmes du monde moderne ; ce n'est pas sans raison qu'en Afrique certains le comparent à Gandhi.

De sa concession de Marcory, qu'il ne quitte guère aujourd'hui, il ne cesse de répéter que l'homme ne peut exister dans un monde qui fait table rase de son passé, de ses traditions, de ses croyances et de sa foi.

De l'évolution de l'Afrique, il a été un témoin privilégié : issu d'une famille appartenant à la noblesse peule, il a été parmi les premiers à fréquenter l' « école française », mais n'en a jamais négligé pour autant sa formation islamique et il a également suivi les initiations peule et bambara.

Il occupe par la suite des postes dans l'administration française et aime à rappeler aujourd'hui les souvenirs de cette époque où « *Messieurs-les-Administrateurs-coloniaux* » étaient les nouveaux « dieux de la brousse ». Ces derniers, qui ne connaissaient généralement pas la langue pratiquée dans les territoires qu'ils administraient, dépendaient des interprètes qui jouissaient de ce fait d'un pouvoir considérable et, parfois, en profitaient pour s'enrichir démesurément.

Amadou Hampâté Bâ a relaté les aventures de l'un d'entre eux dans son ouvrage *l'Etrange Destin de Wangrin*. Wangrin avait acquis une fortune considérable au gré de ses affectations, devenant un des premiers hommes d'affaires africains, mais, par un retour du sort, termina sa vie dans le plus grand dénuement, retrouvant par là même sagesse et sérénité. C'est un personnage inattendu, marginal, dont la vie est attachée à ce dieu curieux Gongoloma Soké, qui vit dans une logique inverse à celle des hommes. Ce dieu des contraires et de la ruse fera la grandeur de Wangrin et sa perte, aussi surprenantes l'une que l'autre. A travers les péripéties de l'interprète, on découvre l'extraordinaire finesse et complexité de la relation entre les hommes en Afrique mais également de la relation entre l'homme et le monde qui l'entoure.

Sauver la tradition orale

En 1942, Amadou Hampâté Bâ, parrainé par l'africaniste Théodore Monod, entre à l'Institut français d'Afrique noire. Il se consacre essentiellement, à partir de cette date, à l'étude des traditions, mais continue de suivre de près l'évolution des jeunes Etats africains. Par la suite, des fonctions politiques lui seront proposées à plusieurs reprises, mais il les refusera toujours en raison de son engagement spirituel.

Il acceptera toutefois, en 1962, le poste d'ambassadeur du Mali en Côte-d'Ivoire afin d'aider son pays, qui venait de rompre toutes relations avec le Sénégal, à obtenir l'utilisation du port d'Abidjan pour assurer ses échanges avec l'extérieur.

En 1962, il est nommé au conseil exécutif de l'UNESCO, poste qu'il occupe pendant huit ans. Il se consacre alors entièrement à la réhabilitation et à la sauvegarde des traditions orales africaines. Ayant vécu une partie de son enfance auprès d'un conteur très populaire, Kullel, il en connut dès son plus jeune âge toutes les formes : contes, poèmes, récits généalogiques, éloges, récits historiques, satires et enseignements tels que la pharmacopée et la médecine.

Aujourd'hui, ces traditions disparaissent. Amadou Hampâté Bâ, alors qu'il siégeait au conseil supérieur de l'UNESCO, a prononcé la phrase devenue célèbre : « *En Afrique, chaque fois qu'un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle.* » Il consacre donc une grande partie de son temps à sauver ces « bibliothèques » et c'est à lui que l'on doit la traduction de grands récits initiatiques peuls en français.

C'est surtout dans son ouvrage *l'Empire peul du Macina* qu'Hampâté Bâ a exploré l'énorme conservatoire de connaissances de la tradition orale. Il a entièrement retrouvé, à l'écoute des conteurs, l'histoire du célèbre empire créé au dix-huitième siècle par Sheikou Amadou. A cette fin, il a poursuivi pendant près de quinze ans des recherches qui l'ont amené à interroger près d'un millier d'informateurs, mettant en évidence la façon nouvelle et tout à fait inhabituelle dont Sheikou Amadou a géré ce territoire, se fondant sur les règles posées par le Prophète pour l'organisation des premières communautés musulmanes à Médine.

Le « saint François d'Assise africain »

Mais Amadou Hampâté Bâ est avant tout le fils spirituel de Tierno Bokar, ce grand maître de la Tidjaniya, importante confrérie musulmane, qui a terminé sa vie dans le plus total dénuement, victime des querelles religieuses de l'époque et de l'intransigeance des autorités françaises.

Tierno Bokar, petit neveu d'El Hadj Omar, le célèbre conquérant et chef religieux toucouleur, était surnommé « le Sage de Bandiagara ». C'était un saint homme qui avait la charge de l'enseignement religieux dans cette ville. Son enseignement était axé sur l'amour, la charité et la tolérance.

Tel qu'Amadou Hampâté Bâ le décrit dans l'ouvrage qu'il lui a consacré, Tierno Bokar n'était pas seulement un saint homme et un grand maître spirituel, mais il possédait de vastes connaissances littéraires et juridiques et parlait parfaitement cinq langues bien que n'étant presque jamais sorti de Bandiagara.

Celui que Théodore Monod appelait « le saint François d'Assise africain » a eu en commun avec le sage d'Abidjan l'extrême simplicité de la vie de tous les jours, le message d'amour et de tolérance. Tierno Bokar disait des autres religions :

« *L'arc-en-ciel doit sa beauté aux tons variés de ses couleurs. De même, nous considérons les voix des divers croyants qui s'élèvent de tous les coins de la terre comme une symphonie de louanges à l'adresse de Dieu qui ne peut être qu'Unique.* » Et des traditions : « *Respectez-les, elles constituent l'héritage spirituel de ceux qui nous ont précédés et qui n'avaient pas rompu avec Dieu.* »



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

C'est bien là l'enseignement d'Amadou Hampâté Bâ. Sa salle de prières est ouverte aux croyants de toutes les religions. Assis au millieu de la pièce, égrenant son chapelet, il parle de retrouver dans notre passé et nos traditions les ressources qui permettront d'affronter l'avenir, d'être ouvert aux mondes qui nous entourent, de faire du respect d'autrui un principe absolu. Parole profondément enracinée dans cette civilisation africaine dont nous avons tant à apprendre.

ALEXANDRE MARC.

PRINCIPAUX OUVRAGES DE AMADOU HAMPATE BA :

Koumen, texte initiatique des pasteurs peuls - 1961 (en collaboration avec Germaine Dieterlin).

L'Eclat de la grande étoile - 1976, Armand Colin « Les classiques africains ».

Kaïdara, récit initiatique des pasteurs peuls - 1969, Armand Colin « Les classiques africains ».

L'Etrange Destin de Wangrin - 1973, Presses de la Cité, col. « 10-18 ».

Vie et enseignement de Tierno Bokar. Le sage de Bandiagara - 1980, le Seuil, col. « Le point-sagesse ».

L'Empire peul du Macina - 1984, Les nouvelles éditions africaines (en collaboration avec J. Daget).

Étranger

LES DIX A DUBLIN

Le conseil européen sera dominé par la question de l'élargissement de la CEE

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les perspectives qu'offre aux chefs d'Etat et de gouvernement des Dix le conseil européen qui va se tenir lundi 3 et mardi 4 décembre à Dublin ne sont guère réjouissantes. En termes de rentabilité politique, on peut même penser qu'elles sont, pour la plupart d'entre eux, en particulier pour MM. Mitterrand et Craxi, franchement mauvaises.

Les chefs de gouvernement vont se saisir des dossiers de l'élargissement (des importations de sardines dans la communauté à celles de voitures en Espagne et au Portugal) en s'attardant sur l'organisation du marché du vin. Une tâche ingrate pour des dirigeants qui sont conscients de leur mission politique, de l'importance de la construction européenne pour leur pays respectif, mais que la technique ennuie. D'autant plus ingrate que, une fois de plus, cette nouvelle progression de la Communauté suppose l'adoption de certaines mesures impopulaires.

Les Dix ont l'obligation de parvenir à des positions communes pour être en mesure d'engager ensuite l'ultime phase des négociations avec l'Espagne et le Portugal. Pour y parvenir, il leur faut surtout s'entendre sur les formes à apporter à la réglementation du marché du vin. Ils vont s'entre-déchirer sur les modalités d'application, c'est-à-dire sur la répartition du sacrifice, mais le résultat global ne fait guère de doute. Il s'apparentera à un plafonnement de la production, ce qui marquera la fin d'une époque : celle d'une politique d'expansion à tout va, et ne pourra, par conséquent, que provoquer amertume et difficultés.

Les Dix, cependant, ne peuvent se dérober : le coût que représente pour le Fonds européen agricole la distillation des excédents de vin est devenu aberrant. Et, surtout, il est nécessaire de « boucler » rapidement la négociation d'adhésion. Echouer risquerait de provoquer une crise généralisée dans la Communauté. Les Allemands ont en effet constamment répété qu'ils ne donneraient pas leur feu vert définitif à l'augmentation des ressources mises à la disposition de la CEE tant que la question de l'Espagne et du Portugal ne serait pas tout à fait acquise. Or, de ces ressources nouvelles, la Communauté, dont la vie budgétaire est faite d'expédients, a un besoin tout à fait urgent.

Les Dix, au pied du mur, doivent réussir. Mais le succès, s'ils l'obtiennent, n'offrira guère de motifs de satisfaction. Les Espagnols, même si, par souci de conclure, ils finissent par s'incliner, vont se répandre en protestations indignées. L'élargissement sera mal accueilli dans plusieurs régions de la Communauté, en particulier dans le Languedoc-Roussillon. Et, en vérité, aussi inéluctable qu'il soit, il a toutes chances d'engendrer, lorsqu'il surviendra, une série de difficultés graves sur les plans agricole, industriel, budgétaire, comme sur celui des relations avec des partenaires tels le Maroc, la Tunisie et même les États-Unis.

L'appel à l'Union européenne

C'est dire que l'exercice auquel vont se livrer les Dix à Dublin aura quelque chose de masochiste... Comment en compenser l'effet, presque inévitablement négatif, sur l'opinion ? Les politiques nouvelles, la relance communautaire, auxquelles, peut-être naïvement, on croyait tant du côté français il y a encore peu, ne sont plus guère de circonstance. Sans doute, la coopération industrielle et le développement d'actions communes de recherche ne sont-ils pas abandonnés ; des pistes prometteuses, telles les communications, ont même été ouvertes dans certains secteurs. Mais les gouvernements, et singulièrement celui de la France, ont pris conscience qu'il s'agissait là d'une œuvre de longue haleine, multiforme, exigeant la coopération des entreprises, et, pour toutes ces raisons, se prêtant mal au style déclamatoire ou aux scénarios trop précisément programmés.

Reste la politique, l'appel à l'union dont on espère qu'il aidera à une remobilisation en faveur de l'idée européenne. Tel était le sens du mandat assigné au comité *ad hoc* pour les questions institutionnelles, dont la création, due à l'initiative de MM. Mitterrand et Kohl, fut décidée lors du conseil européen de Fontainebleau.

Il peut être fait des lectures différentes du rapport de ce « comité Doodge » (du nom de son président irlandais), qui vient de le soumettre au conseil européen. L'une d'elles, pessimiste, porte à considérer ce document comme un pot-pourri de toutes les idées qui traînent depuis deux ou trois ans sur les actions à entreprendre pour faire accomplir un « *saut qualitatif* » à la construction de l'Europe. Mais si l'on excepte Mme Tatcher, qui ne cache pas son pessimisme, les Grecs et les Danois, le rapport va probablement être accueilli par un déluge de bonnes paroles.

Pourtant, à voir la difficulté qu'éprouvent les gouvernements pour faire passer les ressources de la Communauté de 1 à 1,4 % des recettes procurées par la TVA, comment ne pas douter de la possibilité effective de progresser sur tous les fronts, comme le suggère l'auteur du rapport, M. Maurice Faure ? Que penser, d'autre part, de l'idée d'accroître les pouvoirs du Parlement européen, alors qu'au même moment le conseil adopte des règles visant à instaurer une plus stricte discipline budgétaire, au détriment des droits de l'Assemblée ?

Les chefs de gouvernement s'emploieront-ils à éluder, à contourner ce type de contradictions agaçantes, afin d'essayer de donner au moins l'illusion du progrès ? Pour certains, y compris pour le président français, la fuite en avant « européiste » semble tentante. Mêler la discipline budgétaire à la promesse d'un essor institutionnel pourrait aussi permettre de faire l'économie d'un conflit entre le conseil des ministres et le Parlement, du moins si celui-ci voulait bien se prêter à ce jeu...

Le conseil européen de Dublin ne devra pas être jugé sur ses résultats immédiats. Ceux-ci ont peu de chances d'être satisfaisants. L'important est que les Dix soient en train d'achever, pour l'essentiel, la vaste négociation engagée à Stuttgart en juin 1983. On finit de « *balayer les scories du passé* », comme disait M. Mitterrand. C'était un exercice imposé. Bien souvent, les fins de partie ne sont ni plaisantes ni commodes. Celle que l'on s'apprête à jouer à Dublin, personne n'en a jamais douté, est nécessaire.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA FIN DU NEUVIEME SOMMET FRANCO-BRITANNIQUE

Le projet définitif de liaison trans-Manche sera choisi en 1985

Le neuvième sommet franco-britannique s'est achevé vendredi 30 novembre en fin de matinée par une conférence de presse commune de M. Mitterrand et de Mme Thatcher à l'Elysée (*nos dernières éditions*). Le président français et le premier ministre britannique ont confirmé que la rencontre s'était déroulée dans une atmosphère particulièrement cordiale, et que la coopération entre les deux pays allait être renforcée en faveur d'un certain nombre de projets techniques bilatéraux ou « européens », civils et militaires. Le plus spectaculaire de ces projets, sinon le plus nouveau, est celui d'une « *liaison fixe trans-Manche* », sur lequel un rapport d'experts devra être fourni d'ici trois mois.

Mme Thatcher a ensuite gagné Avignon pour la réunion du Conseil franco-britannique, qui siégera jusqu'à dimanche. Dans la soirée, à l'occasion du dîner offert par M. Laurent Fabius, le chef du gouvernement britannique a prononcé un discours principalement consacré à l'Europe. Mme Thatcher s'est prononcée pour une « *Europe plus unie* », mais a invité ses auditeurs à « *ne pas croire qu'il y aura un jour des Etats-Unis d'Europe comme il existe des Etats-Unis d'Amérique* ».

Mme Thatcher et M. Mitterrand ont donné à la « *liaison fixe trans-Manche* » le coup de pouce que beaucoup attendaient, car c'était, en définitive, plus la volonté politique qui faisait défaut à ce projet que les capitaux.

Depuis 1976, date à laquelle le gouvernement de Sa Majesté a arrêté le chantier, les Britanniques refusaient que la charge financière du tunnel — ou du pont — soit supportée par les finances publiques. En octobre dernier, le consortium franco-britannique, partisan d'un tunnel, levait cet obstacle en acceptant que les investissements soient financés exclusivement par le secteur privé. La solution du tunnel ferroviaire semble, en effet, avoir la préférence des autorités, d'autant plus que ses promoteurs déclarent avoir trouvé le moyen de réduire son devis initial de 25 à 30 %. En réduisant de sept à quatre ans et demi la durée du chantier, ils s'attendent à limiter fortement leurs frais financiers. Le tunnel coûterait alors 30 milliards de francs.

Comme le déclarait récemment M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, il était « *inutile d'ajouter des études aux kilos de papier qui existent déjà* » sur la question. C'est pourquoi le président français et le premier ministre britannique ont fixé au groupe de travail chargé de faire des propositions un délai très bref. Avant la fin du mois de février 1985, le groupe devra arrêter les contraintes fixées par les Etats (services rendus par l'ouvrage, sécurité, environnement, « retombées » économiques) et les structures des responsabilités financières et techniques.

Trois mois plus tard, les gouvernements se mettront d'accord sur un projet définitif qui pourrait être publié à l'automne. Les Français se montrent, dans cette affaire, plus entreprenants que leurs partenaires d'outre-Manche. Les grands travaux ont toujours des conséquences bénéfiques pour l'emploi, et le train à grande vitesse français se tient prêt à circuler entre Londres et Paris. En revanche, les Britanniques surmontent lentement l'idée d'être rattachés au continent. Le premier projet de liaison trans-Manche remonte à 1751...

Le déploiement des euromissiles demeure « impératif »

estiment MM. Reagan et Kohl

Washington (*AFP*). — A l'issue d'entretiens, vendredi 30 novembre, à Washington, le président Reagan et le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, qui faisait une visite de vingt-quatre heures aux Etats-Unis, se sont prononcés en faveur de la poursuite au rythme prévu du déploiement des fusées Pershing par l'OTAN en l'absence d'un accord avec l'URSS. Un tel déploiement est « *impératif* » dans les circonstances présentes, indique un communiqué commun publié à la fin de la rencontre. Le texte appelle, d'autre part, l'Union soviétique à « *se joindre à un effort accru pour améliorer les relations Est-Ouest, relancer le contrôle des armements et construire des relations stables et constructives au niveau le plus faible d'armements* ».

Apportant l'« *entier soutien* » de Bonn au gouvernement américain avant la rencontre des 7 et 8 janvier, à Genève, entre le secrétaire d'Etat, M. Shultz et M. Gromyko, le chancelier Kohl a cependant estimé nécessaire que les consultations au sein de l'alliance atlantique soient « *intensifiées* ». MM. Reagan et Kohl ont exprimé, en outre, le besoin d'« *une approche cohérente* » des pays membre de l'OTAN, afin que celle-ci accroisse ses capacités conventionnelles. Un renforcement des moyens conventionnels de l'OTAN, a insisté M. Kohl, a « *pour but prioritaire de reculer le seuil d'emploi de l'arme nucléaire* ».

Affirmant que Moscou devait maintenant être « *pris au mot* », le chancelier s'est défendu de tout optimisme excessif quant à l'avenir du dialogue Est-Ouest, mais il a déclaré, lors d'une conférence de presse, avoir le sentiment, « *sur la foi d'un certain nombre de contacts avec des représentants soviétiques et d'autres pays du pacte de Varsovie* », qu'il existait désormais « *de grandes chances et une volonté sérieuse* » de négocier.

Les Etats-Unis et la RFA ont enfin décidé de « *coordonner leurs vues* » sur la commémoration, l'an prochain, de la victoire alliée sur l'Allemagne nazie en 1945. Le chancelier Kohl a exprimé le souhait d'être associé aux cérémonies, qui seront organisées le 8 mai prochain, en soulignant « *l'importance qu'y attache le peuple allemand* ».

L'implantation de nouvelles armes nucléaires en Belgique divise le gouvernement

De notre correspondant

Bruxelles. — La controverse sur le déploiement des missiles Cruise se poursuit en Belgique entre deux partenaires du gouvernement de coalition, les chrétiens-sociaux flamands et les libéraux francophones. Les premiers estiment qu'il faut surseoir à toute décision. Les seconds pensent qu'il ne convient pas de montrer vis-à-vis de l'Union soviétique le moindre signe de faiblesse.

Aussi, le premier ministre, M. Maertens, a-t-il jugé bon d'intervenir pour apaiser cette querelle en annonçant qu'aucune décision ne serait prise avant le premier trimestre 1985, c'est-à-dire après la rencontre Schulz-Gromyko à Genève. M. Maertens et son ministre des relations extérieures, M. Tindemans, doivent se rendre le 14 janvier à Washington.

L'implantation de nouvelles armes nucléaires en Belgique se heurte à une réticence de plus en plus grande au sein même du parti de M. Maertens, le Parti chrétien-social flamand.

Il est clair, cependant, qu'une « défection » belge aurait des effets sur l'attitude des autres membres de l'alliance. Les Pays-Bas n'ont toujours pas donné leur accord à l'implantation de quarante-huit missiles de l'OTAN chez eux en 1986. La République fédérale d'Allemagne n'apprécierait pas d'être la seule à déployer dans le nord de l'Europe le nouvel arsenal nucléaire.

Le gouvernement fait de son mieux pour rester fidèle à ses engagements atlantiques. Le ministre des relations extérieures, M. Tindemans, s'efforce, avec beaucoup de courage, de faire front aux pressions de son propre parti. Il est probable, toutefois, que la coalition gouvernementale reportera sa décision sur l'implantation des missiles après les élections générales, qui doivent avoir lieu, au plus tard, en décembre 1985.

JEAN WETZ.

La diplomatie française entre ses contradictions

(*Suite de la première page.*)

Rien, cependant n'est pire que l'inaction et l'absence. Si la France ne s'occupe pas de défendre ses intérêts et d'essayer de faire prévaloir ses aspirations, personne ne s'en chargera à sa place. D'où la nécessité d'entreprendre — d'entreprendre à bon escient, bien sûr, — même si l'on n'espère guère.

Mais entreprendre quoi ? A chaque instant François Mitterrand se trouve aux prises avec deux contradictions : « *garant* » constitutionnel de « *l'indépendance nationale* », il n'a jamais caché sa conviction que l'union de l'Europe est la condition *sine qua non* du salut des pays qui la composent. Socialiste et fier de l'être, il gouverne un pays membre d'une alliance dirigée par une puissance qui n'a jamais été aussi conservatrice — ou « libérale » — contre une puissance qui se prétend seule détentrice de la science et de la stratégie du socialisme.

Exégète de Lénine, Mao avait établi, en son temps, une distinction subtile entre contradictions « *antagonistes* » et « *non antagonistes* », les premières ne pouvant se résoudre que par « *la révolution ou la guerre* », les autres devant être surmontées, selon les cas, par « *la critique et l'autocritique* » ou par « *le développement de forces productives* » (1). La tâche du président de la République est de faire en sorte que les deux contradictions — Europe-nation, socialisme-système d'alliances — qu'on a relevées plus haut restent « *non antagonistes* », autrement dit surmontables sans déchirement. Est-ce faisable ? Et à quel prix ?

Europe et nation

Entre l'Europe et la nation d'abord. Que la France ait intérêt à ce que l'Europe soit unie, de Gaulle l'avait dit dès 1941 à Londres. Mais à l'époque il s'agissait d'empêcher l'Allemagne de redevenir, après sa capitulation attendue, une puissance agressive. Aujourd'hui, pour la première fois de son histoire, comme l'a justement fait remarquer Thierry de Montbrial, le 23 novembre, au cours d'un passionnant colloque organisé à l'Ecole polytechnique par le groupe X-Défense (2), la France dispose d'un « *glacis* » : son adversaire principal ne se trouve pas sur sa frontière.

L'objectif prioritaire de tout président de la République doit être évidemment de faire en sorte que cette situation dure et même, comme dit le charabia moderne, « perdure » : qu'il n'ait pas de préoccupation allemande. C'était la raison d'être de tous les plans d'intégration, économique, militaire ou politique de l'Europe, sortis, au début des années 50, de l'imagination fertile de Jean Monnet, celle aussi du traité signé à l'Elysée, en 1963, par de Gaulle et Adenauer pour institutionnaliser la coopération franco-allemande, et des diverses déclarations par lesquelles les Six, devenus Neuf, puis Dix, se sont promis de bâtir, dans des délais dont la suite des événements a montré l'irréalité, une union politique, voire économique et monétaire, de l'Europe.

C'est pour cette même raison que François Mitterrand a appelé, le 24 mai dernier, à Strasbourg, à une relance politique de l'Europe, dans l'esprit d'une résolution adoptée le 14 février par l'Assemblée parlementaire des Communautés, à l'initiative d'un partisan de toujours du fédéralisme, l'Italien Altiero Spinelli. Depuis lors, le conseil européen de Fontainebleau, en juin, a créé un comité *ad hoc* chargé de présenter au conseil de Dublin, le 3 décembre prochain, des propositions à cet effet. La Grande-Bretagne, le Danemark et la Grèce s'opposent au « saut qualitatif » que la majorité préconise, l'idée souvent agitée d'une Europe « *à plusieurs vitesses* » ou « *à géométrie variable* », dont les niveaux d'intégration varieraient en fonction des dispositions des Etats membres, est à nouveau à l'ordre du jour.

L'entrée européenne devrait naturellement, dans l'optique française, respecter l'indépendance des Etats membres. C'était le point de vue de de Gaulle, qui a conduit à ce qu'on appelle abusivement le « compromis de Luxembourg », autrement dit au droit tacitement reconnu à chacun des Dix d'user du veto à tort et à travers. Aujourd'hui, il s'agit, si l'on comprend bien, d'en réduire l'usage.

Est-ce assez pour que l'on puisse parler sérieusement d'union européenne ? Le statut particulier de la France suffit, de ce point de vue, à en limiter sérieusement la portée. Car, de même que les Etats-Unis au sein de l'alliance atlantique, la France et la Grande-Bretagne sont, au sein de la Communauté, « *plus égales* », pour reprendre l'expression fameuse de George Orwell dans *la Ferme des animaux* (3), que leurs partenaires : elles font partie d'un club nucléaire qui a invité les autres pays à s'engager, sous contrôle, à ne pas chercher à y entrer ; elles sont membres permanents, investies à ce titre d'un droit de veto, du Conseil de sécurité des Nations unies ; elles tirent de la capitulation du IIIe Reich des droits particuliers, toujours en vigueur, sur l'Allemagne dans son ensemble et sur Berlin.

L'ambition de Jean Monnet, relayée par Adenauer, Schuman, De Gasperi, Kennedy, était, pour faire disparaître entre eux tout motif de querelle, de réduire au maximum les différences de statut entre les pays européens, de les fondre progressivement en une fédération continentale, en des Etats unis d'Europe capables, en parlant « *d'une seule voix* » à ceux d'Amérique, de constituer un « *second pilier* » de l'alliance. C'était le prix à payer pour attacher définitivement l'Allemagne, ou ce qui en restait, au camp de la liberté, et l'empêcher de retourner à la politique de bascule et d'hégémonie qui avait fait le malheur de l'Europe et du monde avant de la conduire elle-même à l'abîme.

Un échec

De cette ambition, il reste des institutions, plus lourdes qu'efficaces, une politique commune en matière agricole, des actions concertées pour faire face à des problèmes comme celui de la sidérurgie, une politique commerciale. Mais il faudrait être aveugle pour ne pas voir que les souverainetés nationales ont été plus fortes. L'*Economist* du 24 novembre consacre son article de tête à montrer « *comment l'Europe a échoué* ». Il déplore l'absence d'un marché commun digne de ce nom, à l'époque où le monde fait face à la plus forte vague d'économie de marché qu'il ait jamais connue. Et il relève une série d'absurdités qui handicapent lourdement la communauté. N'en retenons qu'un exemple : elle pourrait économiser aisément 10 milliards de dollars par an rien qu'en diminuant les tracasseries au passage des frontières intra-européennes. Sait-on qu'un chauffeur de camion allant d'Allemagne en Italie doit remplir pas moins de vingt-sept formulaires !

Pour arracher l'Europe au carcan de la bureaucratie et du protectionnisme interne, il faudrait que les dirigeants des Dix parviennent à persuader leurs mandants qu'ils sont bien d'accord sur les objectifs à poursuivre. Or il ne faut pas se dissimuler que dans beaucoup de domaines on est loin du compte.

C'est notamment le cas pour la question — capitale — de la défense. L'ambiguïté, au moins du côté français, est la règle. La force nucléaire ne protège-t-elle que l'Hexagone, ou bien peut-on envisager que..? Pour justifier l'absence de réponse, on n'hésite pas à faire valoir que l'incertitude est l'un des éléments constitutifs de la dissuasion. Ne nous étonnons pas alors qu'un homme comme Helmut Schmidt en vienne à dire qu'« *il faut être un intellectuel français pour croire à la plausibilité* » des scenarios d'emploi de ladite force.

On a fait à peine attention au discours que l'ex-chancelier a prononcé le 28 juin au Bundestag pour proposer une coopération militaire très poussée entre Paris et Bonn (4). Mais on a eu tort : car, avec la montée du pacifisme et, d'une manière plus générale, de la remise en question des idées reçues, nos voisins se satisfont de moins en moins de l'attitude de la France, qui prêche pour le déploiement des euromissiles d'un côté du Rhin sans l'envisager une seconde de l'autre. On a déjà souvent insisté sur le risque d'un certain dérapage de la RFA, et l'Elysée, comme le Quai d'Orsay, en sont bien conscients : aussi continuent-ils de privilégier, au sein de la Communauté européenne, comme déjà de Gaulle et Giscard, le couple franco-allemand. Il n'est pas sûr désormais que cela suffise.

La difficulté d'être de gauche

La deuxième contradiction est idéologique. L'alliance occidentale, dans la mesure où elle vise d'abord à défendre le *statu quo*, est conservatrice par définition. Le fait qu'à Washington, à Londres, à Tokyo, à Bonn, et maintenant à Ottawa, des conservateurs affichés soient au pouvoir pèse dans la même direction. Est-il possible d'avoir une politique étrangère « de gauche » lorsqu'on appartient à un regroupement de ce genre ? Le moins qu'on puisse dire est que ce n'est pas facile, surtout lorsqu'on ne dispose que de moyens passablement réduits. On le voit bien en Amérique centrale : la France a dû cesser ses livraisons d'armes au Nicaragua, et, si elle a contribué à faire soutenir, par la CEE, les efforts du groupe de médiateurs dit de Contadora, les effets de cette médiation, pour le moment, demeurent modestes. Et son discours, généreux, sur le Nord-Sud, tombe le plus souvent dans le vide.

L'Afrique fournit un autre exemple. Le Quai d'Orsay s'est donné beaucoup de mal pour faire avancer la négociation sur la Namibie, mais finalement ce sont les Etats-Unis eux-mêmes qui ont pris l'affaire en main. Il est tout à fait clair, en revanche, que ces mêmes Etats-Unis attendent de la France qu'elle continue d'assumer un rôle de gendarme dans la partie du continent noir qui relèvent — ou passe pour relever — de sa zone d'influence : chaque fois qu'ils sentent Paris prêt à céder du terrain à Kadhafi ou à l'un de ses émules, leur pression se fait vive. Mais s'ils crient lorsque François Mitterrand va voir en Crète le colonel libyen, ils se taisent lorsqu'il rend visite à Hafez El Assad parce qu'eux-mêmes, après la débâcle de leur politique au Proche-Orient, en sont venus à la conclusion que le président syrien est devenu, dans la recherche d'un règlement libanais ou palestinien, un interlocuteur incontournable. De toute façon, pour les Américains, le bilan est globalement positif : le soutien donné par le président de la République à Helmut Kohl sur le déploiement des euromissiles l'emporte sur toute autre considération. Ils étaient moins heureux du comportement de son prédécesseur, dont les Soviétiques parlent toujours, au demeurant, avec nostalgie.

Si l'on ajoute que le commerce des armes représente un poste trop important dans le commerce extérieur français pour qu'on puisse se permettre d'être trop regardant sur le choix des clients, on mesure combien il est difficile d'étendre à la politique étrangère cette fidélité au socialisme que François Mitterrand a réaffirmée avant tant de netteté — et de courage — dans sa récente interview à *l'Expansion* et au cours de son voyage en Alsace.

Reste certes la différence entre ceux qui acceptent — ou vénèrent — la loi de la jungle et ceux qui se refusent à désespérer de l'homme. Mais il est vrai aussi que tous ceux-là ne sont pas socialistes...

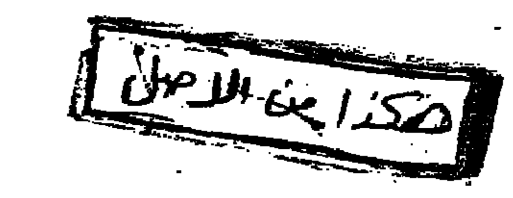
ANDRÉ FONTAINE.

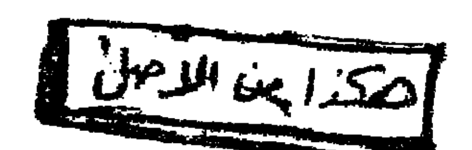
(1) Le texte intégral d'« A propos de la contradiction » se trouve dans Mao Tse-toung, *Ecrits choisis*, en trois volumes, Maspero, 1967, tome II, pp. 5 à 51.

(2) Le groupe X-Défense, récemment constitué sous la présidence de Pierre Guillaumat, réunit des anciens élèves de Polytechnique intéressés par les problèmes militaires.

(3) « *Tous les animaux sont égaux, mais certains animaux sont plus égaux que les autres.* »

(4) Texte intégral dans *Commentaire* n° 27, automne 1984.





France

DEUX HOMMES-CLÉS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Jacques Lafleur, patricien des antipodes

Le pompier volant : c'est ainsi que l'*on parle aujourd'hui* – « *on* », c'est-à-dire la presse présente sur place mais aussi les milieux gouvernementaux à Paris – de M. Jacques Lafleur. Tant ce dernier dépense d'énergie pour calmer des troupes prêtes à s'organiser en milices et tenter d'imposer par la force une suprématie qu'elles avaient cru définitivement acquérir dans les urnes. Cette première image d'un leader politique responsable ne coïncide évidemment pas avec celle de l'affreux co*lonialiste qui lui est attribuée par* les indépendantistes canaques. Qu'en est-il ? La réalité n'est pas simple à saisir. Car il y a Jacques, et il y a les Lafleur.

L'histoire de la famille Lafleur est un peu celle de ces caldoches qui s'opposent aujourd'hui aux Canaques. Cette famille a été faite par un homme : Henri Lafleur. D'origine modeste, c'est à la force du poignet, en parcourant en tous sens la brousse et en trouvant enfin les bons filons au bon moment qu'Henri Lafleur devint l'homme le plus influent du territoire qu'il représenta jusqu'à la fin de sa vie au Sénat. Au bon moment, c'est-à-dire lorsque la Nouvelle-Calédonie découvrit les bulldozers américains, puis les acheteurs japonais de minerai de nickel. Il fut ce qu'il est convenu d'appeler un « petit mineur », c'est-à-dire une grande fortune.

Celle-ci ne lui ouvrit que tardivement – précisément à cause de ses origines modestes – les portes de la « bonne » société nouméenne qui se retrouvait au cercle civil, sous la houlette vigilante de M. Roger Laroque, maire (RPR) de la ville. So*ciété malthusienne s'il en est*, hostile aux « *zozos* » (les *z'oreilles*, ou « *zozos* » : ainsi les caldoches qualifient-ils les Français de métropole), *fermée à toute idée d'émergence* d'une bourgeoisie mélanésienne. Jacques fut donc d'abord le fils de son père : c'est dire qu'il est venu à la politique, non par militantisme ou par goût personnel, mais comme porté par un héritage qui le plaçait en position prééminente.

Mais si Henri, le père, fut indépendant puis giscardien, le fils a préféré le mouvement gaulliste. Il est le fondateur du RPCR, réplique locale du RPR. De son père, il a conservé une certaine manière, paternaliste et patricienne, de concevoir et de faire la politique. Il tient également de ce père l'abord cordial, presque bienveillant. Mais il est plus que cela : Jacques sait être tolérant, presque libéral. Plus précisément, il est d'autant plus libéral qu'il s'éloigne de son milieu caldoche. Repris par celui-ci, il est rare qu'il sache ou puisse échapper au manichéisme ambiant.

Quelques exemples le montrent. Lors du drame algérien, Henri Lafleur, son père, proposa au gouvernement gaulliste de l'époque (qu'il n'aimait pas), d'installer dix mille rapatriés d'Algérie dans ce territoire notoirement sous-peuplé afin de renverser définitivement, en faveur des Européens, le rapport des forces démographiques, donc politiques, du territoire. Le sénateur voulait en quelque sorte mettre en pratique la devise du gaulliste de toujours qu'est M. Roger *Laroque*, à *savoir que*, pour « sauver » la Nouvelle-Calédonie, française, il fallait « *planter du Blanc* ».

Les Calédoniens s'y opposèrent, par crainte essentiellement de devoir *partager avec d'autres ce qu'ils* avaient obtenu aux dépens des Mélanésiens : la terre.

Jacques Lafleur, lui, s'est plutôt – *mais trop tard* – *préoccupé* des déséquilibres fonciers et économiques qui affectent le territoire. Concrètement, il a lui-même morcelé un domaine de 35 000 hectares acquis par son père sur ses revenus miniers. Domaine surtout connu en métropole par sa réserve de chasse (notamment de chasse au cerf), très appréciée par les personnalités ministérielles et autres de passage. Sur le plan économique, il est l'un des rares bourgeois calédoniens qui aient manifesté leur foi dans leur pays par des investissements sur place. Marquant une volonté de diversification et de progrès qui a touché l'immobilier, le tourisme et les petites industries de transformation, cette ouverture d'esprit et ces réalisations sont, eu égard aux caractères de la bourgeoisie calédonienne, méritoires.

Est-ce cet esprit de tolérance qui l'a poussé à aller si loin dans les concessions au gouvernement socialiste, à Nainville-les-Roches, sur la voie de l'autonomie ? Est-ce l'influence de son milieu ou plutôt celle du RPR à Paris, tenté de ne voir dans la Nouvelle-Calédonie qu'une difficulté supplémentaire pour la gauche au pouvoir, qui le retint *in extremis* de s'engager dans la « voie moyenne » prônée par M. Lemoine ? Toujours est-il qu'il a très vite de nouveau incarné la polarisation de l'électorat blanc, objectif constant du RPR en Nouvelle-Calédonie, sous l'impulsion notamment d'un homme qui est aujourd'hui son secrétaire général : M. Jacques Toubon.

J.-M. C.

Jean-Marie Tjibaou, Kanak tranquille

Jean-Marie Tjibaou, qui préside le « gouvernement provisoire » constitué par le Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS) est tout le contraire d'un chef de guerre ou d'un matamore politique. C'est le prototype de l'homme tranquille, dont le physique trapu accentue la placidité naturelle et souriante. C'est un homme peu disert, qui s'exprime d'une voix douce, lentement, en pesant chaque mot.

Ce Mélanésien de quarante-huit ans, né à Hienghène, petite commune de la côte est, est l'aîné d'une famille de huit enfants. Après des études au séminaire de Païta, il est ordonné prêtre, en 1965, et l'exercice de ce ministère lui « *ouvre les yeux*, dit-il, *sur les difficultés des gens, sur la misère et l'alcoolisme* ». Il part pour la métropole en 1968 et suit des cours à l'Institut socio-économique de Lyon puis à la Sorbonne, en section d'ethnologie et à l'Ecole pratique des hautes études.

En 1970, estimant que la prêtrise l'enferme « *dans un ghetto mystico-religieux, sans prise de responsabilité réelle dans la société* », il y renonce sans pour autant cesser de croire ou de pratiquer. Jusqu'en 1977, ses actions se bornent au domaine social, dans lequel il s'emploie à aider les plus défavorisés. Il soutient l'idée qu'il faut utiliser les autorités coutumières pour le développement du territoire. Il cherche à améliorer l'habitat canaque et à animer les villages.

En 1977 son engagement politique se concrétise par son élection à la tête de la mairie de Hienghène et à la vice-présidence de l'Union calédonienne, principale formation indépendantiste. Elu conseiller territo*rial en 1979, parmi les représentants* du Front indépendantiste il devient, en juin 1982, après le renversement d'alliance survenu au sein de l'assemblée territoriale, le principal dépositaire du pouvoir exécutif local en étant élu vice-président du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Modéré dans ses prises de position, se préoccupant essentiellement des dossiers relatifs au développement économique et social, il devient l'interlocuteur privilégié du gouvernement, au point d'apparaître quelque peu dépassé par les surenchères de certains de ses compagnons, en particulier d'Eloi Machoro, secrétaire général de l'UC.

Jean-Marie Tjibaou a-t-il eu le sentiment de se faire « piéger » par le gouvernement ? A-t-il adopté un profil bas pour mieux surprendre ensuite ses adversaires politiques ? Toujours est-il que ce Kanak paisible se révèle, le 18 novembre dernier, à *Hienghène, très déterminé* dans l'application du « boycottage actif, décidé par le FLNKS ». Quelques jours plus tard, il est confirmé dans ses fonctions politiques de chef de file du courant indépendantiste.

« Nous sommes des hommes sortis de cette terre »

« Le monde mélanésien a essayé de donner des réponses aux questions qui travaillent les entrailles de tout groupe humain (...) Et la réponse à la question « *d'où venons-nous ?* », sur la terre de Calédonie, les gens l'ont traduite dans les généalogies. C'est « *les gens de tel clan* », « *c'est le clan... Aramoto* »... Eh bien les Aramoto, ils sortent de la paille, tel genre de paille, poussée sur telle montagne, et de cette paille est issu tel clan, et dans ce clan... Rappelez-vous, ceux qui connaissent la Bible, la généalogie de Jésus, « *fils de David, fils d'Abraham, fils d'Adam* »... Nous retrouvons *le même schéma. Mais nous* trouvons, au terme, un arbre, ou un animal, ou une pierre, ou le tonnerre. C'est la relation avec la terre, avec l'environnement, avec le pays, avec le terroir. Nous ne *sommes pas des hommes d'ailleurs*. Nous sommes des hommes sortis de cette terre. Les ethnologues, les psychologues, les psychiatres, pourront discuter longuement sur la signification psychanalytique de cette façon de « s'originer », mais là n'est pas mon propos. Je veux dire simplement : voilà comment cela se passe.

» L'homme sort d'un arbre, d'un rocher, d'une tortue, d'un poulpe, d'une pierre, il sort du tonnerre, et le tonnerre c'est le totem. Il est important de signaler que la relation avec le totem reste quelque chose de sacré. Si vous êtes un descendant du requin, vous avez la protection du requin (...) Si vous sortez du pin colonaire vous n'avez pas le droit de détruire cet arbre. Parce que ces totems ce sont vos esprits. Ils font partie de vous. Vous leur devez respect et vénération (...).

» Dans beaucoup d'endroits encore, cette relation avec le totem demeure une relation avec la divinité. A travers cette relation se vit la dimension religieuse avec *les gens qui sont « derrière le miroir »*. Pour donner un exemple : au mois de mars, chez nous, on déterre les nouvelles ignames. On va manger les nouvelles ignames. Dans beaucoup de clans, dans beaucoup de familles, il y a une cérémonie pour manger les nouvelles ignames. Et c'est interdit d'en manger avant. Vendredi, quand je suis allé chez mon oncle, il m'a donné quelque chose que j'ai appelé un médicament.

» Ce n'est pas la potion magique d'Astérix, mais c'est un breuvage fait d'herbes, de feuilles, etc. Il m'a dit : « *Bon, tu bois cela pour que lorsque tu iras dans le monde, dans tes voyages, si tu manges des ignames, les ancêtres ne t'en tiennent pas rigueur, parce qu'on aura fait la coutume avant.* » On n'a pas fait la demande de pardon, mais on a annoncé qu'on risquait peut-être d'enfreindre la loi. C'est quelque chose de sacré. L'année dernière, au moment de déterrer les premières ignames, il nous a convoqués. A ce moment, nous travaillions pour l'indépendance de notre pays. Alors il a fait cuire les ignames, il a ouvert la marmite, et puis il a parlé aux ancêtres pour nous donner la force dans notre combat, pour être forts dans nos convictions et dans notre parole. Pour que notre parole soit entendue. Parce que quelquefois on dit des choses vraies mais les oreilles sont fermées.

» La *Bible* dit qu'il y a des cœurs qui sont fermés à la vérité, où l'esprit n'est pas ouvert à la lumière. Alors c'est un peu dans ce sens-là... Ensuite il nous a fait manger... On a bu plusieurs médicaments pour telle et telle chose précise. Ensuite on a eu l'autorisation de déterrer les nouvelles ignames et de les manger. Avant, vous ne pouvez pas. C'est dans toutes les sociétés rurales qu'il y a ces choses-là. Mais je crois que ce qui est important, c'est de dire que c'est *aujourd'hui*. A combien ? Vingt-cinq ans, quinze ans, de l'an 2000 ? Moi, j'ai fait mes études à la faculté de Lyon, aux facultés catholiques. Puis quand je suis rentré *là*-bas, 1968 ne m'a pas « libéré ». Et je suis bien content de ne pas être « libéré » !

» A l'origine, il y a l'arbre, le tonnerre, *etc.* Puis il y a la série des ancêtres, et puis il y a nous. Et la vie passe à travers cette généalogie, et cette généalogie, elle est celle de mes pères, mais elle est celle aussi du clan qui a donné ma mère et qui, en donnant ma mère, me donne la vie. Nous disons *que c'est la mère qui donne* la vie. Le père donne le personnage, le statut social, la terre. La vie est donnée par le sang. Le sang, c'est la mère qui le donne. Et le propriétaire du sang, c'est *elle, ses frères, ses pères. Alors je* reste toujours *duel*. Je ne suis jamais individu. Je ne peux pas être individu. Le corps n'est pas *un* principe d'individuation. Le corps est toujours la *relation*. Le corps, c'est le sang. Et le sang, c'est la mère. Et le propriétaire de cette partie de moi, ce sont mes oncles maternels.

» C'est pour cela que quand l'enfant vient au monde, nous donnons des cadeaux à la mère pour lui rendre hommage, pour la bénir parce qu'elle est féconde, parce qu'elle donne la vie, elle fait grandir notre clan. Mes enfants ont mon nom. Ils ont le statut social que leur donne mon nom. Nous avons, dans les clans, quatre ou cinq noms. Ce sont comme des matricules correspondant à des cases sociales. Ce ne sont pas des noms passe-partout. Il n'y a pas de noms publics. Les *noms sont propriété des clans*. Si vous prenez les noms que je donne... on va faire la guerre ! Ou bien vous allez recevoir la malédiction des ancêtres, vous allez être malades, vous allez mourir. Bon. *Alors les enfants reçoivent* le nom, reçoivent le statut du paternel. Seuf s'ils sont repris par la mère, en compensation. Ma mère vient de chez vous, elle peut reprendre un de ses fils pour elle. Car elle garde son *statut*, son rang dans sa famille et elle garde son nom.(...)

» Là est le principe de vie, et je crois que c'est fondamental pour comprendre la différence et aussi les difficultés d'adaptation des Mélanésiens au monde moderne. Nous ne sommes jamais... je ne suis jamais *moi*. Moi, c'est lié à l'individu. Je suis toujours quelqu'un *en référence à*. En référence à mes pères, en référence à mes oncles. Cela c'est très grave dans la société moderne pour prendre des décisions, et surtout des décisions rapides. Alors nous sommes toujours en train de consulter, faire des conseils, des palabres. Et on a des problèmes parce qu'on n'est pas assez rapide. Cela c'est important. C'est important parce que cette relation qui existe au niveau de l'individu, de l'homme, se retrouve dans la société. Il n'y a de personne qu'*en référence à*. Toujours. Dans ce contexte-là, je dirais que l'homme qui est réussi, c'est l'homme qui garde bien les alliances d'un côté et de l'autre. Avec les pères, et avec les oncles. Les oncles maternels et les mères. Un petit détail : ma mère, avec toutes ses sœurs, ce sont les « mamans », et mon *père avec ses frères, ses cousins*, ce sont les « papas ». Ici cela ne vous pose pas de problèmes parce qu'il n'y a pas de Mélanésiens dans vos entreprises. Mais les entreprises européennes en Calédonie *ont quelquefois* des problèmes lorsque l'employé va enterrer son grand-père. Et après c'est un autre grand-père, et puis un autre grand-père ! Ensuite c'est sa mère, et il y a beaucoup de mères. Parce que toutes les sœurs de sa mère, les cousines germaines de sa mère, etc., c'est des « mamans » (...)

» Il y a aussi la conception de la réussite de la vie : où est le prestige ? Ceci c'est très flagrant. Dans le système mélanésien, pour être un homme prestigieux, il faut « avoir », bien sûr, comme partout. Il faut donc travailler ou avoir une grande famille qui vous permette de beaucoup *avoir*. Un avoir qui se renouvelle avec le travail. Mais cela ne fait pas le prestige, *avoir*. Le prestige c'est de donner, de beaucoup donner et de donner partout. C'est à l'envers du monde capitaliste !

Le terroir est très important parce qu'il constitue les *archives*. C'est lui qui renferme les archives du groupe. (...) C'est la terre qui enracine la généalogie. Les généalogies n'ont pas de sens si *elles ne sont pas inscrites dans* l'espace, dans un lieu précis. « *Jésus, fils de David* », c'est les gens qui sont de *tel endroit*. Enlevez cette généalogie de ce terroir, elle n'a plus de sens. (...) Moi, aujourd'hui, j'ai un cahier, sur lequel j'ai écrit les choses que j'ai envie de dire. Plus tard, mes enfants pourront regarder sur ce papier, et voir que j'ai dit cela à Genève. Sur la terre de mon pays, dans ma tribu, la généalogie..., le cahier, c'est la terre, c'est telle pierre, avec telle source. Et à tel endroit qui porte tel nom, là commence l'histoire. On continue, on continue, jusqu'à l'eau, et on a une racine, une spatialité, on est historique par rapport à cet espace. Sinon, on n'a pas d'histoire. On est citoyen du monde et de nulle part... »

JEAN-MARIE TJIBAOU.

[Extrait d'une conférence donnée en mars 1981 à l'université de Genève et parue dans son intégralité dans le numéro 57 de la revue *Esprit*].

A Koumac, dans l'attente des Tartares...

(*Suite de la première page.*)

« *La plupart des canaques sont de braves gens*, explique en écho l'instituteur blanc, dans la voiture qui ratisse la brousse à la recherche du fameux groupe invisible. *Mais il y a des meneurs qui leur montent la tête en les persuadant qu'ils n'ont pas de réfrigérateurs et de télévisions par la faute des Blancs. Il faudrait tout avoir sans travailler. Pour ceux, les Blancs sont nés avec un carnet de chèques dans la bouche.* »

Désarmante bonne conscience : « *Ils se plaignent de ne pas réussir à l'école, mais ce n'est pas de notre faute. Ils siègent sur les mêmes bancs que les Blancs. Evidemment, rentrés chez eux, ils n'ont pas de table pour faire leurs devoirs. Et ceux qui voudraient plus tard sortir du lot en sont empêchés par la jalousie des voisins. On les menace de les emboucaner, c'est-à-dire de leur jeter un sort s'ils vont contre la coutume mélanésienne qui interdit toute exploitation individuel des terres.* »

Koumac, donc, guette les Tartares qui ne sauraient manquer de troubler cette quiétude. Entre deux rondes, on écoute la radio qui annonce que les boulangeries sont fermées à Nouméa en signe de deuil après la mort, la veille, de M. Emile Mézières, un Blanc, à la suite d'une fusillade avec les canaques. « *Ça leur fera les pieds*, lance quelqu'un, *pendant que nous moisissons ici, en brousse, ils se baignent et se dorent au soleil sur les plages.* »

Le mort d'en face

Un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années, regard barré par les lunettes sombres, poignard à la ceinture, jumelles à la main, entre et sort sans relâche dans la grande salle de séjour de l'hôtel. Nul ne le connaît, ici, mais on ne pose pas de questions. Quand on le lui demande, il répond sans difficulté qu'il est envoyé en Calédonie par le Front national « *pour nettoyer tout ça* ». Il passe son temps au téléphone pour contacter de mystérieux « amis » qu'il ne parvient jamais à joindre. Cette guerre-là a déjà ses soldats perdus qui rêvent de prendre la brousse pour le djebel. Koumac a attendu en vain. Les canaques ne sont pas descendus troubler sa paix. La tribu de Bondé, ce samedi, enterrait son mort. Car, on ne l'a appris que tardivement, mais la fusillade de la veille a aussi tué un jeune indépendantiste, Michael Daiulo, vingt-deux ans.

Le jeune homme a été inhumé dans le petit cimetière de sa tribu envahi d'herbes folles, parmi les ignames et les tarots. Femmes en robes chatoyantes, jeunes gens vêtus de tee-shirt sportifs ont escorté le cercueil de bois simple recouvert de tissu à fleurs de la petite église vers le cimetière.

« *Nous accompagnons aujourd'hui quelqu'un qui n'est pas mort comme d'habitude* », a simplement dit l'officiant, au bord de la tombe ouverte, en ajoutant que, « *la violence appelle la violence* », et en demandant que, « *les lois des hommes soient justes.* » Trois courts discours des responsables du comité local du FLNKS ont ensuite rappelé que le peuple canaque enterrait là *son premier martyr* depuis les élections du 18 novembre : « *Mica, ton sang versé sur cette terre canaque est pour une cause juste. Nos ancêtres seront à tes côtés pour protéger ton peuple, seul occupant légitime de cette terre.* »

Et puis, en même temps que pleuvaient les fleurs sur le cercueil, un interminable sanglot est monté. Certains rudes militants en treillis n'ont pas pu retenir leurs larmes. Le curé, lui, a ôté sa chasuble et est parti à tombeau ouvert vers le village voisin de Ouégoa. Il allait célébrer les obsèques d'Emile Mézières, le mort d'en face.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

CANAQUES ET « CALDOCHES »

Le mot *kanak*, qui signifie homme, vient du vocabulaire hawaïen, via le *Pidgin-English* (anglais parlé dans les anciennes colonies). Francisé sous la forme « canaque », il a longtemps été utilisé comme un terme méprisant par les Européens à l'égard des Mélanésiens, avant que ces derniers ne se mettent à le revendiquer fièrement, voici une vingtaine d'années.

Selon M. Jean Guiart, directeur du laboratoire d'ethnologie au Musée de l'homme, qui a longtemps vécu en Nouvelle-Calédonie, le mot « caldoche », contraction de « calédo-chose », aurait été inventé, peu après la deuxième guerre mondiale, par la femme mélanésienne d'un conseiller territorial autonomiste, Mme Lenormand. Il désigne les Calédoniens de souche européenne. Conçu comme une réplique mélanésienne à l'appelation de canaque, le mot « caldoche » est passé ensuite, dans le langage courant.

LE SOUVENIR D'ATAI

Les événements actuels renvoient dans la mémoire collective de la communauté caldoche à la grande insurrection de 1878, qui avait été provoquée par la politique d'accaparement des terres encouragée par l'administration coloniale.

Cette dernière révolte canaque du dix-neuvième siècle avait donné lieu à des affrontements sanglants dont avaient été victimes de nombreux pionniers européens isolés en brousse.

Cette guerre, qui s'était déroulée pendant plusieurs mois au centre de la Grande Terre, entre Bouloupari et La Foa, avait été très meurtrière : un millier de morts au moins chez les Canaques et deux cents environ chez les colons.

Les soldats français n'avaient pu vaincre le chef de l'insurrection, Ataï, dont les indépendantistes célèbrent aujourd'hui la mémoire, qu'avec le renfort de la tribu canaque des Canala. La tête d'Ataï a fini dans un bocal de formol au Musée de l'homme, à Paris.

● *L'Eglise protestante pour l'indépendance.* – Le pasteur Frédéric Trautmann, secrétaire général du service protestant de mission et de relations internationales, a rappelé, vendredi matin 30 novembre, au cours d'une conférence de presse, que l'Eglise évangélique de Nouvelle-Calédonie s'était prononcée dès 1979 en faveur de l'indépendance du territoire. « *L'Eglise évangélique*, a-t-il déclaré, *a toujours soutenu la cause des Canaques* », notamment dans « *leur résistance contre la dépossession de leurs terres, leur volonté de garder vivante leur identité culturelle et leur langue, leur lutte contre l'alcoolisme qui a failli détruire la population canaque au début du siècle, l'effort éducatif.* »

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

« Tout le monde bénéficiera du droit d'asile et du droit à la citoyenneté canaque »

affirme le chef du FLNKS

De notre correspondant

Nouméa. – Le préambule à l'ouverture du congrès constitutif du gouvernement provisoire de Kanaky – la future République kanake et socialiste voulue par le FLNKS, dont le nom a été choisi le 24 septembre dernier, – voulait avoir un relent de clandestinité. La vingtaine de journalistes autorisés à assister aux cérémonies d'ouverture avaient rendez-vous au local de l'Union calédonienne (UC), à 3 kilomètres du centre de Nouméa, où l'on devait leur délivrer l'indispensable laissez-passer, signé de la main même de M. Éloi Machoro.

« On vous conduira vers le lieu où se tient le congrès », avait-on dit. Tout le monde, pourtant, savait, à Nouméa, que le rassemblement indépendantiste devait se tenir à la tribu de La Conception – dont est originaire le député, non-inscrit, de la première circonscription, M. Rock Pidjot : celle-là même d'où étaient partis les coups de feu qui avaient blessé quatre CRS il y a dix jours, et où avaient eu lieu, en septembre 1981, les obsèques de Pierre Declercq, secrétaire général de l'UC, assassiné par un inconnu.

A La Conception, plusieurs centaines de militants du FLNKS, s'ajoutant aux membres de la communauté locale, s'étaient rassemblés pour célébrer la naissance officielle de la République de Kanaky. Tous les membres du gouvernement provisoire étaient présents, à l'exception de M. Machoro nommé quelques instants auparavant ministre de la sécurité et retenu sur les barrages de la commune de Thio (côte est), dont il contrôle le siège depuis deux semaines.

Après avoir hissé le drapeau de Kanaky, M. Jean-Marie Tjibaou – dont le titre est alternativement premier ministre ou président de la République, selon l'influence anglo-saxonne ou française de l'instant – a, dans un discours, rappelé l'origine de la lutte du peuple canaque depuis l'année 1853 *« où notre pays a vu flotter un drapeau colonisateur à Balade »* jusqu'à ce samedi 1er décembre 1984 *« où l'heure est venue pour nous de relever le défi et de hisser le drapeau de Kanaky »*.

Parlant du contenu de l'indépendance, le leader du FLNKS a donné quelques précisions sur le sort des îles autres que mélanésiennes : *« Pour nous, le concept d'indépendance est ouvert. Ceux qui l'acceptent sont les bienvenus. Ceux qui le refusent seront dans le cas des résidents étrangers de tous les autres pays du monde et demanderont la permission de vivre et de travailler à Kanaky. Tout le monde bénéficiera du droit d'asile et du droit à la citoyenneté canaque à sa demande ! »*

Parmi les *« non-Kanaks »* qu'évoquait M. Tjibaou se trouvait l'un des artisans européens du mouvement indépendantiste mélanésien, M. Maurice Lenormand, fondateur de l'Union calédonienne, qui a symboliquement demandé au leader du FLNKS la permission d'accéder à la citoyenneté canaque.

Après l'intervention d'un séparatiste guadeloupéen venu soutenir les indépendantistes calédoniens, M. Tjibaou a repris la parole pour rendre hommage aux deux hommes tués la veille à Ouégoa. Car, selon l'état-major du FLNKS, Michel Dawlo a été tué vendredi d'*« une balle en plein front »*, et ce serait pour risposter à cette attaque que les indépendantistes du FLNKS auraient tiré en direction du groupe de broussards, dont faisait partie la victime « caldoche », Emile Mézières.

« Notre lutte n'a pas pour objectif la mort, a déclaré M. Tjibaou, *mais elle fait partie de la logique de la revendication des peuples colonisés. Le plus dur, n'est pas de mourir mais de rester vivant et de se sentir étranger dans son pays. »* Puis, saluant le clan de Michel Danilo et la famille d'Emile Mézières, le président du gouvernement provisoire de Kanaky a demandé une minute de silence à la mémoire des deux hommes.

Enfin, avant le début du congrès, où la presse n'était pas admise, M. Tjibaou a indiqué qu'il était maintenant temps de savoir quand allaient commencer les discussions sur le contenu de l'indépendance, étant entendu que, selon lui, son principe était maintenant acquis.

Interrogé sur les relations entre le FLNKS et la République de Vanuatu, M. Yéwéné Yéwéné, ancien conseiller territorial, ministre des finances et de la solidarité nationale, du gouvernement provisoire canaque, nous a déclaré : *« Les relations sont étroites mais uniquement avec le Vanuaaku Pati. D'ailleurs, à Port-Vila et ici, le drapeau de Kanaky a été hissé au même moment. Quant aux aides, elles sont de tous ordres, l'objectif final étant que les deux pays Vanuatu et Kanaky aient des relations suffisamment étroites pour qu'il n'y ait plus besoin de passeport pour se rendre de l'un à l'autre, comme entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande. »*

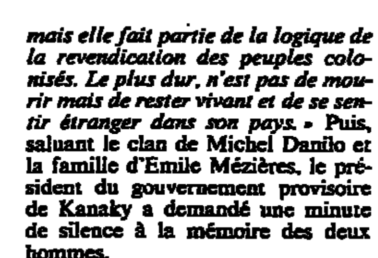
Le gouvernement du FLNKS s'est aussi déclaré favorable, selon M. Yéwéné, à une *« fédération des états mélanésiens de la région »*.

Vers midi, samedi, a donc débuté le congrès du FLNKS qui devait mettre en place un pouvoir législatif canaque composé de trente-sept députés (six pour chacun des cinq « pays » de la Grande Terre et sept pour les îles Loyauté), qui seront élus selon la règle du consensus réalisé autour d'un nom, après une discussion aboutissant à l'unanimité. Les députés n'ont pas besoin d'être candidats pour être élus ; ils sont désignés par le collège clanique et doivent s'incliner.

A Nouméa, répondant à l'appel du maire de la ville, M. Roger Laroque (RPR), aucun magasin ou presque n'a ouvert ses portes, et il était impossible de trouver quoi que ce soit, nourriture, journaux, ni même essence. Les rares stations-service ouvertes respectaient scrupuleusement la consigne de ne servir du carburant qu'aux médecins et aux ambulances. Les seuls établissements à n'avoir pas respecté le mot d'ordre lancé par M. Laroque ont été quelques commerces chinois et vietnamiens qui n'ont servi leurs clients qu'en tout début de matinée.

Des incidents ont eu lieu sur la côte ouest entre les anti-indépendantistes et les militants du FLNKS autour d'un barrage, près de Poya, à environ 200 kilomètres de Nouméa. Les forces de l'ordre sont intervenues. La fusillade a fait au moins un blessé. Dans cette même région les habitants européens du village de Kaala-Gomen ont du être évacués par hélicoptères ; il ne reste plus que les gendarmes. A Koné, plusieurs maisons habitées ont été incendiées dont une importante station d'élevage. Enfin, à Bourail, des milices d'Européens se sont constituées, installant des barrages filtrants en direction du Nord, chaque véhicule étant fouillé et chaque porteur d'arme ou d'alcool conduit immédiatement à la gendarmerie.

FRÉDÉRIC FILLOUX.



LE RPR : LE GOUVERNEMENT A PRIS UNE VOIE RACISTE

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, après une réunion exceptionnelle du bureau de ce groupe a déclaré :

« En Nouvelle-Calédonie, le gouvernement a pris la voie du racisme et de l'apartheid, tel qu'il existe en Afrique-du-Sud. Le gouvernement porte aujourd'hui la totale responsabilité des affrontements entre Calédoniens, d'autant plus qu'il ne s'appuie pas sur le gouvernement légal du territoire composé pour moitié de Mélanésiens ». Le gouvernement, par ses actes et ses déclarations, se situe dans une position d'hostilité à l'égard du suffrage universel.

M. Labbé a dénoncé : *« Le caractère scandaleux des positions prises par le gouvernement socialiste australien qui apporte une aide morale et peut-être matérielle aux indépendantistes »*.

Contes et légendes de Canaquie

Le Conseil international de la langue française (CILF), qui a son siège à Paris, a, en principe, vocation de veiller à la bonne tenue du français dans et hors de l'Hexagone, mais il a surtout actuellement une activité éditoriale à laquelle on ne pourra en tout cas pas reprocher d'être sectaire. Après des légendes du Zaïre, d'Haïti, de Djibouti ou d'autres antipodes et des contes maghrébins – bilingues français-arabe, – le CILF a publié, il y a quelques mois, sans penser évidemment à la prochaine irruption de la Nouvelle-Calédonie dans le champ de l'actualité, des *Histoires canaques*. Elles sont aujourd'hui bienvenues pour qui s'intéresse à la grande île française du Pacifique. Elles ont été recueillies sur la côte nord-ouest du territoire, en collaboration avec le laboratoire des langues et civilisations à tradition orale du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

C'est un ouvrage modeste, et il faut bien reconnaître que les historiettes qu'il nous livre sont souvent aussi assez « modestes », mais elles donnent un utile aperçu de la vie quotidienne, des rêves et de la mentalité de ces Mélanésiens ayant appartenu sans bruit depuis Napoléon III à l'ensemble français. Cette appartenance leur aura à tout le moins fourni un alphabet, une langue d'ouverture sur l'extérieur et un idiome véhiculaire, le français, car le texte très précis de présentation des *Histoires canaques* nous apprend, notamment, que les autochtones de Nouvelle-Calédonie, qui sont environ cinquante mille, ne parlent pas moins de vingt-huit langues ! Les contes publiés par le CILF ne concernent, au reste, que deux seulement de ces langues...

Toutefois, les thèmes tournant autour du labeur agricole – on a pu parler en Nouvelle-Calédonie de *« civilisation de l'igname »* – sont communs à quasiment toute la Canaquie, ainsi que la collecte des coquillages, la peur de l'obscurité, la chasse et la guerre, avec, parfois, son monstrueux corollaire, l'anthropophagie, dont on saura gré à la colonisation européenne de l'avoir fait disparaître.

Il n'est pas indifférent, enfin, de noter que, dans la vision du monde des Mélanésiens, *« le nouveau venu, l'étranger, occupe une position précaire ou indépendante »*. Il est heureux que la présence française n'ait, en tout cas, pas fait disparaître les narrateurs et les narratrices locaux, sans lesquels nous aurions toujours ignoré la poignante histoire des « deux amis », Jédé-de-Montagne et Jédé-de-Bord-de-Mer, dont on laissera au lecteur curieux le soin de vérifier s'ils finissent un jour par s'entendre, après que l'on ait incendié la case de l'autre...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ *Histoires canaques*, textes recueillis par Alban Bensa et Jean-Claude Rivière et illustré par Hélène Bensa. Édition bilingue CILF-EDICEF, 93, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris. 160 pages, 20 francs.

LE RETOUR DE M. MICHEL ROCARD

Le ministre de l'agriculture veut s'affirmer sans se désolidariser du gouvernement

M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, ancien chef de file du courant C au sein du PS, ancien prétendant à la candidature de ce parti pour l'élection présidentielle est, lundi 3 décembre, l'invité de l'émission « l'Heure de vérité », à 20 h 35 sur Antenne 2.

M. Rocard sortira ainsi du silence qu'il s'était imposé – en tant qu'animateur d'un courant de pensée chez les socialistes, en tant également que personnalité aspirant à un destin national – depuis le 10 mai 1981.

Cette émission, une dizaine de jours avant la convention nationale du PS sur la modernisation, où il devrait s'exprimer de nouveau, tombe à pic pour M. Rocard ; sa popularité dans les sondages d'opinion est non seulement au plus haut, mais elle s'accompagne d'une poursuite du mouvement de baisse de l'ensemble de la gauche et de ses leaders.

Evénement politique en soi, le retour de M. Rocard est d'autant plus attendu que des rumeurs courent Paris : le ministre de l'agriculture ferait, à l'occasion de cette émission, un éclat. Les uns penchent pour un départ du gouvernement, les autres annoncent une démarche scissionniste vis-à-vis du PS.

Dans l'entourage de M. Rocard, on dément formellement que le ministre de l'agriculture ait de telles intentions, qualifiées de *« projet insensé »*. Quant à l'origine de ces rumeurs, on répond le plus souvent, l'œil fixé sur la ligne bleue de la rue de Solferino (siège du PS) et de l'Hôtel Matignon : *« Cherchez à qui profite le crime ! »* Il est vrai que, dans l'entourage de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, on renvoie le même compliment aux rocardiens...

Sa démission dans la balance

L'attente de l'émission peut, de fait, être une arme à double tranchant pour le ministre de l'agriculture. Puisque M. Rocard ne souhaite pas, affirment ses proches, *« casser les vitres »*, il court le risque, lundi soir, de rassurer les uns et de décevoir les autres. *« Ce sera un coup pour rien »*, ironise à l'avance un proche de M. Jospin.

Toute la difficulté vient du fait que cette rentrée télévisée est conçue comme *« la première étape d'une remise en route et non pas la charge finale, sabre au clair »*, selon l'expression de M. Gérard Fuchs, rocardien de longue date. L'équation est à la fois simple et délicate : M. Rocard devra manifester *« suffisamment d'identité, mais pas trop de manque de solidarité »*.

« Suffisamment d'identité » : M. Rocard est en situation d'exploiter au mieux, deux ans après le virage de la rigueur, son image d'homme *« non inflationniste en promesses »*. Au moment où la gauche paraît discréditée, M. Rocard pourra rappeler que lui demeure crédible. Reste à utiliser ce crédit. Même si on souhaite faire savoir que M. Laurent Fabius n'est *« pas un problème »*, car il est plongé dans les difficultés de la gestion quotidienne, l'image que souhaite maintenant se donner M. Rocard lui impose d'*« ouvrir des perspectives politiques »*, celles que n'ouvre pas, ou pas assez aux yeux des rocardiens, le premier ministre. (A cet égard il est intéressant de noter que ledit premier ministre a fait connaître son *« projet de société »* – entretien au *Nouvel Observateur* – deux jours avant la prestation de M. Rocard.)

Le risque est alors, pour M. Rocard, de paraître insuffisamment solidaire du gouvernement. On imagine aisément le tollé qu'une telle attitude provoquerait chez les socialistes, du moins chez ceux qui ont encore en mémoire les déclarations de M. Rocard au soir de la défaite électorale de la gauche en mars 1978, ainsi que le « parricide » tenté en 1980 contre l'actuel président de la République.

Le ministre de l'agriculture devra donc naviguer entre deux exigences contraires. S'il souhaite aborder les *« grands problèmes »* qui préoccupent les Français (*« le chômage, la sécurité, l'avenir de la France et des Français »*), en réalité, notamment à propos du chômage, il lui sera difficile d'aller au bout de ses analyses, très critiques à l'égard de l'action du gouvernement dans ce domaine. Certains rocardiens croient savoir que le ministre ne s'avancera pas, de lui-même, trop loin sur le terrain de l'économie, pour les mêmes raisons : la rigueur, pour la gauche, estime-t-il, n'est qu'un moyen à mettre au service d'un projet économique et social que l'actuel gouvernement n'a pas vraiment défini. De la même façon, M. Rocard juge, à propos du déficit budgétaire, qu'il vaut mieux s'intéresser à l'usage qu'on en fait plutôt que se fixer arbitrairement une limite chiffrée.

Le ministre de l'agriculture pourra, plus facilement, saluer l'action du gouvernement quand il la juge positive. Eclairée à la lueur de ces « non-dits », cette approbation ne prendra que plus de poids. Elle peut être portée d'autant plus librement que son auteur a mis trois fois sa démission dans la balance (1). Elle n'empêchera pas M. Rocard d'évoquer, à l'occasion, la question du lait, pour rappeler qu'il a su dans son secteur préparer à temps et mener, en limitant les traumatismes, les restructurations inévitables.

Une fois le bateau Rocard sorti du port, une fois franchi un premier chenal, au plus près des récifs, reste à choisir un cap et à dresser un plan de navigation. 1986 ? 1988 ? La plupart des amis du ministre de l'agriculture refusent de chercher dès maintenant à voir si loin. Tout au plus s'accordent-ils pour estimer, avec M. Pierre Brana, membre rocardien du secrétariat national du PS, que *« le PS, la gauche et le président de la République ont intérêt à* [utiliser] *Michel Rocard »*.

Comme M. Brana, tous estiment que leur chef de file a vocation à rassembler *« au-delà de notre sensibilité, et même au-delà du PS »*. Mais M. Michel Sapin, député rocardien de l'Indre, est le seul à développer un schéma en ce sens pour l'avant-1986.

Pour M. Sapin, la gauche non communiste ne peut plus, comme c'était le cas en 1981, se retrouver tout entière dans le PS. La floraison des clubs témoigne de cet éparpillement. Pour M. Sapin, il faut donc aller à la bataille des législatives sous l'étiquette d'une *« majorité présidentielle »*, non sous celle du seul PS. M. Rocard devrait conduire une telle campagne.

Hypothèse d'école ou hypothèse de travail, cette stratégie – comme toute stratégie rocardienne – pose le problème des rapports de M. Rocard avec son courant. Ces relations s'étaient tendues, en septembre dernier, à l'occasion de la réunion de Gouvieux (2), au point que le courant C était menacé d'éclatement. A cette époque, M. Rocard souhaitait garder le silence, alors que ses amis exaspérés par la composition du gouvernement Fabius (qui comptait un seul rocardien, M. Rocard lui-même), le pressaient de s'exprimer. Si M. Rocard avait persisté dans son silence, il risquait de se trouver isolé au sein même de son courant.

Implosion idéologique

Certains, comme M. Jean-Pierre Sueur, député du Loiret, aimeraient que les rocardiens parlent désormais sans timidité. D'autres, comme M. Brana, préfèrent une présence assidue, mais diffuse. Tous estiment que l'affirmation du courant Rocard ne doit pas apparaître comme la *« revanche des vaincus »* du congrès de Metz de 1979, sauf à courir le risque de susciter une nouvelle cristallisation antirocardienne, alors même que les amis de M. Rocard jugent que le vent souffle dans leur sens.

Le réalisme économique, en s'imposant au PS, élargit, par là-même, estiment-ils, l'audience de certaines au moins de leurs thèses. Ils peuvent donc espérer *« accompagner cette implosion idéologique »* du PS selon la formule de M. Sapin, afin qu'il apparaisse que *« les rocardiens ne sont pas les anciens du courant C du congrès de Metz, ni, à plus forte raison, les anciens du PSU »*, comme le dit M. Claude Evin, président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Les plus optimistes qui s'appuient sur divers indices de nouveaux clivages « trans-courants » à l'intérieur du PS, espèrent une *« recomposition interne »* du parti.

A vrai dire, d'autres rocardiens rejoignent l'entourage de M. Jospin pour juger l'idée d'une telle recomposition irréaliste. La « diffusion » même des idées rocardiennes dans le parti est contestée, au demeurant, dans l'entourage du premier secrétaire. Une chose est certaine : les réseaux rocardiens se reconstituent. Les liens se renouent, les amis du ministre de l'agriculture, par exemple, lui préparent de nouveau des notes sur les sujets dont ils sont spécialistes.

Une hypothèque semble levée, pour le moment : l'avenir de Michel Rocard passe bien par le PS. Si certains rocardiens ont la tentation de penser le contraire, ils ne le disent pas.

M. Rocard, au demeurant, aurait probablement tort de faire la fine bouche. Même si certains membres du courant A (mitterrandiste) continuent de lui manifester une hostilité irréductible, c'est un proche de M. Jospin qui affirme que, si les socialistes étaient contraints aujourd'hui de se choisir un « présidentiable », ce serait Michel Rocard.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Deux fois lors de la négociation budgétaire européenne ; la troisième fois, il y a dix jours, en raison de dispositions du collectif budgétaire de 1984 qui n'étaient pas conformes aux promesses qu'il avait faites au nom du gouvernement aux agriculteurs.

(1) Voir *le Monde* des 4 septembre et 12 octobre.

BAISSE DES COTES DE CONFIANCE DE MM. MITTERRAND ET FABIUS

Le « baromètre » mensuel de la SOFRES, publié par *le Figaro Magazine* du 1er décembre, enregistre une légère baisse de la cote de confiance du président de la République. D'après cette enquête réalisée du 15 au 21 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes, 36 % des Français (37 % le mois dernier) déclarent faire confiance au chef de l'Etat pour résoudre les problèmes de la France ; 60 % (59 % précédemment) lui refusent cette confiance.

Bien que toujours positive, la cote de confiance du premier ministre enregistre elle aussi une baisse. Ceux qui font confiance à M. Laurent Fabius passent de 49 % (lors de la précédente enquête) à 47 %. Parallèlement, ceux qui déclarent ne pas lui accorder leur confiance passent de 34 % à 37 %.

M. Michel Rocard, est toujours la personnalité politique la plus populaire : 56 % des Français (au lieu de 52 % le mois dernier) souhaitent lui voir jouer un rôle important dans l'avenir.

M. Laurent Fabius reste stable avec 48 %. Dans l'opposition M. Raymond Barre et Mme Simone Veil sont *ex aequo* avec 48 %. Ils gagnent respectivement 5 et 3 points. MM. Chirac (39 %) et Giscard d'Estaing (31 %) en revanche enregistrent une perte respective de 2 et 3 points.

DÉCÈS DE M. PIERRE FOREST MAIRE DE MAUBEUGE

M. Pierre Forest, maire de Maubeuge, est décédé, vendredi matin 30 novembre, à l'hôpital de sa ville, des suites d'une affection pulmonaire.

[Né le 18 décembre 1899, à Vieux-Mesnil, dans le Nord, M. Pierre Forest, qui, après ses études à la faculté de médecine de Paris, s'était installé à Maubeuge en 1927, avait été conseiller général du canton nord de la ville de 1931 à 1982, où il ne s'était pas représenté. Adjoint au maire de Maubeuge en 1929, M. Pierre Forest était devenu maire en 1945. Député SFIO de la 22e circonscription du Nord de novembre 1958 à mai 1968, il avait quitté le PS lors des élections municipales de mars 1977, à l'occasion desquelles il avait refusé de constituer une liste d'union de la gauche et s'était opposé au « parachutage » de M. Pierre Bérégovoy. Il avait conservé son mandat. En mars 1983, il avait été élu à la tête d'une liste d'opposition. M. Pierre Forest avait récemment adhéré au Parti social-démocrate (composant de l'UDF).]

HEL ROCARD

riculture veut s'affirmer
r du gouvernement

BAISSE DES COTES DE CONFIANCE DE MM. MITTERRAND ET FABIUS

DÉCÈS DE M. PIERRE ...
MAIRE DE MA...

ALPINISME

Pierre Beghin, l'« amateur » à l'assaut de l'Himalaya

Grenoble. — L'alpiniste Pierre Beghin et le guide Jean-Noël Roche viennent de rentrer en France après avoir atteint, le 4 octobre après treize jours d'ascension, le sommet du Dhaulagiri, sixième sommet du monde, situé au Népal. Les deux hommes ont gravi l'éperon sud de cette montagne qui culmine à 8 176 mètres. Le même itinéraire avait été emprunté en 1978 par une expédition lourde japonaise comprenant douze grimpeurs et dix sherpas. Leur ascension avait duré un mois et demi, et deux alpinistes s'étaient tués dans la paroi. Pierre Beghin, qui a déjà atteint le sommet du Manaslu (8 156 mètres) en 1981 par sa face ouest, puis réussi en 1983 l'ascension en solitaire du Kangchenjunga (8 598 mètres), troisième plus haute montagne de la terre, figure désormais parmi les tout premiers himalayistes du monde, aux côtés de l'Italien Reinhold Messner, qui a déjà atteint dix des quatorze sommets de plus de 8 000 mètres, dont deux en solitaire, le Nanga Parbat (8 126 mètres) et l'Everest (8 848 mètres).

De notre correspondant

Pierre Beghin prépare ses expéditions sur les plus hautes cimes de la terre entre le campus de Saint-Martin-d'Hères (altitude 200 mètres), où il exerce la profession d'ingénieur-chercheur, et la petite station dauphinoise du Sappey en Chartreuse (altitude 1 050 mètres). Sur une distance d'une quinzaine de kilomètres, il emprunte, presque quotidiennement, les sentiers les plus pentus, gravit des éboulis de rochers, traverse une forêt pour retrouver enfin le macadam. Cet alpiniste de trente-deux ans, spécialiste des expéditions légères dans l'Himalaya, a fait ses classes dans les Alpes, où il a inscrit à son palmarès une série de grandes ascensions hivernales, notamment la face nord direct des Grandes Jorasses et des itinéraires réalisés en « solo » comme les faces nord des Drus et des Grandes Jorasses. Il a néanmoins raté son concours d'entrée à l'Ecole nationale d'alpinisme (ENSA), qui délivre les précieux diplômes de guide. Il n'a aujourd'hui qu'un seul regret, celui de n'être considéré, malgré ses exploits dans les Alpes et dans l'Himalaya, que comme un « amateur ».

« *En France, on a la manie des diplômes. Seuls les guides sortis de l'ENSA sont considérés comme des professionnels de la montagne. Pourtant, beaucoup d'autres alpinistes vivent de leurs aventures et exercent, en vrais professionnels, leur métier. On retrouve en montagne un peu la même différence qu'il y a aujourd'hui entre un pilote de formule 1 et un moniteur d'auto-école.* » Pas très tendre, cet ingénieur-alpiniste qui modélise en laboratoire l'écoulement des avalanches ou le transport de la neige par le vent. Mais combien réaliste.

Comme beaucoup d'alpinistes de haut niveau de sa génération, Pierre Beghin est un citadin formé au contact direct du rocher et de la glace, et poussé par un puissant élan vers les plus hautes et les plus inaccessibles cimes. « *Chamonix n'est plus le creuset de l'alpinisme* », dit-il, comme pour rappeler que la montagne n'est plus la propriété des seuls spécialistes brevetés et diplômés.

Projets

A l'image de l'Italien Reinhold Messner, c'est dans la chaîne himalayenne que Pierre Beghin s'exprime le mieux. Au Manaslu d'abord, il parvient en quatre semaines à 8 156 mètres, avec une équipe d'amis grenoblois. Deux ans plus tard, en 1983, il repart pour la face nord du Jannu (7 710 mètres). Pendant huit semaines, les cinq membres de son expédition luttent pour franchir un mur haut de 3 000 mètres constamment plongé dans l'ombre et le froid. Ils renoncent à 200 mètres du sommet, vaincus par la fatigue, par les conditions météorologiques et par la difficulté extrême de l'itinéraire convoité. L'année suivante, c'est le *troisième géant de la terre* que foule Pierre Beghin, après avoir emprunté la voie dite normale d'ascension de cette montagne, et au prix d'un engagement personnel. « *Je suis assez fasciné par les expériences solitaires. Cette année, alors que nous étions au Dhaulagiri, je n'ai jamais eu la même tension physique et morale que j'avais éprouvée pour le Kangchenjunga et qui était présente en moi dès la préparation de l'expédition. Pour le Dhaulagiri, j'étais à peine inquiet. Il en fut tout autrement pour le « Kang » : la solitude extrême en montagne, oppressante et fascinante, provoque des impressions cent fois plus fortes.* »

L'alpiniste grenoblois, qui a des projets plein la tête, voudrait se rendre au pilier ouest du Makalu (8 481 mètres), gravir l'Everest par son versant chinois ou tenter l'ascension du K2 (8 611 mètres) également par le côté chinois, enfin conclure sa tentative avortée du Jannu... tout en restant ingénieur. Il reconnaît être sur la corde raide, en demandant presque « l'impossible » à son employeur.

Pierre Beghin est aussi fasciné par l'exploit récent de l'alpiniste polonais qui est parvenu à monter au sommet du Broad Peak (8 047 mètres)... en vingt-deux heures. « *Une performance sportive remarquable et toute nouvelle dans l'Himalaya, qui nécessite une parfaite acclimatation à la haute altitude.* » Beghin avait, lui aussi, ce projet dans la tête, mais il a été doublé. « *Les expéditions en solitaire, je les vois plus se réaliser sur les grands sommets du type Everest ou K2, là où entrent en jeu des difficultés liées à la solitude, et non à des problèmes techniques. Quant aux grandes parois de la chaîne himalayenne, je pense qu'à deux alpinistes on pourra bientôt en venir à bout* », affirme le grimpeur, qui ajoute : « *Faire des 8 000 mètres pour des 8 000 mètres ne présente plus beaucoup d'intérêt. Mais pour les médias et les commanditaires un « plus de 8 000 mètres » représente toujours une grande aventure, alors que de fantastiques itinéraires très techniques qui marqueraient l'histoire de l'alpinisme, mais situés en dessous de la limite des 8 000 mètres, restent à faire. Comme la fabuleuse face est du Gasherbrum-III (7 980 mètres). Mais leur sponsorisation est presque impossible.* »

CLAUDE FRANCILLON.

Procédé sans nom

En janvier 1983, le conseil municipal de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) décide de donner *au stade municipal de* la ville le nom de Robert Deloche. Celui qui bénéficie ainsi du rare privilège de voir de son vivant son nom figurer au fronton d'un édifice public est ce qu'il convient d'appeler une « figure » de Joinville.

Né en 1909, M. Deloche, qui n'a jamais cessé de militer dans les rangs du Parti communiste, a *été conseiller municipal* de Joinville dans les années 1935. Déchu de son mandat en 1940, blessé à Dunkerque, évacué sur l'Angleterre, il revient bientôt en France pour entrer immédiatement dans la clandestinité.

Arrêté en 1941 par la police de Vichy, M. Deloche sera interné au camp de Châteaubriant (Loire-Atlantique) de sinistre mémoire, puis à celui de Voves (Eure-et-Loir), d'où il parvient à s'évader en juillet 1942.

A la tête des FTP (Francs-tireurs partisans), il libérera la mairie de Joinville le 20 août 1944. Au lendemain de la Libération, M. Deloche devient maire *de Joinville et conseiller général* de la Seine, fonctions dans lesquelles il restera jusqu'en 1953.

Mais en mars 1983, la mairie de Joinville est conquise par la droite. Voir le nom d'un communiste, eût-il été résistant et maire, inscrit sur la porte d'un stade est probablement jugé intolérable par le nouveau conseil, à la tête duquel se trouve M. Pierre Aubry (sans étiquette), maire et conseiller général.

Le 27 juin 1984, le nouveau conseil municipal prend une délibération aux termes de laquelle le stade sera débaptisé, et le nom de M. Robert Deloche remplacé sans délai par celui de Jean-Pierre Garchery, décédé depuis peu, lui aussi conseiller municipal et maire durant deux ans. Le motif officiellement évoqué est que Jean-Pierre Garchery « *a été un sportif* ».

Aussitôt l'affaire fait grand bruit, les associations de résistants et d'anciens combattants manifestent leur indignation, mais le nom de Robert Deloche n'en est pas moins retiré du fronton du stade et remplacé par celui de Jean-Pierre Garchery.

M. Robert Deloche, aujourd'hui retiré dans le midi de la France, évoque ses compagnons d'infortune du camp de Chateaubriant, dont quarante furent fusillés, et, « *parmi eux, Guy Mocquet, qui avait dix-sept ans* ». « *Qu'attendez-vous,* demande-t-il à M. Pierre Aubry, *pour débaptiser sa rue à Joinville ?* »

A la mairie, on est visiblement embarrassé par les questions. Le téléphone est occupé. M. Bruno de Lavenne, chef de cabinet du maire, est un homme fort pris. M. Aubry est insaisissable...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

APRÈS LA CATASTROPHE ROUTIÈRE DE BEAUNE

Le deuil silencieux

De notre envoyé spécial

Crépy-en-Valois. — Etonnante discrétion. Au moment même où, au tribunal de Senlis, les robes noires soupèsent le « prix de la douleur » au trébuchet de la jurisprudence, les familles endeuillées se taisent. Volonté d'oubli ? Preuve, une fois de plus, que les grandes douleurs sont muettes ? « *Nous avons donné des consignes pour que chacun reste digne* », précise M. Christian Polard, le président de l'Association des familles des victimes de la catastrophe de Beaune.

Plus de deux ans après la tragédie, *ces consignes sont superflues.* Les familles endeuillées ne sont pas de celles qui crient avant d'avoir mal. Ni même après. Dans les HLM de la Sablonnière ou du quartier des Musiciens, à Crépy-en-Valois (Oise), on n'avait pas l'habitude de geindre contre l'adversité. Familles nombreuses, très nombreuses parfois, toujours à l'étroit. Serrées pour l'espace vital, et aussi serrées pour l'argent. Familles ouvrières, où le mari travaille dur, où la femme passe ses journées dans le bruit, entre une ribambelle d'enfants chamailleurs et la télé qu'on n'écoute plus.

Mesquineries administratives

Chromo simpliste ? Mauvais Zola ? Peut-être, mais les familles endeuillées de Crépy-en-Valois n'appartiennent pas au milieu en vogue des « nouveaux pauvres », ni même à ces prolétaires du quart-monde que l'on découvrait il y a peu avec des frissons. La catastrophe de Beaune a frappé des familles ouvrières simples et modestes, parfois pauvres mais pas toujours, et nullement exotiques.

Les Guillot, par exemple : aucune hargne, aucune rancœur. Tout juste un peu de lassitude pour Marc, le père de quatre enfants morts, qui a lâché l'association des victimes puisqu'elle « *piétinait* ». Jean-Louis, son frère, au visage d'enfant blond, était père de huit enfants avant l'accident. Les trois aînés ont péri brûlés vifs, mais il ne s'est pas laissé abattre. Il a emménagé avec sa jeune femme de vingt-neuf ans et ses cinq derniers (de trois à sept ans) dans un coquet pavillon neuf du quartier des fleurs. « *Je préférerais avoir les gamins plutôt que la maison* », dit-il avec un naïf sourire. Il ne se rembrunit qu'au souvenir des mesquineries administratives des Allocations familiales : « *Ils m'ont tout de suite enlevé 2 500 F* », précise-t-il avec étonnement. La jeune femme, qui, en ce mercredi après-midi, a les quatre derniers dans les jambes, avoue un certain soulagement : « *On était trop à l'étroit en appartement.* »

Jean-Louis, OS dans une fabrique de meubles, travaille pour lui le soir dans un autre atelier, où il retrouve son ami Daniel Vernet, un jeune éboueur moustachu, père, comme lui, de huit enfants : « *J'en avais cinq dans le coup,* dit Daniel, *mais ils sont tous revenus, parce qu'ils étaient dans le premier car.* » Les cinq sont revenus saufs, mais traumatisés. « *Pour les faire monter dans le car Crépy-Creil, rien à faire,* dit-il. *L'aîné refuse même la classe de neige.* »

Même réaction chez Mme Bachelart, mère de quatre enfants tous revenus de la tragique équipée. « *Ça fait un drôle d'effet* », dit-elle sans pouvoir expliquer. Son petit Didier, un blondinet de huit ans, « *fait des cauchemars depuis l'accident* ». Quant à Jacky Syx, machiniste dans une usine d'emboutissage, âgé aujourd'hui de trente-neuf ans, il y a beau temps qu'il ne pleure plus ses quatre enfants disparus. « *Nous avons emménagé dans ce pavillon parce qu'on ne pouvait pas rester dans un appartement où tous les petits voisins frappaient à la porte pour venir jouer* », explique-t-il tranquillement. Sa femme travaille à la conserverie. « *Elle peut pas rester là*, dit-il, *elle s'ennuie de trop.* » Il ne reste plus à la maison qu'un garçon de seize ans et une fille de dix-huit, « *qui a fait une bêtise* » et ramené un enfant de plus. Le père a l'espoir que le garçon qu'elle fréquente maintenant prendra le bébé en charge. « *Il attend sa feuille* » pour le service militaire...

L'indifférence

Seul le président de l'Association des victimes s'appuie sur la catastrophe de Beaune pour agir : « *Je ne veux pas que mes enfants soient décédés pour rien* », martèle-t-il. La douleur ? « *On pourra remuer le fer dans la plaie tant qu'on voudra, rien ne sera aussi horrible que le jour où il a fallu aller à Beaune reconnaître les corps* », avoue-t-il sans complaisance. Et Dieu sait qu'il en a vu, lui, l'ancien sapeur-pompier, le grutier aux bras tatoués, le conducteur d'engins exceptionnels, qui a « fait » tous les chantiers, du Maroc à l'Irak en passant par la Libye. Même pas de rancune : « *Que le coupable fasse cinq ans de prison, qu'est-ce que ça changera ? Ce qui me rend malade, c'est l'indifférence devant les catastrophes, les hécatombes routières. Même dans mon entreprise, la sécurité passe après le reste.* » Son idée, aujourd'hui, c'est de grouper toutes les associations pour dresser un mémorial aux victimes des accidents de la route.

Sa femme Denise, visiblement plus marquée par la mort de deux de ses cinq enfants, cherche surtout à préserver son petit dernier, treize ans, rescapé de la catastrophe : « *Quand il neige, je l'emmène en voiture ou je lui fait manquer la classe. J'ai trop peur d'un nouvel accident de car.* » Elle a renoncé à chercher un travail, « *pour ne pas le laisser seul* », maintenant que ses aînés sont grands (dix-neuf et vingt ans). Et elle a toujours un serrement de cœur lorsque, dans la chambre vide, elle contemple les noms de ses deux enfants morts, tracés par eux-mêmes à la craie sur la poutre au-dessus de leurs lits.

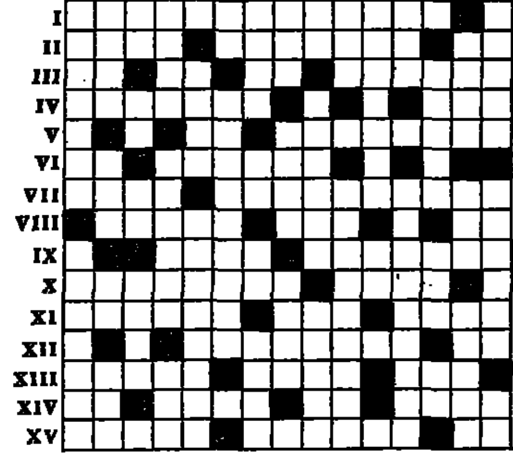
ROGER CANS.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3851

HORIZONTALEMENT

I. Permet d'avoir l'air tout à fait comme il faut. — II. Affluent de l'Oubangui. Font un travail en série. Article étranger. — III. Possessif. N'est pas un agrément à Londres. Fin de bail. Est toujours suivie d'un repos. — IV. Sont de vrais aigles. On peut en faire un plat. — V. Préposition. Qui a donc reçu *de l'aide.* — VI. Préposition. Ne nous envoient pas au diable quand ils sont mignons. — VII. Fit des projets mirifiques. Division du mètre. — VIII. Fit son trou. *Peut* facilement être collé. Abréviation évitant une répétition. — IX. Cri pour chasser les « moucherons ». Pas ramassée. — X. Qu'on ne laisse donc pas dormir. Qualité. — XI. Nom qu'on peut donner à celui qui a perdu pied. N'est vraiment pas un bon mouvement. Comme un champ de bataille. — XII. Quand on en sort, on peut être bouclé. Est très efficace contre les piqûres. — XIII. Endroit où l'on dansait. Un grand mouvement. Sans dessous dessus. — XIV. Point de départ. Fait une demande polie. Un vague sujet. Sorte de machin. — XV. Bons à détacher. *Pas timbrés.* Participe.



VERTICALEMENT

1. Avoir double travail. Sa tête est sur les épaules. — 2. Un roi au théâtre. Pièce dure. Pas dit. Recueil d'anecdotes. — 3. Pronom. Un point sur la carte. Interjection. De plus, dans un compte. — 4. Est donc le premier. Quand on le fait, ça commence à flamber. Se dore au soleil. — 5. *Pas conservée. Petites* pour ramasser ceux qui sont crevés. Graphie admise. — 6. Pas annoncé. Présentée comme une rose. — 7. Etait la moitié de son frère. Interjection. Est souvent sur la planche. Peut être recherché par celui qui manque de pot. — 8. Sorte d'argile. Répandit. Doit avoir de solides mâchoires. — 9. Son jour est férié. Ne cesse pas de *regarder. Partie* de l'intestin. — 10. Possessif. La scie et le marteau, par exemple. — 11. On l'entend bien avant d'arriver au lavabo. Symbole pour un métal léger. — 12. Se lança dans les retranchements. Qui n'ont donc rien pris. — 13. Un siège pour une cour. Elément d'une frange. Vieille ville. — 14. Pour ceux qui aiment le naturel. Pour faire le trottoir. Ne s'attache pas à l'argent. — 15. Protège une couche. Ville de Mésopotamie. Devant un total.

Solution du problème n° 3850

Horizontalement

I. Débouchés. — II. Ecritoire. — III. Blasés. On. — IV. Oasis. Ste (sté). — V. Ri. Lais. — VI. Drille. SC. — VII. Coutume. — VIII. Moins. En. — IX. Et. UP. — X. Nécessité. — XI. Triviaux.

Verticalement

1. Débordement. — 2. Eclair. Oter. — 3. Bras. Ici. Ci. — 4. Oisillon. EV. — 5. Utes. Lus. Sl. — 6. Cos. Let. Usa (USA). — 7. Hi ! Sa. Piu. — 8. Erotisme. TX. — 9. Sénescence.

GUY BROUTY.



Société

COIFFEUR CÉLÈBRE
ET PROPRIÉTAIRE D'UN RESTAURANT

M. Maurice Joffo est arrêté pour recel de bijoux volés

Le coiffeur et restaurateur parisien Maurice Joffo, âgé de cinquante-cinq ans, frère de Joseph Joffo, l'auteur du best-seller *Un sac de billes*, a été appréhendé, vendredi 30 novembre, par la brigade de répression du banditisme (BRB) de la police judiciaire parisienne. Les enquêteurs l'accusent de recel de bijoux volés et affirment avoir recueilli contre lui des preuves accablantes. M. Joffo devait être déféré au parquet de Paris dimanche 2 décembre, après la fin de la garde à vue.

La version respectable de la délinquance

M. Joffo était « filé » par les inspecteurs de la BRB qui enquêtaient sur des cambriolages visant notamment des personnes âgées. Il aurait été surpris alors qu'il venait d'acheter un kilo de bijoux à deux forains tandis qu'un demi-kilo de bijoux était retrouvé lors de la perquisition effectuée ensuite à son restaurant Le Dauvois, place Victor-Hugo. D'une valeur totale de 110 000 francs, ces bijoux auraient été volés, selon les enquêteurs qui paraissent convaincus que M. Maurice Joffo était un receleur très actif.

Cette opération de police judiciaire intervient alors que, sur la pression du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), la question du recel et des circuits commerciaux apparemment respectables qui servent de débouchés à la délinquance est activement étudiée par le gouvernement. Un « groupe de travail interministériel sur la prévention et la répression du recel » a été créé dont le rapporteur général est M. Paul Roux, directeur de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) et ancien directeur central des renseignements généraux.

Le CNPD estime que le recel est insuffisamment réprimé, tant dans l'activité des services policiers que dans la législation actuelle. Cependant, alors que l'ensemble des délits et crimes constatés a augmenté de 93,53 % de 1973 à 1982, les faits de recels ont augmenté durant la même période de 208,45 %. Le CNPD souhaite la mise au point d'un code d'identification de certaines marchandises, des réquisitions plus sévères pour les receleurs que pour les petits délinquants qui les alimentent, une responsabilisation de la population sur les achats de marchandises en « discount », souvent de provenance illicite. Ainsi le conseil communal de prévention de la délinquance de Montreuil (Seine-Saint-Denis), ville qui compte un marché aux puces actif, vient-il de lancer une campagne d'information sur le recel destinée à la population, par voie de brochures et d'affiches.

LES ROULEURS DE CONVERGENCE 1984

Lendemains amers

Il y a un an, au terme de la marche dite des Beurs, une France étonnée découvrait une jeunesse maghrébine qui avait du cœur et des jambes. Paris en liesse accueillait, le 3 décembre 1983, les marcheurs et vibrait au rythme des youyous : « *Je marche en faisant des signes à cette France de solidarité... C'est délirant* », écrira, quelques mois plus tard Bouzid, un des marcheurs (1).

Lendemains de fête amers, un an après : l'arrivée, le samedi 1er décembre à Paris, des cinquante rouleurs de Convergence 1984 sur leurs drôles de machines ne sera sans doute pas la répétition de l'année dernière. Entre-temps, la France a bougé : dans un pays où 26 % des habitants partagent tout ou partie des idées de M. Jean-Marie Le Pen (2), l'offensive a changé de camp. M. Alain Griotteray, éditorialiste au *Figaro Magazine* et maire UDF-PR de Charenton, peut accueillir, cette année, à sa manière, les rouleurs en appelant à un référendum « *sur le retour progressif des étrangers présents sur le sol français* ». Et les juges de la cour d'appel de Lyon ont aggravé, le 29 novembre, la peine de Toumi Djaïdja, l'initiateur de la marche des Beurs en 1983.

A ce mauvais climat, s'ajoute la mauvaise volonté des responsables de Convergence. Les marcheurs en 1983 s'étaient offerts en symbole à une France humaniste. Les rouleurs de 1984 affichent maladroitement une parole radicale. Leur revendication d'égalité est sans concession, leur dénonciation des prudences de la gauche sans équivoque. A un jour de gloire, ils ont préféré, dès le départ, un jour de clarté — quitte à être moins nombreux sur le pavé parisien.

Ainsi, aucun ministre ne participera cette année au cortège. La volonté de ne pas récupérer « *ce mouvement qui a manifesté à plusieurs reprises un droit à l'autonomie* » fait sans doute honneur à Mme Georgina Dufoix, ministre, entre autres, de l'immigration. Et on ne mettra pas en cause son souci de « *rester aux côtés de ceux et celles qui mènent le dur combat pour une véritable égalité* ».

Ces déclarations ne sauraient masquer pourtant la coupure entre le pouvoir et la jeunesse issue de l'immigration, dont les rouleurs portugais, noirs ou maghrébins ne sont que les représentants. Le Parti socialiste a fait savoir officiellement qu'il n'appelait pas à manifester, en raison d'un des slogans retenus par Convergence : « *Ils parlent tous d'insertion ; ils préparent tous notre expulsion.* » M. Philippe Farine, délégué national à l'immigration pour le PS, a écrit aux responsables de Convergence : « *Ce mot d'ordre n'est ni politiquement juste, ni conforme à la vérité.* »

Le nouveau discours du PC

Le Parti communiste, en revanche, tout comme la CFDT, la CGT et la plupart des organisations d'extrême gauche, appelle à la manifestation. Le PC le fait même dans sa propre presse, avec une insistance particulière. Ses appels, reprenant la plupart des mots d'ordre de Convergence sur la nouvelle citoyenneté et sur l'égalité, semblent dépourvus de toute volonté de récupération. « *Il faut avoir le courage de dire que nombreux sont les jeunes immigrés qui s'estiment incompris par l'ensemble des forces politiques, y compris le PCF*, indique l'hebdomadaire *Révolution ; même si ce dernier est du même côté de la barrière qu'eux.* » Les militants de la CGT et ceux des Jeunesses communistes ont été, plus que l'année dernière, présents à de nombreuses étapes, et des élus de la région parisienne ont prêté leur concours pour l'organisation, cette semaine, d'une Coupe de football de l'égalité entre soixante-quatre équipes de banlieue.

Officiellement, le PC n'aurait en rien changé sur le problème de l'immigration. « *Nos positions de principe n'ont pas varié* », affirme M. Mario, responsable de ces questions à l'échelon du comité central, qui rappelle le soutien à la marche l'année dernière. Le discours du PC pourtant semble avoir notablement évolué. On n'envisage plus, comme à Vitry en décembre 1980, de lutter à coups de bulldozer contre les concentrations jugées excessives d'immigrés dans les communes communistes. Le parti, aujourd'hui à la recherche d'une identité, trouve sur les terrains de lutte, d'Epône à Convergence, les travailleurs immigrés et leurs enfants. « *C'est avec eux et non contre eux que nous réglerons les problèmes* », affirme aujourd'hui M. Guy Martin, responsable des questions de l'immigration et du logement à la mairie de Vitry. Le traumatisme du bulldozer est peu à peu surmonté, même si le changement de ton à l'égard des immigrés n'est pas, à l'évidence, encore général.

La gauche n'est pas seule à être divisée face à l'initiative de Convergence ; le mouvement beur lui-même n'est pas unanime dans cette affaire. Chacun, samedi, s'il vient, viendra avec sa propre pancarte et sa sensibilité. La manifestation éclatée y perdra en démonstration symbolique, mais y gagnera sans doute en vérité. Si un mouvement de l'ensemble de la jeunesse des cités doit un jour exister, il ne pouvait en tout cas se construire sur l'ambiguïté.

NICOLAS BEAU.

(1) *La Marche*, par Bouzid, Edt. Simbad.

(2) Ce chiffre est révélé par un sondage de la SOFRES, réalisé du 9 au 14 novembre pour la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA). — (*le Monde* du 1er décembre).

Un officier de tir du plateau d'Albion déserte pour protester contre l'arme nucléaire

Un officier de tir du plateau d'Albion, qui avait disparu le 6 novembre, vit dans la clandestinité depuis huit jours à Paris et il a prévu de se présenter de son plein gré, ce samedi 1er décembre, dans une brigade de gendarmerie. « *Je ne pouvais plus supporter l'idée de servir comme officier de tir au plateau d'Albion, parce que ce poste implique l'utilisation de l'arme atomique* », a déclaré au journal *Libération* Jean-Louis Cahu, vingt-cinq ans, lieutenant dans l'armée de l'air au Groupement de missiles stratégiques (GMS) d'Apt (Vaucluse).

Annonçant qu'il ne dévoilera aucun secret militaire, le lieutenant indique qu'il a décidé seul de quitter son poste et affirme qu'il ne dépend « *d'aucun parti, d'aucune organisation politique précise* ».

« *Tant qu'on ne sera pas parvenu à supprimer le nucléaire, il sera toujours bon de parler de ses dangers. Je voudrais que ma décision ne soit pas inutile, que les gens sachent que l'on peut changer d'opinion même quand on n'en a pas le droit* », a-t-il encore précisé.

Officier de réserve ayant choisi en 1979 de servir en situation d'activité jusqu'en novembre 1985, le lieutenant Cahu occupait depuis 1982 le poste d'officier de tir chargé d'exécuter un ordre éventuel de lancement de neuf des dix-huit missiles nucléaires, enterrés en Haute-Provence, sur des cibles dont il ignore la nature. L'officier affirme que sa séparation, récente d'avec son épouse n'a rien à voir dans sa décision, comme le bruit en avait couru au moment de sa désertion.

La procédure engagée par M. Bidalou contre les syndics déclarée nulle

Le tribunal de grande instance de Pontoise (Val-d'Oise) a déclaré, vendredi 30 novembre, nulle, pour des questions de forme, la citation à comparaître que le substitut du procureur de la République, M. Jacques Bidalou, avait délivrée aux membres de la Chambre nationale de discipline des syndics et administrateurs judiciaires. M. Bidalou leur reproche d'avoir eu connaissance d'irrégularités commises par certains membres de leur profession et de s'être rendus passibles d'une condamnation pour « *non-dénonciation de crimes et abstentions délictueuses* » en n'ayant pris aucune mesure contre ces agissements.

Le substitut avait donc fait citer, outre les membres de la chambre de discipline, une quinzaine de syndics et, comme témoins, une cinquantaine de « faillis » ayant eu affaire à eux, ainsi que l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale afin de les interroger sur les modifications de la loi concernant les syndics de faillite. Les députés avaient décliné l'invitation, avec l'accord du garde des Sceaux, M. Robert Badinter (*le Monde* du 1er décembre).

Dans ses attendus, le tribunal assimile « *la forme de la citation* » à une « *sottise* » et estime qu'il s'agit là d'une « *voie de fait assimilable à une prise d'otages ou à une chasse aux sorcières* ».

Un nouveau moyen de contraception

(Suite de la première page.)

» *Pratiquement, aucun effet secondaire n'a été enregistré au niveau clinique ou métabolique, hormis (...) une tendance au saignement prolongé ainsi que quelques cas de saignement important.* »

C'est pour tenter de réduire le pourcentage d'échecs qu'une équipe suédoise (professeur Marc Bygdeman, professeur et chef du département d'obstétrique et de gynécologie de l'institut Karolinska de Stockholm) a proposé d'ajouter, à la prise (qui se fait par voie orale) du RU 486, une injection de prostaglandine. Cette substance stimule la contractilité de l'utérus et, lorsqu'elle est utilisée à très haute dose, elle provoque un avortement en même temps que des effets secondaires indésirables (nausées, vomissements, douleurs diverses, etc.). L'association des deux substances a, semble-t-il, comblé les espoirs des cliniciens puisque les résultats sont totalement satisfaisants (efficacité de 100 %) sur des grossesses allant jusqu'à sept semaines (1).

Les prostaglandines utilisées pouvant être proposées par voie orale, les chercheurs estiment aujourd'hui tenir là une méthode idéale pour contrôler la fertilité des femmes, en particulier dans les pays du tiers-monde. De fait, d'autres méthodes, comme le stérilet, peuvent être considérées comme étant contragestives, mais l'objectif, dans le cas présent, est d'une tout autre dimension. D'une part, parce que le RU 486 (associé ou non aux prostaglandines) peut être proposé comme « pilule du lendemain » tardive ou non ; d'autre part, parce que, dans l'esprit de ses promoteurs, il devrait à court terme constituer un procédé idéal pour contrôler la fertilité des pays en voie de développement. « Auto-administrable », il ne nécessite pas, en effet, le recours à une infrastructure médicale souvent déficiente ou absente dans ces pays.

JEAN-YVES NAU.

(1) Il convient néanmoins de souligner l'effectif relativement restreint du groupe de patientes sur lesquelles a porté l'expérimentation (trente-trois femmes, seize directement concernées et dix-sept constituant le groupe témoin à qui l'on n'a administré que le seul RU 486).

Le mystère de la chambre en marbre

Salle de danse ou salle de réunion pour une société secrète ? L'étrange pièce sans fenêtre, aux murs ornés de marbre et équipée de spots orientables que le directeur de l'hôpital psychiatrique de Dinan (Côtes-du-Nord) vient de faire aménager à grands frais dans son logement de fonctions n'a pas encore livré son mystère. Mais le directeur a été suspendu, et une enquête est ouverte par le parquet.

C'est M. Charles Josselin, député (PS) et président du conseil général des Côtes-du-Nord, qui avait saisi le ministère de la santé. Il avait constaté, en octobre 1983, une diminution des recettes de 8 millions de francs lors de la présentation du budget primitif de l'établissement pour 1984. Selon le procureur de la République, 1,34 million de francs a été consacré à la rénovation de la résidence du directeur. Des factures auraient été falsifiées et des fonds utilisés frauduleusement. Une plainte contre X pour abus de confiance et faux en écriture privée a été développée.

Ses trois enfants sont rendus à M. Revellat

Nice. — La cour d'appel d'Aix-en-Provence a infirmé, dans un arrêt en date du 30 novembre, une ordonnance prise le 28 juin 1984 par le juge des enfants de Grasse concernant le placement des trois enfants de M. Jean-Louis Revellat, qui avait observé une grève de la faim de onze jours à Nice pour protester contre cette décision (*le Monde* daté 18-19 novembre).

Catherine (quatre ans), Jean-François (trois ans), et Elizabeth (huit mois) seront rendus à M. Revellat et à sa compagne, Mme Maryse Ledogar, le mardi 4 décembre. L'ordonnance de placement provisoire qui avait été prise par Mme Civalero, juge au tribunal de Grasse, s'appuyait sur un rapport de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale des Alpes-Maritimes. Son principal motif était que les enfants du couple « *paraissaient mal nourris et privés de soins d'hygiène* », ce que M. Revellat, soutenu par deux médecins cannois, contestait formellement. — *(Corresp.)*

● *Prise d'otages à Marseille.* — Trois personnes, dont un enfant en bas âge, ont été prises en otage, samedi matin 1er décembre à Marseille, par deux malfaiteurs armés qui venaient de commettre un hold-hup dans une pharmacie. Poursuivis par la police, les malfaiteurs ont pénétré dans l'ensemble immobilier parc Dromel, et c'est dans un magasin d'optique qu'ils ont pris les otages.

● *Hold-up contre un fourgon postal.* — Trois hommes armés et masqués ont attaqué, vendredi 30 novembre, un fourgon postal entre Monaco et Nice. Après avoir neutralisé le conducteur, ils ont emporté une vingtaine de sacs postaux marqués d'un cordon rouge, qui pourraient contenir des bijoux et des pierres précieuses.

● *Manifestation de protestation après l'attentat de la salle Pleyel.* — Environ trois cents personnes ont manifesté, dans la soirée du vendredi 30 novembre à Paris, de la place François-Ier à la Maison de Radio-France, pour protester contre l'attentat commis le 25 novembre à la salle Pleyel, peu avant le début d'un gala de célébration du soixante-quatrième anniversaire de la fondation de la République soviétique socialiste d'Arménie. Il n'y a pas eu d'incidents.

● *Détournement de mineurs à Carcassonne.* — Un commerçant en fruits et légumes de Carcassonne (Aude), âgé de soixante et onze ans, a été inculpé, vendredi 30 novembre, de viol, attentat à la pudeur sur mineurs, incitation de mineurs à la débauche et outrage public à la pudeur. Ecroué, M. Joseph Cordellanne a reconnu « *avoir entretenu des rapports sexuels et homosexuels avec des enfants* », âgés de huit à seize ans. — *(Corresp.)*

● *Fusillade mortelle à Roubaix.* — Un malfaiteur a été tué par des policiers, jeudi soir 29 novembre, à Leers près de Roubaix (Nord), après une fusillade au cours de laquelle un inspecteur a été blessé : Bourage Bourtafas, âgé de vingt-deux ans, de nationalité française, était recherché par le Service régional de police judiciaire (SRPJ), pour une vingtaine d'agressions et d'attaques à main armée. Pour échapper aux policiers qui tentaientde l'interpeller jeudi soir, il devait tirer — avant d'être abattu — à trois reprises dans leur direction, blessant légèrement M. Bernard Ruocco, inspecteur de police.

Carnet

Décès

— Mme veuve Dalila Ladjimi,
née Daly Yahia.
Ses enfants,
M. et Mme Habib Ladjimi,
M. et Mme Nejib Sebaï,
M. et Mme Omar Ladjimi,
M. et Mme Slim Lassoued,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

maître Hedi LADJIMI,
avocat à la Cour de cassation de Tunis,
ancien membre du Conseil de l'ordre,
avocat honoraire,

survenu à Tunis, le jeudi 15 novembre 1984.

3, rue Tertullien,
Notre-Dame,
Tunis (Tunisie).

— M. Jean-Michel Laplagne,
son époux,
Benoît, Olivier, Hélène,
ses enfants,
M. et Mme Jacques Drouet,
ses parents,
M. et Mme Pierre Laplagne,
ses beaux-parents,
M. et Mme Claude Debuquoy,
M. et Mme Jean-François Drouet,
M. et Mme Philippe-Marie Drouet-Aussavy,
sa sœur, ses frères et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Brichard,
M. et Mme Jean-Claude Schiltz,
M. et Mme Henri Bienfait,
ses beaux-frères, belles-sœurs
et leurs enfants,
Sœur Marie Cronier (OSB),
Les familles Cronier, Sergent, Belorgey, Bonneau, Cassy,
ses oncles, tantes, cousins, cousines, alliés,
Et ses nombreux amis,
ont la grande peine de faire part du rappel à Dieu, le 26 novembre 1984, dans sa trente-neuvième année, de

Marie-Brigitte LAPLAGNE,
née Drouet,

La cérémonie religieuse aura lieu le 4 décembre 1984, à 10 h 45, en l'église du Cap-Saint-Jacques, hameau de Troux, commune de Guyancourt (Yvelines).

Une veillée de prières sera organisée à 20 heures, le 3 décembre, à cette même adresse.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de Sens (Yonne), à 15 h 45.

Marie-Brigitte était la petite-fille de M. et Mme Henri Cronier.
La nièce et filleule de Paul-Marie.

Pas de fleurs, mais des dons à l'Institut Curie, 25, rue d'Ulm, à Paris-5e.

81, avenue des Quatre-Pavés,
78190 Montigny-le-Bretonneux.
80, route de Dijon,
89700 Tonnerre.
Le Dognon,
24800 Thiviers.

— Mme Edmond Secret,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Edmond SECRET,
ancien médecin-chef
de l'hôpital Cocard (Fès),

survenu le 29 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er décembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Léger-au-Bois (Oise).
26, rue Victor-Hugo,
80000 Amiens.

Anniversaires

— Mme Georges Goldfeil
rappelle avec émotion le souvenir de son fils tant aimé,

Jacques ORSERO,
gérant de Publi-ville,

décédé le 1er décembre 1983.
Sa famille, ses amis se joignent à elle.

Avis de messes

— Une messe de la présence et du souvenir sera célébrée pour

Eveline François
PERROUX COSTE,

le mardi 11 décembre 1984, à 12 h 30, en la chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard Latour-Maubourg, à Paris-7e.
De la part de
François Perroux, M. L. Coste,
E. S. Coste.

Messes anniversaires

— Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 8 décembre, à 12 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à l'intention de

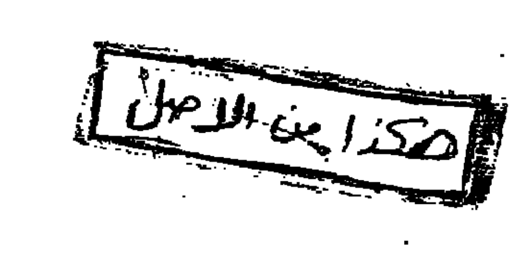
Mme Etienne BUFFET,
née Marie-Madeleine GUINAND,
et de
Mlle Sylvanie GUINAND,

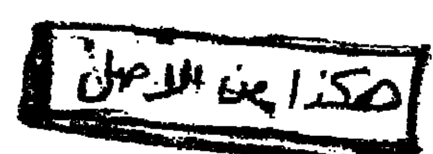
rappelées à Dieu, les 3 et 18 décembre 1982.

Communications diverses

— L'Association des archivistes français organise, le mardi 4 décembre au CISP, 6, avenue Maurice-Ravel, 75012 Paris, une journée d'études sur le thème : « Droit à l'information, droit au secret : la communication des archives contemporaines ». Renseignements : tél. (1) 277-11-30.







Carnet

Décès

— Mme veuve Dalila Ladjimi, née Daly Yakia,
Ses enfants,
M. et Mme Habib Ladjimi,
M. et Mme Nejib Sebai,
M. et Mme Omar Ladjimi,
M. et Mme Slim Lassouec,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

maître Hedi LADJIMI,
avocat à la Cour de cassation de Tunis, ancien membre du Conseil de l'ordre, avocat honoraire,

survenu à Tunis, le jeudi 15 novembre 1984.

3, rue Tertullien,
Notre-Dame,
Tunis (Tunisie).

— M. Jean-Michel Laplagne,
son époux,
Benoît, Olivier, Hélène,
ses enfants,
M. et Mme Jacques Drouet,
ses parents,
M. et Mme Pierre Laplagne,
ses beaux-parents,
M. et Mme Claude Debuc[illegible],
M. et Mme Jean-François Drouet,
M. et Mme Philippe-Marie [illegible]
[illegible],
sa sœur, ses frères et leurs enfants,
M. et Mme Jacques [illegible],
M. et Mme Jean-Claude [illegible],
M. et Mme Henri [illegible],
ses beaux-frères, belles-sœurs
et leurs enfants,
Sœur Marie Cronier (OSB),
Les familles Cronier, [illegible], Bergery, Bonneau, [illegible],
les oncles, tantes, [illegible]
alliés,
Et ses nombreux amis,
ont la grande peine de [illegible] qui à Dieu, le 26 novembre 1984 [illegible] sa trente-neuvième année, de

Marie-Brigitte LAPLAGNE,
née Drouet.

La cérémonie [illegible] 4 décembre 1984, à [illegible] du Cap-Saint-Jacques [illegible] Tours, communauté [illegible] lune)

Une veillée de prière [illegible] à 20 heures, le [illegible] même adresse.

L'inhumation [illegible] caveau de famille [illegible] (Yonne), à 15 h 4[illegible]

Marie-Brigitte [illegible]
M. et Mme Henri C[illegible]
La nièce et filleule [illegible]

Pas de fleurs, [illegible]
[illegible] Carat, 25, rue [illegible]

81, avenue des [illegible]
[illegible]

[illegible]

VERDI EN QUATRE CENT CINQUANTE LETTRES

L'exactitude et l'exigence



Verdi, par Gédéon.

Autant il serait extravagant de vouloir dresser une liste de ce qui s'est publié en France sur Wagner depuis un siècle, autant la chose est aisée pour Verdi ; en ce qui concerne les représentations, c'est exactement l'inverse. Il est vrai que la littérature wagnérienne a longtemps joué un rôle de compensation pour prolonger les quelques échos qu'on en avait et préparer d'éventuelles exécutions ; il n'en reste pas moins que Wagner, dont les œuvres littéraires (sans compter les livrets) occupent une dizaine de volumes, avait donné l'exemple. A l'opposé, Verdi n'a *jamais consenti à écrire ses* mémoires ou à publier quoi que ce soit sur son art, cependant que ses opéras s'imposaient tranquillement, rencontrant plus d'opposition de la part des directeurs, des imprésarios, de la censure et d'une partie de la critique, qu'auprès du public.

Ainsi l'art de Verdi est-il par excellence un art qui va de soi ou n'a pas de raison d'être. *« Le public*, disait-il, *n'a pas à s'occuper des moyens dont l'artiste se sert, il n'a pas à avoir des préjugés d'école... Si c'est beau, qu'il applaudisse, si c'est laid, qu'il siffle ! (...) Je voudrais qu'il juge d'après ses propres impressions ! Vous comprenez ? Ses impressions, ses impressions, et rien d'autre ! »* Quant à la biographie, Verdi professe les même opinions : *« Si cela en valait la peine, je devrais rectifier un grand nombre de choses inexactes qu'on dit sur mon compte, surtout en ce qui concerne les premières années de ma carrière ; mais je le répète, cela n'en vaut pas la peine. »*

Cette méfiance envers les mots, envers leur vanité ou leur pouvoir pervers, se retrouve jusque dans sa correspondance – ses seuls écrits (et même parfois, se contentait-il de recopier ce que sa femme écrivait à sa place). En dehors des questions qui touchent directement à la confection ou à la représentation de ses ouvrages, il s'excuse de s'être laissé aller à des bavardages inutiles, d'avoir exprimé des opinions sans intérêt puisque les positions contraires sont sans doute aussi fondées, sinon davantage.

Peut-être ne faut-il pas chercher ailleurs l'origine de sa vocation de compositeur et les raisons de sa réussite dans le domaine de l'opéra, où l'on ne demande pas au musicien de se confier, d'énoncer des vérités éternelles, mais de traduire les mobiles contradictoires *qui animent les personnages* ; pour cela, il ne faut être ni blanc ni noir – gris encore moins – mais transparent. La personnalité de Verdi disparaît derrière celle de ses héros, il l'a voulu ainsi, et il est vraisemblable que le jour où son nom ne sera plus connu que d'une poignée de musicologues, une ou deux de ses mélodies feront encore partie du fonds populaire au même titre que *Frère Jacques* ou *Au clair de la lune.*

Il n'est pas interdit pour autant de chercher à en savoir davantage sur le compositeur, ne serait-ce que pour débrouiller un peu l'écheveau de légendes et d'idées préconçues qui momifient peu à peu les hommes illustres. Jusqu'à *présent, il n'existait guère que la* brève biographie de Pierre-Petit parue aux éditions du Seuil (collection « Solfèges », 1958) et le livre de Jacques Bourgeois chez Julliard (1978), où chaque œuvre fait l'objet d'une étude assez développée.

Cerner l'homme et le compositeur

Dans ce contexte, la traduction de l'ouvrage d'Aldo Oberdorfer (1885-1941), *Verdi, autobiographie à travers la correspondance, publié en Italie en 1941, révisé et* mis à jour en 1981 par Marcello Conati et qui vient de paraître aux éditions Jean-Claude Lattès dans une traduction de Sibylle Zavriew, a l'avantage du document. Quatre cent cinquante lettres, de Verdi principalement, *mais aussi de ses proches et de ses* collaborateurs, illustrent neuf chapitres qui sont autant de manières de cerner l'homme et le compositeur : la jeunesse ; les amies ; les amis ; le campagnard de Sant'Agata ; patriotisme, politique et censure ; livrets, librettistes et interprètes ; les affaires ; retour à l'antique ; inventer le vrai...

Oberdorfer se contente d'introduire les chapitres et parfois de glisser quelques informations entre les fragments de lettres ou dans des notes. Il faut quelque temps pour s'habituer à cette façon de procéder qui ressemble à la constitution d'un dossier, mais s'il existe une autre entrée à ce livre grâce à la table chronologique des documents, en fin de volume, l'approche d'Oberdorfer, exempte de toute partialité, a le grand mérite de chercher à présenter Verdi à travers ses qualités : droiture, franchise, refus des complaisances ; et les défauts correspondants : excès d'intransigeance, brusquerie, sécheresse.

Dans sa correspondance, le compositeur ne se livre pas à des discussions esthétiques ; s'il exprime sa méfiance vis-à-vis de l'introduction du « symphonisme » en Italie, c'est parce qu'il menace de concurrencer le chant, qui représente pour lui le mode d'expression spécifique de la musique italienne depuis Palestrina ; le chant et non le mot chanté, ou, si l'on veut, l'expression vocale d'une situation dramatique telle que la déploration, la jubilation, l'extase amoureuse, la discorde... Vis-à-vis de lui-même *comme de ses librettistes*, l'exigence perpétuelle de Verdi concerne toujours la compréhension immédiate, l'efficacité, la simplicité ; ne pas dire en deux phrases ce qui peut l'être en deux mots, ne pas ralentir la marche de l'action, éviter les orchestrations prétentieuses et ce qui ressortit à l'évidence du savoir-faire.

Mais cette limitation volontaire des moyens artistiques, réduits au strict nécessaire, se double d'une exigence singulière quant à la réalisation. Il faut lire les lettres de Verdi exigeant, dès sa jeunesse, certains chanteurs, posant des conditions à prendre ou à laisser, refusant toujours lorsqu'il n'obtient pas ce qu'il juge indispensable et n'admettant pas les libertés prises malgré lui par ses interprètes : *« Je lis souvent dans les journaux cette phrase :* « Des effets que l'auteur n'avait pas imaginés. » *Pour ma part, il ne m'a jamais été donné d'assister à ce phénomène ! Jamais ! Je ne peux admettre la faculté de créer ni chez les chanteurs ni chez les chefs d'orchestre, c'est un principe qui conduit à l'abîme et au faux. »* Les indications de Verdi dans ses partitions sont en effet des modèles de précision ; il est hors de doute que les interprètes ne perdaient rien à les respecter, mais c'est bien là toute l'ambiguïté d'une musique faite avant tout pour être aimée : ceux qui la trahissent en ont d'autant moins conscience qu'ils croient lui rendre ce qu'elle leur donne.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Verdi, autobiographie à travers la correspondance*, textes réunis et présentés par Aldo Oberdorfer, 398 pages. Editions Jean-Claude Lattès, 199 F.

LE CENTRE DE FORMATION DES VARIÉTÉS

Elèves à suivre

Le Studio des variétés célébrera son premier anniversaire le 13 décmebre. Le Centre de formation supérieure des variétés, dont le but est de former des *« bons professionnels »*, s'est établi au 28 rue Ballu, à Paris. La SACEM et la SDRN, Société pour l'administration du droit de reproduction mécanique, filiale de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, ont assuré la rénovation de l'immeuble et ont mis notamment à la disposition des élèves un espace scénique, une scène modulable, une salle de danse, quatre salles de classe, une biblio-discothèque.

L'enseignement de l'école, dont le conseil d'administration est constitué paritairement de membres nommés par le ministère de la culture et la SACEM, s'étend sur deux ans. Une première promotion en seconde année a déjà sélectionné vingt-huit élèves. Une deuxième promotion de quinze autres apprentis-artistes a été faite en juillet dernier après l'audition de quatre cents cassettes et de soixante-dix candidats présélectionnés.

Régulièrement, des représentations sont données au siège de l'école devant un public d'amis et de professionnels. Jeudi 29 novembre au soir, quelques-uns des élèves de la deuxième année ont chanté devant les membres du Haut Comité de l'audiovisuel, le directeur de la musique au ministère de la culture et la direction de la SACEM.

Les élèves ont offert à ce public particulier une image contrastée de bonheur et d'interrogation sur l'avenir, de plaisir d'être sur une scène, de fierté et de modestie, à la fois de fraternité dans une équipe et d'isolement.

Tous les élèves, filles et garçons, ont leur propre expression. Jamais ils ne copient, ils ne calquent leurs rêves sur un chanteur connu. L'un a une manière étonnante, presque instinctive, de violer le spectateur et d'imposer son univers. L'autre a du soleil dans la façon de donner sa chanson.

A les écouter, à les voir, on est épaté. On s'interroge aussi, un peu avec angoisse comme eux, sur leur devenir. Mais ils ont vingt ans. Ils sont heureux dans cette école. Ils font toute la journée ce qu'ils adorent avec des gens encore plus fous qu'eux.

CLAUDE FLÉOUTER.

■ **ROCK A LA SACEM.** – La SACEM organise en mars 1985 un stage rock d'une semaine, animé par des éditeurs, producteurs, agents et directeurs de salles. Une sélection sera faite d'après cassette audio ou vidéo.

Le Louvre portes closes

(Suite de la première page)

Et ils évoquent, en premier lieu, le musée du Louvre dont l'état présent est rendu plus douloureux par contraste avec d'autres institutions rénovées, notamment aux yeux des visiteurs étrangers. Par contraste, aussi, avec l'avenir radieux qu'on lui promet : le Grand Louvre, quelle grande ambition ! Et quel scandale aujourd'hui que ce Louvre *toujours partiellement fermé*, quand il ne l'est pas complètement, pour fait de grèves rituelles au moment des fêtes et de l'afflux des touristes !

C'est la plus fréquente des plaintes que nous recevons, mais il en est bien d'autres dont nous avons pu, une fois de plus, vérifier le bien-fondé dimanche dernier. L'une touche à la saleté du musée, et il est vrai qu'on distingue fort bien la poussière non seulement sur les cadres, mais, et en solide couche, sur les toiles elles-mêmes. Le Grand Louvre aura-t-il des dons mystérieux pour faire, en matière de ménage, ce que ne fait pas le Louvre actuel ? Une autre concerne l'insuffisance de l'éclairage, mais le Grand Louvre, sans doute, aura l'électricité. Une autre, enfin, concerne la dégoutante cafétéria, mal située, ridiculement petite, où la nourriture immangeable est servie par un personnel qui sait être désagréable (nous en avons fait trois fois l'expérience) et une seule machine à café elle-même dotée d'un unique verseur : pas même le percolateur du café du coin !

Il est vrai que dans quelques années, avec un peu de patience, le Grand Louvre nous promet d'exquises aires de repos où le café coulera à flots. A considérer l'état actuel du « petit » Louvre, et le sort qui lui est fait, peut-on, franchement accorder le moindre crédit aux promesses concernant le Grand Louvre ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

PETITES NOUVELLES

■ **PROPOSITION DE NICOLAS FRIZE.** – Le compositeur Nicolas Frize propose à cent cinquante musiciens semi-professionnels et amateurs de participer à sa prochaine création musicale qui aura lieu mi-décembre au Musée d'art moderne de Paris, sous le titre : « Concert par la racine, duo pour quatuor et foule ». Les volontaires (non rémunérés, mais défrayés) sont conviés à la rencontre le 3 décembre à 19 heures, 16, avenue de New-York (Paris 16e), sur le quai. Ou bien ils peuvent écrire à l'adresse suivante : Les musiques de la boulangère, 55, rue Louis-Blanc, 75010 Paris. Nicolas Frize avait déjà travaillé de cette façon pour « Des maisons chantent » et « concert de baisers ».

■ **DÉBATS AUTOUR DE PASOLINI.** – La troisième série de rencontres-débats autour de Pier Paolo Pasolini commence les 1er et 2 décembre à la Maison des cultures du monde à Paris. Le samedi, à 15 heures et à 20 h 30, le thème « Propositions pour une biographie » réunira des écrivains et des membres du Parti communiste italien, notamment M. Goffredo Bettini, responsable national du secteur industries culturelles et spectacle. Le lendemain, à 17 heures, des magistrats, des avocats, des experts du procès, reviendront sur les circonstances de l'assassinat de Pasolini.

★ Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, 75006 Paris. Tél. : 544-72-30.

■ **MORT DU CHANTEUR KEITH HUDSON.** – Le chanteur de reggae, également ingénieur du son et producteur, Keith Hudson – *Torch of Freedom, From One Extreme to Another* – vient de mourir d'un cancer, à New-York. Il était âgé de trente-huit ans.

■ **TROPHÉE DUSSANE.** – Anny Duperey, qui joue actuellement *Duo pour une soliste* à Paris, a reçu le 28 novembre le seizième trophée Dussane.

JULIAN LENNON

Le fils de son père

Il lui ressemble, copie conforme, plus petit, plus fragile, mais c'est le portrait en herbe de John Lennon. Il a son nez, immense et droit, en plein milieu du visage, ce sont ses yeux, petits et rapprochés, rieurs et pétillants, son regard chafouin, sa voix nasale, le débit rapide, le ton moqueur, un peu. Julian Lennon est né le 8 avril 1963 à Liverpool du premier mariage de John avec Cynthia. C'était trois semaines après le premier tube des Beatles *(Please Please Me)* et l'aventure a commencé, à travers le monde pour John, en retrait pour Julian et sa mère qu'il fallait cacher pour leur sécurité et pour ne pas ternir l'image du groupe avec un père de famille.

Julian vient d'enregistrer un 33 tours *(Valotte)* qui ressuscite l'esprit de John, dont il a hérité le talent musical. Il chante et tient la plupart des instruments. L'air d'avoir dix-huit ans et fagoté comme l'as de pique, à la manière d'un lycéen qui sortirait pressé d'un cours de gym, il répond sans trop réfléchir aux questions qu'on lui pose, laconique mais de bonne grâce parce que, il le sait, ça fait partie du jeu. Comme il le dit : *« Il n'y en a pas une qu'on ne m'ait déjà posée. »* Ces questions, il a grandi avec. Avant les journalistes, c'était les camarades d'école. A travers lui, on voyait, on voulait savoir John, le héros, celui qu'il appelle « dad ».

« Je ne me sens pas investi d'une mission, explique-t-il. *Mon passe-temps favori, c'est le piano, j'en joue à longueur de journée. Il y a un sentiment étrange, vous savez, que je n'arrive pas à expliquer, à faire partie de la légende sans y être entré. Mais c'est extérieur à moi, ce sont les journalistes. Il n'y a pas d'avantage ou d'inconvénient à être le fils d'un Beatle, c'est mon père, c'est tout. On a dit que j'imitais sa voix, mais j'ai toujours chanté avec dad. C'était dans le cours des choses, il ne m'a pas appris parce que lui-même n'avait pas appris. Mes goûts musicaux se sont modelés sur les siens, j'écoute les pionniers du rock'n roll, les disques des Beatles. Quand j'étais gosse, je ne faisais pas bien le lien entre eux et dad. Je voyais des photos partout, mais c'était juste ce groupe et je savais que mon père avait quelque chose à faire avec. Les gens étaient complètement dingues à leur sujet mais ça ne m'affectait pas. Je n'ai pas le sentiment d'avoir loupé quelque chose. Il y avait le lycée et j'allais voir dad une ou deux fois par an pour les vacances, à New-York. Et puis on se téléphonait régulièrement pour se raconter des conneries. Il était rarement sérieux. C'est après, quand il n'y a plus eu le lycée, il n'y avait plus dad non plus..., mais, on ne peut rien faire contre ça. »*

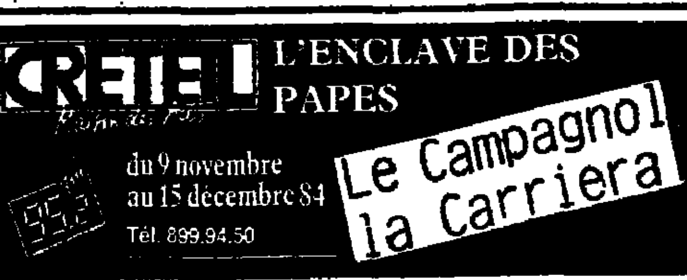
Quand on lui demande son avis sur le succès envahissant des Beatles ou de Michael Jackson et s'il se sentirait prêt à l'affronter, il pense que *« celui de Michaël est plus artificiel que celui des Beatles. Ils étaient seuls et ce qu'ils avaient à dire était vraiment nouveau. Je suis avant tout un musicien et je n'ai pas de commentaires à faire sur le monde dans les textes que j'écris. On verra plus tard. Quant au succès, je sais trop ce que ça représente, la vie privée qui disparaît et l'impossibilité même de marcher dans la rue. Je ferai tout pour éviter ça. »*

A propos de *Hey Jude*, Julian répond évasivement : *« Ah oui, cette histoire... Paul* [McCartney] *avait écrit cette chanson sur la situation entre papa et maman pour me consoler. Ça faisait* Hey Julian, *et puis il a raccourci pour* Hey Jul *et c'est devenu* Hey Jude. *»*

Quant à ses relations avec Yoko (qui a bloqué l'héritage), il dit : *« Elles sont plutôt moyennes. Elle prétend que je suis trop jeune, qu'on verra quand je serai un peu plus mûr. »*. Et, avec un haussement d'épaules, il ajoute : *« Ça n'a pas beaucoup d'importance, vous savez, je suis OK. »* En s'en allant, il dit : *« Merci, c'était très agréable. »* Bonne chance, Julian !

ALAIN WAIS.

★ Discographie : Valotte (Virgin, 70281).



théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : Bérénice ; dim., 20 h 30 : les Corbeaux.

CHAILLOT (727-81-15) ; **Grand Foyer**, sam. 15 h et 18 h 30 : Polichinelle (spectacle marionnettes pour enfants de six à douze ans). – **Grand Théâtre**, sam. (dernière) 20 h 30 : l'Empire de Dadi (musique d'Erik Satie). – **Théâtre Gémier**, sam. 20 h 30 et à 15 h : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Illusion.

TEP (364-80-80), **Théâtre**, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Othello. – **Cinéma** : sam. 14 h 30, dim. 20 h : Laura, d'O. Preminger ; Pauline à la plage, d'É. Rohmer.

BEAUBOURG (277-12-33). – **Débats** : sam. 19 h et 21 h, dim. 16 h : Littérature tunisienne aujourd'hui ; **Concerts-animations** : sam. et dim. 17 h : Le Forum des percussions. – **Cinéma-vidéo** : dim. 10 h : Nostros II, de T. Kuntzel : sam., dim. Nouveaux films Bpi : Le medium, de G.C. Menotti ; Encyclopédie audiovisuelle du cinéma, 16 h : J. Vigo, de C.J. Philippe ; 19 h : Max Ophuls, de C.J. Philippe.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : dim. 14 h 30 : la Chauve-souris ; sam. 20 h 30 : la Fille de Madame Angot.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Le chevalier à la rose ; sam. 18 h 30 : Beaux Arts Trio.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam. 20 h 30 : Soirée portugaise, duo Ouro Negro ; dim. 15 h : Les marionnettes Boua Boua (conte musical antillais).

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 21 h la Reine morte ; 15 h : La Parisienne.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), dim. 15 h 30, sam. 15 h et 20 h 30 : L'amour en visite à l'école des veuves.

ATELIER (606-49-24) sam., 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, sam. 20 h 30 : l'Ouest, le vrai. – Salle Ch.-Bérard, sam., 20 h 30 : le Rêve de d'Alembert (dern.).

BASTILLE (357-42-14), 19 h 45, sam. 17 h et 19 h 45 : les Escaliers du Sacré-Cœur ; dern. le 1er (voir aussi Festival d'automne).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84) sam. 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), sam. 20 h, sam., dim. 15 h 30 : le Prince travesti. – Th. de l'Aquarium (374-99-61), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Intruse - Léonie est en avance (dern.).

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), sam. 20 h 30 : Recors.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Corneille (dern.). – La Resserre, sam. 20 h 30 : Lucrèce Borgia.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Orphée (dern.), sam. 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h : Quasimodo ; 21 h : Repas de famille.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

EPICERIE (272-23-41), sam. 21 h : De Lucifer à Satan.

ESPACE GAITE (327-95-94), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Morpioni's Palace ; 22 h : E Pericoloso Sporgersi.

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. 18 h 30 : Hop Signor (dern.), sam. 20 h 30 : Avez-vous des nouvelles du docteur ?

ESSAION (278-46-42), II. sam. dim. 18 h30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), sam. 21 h : la Dernière Répétition de Freshwater de Virginia Woolf.

FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h 15 : les Trois Jeanne.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Educating Rita.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam., dim. 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h 30 : Le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. – II. 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, nº 2 ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h, dim. 17 h : l'Ecole des filles ; sam. 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.

MADELEINE (265-07-09), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Un otage.

MANUFACTURE (722-09-58), sam. 20 h 30 : les Nuits difficiles.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 22 h : Savage/Love ; sam. 20 h 30 : Angel City.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), sam., dim. 20 h 45 : Meli-Meloman II.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), sam. 21 h, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; sam., dim., 14 h : L'histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste. – Petite salle sam. 21 h, dim. 16 h : la Carte du tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Cérémanie.

NOUVEAUTES (770-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Giovanni.

PLAISANCE (320-00-06), sam., dim. 20 h 30 : l'Orphelinat.

POCHE (548-92-97), sam. 20 h : Gertrude morte cet après-midi (dern.).

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), sam., 20 h 30 ; dim. 16 h : Talca, Paris et Broadway (dern.).

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Phœnix Park (dern.).

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SALLE M.L. KING (370-48-88), sam. 20 h 30 : la Nuit des Bulgares.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), sam., 20 h 30, dim., 15 h : le Chevalier à la mode.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Victimes du devoir : sam., dim. 18 h 30 : l'Ecume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam. 21 h, dim. 17 h : la Nouvelle Figurante d'opéra.

THÉATRE MÉNILMONTANT (366-60-60), sam. 17 h : le Journal d'un fou.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : L'Archipel papou.

THÉATRE 18 (226-47-47), sam., 20 h 30 ; dim. 16 h : Dialogue d'exilés.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 17 h : Letters Home.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, sam. 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue ; Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Compagnie.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 : les Voisins : sam. 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h, sam. 16 h : Amour et colère (dern.).

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), sam. 20 h 30 : Bandoléon (dern.).

SEMAINE DE LA MARIONNETTE sam. à 20 h 30 : Trick (Théâtre en ciel) ; 19 h et 22 h 30 : Fruit of Zaloom (P. Zaloom) ; dim. à 17 h : Trick ; 15 h 30 et 19 h : Un jour les mains (P. Sauvic).

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12), sam. 21 h : Tango 84.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Pepe de Cordoba.

L'ECUME (542-71-16), sam. 20 h 30 : Muche ; sam. 22 h : L. Raymond, C. Baretto Trio.

FORUM DES HALLES (297-53-47), dim. 21 h : Avron Big Band.

GYMNASE (246-79-79), sam. 17 h 30 et 21 h : Thierry Le Luron.

GOLESTAN (542-78-41), sam., dim. 19 h : Les Mille et Une Nuits.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : P. Sébastien, Ph. Lavil.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), sam., dim. 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 14 h, 17 h 30 et 21 h, dim. 14 h et 17 h 30 : Le Cirque de Moscou.

RANELAGH (288-64-44), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93), sam. 21 h : M. Boujenah.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. 22 h 30 : Jacinta.

TROU NOIR (570-84-29), sam., dim. 21 h 30 : J. Sommer.

ZÉNITH (245-44-44), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 : J. Hallyday.

Opérettes

BOBINO-ELDORADO (241-21-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : Les Mille et Une Nuits.

La danse

A. DEJAZET (887-97-34), sam., dim. 15 h 30 : Peau d'échappement.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), sam. 21 h : Ballets Soumgre.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Werkcentrum Dans.

Samedi 1er – Dimanche 2 décembre

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), voir Festival d'Automne.

THEATRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 18 h 30, dim. 20 h 30 : Ensemble T. Kressel.

Opéra

A DEJAZET (887-97-34), sam. 21 h : Le Téléphone, Le Médium.

EPICERIE (273-23-41), sam. 19 h 30 : The Choice of Hercules.

ESPACE CARDIN (266-17-81), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Orphée aux enfers.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Barca di Venetia per Padova, O comme Eau.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) dim. 20 h 30 : Medea.

THÉATRE DU MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : Il était trois fois...

Les concerts

SAMEDI 1er DÉCEMBRE

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ph. Cambon, (Mouton, Gaultier, Dufault).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Contrepoint, dir. O. Schaeebeli (Haendel).

Eglise Réformée de la Porte d'Auteuil, 21 h : Madrigal de Bordeaux (Haydn, Brown).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Maîtrise de la Cathédrale de Canterbury, dir. A. Wicks (Byrd, Britten, Gibbons).

Eglise Saint-Gervais, 16 h 30 : J. Boyer (Couperin, Roberday, Burma).

Radio-France, Auditorium 106, 15 h : J. Palenicek (Janacek). Grand auditorium 20 h 30 : Orchestre des élèves du Conservatoire national supérieur de musique (Milhaud, Varèse, Jolivet).

DIMANCHE 2

Conciergerie, 17 h 30 : voir Festival de l'Ile-de-France.

Cathédrale Américaine, 10 h 30 : Maîtrise de la cathédrale de Canterbury, dir. A. Wicks.

Notre-Dame de Paris, 15 h 30 : Maîtrise de la cathédrale de Canterbury, dir. A. Wicks (Byrd, Weelkes).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. J.-P. Rampal (Mozart).

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 (voir samedi) ; 21 h : B. Marcinkowska, I. Kranik-Szymczak (Bach).

Lucernaire, 17 h 30 : Quatuor de bois H.-S. XXI (Debussy, Ravel, Stravinsky).

Eglise des Billettes, 17 h : J. Amade.

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : Chœurs de l'Armée française, dir. J.-P. Lagard (Fasce).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor bulgare, (Schumann, Beethoven, Stravinski).

Salle Pleyel, 17 h 45 : J.-P. Rampal (Mozart).

Eglise Saint-Merri, 16 h : A. Woronicki, (Chopin, Paderewski, Woronicki).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam. 22 h 30 : Tokoto Ashanty.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam.-dim. 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.

CIRQUE D'HIVER (504-89-52), sam. 20 h 30 : D. Dufresne.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), sam. 22 h 30 : Latine Salsa.

DUNOIS (584-72-00), sam.-dim. 20 h 30 : A. Nozati, G. Marais, G. Baquet.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), dim. 22 h : Y. Chelala ; sam. 22 h : A. Gulbay ; sam. 0 h 30 : T. Beverley ; dim. : C. McPherson.

MONTANA (548-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger.

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam. 21 h 30 : Metropolitan Jazz Band.

PHIL'ONE (776-44-26), sam. 22 h : Alafia.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : R. Franc.

SUNSET (261-46-60), sam. 22 h : Minigrual (dern.).

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Les Lilas, salle des fêtes (361-82-02), dim., à 17 h : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Vivaldi).

Paris, Conciergerie (353-29-83), dim., 17 h 30 : Ensemble A sei voci, ensemble de violes Les Éléments (Willaert, Merulo, Croce...).

Festival d'automne

(296-12-27)

Comédie-Française (296-10-20), sam., 20 h 30 ; dim., à 14 h 30 : Bérénice.

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), sam., 20 h 30, dim. 15 h : Une pièce d'amour.

Théâtre de la Bastille (357-42-14) sam., 21 h, dim. 17 h : (dern.) Spinoza.

Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), dim., 19 h 30 : Medea.

Théâtre de Paris (280-09-30), sam., 20 h 30 ; dim. 17 h : Flamenco Puro.

Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), sam., 20 h 30, dim. 17 h : Entre chien et loup.

Chapelle de la Sorbonne, sam., dim., de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 1er DÉCEMBRE

15 h : Dieu a besoin des hommes, de J. Delannoy ; soixante-dix ans d'Universal ; 17 h : le Passage du canyon, de J. Tourneur ; 19 h : Magnificent doll, de F. Borzage ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : Désirs humains.

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

15 h : Maître après Dieu, de L. Daquin ; soixante-dix ans d'Universal ; 17 h : les Démons de la liberté, de J. Dassin ; 19 h : l'Œuf et moi, de Ch. Erskine ; 21 h : Hommage à Fritz Lang : les Contrebandiers, de Moonfleet.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 1er DÉCEMBRE

Cinéma des Caraïbes : 15 h : Pression, de H. Ove ; 17 h 15 : DBC, striving to be free, de O. Khan : Babylon, de F. Rosso ; cinéma japonais : trésors de la collection Matsuda ; 19 h 15 : Orochi, de B. Futagawa ; 21 h 15, le Quartier des Ronins, de M. Makino.

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Cinéma des Caraïbes : 15 h : El Pidio Valdes, de J. Padron ; 17 h : Cronica del Caribe, de P. Lopez ; Voyage of dreams, de C. Davis et R. Cajuste ; Solitaire à micro ouvert, de J.A. Laout ; cinéma japonais : trésors de la collection Matsuda ; 19 h : le Héros sans pareil, de M. Itami ; Jirokichi, le vagabond, de D. Ito ; 21 h : Ma mère dans ma mémoire, de H. Inagaki.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Mayfair (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum, 1er (296-80-40) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

L'ARBALETE (Fr.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

AVE MARIA (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BLASTFIGHTER (L'EXÉCUTEUR) (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

BOY MEETS GIRL (Fr) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e, (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

CAL (Irl., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).

ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544.28-80).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LA FEMME PUBLIQUE (Fr.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Rialto, (607-87-61).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Tourelles, (364-51-98).

L'HISTOIRE SANS FIN, (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, (297-49-70) ; UGC Danton, (225-10-30) ; UGC Rotonde, (574-94-94) ; Colisée, (359-29-46) ; UGC Normandie, (563-16-16) ; v.f. : Berlitz, (742-60-33) ; Richelieu, (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, (343-01-59) ; UGC Gobelins, (336-23-44) ; Montparnos, (327-52-37) ; Mistral, (539-52-43) ; Gaumont Convention, (828-42-27) ; Murat, (651-99-75) ; Images, (522-47-94) ; Secrétan, (241-77-99).

HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

JE SUIS JAZZ... C'EST MA VIE, (v.o., Studio Bertrand) (783-64-66).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaîté Boulevard, (233-67-06) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Gaîté Rochechouart, (878-81-77) Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, (327-84-50) ; Montparnos, (327-52-37) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE JUMEAU (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MAD MISSION (Jap.) : v.f., Paramount City (562-45-76)) ; Paramount Opéra (742-56-31) ; Maxéville (770-72-86) ; Paramount Montparnasse (335-30-40).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat (651-99-75) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : Reflet Logos II (354-42-34).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE MONTREUR D'OURS (Fr.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg (272-63-32)) ; UGC Odéon (225-10-30) ; UGC Rotonde (574-94-74) ; UGC Champs-Elysées (562-20-40) ; 14-Juillet Bastille (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; v.f., UGC Montparnasse (574-94-94) ; UGC Boulevard (574-95-40).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (325-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon (343-01-59).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Gaîté Boulevard (233-67-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Latina, 4e (278-47-86) ; Reflet Logos II (354-42-34) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz (562-20-40)) ; UGC Gobelins (336-23-44)) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCKING SILVER (Dan., v.o.) : Saint-Séverin (354-50-91).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES RUES DE FEU (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée (359-29-46).

SPLASH (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

STAR WAR LA SAGA, LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; Balzac (v.o., v.f.), 8e (561-10-60). (v.f.), Espace Gaîté (327-95-94).

LE TARTUFFE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

THE HIT (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

THIS IS THE ARMY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (H. sp.) (633-97-77).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : UGC Opéra, 9e (574-93-50).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

UN AMOUR INTERDIT (Franco-Ital.) (*) : Forum Orient Express (233-42-26) ; Cluny Ecoles (354-20-12) ; Quintette (633-79-38) ; George-V (562-41-46) ; UGC Marbeuf (561-94-95) ; Saint-Lazare Pasquier (387-35-43) ; Lumière (246-49-07) ; Bastille (307-54-40) ; Montparnasse Pathé (320-12-06).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES YEUX LA BOUCHE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES FILMS NOUVEAUX

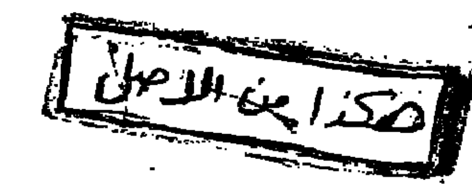
A 16 ANS DANS L'ENFER D'AMSTERDAM (**), film franco-italien d'Axel Berger. V.f. : Paramount-City (562-45-76) ; Maxéville (770-72-86) ; Fauvette (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse (335-30-40) ; Convention St-Charles (559-33-00) ; Paramount-Montmartre (606-34-25) ; Secrétans (241-77-99).

CHRISTMAS STORY Film américain de Bob Clark. V.o. : Forum Orient-Express (233-42-26) ; Ambassade (359-19-08) ; Berlitz (742-60-33) ; Paramount-Bastille (343-79-17) ; Montparnos (327-52-37) ; Bienvenüe-Montparnasse (544-25-02) ; Images (522-47-94) ; Paramount-Montmartre (606-34-25).

LE CONVOI DES CASSEURS, film américain de Charles Griffith. V.f. : Rex (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon (343-01-59) ; Paramount-Montmartre (606-34-25).

FLEURS DE PAPIER, film indien de Guru Dutt. V.o. : Forum Orient-Express (233-42-26) ; St-André-des-Arts (326-48-18) ; Elysées-Lincoln (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt (544-43-14).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES, film français de Gérard Oury. Forum (297-53-74) ; Richelieu (233-56-70) ; Berlitz (742-60-33) ; Paramount-Marivaux (296-80-40) ; Cluny-Palace (354-07-76) ; Paramount-Odéon (325-59-83) ; Bretagne (222-57-97) ; Ambassade (359-19-08) ; George-V (562-41-46) ; Français (770-33-88) ; Bastille (307-54-40) ; Nations (343-04-67) ; Fauvette (331-60-74) ; Paramount-Galaxie (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé (320-12-06) ; Gaumont-Sud (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; Gaumont-Convention (828-42-27) ; Victor-Hugo (727-49-75) ; Paramount-Maillot (758-24-24) ; Pathé-Wepler (522-46-01) ; Paramount-Montmartre (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta (636-10-96).



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 1er décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Au théâtre ce soir : Attends-moi pour commencer.
de J. Rayburn, mise en scène de M. Roux.
Eric et Viviane vivent en concubinage depuis deux ans. Dans la même maison, le meilleur ami d'Eric vient d'épouser Rose. Guerre des sexes, coups bas... Une comédie de boulevard.

22 h 35 Droit de réponse, l'esprit de contradiction : L'esprit de corps.
Emission de Michel Polac. *Avec M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, le professeur Minkowski, pédiatre ; MM. André Braunschweig, président d'honneur de l'Union syndicale de la magistrature ; Noël Copin, rédacteur en chef de* la Croix, *Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police ; le général Jacques Paris de Bollardière...*

0 h 5 Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente... « le Témoin ».
Extérieur nuit, le magazine de Michel Cardoze.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Michel Sardou : Culture club, Sade...

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Un petit mélange de reportages fictionnés, d'extraits de concerts, d'interviews, dans l'air du temps.

23 h 20 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour.
Emission de P. Bellemare.
But de l'émission : réunir ou remettre en présence pour quelques heures deux personnes qui ont vécu un bel amour et que le hasard, le destin ou la vie a séparées.

21 h 30 D'amour et de Kriss.

21 h 45 Journal.

22 h 10 Feuilleton : Dynastie.

22 h 55 La vie de château.

23 h 25 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, L'art de la bouche ; 17 h 50, Variétés : Mélodie en sous-sol ; 18 h, *Troisième rang de face* ; 18 h 25, *Un trait, c'est tout* ; 18 h 30, Strasbourg-sur-Manche ; 19 h, Magazine du jazz ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

CANAL PLUS

20 h 30, Football : Monaco-Bordeaux ; 22 h 20, *Le radeau d'Olivier* ; 23 h, **Fanny Hill**, film de S. Chesley et J. O'Hara (érotique) ; 0 h 35, **Identification d'une femme**, film de M. Antonioni (drame psychologique) ; 2 h 50, **l'Eventreur de New-York**, film de L. Fulci (épouvante) ; 4 h 55, **Et la terreur commence**, film d'E. Matalon (suspense).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le tiroir oublié de la commode Louis XV. Avec B. Tiphaine, S. Martel, M. Ruhl...

22 h 10 Démarches.

22 h 30 Musique : *perspectives du vingtième siècle : Alain Moene.*

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Répons », de Boulez, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez, sol. P.-L. Aimard, piano, A. Neveux, piano et orgue électriques, M.-C Jamet, harpe, V. Bauer, vibraphone, M. Cerutti. cymbalum, D. Ciampolini, xylorimba.

22 h 34 Les soirées de France-Musique : le club des archives : l'Oiseau lyre ; à 1 h, L'arbre à chansons.

Dimanche 2 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 Journal.

9 h Emission islamique.

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 Orthodoxie.

10 h 15 *Présence protestante.*

10 h 45 Le jour du Seigneur.

11 h Messe.

12 h 2 Midi presse. Emission de Pierre-Luc Séguillon avec M. François Guillaume, président de la FNSEA.

12 h 30 Télé-foot.

13 h *Journal.*

13 h 25 Série : Starsky et Hutch.

14 h 20 Sports-dimanche.

16 h 30 Variétés : La belle vie,
De Sacha Distel.

17 h 30 Les animaux du monde. La planète des insectes.

18 h Série : Alambic et Torpédo.

19 h Magazine : 7 sur 7.
Présenté cette semaine par Anne Sinclair. *Invité : Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol.*

20 h Journal.



20 h 35 Cinéma : Cinq cartes à abattre.
Film américain de H. Hathaway (1968), avec D. Martin, R. Mitchum, I. Stevens, R. McDowall.
Un tricheur a été lynché par ses compagnons de jeux au cours d'une partie de poker. Les meurtriers sont victimes, l'un après l'autre, d'un mystérieux assassin. Western à énigme policière. Climat de soupçon, psychose collective, forte présence des acteurs.

22 h 20 Sports dimanche soir.

23 h 5 Journal.

23 h 25 C'est à lire.

23 h 30 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.

9 h 40 Récré A 2.

10 h 10 Les chevaux du tiercé.

10 h 40 Gym tonic.

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Loterie ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.

17 h Disney dimanche.

18 h Stade 2 (et à 20 h 25).

19 h Série : Dans la tourmente.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
Au Gabon, avec des candidats français.

21 h 45 Mœurs en direct : Vieillesse, j'aurai ta peau. De D. Frischer, réal. D. Page. No 2 : O temps, suspends ton vol.
Hantise de la vieillesse. Après le cerveau – les personnes âgées à l'université, – l'aspect physique ou comment rester en forme.

22 h 35 *Magazine : Désirs des arts.*
De P. Daix, réal. P. Collin et P. A. Boutang.
Kandinsky en vraie grandeur : l'un des premiers peintres abstraits du vingtième siècle.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque. Emission de l'ADRI.

12 h La vie en tête. Fédération nationale des travailleurs.

13 h Quatre-vingt-quatre. Emission du GMF.

13 h 5 Ce 23 novembre 1944 : libération de l'Alsace.

14 h 40 Objectif entreprise. Emission de l'APIE.

15 h Musique pour un dimanche (et à 17 h 55).

15 h 10 Théâtre : Richard III, de W. Shakespeare (v.o. sous-titrée).
Drame historique en prose et en vers écrit aux environs de 1593. Richard cache ses projets diaboliques, si bien qu'Edouard IV met en prison George. Conjuration, manœuvres familiales et politiques.

18 h Emissions pour la jeunesse.

19 h 40 RFO Hebdo.

20 h Fraggle Rock.

20 h 35 Témoins : Philippe Soupault et le surréalisme.
Naissance de Dada, le groupe surréaliste : les jeux, les « notes », les petits papiers, les « cadavres exquis », les séances de spiritisme, la poésie et la politique.

21 h 30 Aspects du court métrage français.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : Track of the Cat.
Film américain de W.-A. Wellman (1954), avec R. Mitchum, T. Wright, D. Lynn, T. Hunter (v.o. sous-titrée).
Une étrange famille de fermiers vit dans un coin perdu de Californie du Nord. Un chat sauvage rôde aux alentours. l'un des fils veut l'abattre. Images hivernales, personnages enfermés dans un lacis de haines et de jalousies, chasse initiatique. Film inédit révélant un aspect méconnu du talent du réalisateur.

0 h 25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

11 h, **Que les gros salaires lèvent le doigt**, film de D. Granier-Deferre (comédie) ; 13 h 30, Max Romana ; 14 h, L'Australienne ; 14 h 45, Soap ; 15 h 15, Batman ; 15 h 50, Sur la piste du bison blanc ; 16 h 45, A propos de Nemo ; 17 h 45, Top 50 ; *19 h 15*, **Club de la presse** ; 20 h 30, **Que le spectacle commence**, film de B. Fosse (comédie) ; 22 h 35, **J'ai épousé une ombre**, film de R. Davis (suspense) ; 0 h 20, **Rien ne va plus**, film de J.-M. Ribes (comédie) ; 1 h 55, La théorie du 1 %.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique : collection de timbres.

20 h 30 Atelier de création radiophonique : Gadda 1, connaissance de la douleur.

22 h 30 Les amis de la musique de chambre : le Quatuor Chiligirian de Londres.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Concert : « la Damnation de Faust », de Berlioz, par l'Orchestre de la suisse romande, dir. J. Lopez-Cobos, et les chœurs de la radio suisse-romande Pro Arte et la société chorale du Brassus, sol. F. Quivar, K. Riegel, J. Bastin, H.P. Scheidegger.

23 h Les soirées de France-Musique : Ex-libris ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

– *M. François Guillaume*, président de la FNSEA, répond aux questions des journalistes à l'émission « Midi Presse » sur TF 1 à 12 heures.

– *M. Philippe Séguin*, secrétaire national du RPR, est reçu à l'émission « Forum » sur RMC à 12 h 30.

– *M. Pierre Messmer*, ancien premier ministre, député RPR de la Moselle, est invité à l'émission « Grand Jury RTL-*le Monde* » sur RTL à 18 h 15.

– *M. Felipe Gonzalez*, chef du gouvernement espagnol, est reçu à l'émission « Sept sur sept » sur TF 1 à 19 heures.

– *M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, participe au « Club de la presse » sur Europe 1 et Canal Plus à 19 h 15.

LA BANDE FM PARISIENNE

La commission Galabert approuve les suspensions d'autorisation envisagées

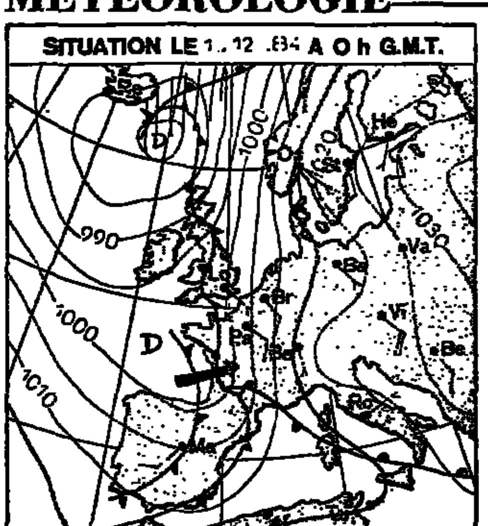
La commission consultative des radios locales privées, réunie vendredi 30 novembre pour se prononcer sur les sanctions que la Haute Autorité s'apprête à infliger à six radios locales privées parisiennes, a approuvé, à une large majorité, ce coup d'arrêt donné au régime de tolérance observé depuis plus de trois ans par les pouvoirs publics.

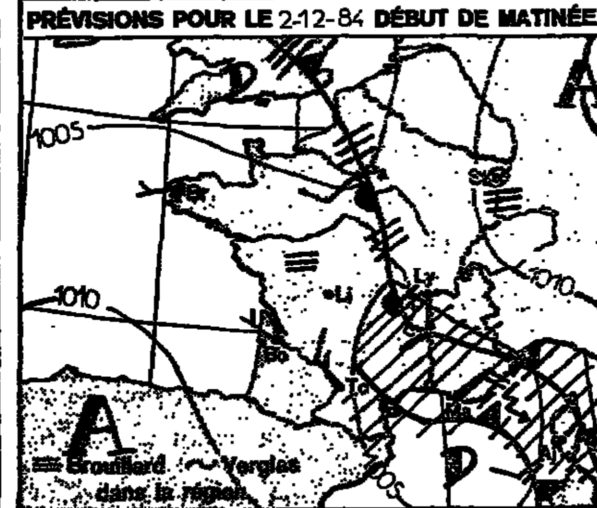
Les dossiers d'accusation reposent essentiellement sur l'utilisation par certaines radios d'une fréquence illicite, des excès de puissance d'émission (s'échelonnant de 7 à 40 kW, en infraction avec les 500 watts autorisés) et la preuve des graves nuisances qui en découlent (interférences sur France-Musique, France-Culture et Radio 7, guidages d'avion et circuits d'appel de pompiers perturbés). Les six radios visées sont : NRJ, 95,2 FM, Libertaire, La Voix du Lézard, Solidarité et TSF 93, (située en Seine-Saint-Denis). Variables selon la gravité des infractions commises, les sanctions seront fixées par la Haute Autorité, et pourraient varier entre deux semaines et un mois et demi de suspension d'autorisation. Vendredi, les accusés avaient été conviés, par la Haute Autorité, à venir s'expliquer devant elle avant que les dossiers ne soient soumis à la commission Galabert. Les représentants de toutes les radios incriminées s'étaient rendus à cette audience, sauf ceux de Radio-Solidarité, dont la présidente s'est contentée d'adresser une lettre à Mme Michèle Cotta.

M. FRANCIS MOREL DIRECTEUR DU GROUPE HENNIN

M. Francis Morel, ancien directeur général adjoint du groupe Edi 7 (Hachette-Filipacchi), vient d'être choisi par les Editions Mondiales comme directeur général de la nouvelle société du Hennin – contrôlée à 50,77 % par le groupe de M. Clermont-Tonnerre – qui regroupera les titres actuels publiés par les Editions du Hennin (*Femmes d'aujourd'hui, Femme pratique, Dépêche-Mode, Ma Maison, Mon Ouvrage*, les Encyclopédies en fascicules, *UNIDE*), plus *Marie-France* et *Point de vue-Images du monde* (anciens titres Sopeff), enfin *Nous Deux* et *Intimité*, patronnées jusqu'ici par les Editions Mondiales. Pour leur part, les Editions Mondiales viennent de prendre en location-gérance le magazine mensuel *Grands Reportages*, fondé par M. Bernard Lacroix en 1978. Le premier numéro à paraître aux Editions Mondiales sortira en février prochain.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps prévu en France entre samedi 0 heure et dimanche 24 heures.

Une perturbation, active samedi sur les régions du sud du pays, se déplace très lentement vers l'est ; elle sera suivie dimanche d'air plus frais et toujours humide.

Dimanche matin, un temps froid, avec des formations de brouillard givrant, sera observé sur l'Alsace, la situation évoluera peu sur cette région au cours de la journée.

Du sud de l'Aquitaine et des Pyrénées, au sud du Massif Central, à l'ouest des Alpes et à la Méditerranée, les nuages seront abondants le matin, et accompagnés de précipitations locales, mais parfois fortes et orageuses, en particulier sur les versants sud à sud-est du relief ; sur les régions précitées, une amélioration se développera par l'ouest ; un temps souvent nuageux persistera, mais les averses se localiseront en soirée de la Côte d'Azur à la Corse. La tramontane, modérée, soufflera.

Sur les autres régions, un temps gris et brumeux prédominera, et quelques faibles pluies accompagneront le matin les nuages du Nord au Bassin Parisien et au Centre ; ensuite, nuages et soleil alterneront, avec un faible risque d'averses l'après-midi, près des côtes atlantiques.

Les températures minimales seront comprises entre 7 et 13 degrés (excepté en Alsace où elles seront parfois voisines de – 1 – 3 degrés).

L'après-midi, les maximas en baisse, atteindront 9 à 15 degrés du Nord au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 2 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 1er décembre, à 7 heures, de 999,8 millibars, soit 749,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 30 novembre au 1er décembre) : Ajaccio, 19 et 8 degrés; Biarritz, 18 et 9; Bordeaux, 14 et 8; Bourges, 18 et 10; Brest, 13 et 7; Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 12; Dijon, 16 et 2; Grenoble-St-M.-H., 14 et 4; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 8; Lille, 13 et 9; Lyon, 18 et 8; Marseille-Marignane, 16 et 13; Nancy, 13 et – 2; Nantes, 14 et 10; Nice-Côte d'Azur, 13 et 10; Paris-Montsouris, 18 et 10; Paris-Orly, 17 et 10; Pau, 21 et 8; Perpignan, 18 et 14; Rennes, 13 et 8; Strasbourg, 0 et – 1; Tours, *19 et 10*; *Toulouse, 18* et 9; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10; Amsterdam, 11 et 5 ; Athènes, 14 et 7; Berlin, 4 et 0; Bonn, 13 et 0; Bruxelles, 14 et 9; Le Caire, 23 et 13; îles Canaries, 23 et 16; Copenhague, 7 et 4; Dakar, 25 et 19; Djerba, 18 et 14; Genève, 4 et 2; Istanbul, 12 et 5; Jérusalem, 14 et 4; Lisbonne, 11 et 9; Londres, 14 et 9; Luxembourg, 10 et 1; Madrid, 12 et 3; Montréal, 7 et 2; Moscou, – 4 et – 4; Nairobi, 24 et 17; New-York, 10 et 4; Palma-de-Majorque, 19 et 10; Rio-de-Janeiro, 26 et 22; Rome, 18 et 7; Stockholm, 7 et 4; Tozeur, 19 et 8; Tunis, 18 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 3 DÉCEMBRE

« Musée de l'histoire de la ville », 12 h, hall métro Saint-Denis, porte de Paris (*Mme Allaz*).

« Odilon Redon », 15 h, 113, avenue du Président-Wilson, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Talleyrand », 14 h 30, 2, rue Saint-Florentin (Approche de l'art).

« Caravage », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« La cristallerie de Baccarat », 15 h, 30 bis, rue de Paradis (P.-Y. Jaslet.

« L'habitat populaire autrefois », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris Autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel de Lassay », 15 h, 2, place du Palais-Bourbon (Tourisme culturel).

MARDI 4 DÉCEMBRE

« L'Opéra », 13 h 15, intérieur, (Mme Duhesme).

« Ateliers des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Mme Hulot).

« La Bibliothèque nationale », 15 h, 58, rue de Richelieu (*Mme Allaz*).

« Napoléon et Paris », 15 h, portail central de Notre-Dame (Mme Bouquet des Chaux).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« La cristallerie de Baccarat », 15 h, 30 bis, rue de Paradis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de la Monnaie », 11, quai Conti (*Mme* Ferrand).

« La peinture allemande », 15 h 30, entrée Petit Palais (P.-Y. Jaslet).

« La place Dauphine, le Pont-Neuf, 15 h, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).

« Le Palais de justice », 14 h 30, métro Cité (M. Pohyer).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 1er décembre :

UN DÉCRET

● Pris en application de l'article 63 de la loi du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat en vue de faciliter le reclassement des fonctionnaires de l'Etat reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions.

UNE CIRCULAIRE

● Sur les stages d'initiation à la vie professionnelle pour les jeunes de onze à vingt-cinq ans.

UNE DÉLIBÉRATION

● Concernant les traitements automatisés à caractère statistique effectués, à partir de documents ou de fichiers de gestion contenant des informations nominatives sur des personnes physiques, par les services producteurs d'informations statistiques au sens du décret no 84-628 du 17 juillet 1984 (norme simplifiée no 26).

Économie

Les mineurs de fer lorrains suspendent leur grève

De notre correspondant

Metz. — Les mineurs de fer CGT ont décidé, vendredi 30 novembre à 18 heures, de suspendre la grève générale commencée le lundi 19 novembre dans les mines lorraines de Sacilor et d'Usinor, et de lever le blocage des installations sidérurgiques de Sollac (onze mille cinq cents salariés), entièrement paralysés depuis le début de la semaine.

Cette décision a été prise « *dans un esprit d'apaisement* », au terme d'une nouvelle journée de négociations à Thionville entre les représentants syndicaux et ceux de la direction de Sacilor, « *pour ne pas tomber dans la provocation et l'aventurisme* », explique la CGT.

Le syndicat affiche cependant sa volonté de rester « *vigilant* » pour obtenir l'« *application concrète* » des orientations définies au cours de la réunion tripartite de mercredi à Paris et précisées vendredi. Les partenaires sociaux vont commencer le 6 décembre un « *examen approfondi et complet* » du volant social du dossier des mines de fer, visant notamment à établir un niveau de garantie de ressources pour les futurs préretraités. La CGT estime que « *la lutte unie* » a permis aux mineurs d'obtenir des engagements et des garanties nouvelles. Néanmoins, « *ce n'est pas une victoire parce que le gouvernement et les sociétés sidérurgiques maintiennent leur plan de fermetures et de suppressions d'emplois* ».

Les programmes d'enlèvement de minerai de fer lorrain présentés cette semaine entraînent en effet une réduction de la production de plus de 3,7 millions de tonnes entre 1985 et 1987 et la suppression de huit cents emplois sur un total de mille neuf cent vingt. Ce volet industriel sera examiné le 11 décembre.

La remise en route des installations sidérurgiques, arrêtées faute d'approvisionnement, nécessitera une quinzaine de jours, selon la direction de Sollac.

JEAN-LOUIS THIS.

Large consensus au quarante-deuxième congrès de la CFTC

De notre envoyé spécial

Marseille. — L'unité de la CFTC, qui tient son quarante-deuxième congrès à Marseille en présence de 1 500 délégués (1), n'a pas été véritablemnt entamée par l'épilogue de l'affaire de la fédération du bâtiment, définitivement radiée. Le rapport d'activité présenté par M. Guy Drilleaud, secrétaire général, a ainsi été adopté, le 30 novembre, par 94,25 % des mandats exprimés contre 5,75 %. Il y a trois ans, au congrès de Lyon, le rapport de M. Bornard avait obtenu 85 %, des opposants manifestant alors leur désaccord avec la signature de l'accord interprofessionnel sur la durée du travail. MM. Bornard et Drilleaud ont été reconduits dans leurs fonctions.

La discussion avait révélé un large consensus autour de la direction confédérale, certains militants s'en prenant davantage au pouvoir — « *le gouvernement le plus antisocial que la Ve République ait connu* », a affirmé un délégué — qu'au patronat. Les critiques ont été également plus vives et plus fréquentes à l'encontre de FO — « *une péripatéticienne de luxe qui vend ses charmes frelatés au RPR* », a même dit un congressiste de Corse — que de la CFDT. La concurrence entre syndicats « réformistes » devient ainsi plus aiguë.

En présentant pendant près d'une heure le projet de résolution générale du congrès, M. Jean Bornard a insisté sur la « *continuité* » des positions de la CFTC, tout en évoquant la nécessité d'inflexions « *sur certains points pour tenir compte de la situation économique et sociale* ». Le président de la CFTC a dénoncé le « *développement insupportable du chômage* » qui « *frappe toute la politique sociale d'une véritable maladie de langueur* ».

Il a surtout tenu à recadrer la position de sa centrale sur la mise à l'étude de dénationalisations partielles. M. Bornard a évoqué le coût annuel du paiement d'intérêts et de charges de capital entraîné par les nationalisations depuis 1981 (10 milliards de francs) « *au moment où on a besoin d'argent frais pour réaliser les modernisations* ». Il a également affirmé que la démarche de la CFTC n'avait pas pour objet de rejoindre l'opposition politique. « *Il n'y a pas de sujet tabou* », a-t-il lancé en mettant en avant la volonté de la centrale chrétienne de contribuer à la « *recherche d'une plus grande dynamique économique dans ce pays* ». Comme ceux de FO, la semaine dernière, les congressistes ont écouté un message de M. Lech Walesa.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Selon un sondage réalisé auprès de 650 congressistes, 56 % des délégués ont quarante-cinq ans ou moins, 15,3 % appartiennent à un parti politique et 94,2 % ont « *des convictions religieuses* ». Il y a parmi eux 23,5 % de femmes dont 46,9 % ont plus de cinquante-cinq ans.

● **SEITA : Les syndicats divisés.** — La grève de la Société d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes (SEITA) pourrait avoir des répercussions jusqu'à la mi-décembre, c'est-à-dire jusqu'à la réunion tripartite (pouvoirs publics, direction, syndicats) prévue d'ici au 15 décembre. La CGT a décidé, vendredi 30 novembre, de poursuivre l'action sous forme de grèves de vingt-quatre heures reconductibles ou d'arrêts de travail d'une ou plusieurs heures ; la CFDT s'est prononcée pour la suspension du mouvement. FO a laissé la décision à chacun de ses syndicats locaux.

Voyage au pays de Kemal Ozgül

Invité par la CGT à accompagner en Turquie, comme observateur, une délégation de la Ligue des droits de l'homme et de l'Association des juristes démocrates chargée de surveiller le déroulement des obsèques de Kemal Ozgül, le jeune ouvrier cégétiste tué par un vigile à Epône, Jean Benoît a pu, non sans encombre, faire son métier de journaliste (1).

De notre envoyé spécial

Malatya (Anatolie orientale). — A quelque 200 kilomètres de la Syrie, Harunuçagi est une misérable bourgade de cent cinquante âmes, accrochée aux flancs de l'Anti-Taurus, à 1 500 mètres d'altitude. Tout autour, ce ne sont que monts désertiques, gorges et défilés sauvages où chaque rocher pourrait dissimuler un franc-tireur. Nous sommes en pays kurde, à 75 kilomètres de Malatya, la ville la plus proche, capitale de l'une des 167 provinces de Turquie.

Le village d'Harunaçagi n'a qu'un seul téléphone. Pas d'eau potable, pas d'égouts, pas d'électricité. Dans leurs maisons cubiques, pareilles à des casemates, aux épais murs de pierres et de boue séchée, les habitants s'éclairent au pétrole ou au butane. C'est là, parmi les siens, qu'a été enterré Kemal Ozgül, vingt ans, mort en France.

Un cadavre encombrant

L'avion qui avait ramené le corps à Istanbul transportait deux autres cercueils, ceux de Salih Kaynar, père de six enfants, et d'Abdullah Yuldiz, père de deux enfants. Pour ceux-là, victimes du tueur de Chateaubriant, point de cérémonie à la morgue de Paris ou à l'aéroport d'Orly. Point de fleurs ni de portraits des disparus, point de discours pour les familles — deux femmes en pleurs et des enfants — qui rejoignaient la Turquie, tout espoir perdu. Dans la froide hiérarchie du fait divers sociopolitique, les morts de Chateaubriant apparaissaient comme des morts ordinaires, des anonymes bousillés au petit bonheur par un jeune chômeur qui n'aimait pas les étrangers. En somme, un épisode du racisme quotidien...

Pour Kemal, c'était différent. Le caractère du meurtre d'Epône, perpétré par un vigile au cours d'une grève, avait focalisé les réactions syndicales et l'attention des médias. La CGT revendiquait le droit de rendre hommage à l'un de ses adhérents, membre récent du PCF et victime de la « *violence patronale* ». Des milliers de manifestants avaient défilé dans Paris. Le président de la République puis M. Henri Krasucki étaient allés s'incliner devant la dépouille de ce jeune immigré, devenu un symbole.

Dès lors, rien d'étonnant que les autorités turques aient jugé ce cadavre encombrant. Depuis la prise de pouvoir des militaires en 1980, la grande confédération Türk-IS (Turk-Istsi sindica), devenue syndicat unique, a été mise au pas. La Disk, organisation syndicale progressiste, a été démantelée et un interminable procès a été engagé contre ses dirigeants. Plus de cinq mille prisonniers seraient actuellement passibles de la potence en Turquie (vingt-sept condamnés à mort ont été exécutés depuis septembre 1980). Parmi eux, de nombreux Kurdes, minorité remuante d'obédience chiite, accusés de menées terroristes ou séparatistes.

Or, outre grief qui lui était fait d'avoir quitté sa patrie sans autorisation — il avait demandé en France le statut de *réfugié*, — Kemal Ozgül réunissait tous ces handicaps : syndicaliste, communiste... et kurde. De surcroît, fils d'un paysan jadis condamné à de la prison pour attitude antigouvernementale, cousin plus ou moins proche d'un condamné à mort. C'est pourquoi la CGT craignait pour la sécurité de sa famille, et notamment de son frère Mehmet et de son cousin germain, Aslan, tous deux « *Gastarbeiter* » (travailleurs immigrés) à Stuttgart, venus en France pour accompagner le corps jusqu'en Cappadoce.

Curieusement, les autorités turques, affirmant n'être au courant que d'une « *mort naturelle* », ont tout d'abord retenu la dépouille de Kemal durant vingt-quatre heures, « *pour une contre-autopsie* » — thèse d'autant plus étonnante que le bruit à couru plusieurs jours de suite à Istanbul que les meurtres de Chateaubriant et d'Epône étaient l'œuvre... de terroristes arméniens ! Le corps a cependant été rapatrié ensuite au village d'Harunuçagi par la police, et ce n'est que le lundi 19 novembre que Kemal a pu être mis en terre.

Dès l'aube, quelque trois cents montagnards, des hommes aux habits sombres, des femmes coiffées du *tchartchaf* noir et vêtues d'amples jupes de cotonnade ou de pantalons bouffants, étaient descendus à pied des collines environnantes. Ils s'étaient rendus dans la demeures des Ozgül. Seuls les hommes de la famille étaient là, sous la photo de Kemal mise à la place d'honneur, à côté de celle du grand-père instituteur. Puis tout le monde s'est massé sur la petite place en terre battue. Pas un geste de colère ou de reproche vers les Français présents, ni même vers les militaires qui avaient investi les lieux. Simplement une peine immense dans les regards, une sorte de solidarité frileuse qui rassemblait les gens autour du père d'Ozgül, un éleveur de moutons, âgé d'une cinquantaine d'années, mais déjà pareil à un vieillard : au cours de la nuit, sa barbe était devenue blanche. « *Mon père,* dit Mehmet, *n'a pas compris pourquoi on a tué son fils.* » La cérémonie, de rite chiite, a eu lieu en présence de l'iman avec l'appareil habituel des pleureuses s'arrachant les cheveux, le visage en sang. Parmi elles : la mère de Kemal, ses deux sœurs, Elmas, vingt-deux ans et Gülüzar, seize ans, et sa fiancée, originaire de Malatya, mais résidant en Allemagne fédérale.

Tout se serait passé selon la tradition si une vingtaine de miliciens en tenue de commando — treillis léopard et bérêt bleu ciel — n'avaient encerclé l'humble cimetière, leurs pistolets-mitrailleurs braqués vers la foule. Vers midi, à peine la dernière pelletée de pierres jetée sur le cercueil, un officier priait courtoisement le frère de Kemal et son cousin Aslan de l'accompagner au quartier général de la sécurité à Malatya, ainsi que les étrangers présents. Ces derniers ont été interrogés à part, sans brutalité. Puis, Mehmet Ozgül a pu regagner son village : il souhaitait rester quelque temps dans sa famille, affirmant qu'il « *ne faisait pas de politique* »...

Un climat passionnel

Malatya (250 000 habitants) est le siège d'une base de l'OTAN dans le vallée de l'Euphrate. C'est la ville où résidait la famille d'Ismet Inönü, numéro deux de la révolution turque après Mustafa Kemal. C'est aussi la ville de l'agresseur du pape Jean-Paul II, Ali Agça, dont on prétend qu'il aurait rencontré au Liban Teslim Töre, lui aussi originaire de Malatya, chef de l'armée marxiste de libération du peuple turc. Bref, Malatya est une région « chaude », aux portes du Kurdistan — un mot qu'il vaut mieux ne pas prononcer dans la rue.

Ce contexte et le climat passionnel qui entoure en Turquie toute agression contre les citoyens ou les représentants de ce pays à l'étranger expliquent sans doute la nervosité d'une bureaucratie policière volontiers tatillonne.

Mais quel rapport peut-il y avoir entre « la politique » et l'incroyable misère d'un village kurde, privé d'histoire comme il est privé d'une partie de sa population ? « *Ici,* dit le maire, *il n'y a presque pas d'hommes valides : 50 % des gens en âge de travailler sont en Allemagne fédérale, 30 % dans d'autres villes de Turquie — Kemal était l'un des seuls jeunes de la région à résider en France — et 20 % seulement sont restés chez nous.* »

Ceux-là vivent de leurs chèvres et de leurs moutons. Quant aux filles, même si elles sont instruites (il y a tout de même une école à Harunuçagi), elles ont bien du mal à s'intégrer dans les villes d'Anatolie, où les employés de bureau, le personnel des hôtels, les serveurs, sont généralement de sexe masculin. Seuls certains services publics, les banques et quelques grandes compagnies admettent l'intrusion des femmes dans le monde du travail, et l'actuel réveil de l'intégrisme musulman, observé en Turquie comme ailleurs, n'est pas fait pour changer cet ordre de choses.

Quant aux possibilités d'exil de la main-d'œuvre, féminine aussi bien que masculine, vers les pays plus développés, elles sont de plus en plus restreintes. La crise aidant, que se passera-t-il lorsque les centaines de milliers de Turcs travaillant à l'étranger rentreront dans leur pays, où le chômage frappe 20 % des actifs ? Habitués aux salaires et aux avantages de l'Europe de l'Ouest, ne vont-ils pas constituer une force politique contestataire, socialement plus évoluée que les masses rurales ? « *Ce pays,* déclare un observateur étranger, *va devenir une poudrière.* »

Le propos est peut-être un peu pessimiste, car à l'antenne de l'Office national français d'immigration à Istanbul, on constate que de plus en plus de travailleurs turcs rentrant au pays réussissent à retrouver une activité, grâce à l'aide à la réinsertion. Kemal Ozgül et ses compatriotes assassinés à Chateaubriant n'ont pas eu cette chance.

JEAN BENOIT.

(1) La délégation était composée de Mme Anne Bruslon, représentant la Ligue des droits de l'homme, et Evelyne Mayer-Minville, de l'Association des juristes démocrates, qu'accompagnait M. Jean Santon, rédacteur à *l'Humanité*. Ces personnes , ainsi que notre collaborateur Jean Benoît, ont été interpellées le 19 novembre à 12 heures par les autorités turques et libérées quelques heures plus tard, après interrogatoire. Elles ont été assignées à résidence à Malatya avant de regagner Istanbul le lendemain. Il leur était reproché d'avoir séjourné vingt-quatre heures en Anatolie orientale et d'y avoir passé la nuit en montagne sans autorisation spéciale pour cette partie de la Turquie (*le Monde* du 21 novembre).

● **Augmentation des tarifs routiers pour les marchandises.** — M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, a annoncé, le 30 novembre, aux transporteurs routiers qu'une hausse de 1,26 % leur était accordée à partir du 1er décembre. Ce coup de pouce fait suite à d'autres réajustements intervenus en 1984 et qui ont déjà augmenté de 5,04 % les tarifs routiers pour les marchandises. Selon le secrétaire d'Etat, cette hausse permet à la profession de couvrir l'augmentation de ses prix de revient, qui est évaluée à 6,5 %.

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CHAMBRES DE MÉTIERS

Les gros yeux de M. Crépeau, les douceurs de M. Bérégovoy

M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, manie avec beaucoup d'aisance le langage de l'amabilité. Mais il sait aussi faire les gros yeux et lancer des rappels à l'ordre cinglants. Il l'a montré devant l'assemblée générale des chambres de métiers réunies les 28 et 29 novembre à Paris, sous la présidence de M. Jean Paquet.

M. André Blayo, président de la chambre de métiers du Finistère (les Bretons sont les enfants terribles de l'artisanat), a fait les frais, le 28 novembre, de cette petite revanche du ministre, qui, la veille, avait été le destinataire — dans une enceinte voisine où se tenaient les assises des chambres de commerce — des quolibets lancés par des militants du Comité de défense du commerce et de l'artisanat (CDCA). M. Blayo est aussi président dépatemental du CDCA.

On se souvient que, le 18 novembre, une grande manifestation d'artisans et de commerçants avait eu lieu à Quimper pour soutenir un dirigeant incarcéré et libéré depuis. Le fonds du contentieux est d'importance : les dirigeants de la chambre de métiers du Finistère sont soupçonnés d'avoir encouragé de nombreux artisans à ne pas payer leurs cotisations de retraite. D'où des arriérés considérables.

« *Je ne pourrais pas accepter très longtemps qu'un établissement public* [les chambres de métiers sont des établissements publics] *serve d'intendance à des actes illégaux sur le plan du droit social et du droit commun* », a déclaré le ministre à l'adresse de M. Blayo. Réponse du président visé : « *Pour les syndicalistes d'Aulnay* [où est l'usine Citroën], *on fait preuve d'indulgence, alors que pour les manifestants réputés de droite, c'est la répression.* »

Mis à part ces échanges aigres-doux, les artisans ont au cours de leur assemblée générale étudié de manière sérieuse des questions moins polémiques. Des chambres régionales de métiers vont être mises en place. A propos des travaux d'utilité collective (TUC), M. Paquet a déclaré : « *Si nous comprenons les motifs du gouvernement face au chômage des jeunes, nous craignons les effets des TUC sur l'activité des artisans. Il importe que soient précisées avec les organismes bénéficiaires les limites à ne pas dépasser. La vigilance s'impose.* » Pour un tiers, les nouveaux inscrits aux répertoires des métiers tenus dans chacune des cent quatre chambres de métropole et d'outre-mer sont des chômeurs en fin de droits qui s'installent à leur compte en désespoir de cause.

Quant au projet de M. Crépeau (*le Monde* du 30 novembre) de mettre en place une Société personnelle à responsabilité limitée (SPRL), il est accueilli avec réserves par les artisans. « *Nous ne voulons pas d'une SARL larvée* », commentent-ils. « *Nous ne voulons pas être obligés d'inscrire nos sociétés au registre du commerce car, cela nous placerait dans l'orbite des chambres de commerce. De même qu'il existe une notion précise des fonds de commerce, il doit exister aussi un « fonds artisanal » « qui soit exempté de droits d'enregistrement.* »

Les questions fiscales constituent toujours une pomme de discorde entre les gouvernements, quels qu'ils soient, et les artisans, même ceux qui n'entrent pas dans la mouvance du CID-UNATI. Mais M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, leur a tout de même apporté quelques douceurs. Au moment où la Rue de Rivoli veut stimuler la concurrence entre les banques, il a annoncé que le réseau de distribution des prêts bonifiés à l'artisanat qui, jusqu'à maintenant, se limitait aux guichets des banques populaires, du Crédit agricole et du Crédit coopératif, allait s'élargir. Le Crédit lyonnais, la BNP et le Crédit mutuel en seraient les premiers bénéficiaires.

Toute la question est de savoir si l'enveloppe des prêts — 7,2 milliards en 1984 — sera, elle aussi, élargie.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

EN VENDÉE

Le ton monte autour de la pharmacie Leclerc

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — L'affaire de l'ouverture d'un rayon de parapharmacie Leclerc dans une officine de Montaigu, en Vendée, prend des proportions de plus en plus étendues, (*le Monde* du 1er décembre). Les pharmaciens vendéens sont énervés. Ils n'admettent pas qu'un des leurs puisse faire de la publicité par le biais d'une marque qui n'a rien de pharmaceutique...

Ils étaient environ quatre-vingts à le crier bien fort vendredi après-midi 30 novembre, sous la pluie et sous les fenêtres de la pharmacie dirigée par Mme Nicole Raveneau-Sabardeil. Ce rassemblement a été émaillé de quelques incidents. M. Alain Cunaud, président du Syndicat des pharmaciens de la Vendée, a été « sorti » *manu militari* de l'officine par le mari de la pharmacienne et quelques-uns des trente professionnels Leclerc de la région venus effectuer le service d'ordre.

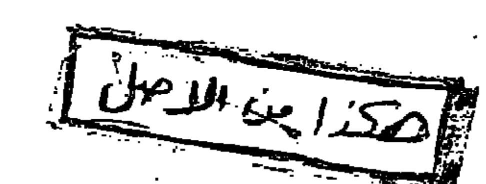
M. Michel-Edouard Leclerc, accouru sur les lieux quelques instants plus tard, a déclaré que la réaction des professionnels « *n'était pas très belle* ». Il la considère sans fondement juridique et estime qu'en l'occurrence, si la profession a quelque chose contre cette opération, il lui appartient de saisir les tribunaux. « *Tout le reste, c'est la loi du talion* », a ajouté le fils d'Edouard Leclerc, qui assure Mme Raveneau-Sabardeil de son soutien « *total et sans réserve* ».

Pour aider Mme Raveneau-Sabardeil, M. Michel-Edouard Leclerc a annoncé que, dans les jours qui viennent, de nouveaux rayons de parapharmacie ouvriront dans des hypermarchés de la région parisienne et dans des officines de province.

H. L.

● **Caterpillar se renforce à Grenoble.** — Caterpillar, constructeur américain de matériel de travaux publics, va transférer sa production de monte-charges de son usine de Davenport (Iowa) à celle de Grenoble (Isère) en 1985. La production d'un modèle de tracteur (D 6) sera transférée à l'usine britannique de Glasgow en 1986. Selon Caterpillar, ces usines européennes peuvent assumer la production de Davenport au moindre coût. Le constructeur américain réduit en effet ses effectifs dans ses trois usines américaines.

L'ampleur de ces réductions n'a pas été précisée, mais l'objectif pour l'ensemble du groupe représente une diminution des effectifs mondiaux de 22 % d'ici à la fin de 1985. Pour les neuf premiers mois de l'année, Caterpillar a perdu 177 millions de dollars sur un chiffre d'affaires de 4,9 milliards de dollars, à comparer avec la période correspondante de 1983 : perte de 334 millions sur un chiffre d'affaires de 3,7 milliards. — (*AFP.*)



Israël ou les lendemains d'inflation absolue

Pour la beauté (théorique) de la chose, on pourrait presque regretter que le gouvernement israélien ait gelé les prix le 2 novembre dernier pour une période de trois mois. En octobre, l'inflation avait atteint quelque 1 000 % en rythme annuel, et, d'un point de vue intellectuel tout à fait abstrait, il eût été intéressant de savoir si elle pouvait s'accélérer encore. Mais raisonner de cette façon reviendrait à *placer le politique hors de l'économique* sans aucune interaction de l'un sur l'autre.

Or, il se pourrait bien que, dans l'espèce de laboratoire monétaire qu'a été Israël ces dernières années, l'inflation ait touché *de facto une limite absolue*, l'équivalent de ce qu'est en physique la vitesse de la lumière. Le gouvernement, de ce fait, ayant perdu toute autonomie de décision, ne pouvait faire autre chose que de bloquer les prix.

A *la science économique* comme aux autres sciences humaines, le sens commun reproche le défaut d'épreuve expérimentale. Le plus souvent, ce reproche est fondé. Mais, pour une fois, tout se passe comme si on avait réuni les conditions d'une expérience scientifique poussant l'une des variables – la hausse des prix – jusqu'à des valeurs inconnues de nos jours dans un pays à niveau de vie aussi élevé (5300 dollars par habitant). Les résultats de cette manipulation grandeur nature ne sont pas dénués d'intérêt.

Un jeu d'enfer

Il y a d'abord eu dans l'expérience israélienne un aspect quasiment esthétique. C'est une inflation où la planche à billets de la Banque centrale, contrairement aux apparences, n'a pas joué un rôle majeur. Qu'on ne s'attende pas à trouver dans les rues de Tel-Aviv ou de Jérusalem des ménagères allant acheter leur pain avec une brouette de billets comme ce fut le cas dans l'Allemagne hyper-inflationniste qui allait frayer la voie à Hitler. A l'heure de l'électronique, de *l'informatique et de* la télématique bancaires, de tels instruments de la circulation monétaire sont tout à fait archaïques.

Mieux encore : ont été indexés sur le coût de la vie non seulement les salaires (à un rythme mensuel), mais aussi ce qu'on appelle dans les manuels la « monnaie bancaire », à savoir les dépôts dans les banques. La grande masse de ces dépôts est en effet, par l'indexation, protégée de l'érosion monétaire. Autrement dit – chose jamais vue ailleurs à ce niveau, – tout se passait en Israël comme si la majeure partie de la masse monétaire était directement fonction des prix, croissant quasiment au même rythme que l'inflation. Producteurs et commerçants pouvaient donc augmenter leurs prix avec une grande liberté, puisque en face la plus grande partie des moyens de paiement dont disposaient les consommateurs s'ajustaient automatiquement à ces hausses.

En même temps s'est déclarée une très forte augmentation de la vitesse de circulation de la monnaie non indexée, les billets. Et cela se comprend aisément : quasiment chaque jour le citoyen averti doit aller à la banque retirer de ses dépôts indexés le numéraire nécessaire à ses achats courants, en sorte de souffrir le moins possible de l'érosion monétaire. En sens inverse, ce même numéraire sera replacé le soir même à la banque par les commerçants, soucieux de perdre le moins possible à ce jeu d'enfer.

Dès lors, la moindre augmentation de prix entraîne sur la masse monétaire et sa vitesse de circulation des réactions en chaîne qui aboutissent à accroître la valeur nominale des moyens de paiement, accroissement qui vient à son tour pousser les prix à la hausse. Et ainsi de suite. La spirale classique salaires-prix a été doublée d'une spirale encore plus véloce enchaînant la monnaie aux prix et les prix à la monnaie. Situa*tion quasi magique, où le porte*-monnaie s'enfle automatiquement à mesure que les prix grossissent.

Aussi bien, avec un tel dispositif, la question qu'il faut poser est, non pas pourquoi l'inflation a *atteint 1 000 % en rythme* annuel, mais pourquoi elle s'est arrêtée à ce stade, comme si elle avait atteint une limite absolue. La première raison qui apparaît tout de suite, quand on en discute, avec les « cobayes » de l'expérience, à savoir les citoyens israéliens eux-mêmes, c'est que les délices de l'inflation deviennent autant de poisons quand on ne sait plus ni ce qu'on gagne ni ce qu'on dépense.

L'affichage des prix dans les *magasins était devenu impossible* ; il aurait fallu changer les étiquettes tous les jours, voire deux fois par jour. Et l'on en est venu à regretter la fixation toute prosaïque des prix comme l'un des acquis les plus précieux de la civilisation marchande – pour ne rien dire de l'acrobatie comptable à laquelle devaient se livrer quotidiennement les gestionnaires d'entreprise.

Le symbole de cette régression, on peut le lire encore aujourd'hui sur le timbre-poste israélien utilisé pour le courrier ordinaire. Aucun prix n'est plus inscrit sur ce timbre. Le buraliste vous le vend selon un tarif officiel périodiquement réajusté. Procédé moins coûteux que d'imprimer de nouveaux timbres.

Le point critique

Autre symptôme de la limite *absolue atteinte par la vitesse de* l'inflation : le temps consacré par les citoyens dans les banques à faire passer leur argent des comptes indexés en comptes non indexés et *vice versa*. De plus, pour accueillir cette clientèle assidue et exigeante, les banques ont dû embaucher bien davantage que ne l'aurait exigé une expansion normale de leur activité, aggravant de ce fait leurs « frais généraux », au détriment de l'ensemble de l'économie.

Plus fondamentalement : portée à l'incandescence, l'inflation est arrivée à un point critique, où ses deux fonctions principales ont elles-mêmes comme fondu. La première fonction, mise en théorie, non sans astuce et roublardise, par le grand Keynes lui-même, c'est tout simplement le rétablissement des profits. Plutôt que de s'attaquer à la valeur nominale des salaires à laquelle s'accrochaient les syndicats, le Machiavel de l'économie du vingtième siècle a conseillé aux princes qui nous gouvernent d'en rogner la valeur réelle par l'inflation. Ainsi les profits pouvaient-ils être restaurés sans baisse des salaires nominaux. Plus l'indexation est rapide et complète, moins ce mécanisme peut jouer. Et c'est bien ce qui s'est passé en Israël.

La deuxième fonction essentielle de l'inflation, c'est, selon les propres termes du même Keynes, l'« *euthanasie du rentier* ». Mais, si on donne au rentier les moyens de ne pas mourir – financièrement – et de protéger efficacement ses économies de l'érosion monétaire, ce mécanisme lui non plus ne peut pas jouer, au grand dam du premier et du plus gros des emprunteurs, à savoir l'Etat lui-même. Ainsi, l'Etat, en Israël, non seulement avait de plus en plus de difficulté à placer ses emprunts, concurrencés qu'ils étaient par les autres possibilités de placement, mais aussi était obligé de rembourser ses créanciers en valeur réelle, et non pas en monnaie de singe comme il a tendance à le faire dans tous les pays du monde.

Si personne ne perd...

Les finances publiques étaient d'autant plus compromises que, toujours à cause de l'hyper-inflation, les recettes fiscales elles-mêmes ont commencé à baisser – ce qui est tout de même assez rare dans l'histoire mondiale de l'impôt. En effet, étant donnée la vitesse acquise par la hausse des prix, il devenait avantageux pour le contribuable de retarder, ne serait-ce que d'un mois, le paiement de son impôt, quitte même à payer une amende pour ce retard. C'est ainsi que les recettes fiscales ont baissé respectivement de 19% et 15% en valeur réelle au premier et au deuxième trimestre de cette année par rapport aux périodes correspondantes de 1983...

La leçon de l'expérience israélienne est lumineuse. L'inflation ne peut servir de mécanisme d'ajustement que si les uns – l'Etat, le patronat – gagnent, tandis que les autres perdent – les salariés, les épargnants. A supposer que personne ne perde, elle s'exacerbe alors dans une course poursuite infernale de plus en plus rapide. Les gagneurs habituels de la monnaie fondante essaient en vain de rétablir le mécanisme ci-dessus évoqué, jusqu'au jour où l'Etat est atteint dans son propre fondement économique : sa capacité à lever l'impôt, tandis que les coûts de fonctionnement quotidien de l'économie deviennent exorbitants.

Le piquant de toute cette affaire, c'est que le gouvernement israélien tente actuellement de rétablir les deux fonctions scélérates de l'inflation. Le gel des prix est accompagné en effet d'une tentative de désindexation non seulement des salaires, mais aussi de la monnaie bancaire, encore que ce deuxième objectif soit beaucoup moins visible que le premier – et pour cause !

Comment réagiraient les citoyens israéliens, s'ils prenaient vraiment conscience du fait que l'Etat cherche subrepticement à substituer une monnaie fondante à la monnaie indexée qu'ils ont dans leurs comptes en banque. Aussi bien l'opération en cours demande-t-elle beaucoup de doigté, mais la Banque centrale qui s'en est chargée n'en manque assurément pas.

Bref, le gouvernement israélien combat l'inflation en essayant de rétablir les « injustices » de l'inflation : baisse du salaire réel et euthanasie du rentier. *C'est une leçon qui mérite* d'être retenue par d'autres gouvernants ou d'autres gouvernés, même s'ils n'ont pas affaire à l'inflation absolue.

PHILIPPE SIMONNOT.

RÉDUCTION DU DÉFICIT COMMERCIAL AUX ÉTATS-UNIS

Washington (*AFP*). – Le déficit de la balance commerciale américaine a été de 9,2 milliards de dollars en octobre, soit 3,4 milliards de moins qu'en septembre, a annoncé, le 30 novembre, le département du commerce. Depuis le début de 1984 ce déficit a représenté 105,5 milliards de dollars, alors que les experts du gouvernement s'attendent à ce qu'il atteigne, pour l'année entière, près *du double de celui de* l'an dernier (69,4 milliards de dollars).

Les exportations ont augmenté en octobre de 1,2 %, à 18,4 milliards de dollars, et les importations ont baissé de 10,6 %, à 27,6 milliards. Cette réduction a eu lieu malgré une hausse de 11,4 % des achats américains de produits pétroliers, qui ont atteint 5,1 milliards de dollars.

● **Italie : Poursuite du ralentissement de l'inflation.** – La hausse annuelle des prix italiens a été de 8,6% en novembre, ce qui marque une poursuite de la forte décélération de l'inflation observée depuis le début de l'été. Ce résultat, le meilleur des dix dernières années, correspond à une hausse des prix au détail de 0,6% en un mois. En octobre, le taux annuel était de 9,1 %. Entre novembre 1982 et novembre 1983, les prix au détail avaient augmenté de 13%. – (*AFP*).

● **Fin de la session annuelle du GATT.** – La quarantième session annuelle du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) a pris fin le 30 novembre à Genève. L'adoption du budget (21 millions de dollars pour 1985), le 27 novembre, dont le vote avait été repoussé à la demande des Etats-Unis, s'est faite « *sans commentaire* », indique-t-on au GATT.

Les parties contractantes ont aussi adopté le rapport d'activité du conseil des représentants du GATT, qui inclue l'accord sur les services, les contrefaçons et les taux de change intervenu le 29 novembre. En fait cet accord prévoit seulement que le secrétariat du GATT prête son concours à « *un échange d'informations* » dans le domaine des services et qu'un groupe d'experts remettra en 1985 un rapport sur les contrefaçons. – (*AFP.*)

Économie

LA RÉGLEMENTATION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EST ASSOUPLIE

Le gouvernement vient d'assouplir et d'accélérer la réglementation relative aux opérations d'investissements étrangers en France. Il s'est imposé un délai maximum d'un mois pour répondre aux demandes étrangères, selon le nouveau dispositif publié au *Journal officiel* du vendredi 30 novembre.

Les précédentes dispositions fixaient à deux mois le délai de réponse de la direction du Trésor, en cas de demande d'investissement direct (implantation, participation...) provenant d'un industriel ou d'un financier de la CEE. Pour les dossiers d'origine extra-communautaire, les pouvoirs publics pouvaient répondre sans aucune contrainte du temps.

La nouvelle réglementation permettra automatiquement à l'investisseur étranger de réaliser son opération si le Trésor n'a pas répondu dans le délai fixé. Elle réduira sensiblement, pour le choix du site d'implantation, le pouvoir d'intervention des pouvoirs publics qui deviendra essentiellement incitatif (aides, primes...).

Cette accélération des procédures avait été prévue dès février dans le dispositif relatif aux pôles de conversion.

Faits et chiffres

Automobile

● **Mazda va construire une usine d'automobiles aux Etats-Unis.** – Le constructeur japonais Mazda a annoncé qu'il allait investir 450 millions de dollars (4,2 milliards de francs) pour produire dès 1987 des voitures de tourisme dans une usine désaffectée de Ford, dans la banlieue sud de Detroit (Michigan). L'usine, qui emploiera 3 500 salariés, pourra fabriquer 240 000 véhicules par an. Bien que Ford détienne 25 % du capital de Mazda et lui achète une partie de sa production, l'usine américaine sera « *conçue, bâtie, gérée et possédée par le seul groupe japonais* », a précisé celui-ci. Mazda est le quatrième constructeur japonais à s'implanter aux Etats-Unis, après Honda, Nissan et Toyota, qui a conclu un accord avec General Motors.

Conjoncture

● **Prêts de l'Etat aux entreprises publiques.** – Dans l'article publié dans *le Monde* du 30 novembre en page 41 et consacré aux remboursements par les entreprises publiques de 7 milliards de francs à l'Etat, une phrase a été rendue incompréhensible par une erreur de transmission. Il fallait lire : « *On sait pourtant qu'ils* [les remboursements] *concernent Aéroports de Paris pour une somme non encore arrêtée, mais probablement importante, et peut-être la RATP. Renault, qui avait obtenu des prêts du FDES, ne serait pas mis à contribution.* » En fait, selon nos informations, la RATP ne serait pas concernée.

D'autre part, si la quasi-totalité des 3 milliards de francs qui doivent être remboursés par les entreprises publiques d'ici la fin de l'année représentent des remboursements anticipés, il n'en va pas de même pour 1985. Sur les 4 milliards de francs de prêts du FDES que l'Etat récupérera l'année prochaine (ils sont inscrits au budget de 1985), 1,5 milliard de francs seulement représentent des remboursements anticipés.

Social

● **Les mesures pour la pauvreté.** – Selon le ministère des affaires sociales, 120 millions de francs ont déjà été versés aux commissaires de la République, 78 devant l'être à des associations caritatives. Les fonds d'aide créés pour les impayés de loyer, qui bénéficient de 35 millions de francs et existent dans trente départements, vont être étendus. Pour l'aide alimentaire, 15 000 tonnes de pommes de terre, 5 000 tonnes de pommes, 300 tonnes de lait par mois, un million de portions de viande fraîche vont être distribuées au cours de l'hiver.

● **Revalorisation de 3,5 % des allocations de solidarité et d'insertion.** – Comme l'UNEDIC pour la partie fixe de l'allocation de chômage versée au titre de l'assurance, les pouvoirs publics ont décidé de relever de 3,5 % le montant des allocations de solidarité et d'insertion à compter du 1er octobre. Ainsi, dans tous les cas, le montant de l'indemnité de base passe à 41,40 F par jour.

Kemal Ozgül

ENDÉE

ton monte autour la pharmacie Leclerc

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

La Banque d'Angleterre met le holà

La sous-capitalisation des banques est une question qui ne se pose pas qu'en France. Dans ce domaine, les banques britanniques ont montré leur souci en levant au cours des dix-huit mois derniers des capitaux extrêmement importants. Mais parce qu'elles l'ont fait non pas en augmentant leur capital social, c'est-à-dire en émettant des actions, mais par le truchement d'emprunts euro-obligataires de formes diverses, la Banque d'Angleterre a décidé de réglementer et de limiter sévèrement l'utilisation des emprunts à taux d'intérêt variable de nature subordonnée des banques anglaises.

Le problème est né des anomalies que ce type de papier engendre. Lorsque, par exemple, la Barclays Bank porte à son bilan plusieurs millions de dollars représentés par des euro-obligations de la National Westminster Bank, on arrive à une double comptabilité parce que, simultanément, le même emprunt apparaît au bilan de la National Westminster qui les a émis. La situation des euro-émissions perpétuelles a également attiré l'attention de la Vielle Dame de Threeneedle Street. Celle-ci, malgré le caractère permanent de ces euro-obligations, envisage de ne les considérer comme fonds propres que si les banques qui les émettent s'engagent, au cas où elles se trouveraient en difficulté, à les convertir en actions. Une telle perspective n'est évidemment pas faite pour encourager les prêteurs.

La décision de la Banque d'Angleterre a donc, non seulement ému les établissements concernés, mais a également perturbé le secteur à taux variable du marché international. Comme l'action de la Banque centrale britannique a été arrêtée après de longues délibérations sur ce thème avec le Fed aux Etats-Unis et, vraisemblablement, la Banque du Japon, on peut craindre que la réglementation envisagée dans la City ne soit bientôt étendue aux banques américaines et japonaises.

En attendant, la National Westminster, qui devait procéder à une euro-émission en ECU basée sur un *swap* devant lui permettre d'obtenir en bout de course des dollars à taux variable à un coût inférieur au Libor, a dû renoncer à son projet. Mais, le malheur des uns faisant parfois l'euro-bonheur des autres, cela a permis au Crédit national de lancer, une semaine plus tôt que prévu, une euro-émission de 50 millions d'ECU.

D'une durée de dix ans, elle a été offerte, vendredi matin, au pair avec un coupon annuel de 10,375 %. Les euro-obligations, garanties par la République française, sont destinées à convertir partiellement un euro-crédit de 150 millions d'ECU que le même emprunteur avait réalisé les premiers jours du printemps 1983. L'euro-emprunt a tout de suite bénéficié d'un accueil très chaleureux puisqu'il a immédiatement été offert avec une prime de 0,25 sur le « marché gris ». Le coupon a d'emblée été considéré comme généreux. Compte tenu de la qualité de l'emprunteur et du garant ainsi que des conditions actuelles du marché, on s'attendait à un coupon de 10,25 % maximum.

Le marché international des capitaux s'est montré extrêmement actif cette semaine au stade primaire, c'est-à-dire que le nombre d'euro-émissions nouvelles a été très élevé. Néanmoins, il a fait preuve, au niveau secondaire, de beaucoup moins d'optimisme que New-York au cours du mois de novembre. Les cours ayant progressé bien plus rapidement sur le marché américain des capitaux que de ce côté-ci de l'Atlantique, le différentiel s'est à nouveau réduit au bénéfice des Etats-Unis. Du coup, l'activité primaire a fortement repris à New-York où les emprunteurs ont retrouvé des coûts proches de ceux de l'euromarché.

CHRISTOPHER HUGHES.

Eurolexique : *le warrant*

A *la* demande de nombreux lecteurs, et dans le cadre d'un petit eurolexique, il est devenu nécessaire de définir le warrant dont la présence dans de nombreuses euro-émissions a été l'une des caractéristiques de 1984. Warrant, nom commun qui signifie « protecteur » lorsqu'il fait son apparition en Angleterre au début du quatorzième siècle, vient de l'ancien français « guarant ». La garantie d'une protection ne pouvant émaner que du pouvoir, le mot warrant est rapidement devenu un terme juridique désignant tout document conférant à son détenteur un pouvoir délégué par l'autorité légale. Au dix-neuvième siècle, avec le développement des échanges, il est entré dans le domaine du droit commercial pour représenter un document habilitant son porteur à prendre possession de marchandises entreposées dans les docks essaimés tout au long de la Tamise.

L'euromarché n'a fait qu'adapter le concept original en faisant d'un warrant un titre donnant à son porteur le droit d'en acquérir un autre à des conditions, généralement, déterminées par avance. La première émission obligataire dotée de warrants est relativement récente. Elle fut offerte par le royaume de Suède en décembre 1980, non pas sur le marché international des capitaux mais à New-York. Comme une grande partie des emprunts dits « yankee », c'est-à-dire ceux qui sont émis aux Etats-Unis par des débiteurs domiciliés hors du continent nord-américain, avait l'habitude de refluer sur le marché euro-obligataire, celui-ci a vite repris l'idée à son compte. C'est ainsi que le Crédit national lançait, peu après, la première euro-émission assortie de warrants.

Il existe deux catégories très différentes de warrants : ceux permettant l'achat ultérieur d'actions de la société emprunteuse et ceux donnant la possibilité d'acquérir d'autres titres obligataires. Les euro-émissions accompagnées des premiers sont en fait des emprunts convertibles. A ce jour, leur nombre est resté limité. En revanche, les euro-obligations avec warrants permettant d'acquérir du papier représentant une autre dette se sont multipliées en formes et en volume. Si les warrants sont directement attachés à des euro-obligations, celles-ci sont émises au-dessus du pair, la prime représentant alors le coût du warrant. Si, par contre, les warrants sont émis indépendamment, ils sont offerts à un prix séparé de celui de l'euro-obligation originale.

Le droit attaché aux premiers warrants émis par la Suède devait s'exercer dans les six mois suivant le lancement de l'émission. Depuis, les périodes d'exercice se sont considérablement allongées afin de permettre au jeu spéculatif de s'étirer au maximum dans le temps. Malheureusement, cet avantage a le plus souvent été détourné au profit de l'emprunteur et non pas de l'investisseur. En effet, de nombreuses euro-émissions avec warrants stipulent, en caractères fins, que les euro-obligations originales seront remboursées au fur et à mesure que les warrants seront exercés. Les prêteurs se trouvent dès lors floués de deux manières..

D'une part, ils ne peuvent conserver s'ils le désirent le papier initial au moment où il devient le plus intéressant, parce qu'il porte en général un taux d'intérêt plus élevé que celui émis ultérieurement au travers des warrants.

D'autre part, le prix de remboursement, stipulé dès le départ, est inférieur à celui de l'euro-emprunt original. Pour ces raisons, et à quelques exceptions près qui se font de plus en plus rares, on ne peut que déconseiller à la clientèle privée l'achat d'euro-émissions de ce type. Le jeu du warrant doit être laissé aux eurobanques qui dirigent ces opérations et qui, en fin de compte, sont les seules à en tirer profit.

Ch. H.

Les devises et l'or

Un dollar vraiment très vigoureux

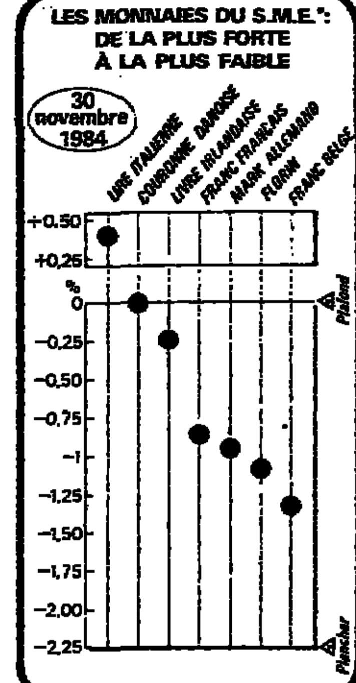
Comme la chose était prévisible à la fin de la semaine dernière (*le Monde* daté 25-26 novembre 1984), la hausse du dollar s'est poursuivie. Elle s'est même accélérée à la veille du week-end, le cours du « billet vert » frôlant les 3,10 DM et les 9,50 F. Les banques américaines ont eu beau ramener leur taux de base de 11 3/4 % à 11 1/4 % et l'eurodollar à six mois revenir à peu moins de 9 1/2 %, le dollar non seulement est resté impavide, mais encore a monté sous l'effet d'une demande irrépressible. Mardi seulement, il a légèrement fléchi sur la présentation, par les conseillers de la Maison Blanche, d'un projet de réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis. Mais l'effet d'annonce d'un tel projet n'a pas duré, les milieux financiers ne s'attendant pas à un résultat rapide.

Rien, donc n'a pu stopper la reprise du dollar, pas même le ralentissement de l'expansion américaine en octobre, avec un recul de 0,7 % des « indicateurs avancés », qui pourrait inciter la Réserve fédérale (FED) à se montrer plus souple, ce qui ferait encore baisser les taux d'intérêt. A cette occasion, une augmentation « surprise » de la masse monétaire, 6,7 milliards de plus en une semaine, est venue jeter la confusion, les milieux financiers redoutant que la FED n'estime suffisant le supplément de liquidités qu'elle a injecté depuis le mois de septembre.

Certains pensaient que le déficit du commerce extérieur américain pour octobre, qui devait, selon les prévisions, battre tous les records, déprimerait le dollar. Las! Le déficit, à 9,2 milliards de dollars, a été inférieur à celui du mois précédent (12,6 milliards de dollars).

Maintenant, tout le monde se demande ce que va faire la Banque fédérale d'Allemagne à l'approche du seuil de 3,10 DM pour un dollar. Logiquement, elle devrait à nouveau intervenir, comme elle l'a fait à maintes reprises depuis deux mois, mais le fera-t-elle, devant cette lente et vigoureuse poussée sur le « billet vert » ? En tout cas, jeudi dernier, elle a renoncé à abaisser son taux d'escompte (Lombard) comme certains lui en prêtaient l'intention : le dollar est trop fort – et le mark trop faible. Faible, ce dernier l'a été à Paris, où son cours a encore faibli, touchant 3,0630 F. La Banque de France est intervenue discrètement pour en acheter un beau paquet et freiner ainsi sa descente. Le plus paradoxal est que l'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne de l'Ouest se creuse au profit de ce dernier pays : sur douze mois, le coût de la vie y a progressé de 2,1 % contre 7 % pour notre pays. Certains redoutent en conséquence que la fermeté actuelle du franc ne soit due qu'à la faiblesse du mark et cela malgré le rétablissement de la balance des paiements française, en excédent de 6 milliards de francs au troisième trimestre.

F. R.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 AU 30 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,2015	–	10,5430	39,2619	32,2997	1,6051	28,6305	0,0523
	1,2210	–	10,7816	39,9680	33,0360	1,6447	29,3083	0,0533
Paris	11,3962	9,4850	–	372,40	306,36	15,2247	271,47	4,9608
	11,3247	9,2750	–	370,70	306,40	15,2549	271,83	4,9519
Zurich	3,0602	2,5470	26,8529	–	82,2674	4,0883	72,8964	1,3321
	3,0549	2,5020	26,9759	–	82,6560	4,1151	73,3294	1,3358
Francfort	3,7198	3,0960	32,6410	121,55	–	4,9695	88,6890	1,6192
	3,6959	3,0270	32,6370	120,98	–	4,9786	88,7162	1,6161
Bruxelles	74,8535	62,30	6,5682	24,4601	20,1227	–	17,8305	3,2584
	74,2368	60,80	6,5552	24,3005	20,0858	–	17,8194	3,2461
Amsterdam	4,1980	3,4940	36,8371	1,3718	112,85	5,6083	–	1,8274
	4,1660	3,4120	36,7876	1,3637	112,71	5,6118	–	1,8216
Milan	2297,27	1912	201,58	750,69	617,57	30,6902	547,22	–
	2286,93	1873	201,94	748,60	618,76	30,8059	548,94	–
Tokyo	297,25	247,40	26,0833	97,1339	79,9096	3,9711	70,8071	0,1294
	299,26	245,10	26,4263	97,9616	80,9712	4,0312	71,8347	0,1308

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 30 mars, 3,8338 F contre 3,7841 F le vendredi 23 mars.

Marché monétaire et obligataire

Un redémarrage timide

Le marché obligataire de Paris, à la diète depuis la fin de la première semaine de novembre, a commencé à se réalimenter timidement. Les émissions, qui avaient été stoppées, ont repris à un rythme ralenti avec des fortunes diverses. L'emprunt à taux variable (TMO) de 700 millions de francs de la Compagnie financière Renault, assorti d'une faculté d'échange contre des obligations à taux fixe de 12 % l'été prochain, a bénéficié d'un placement correct, sans plus : sa marge est certes plus attrayante que celle du marché secondaire, mais on note une certaine réticence en ce qui concerne la Régie et ses filiales. Placement « correct » aussi pour le milliard de francs à la Caisse centrale de coopération économique à 11,90 % sur douze ans, et pour les 200 millions de francs à taux variable de Cofiroute, mais comme on est loin de l'enthousiasme du mois d'octobre.

Un peu de flamme, et même beaucoup, a été retrouvée, toutefois, pour l'emprunt de 700 millions de francs lancé par Gaz de France à taux fixe de 11,15 % sur douze ans, qui, pour la première fois en France, est doté d'un coupon unique versé en fin de parcours en même temps que le remboursement nominal : 12 778 francs brut s'ajoutant au capital de 5 000 francs, soit un versement final égal audit capital multiplié par 3,55.

Cette formule, déjà utilisée depuis quelques années par les bons du Trésor et depuis 1983 pour les obligations renouvelables du Trésor à six ans, n'avait pas jusqu'à présent, reçu l'aval de la Rue de Rivoli, du moins pour une durée longue. Elle est directement inspirée de la formule des émissions étrangères, surtout américaines, dites « à coupon zéro ».

Ainsi le géant pétrolier Exxon vient de recueillir 200 millions de dollars qui seront devenus 1,8 milliard de dollars à l'échéance, dans vingt ans. EDF a recouru à ce procédé en offrant en août dernier, sur le marché de l'eurodollar, un emprunt remboursable à hauteur de 500 millions de dollars dans dix ans, et pour lequel cette entité n'a recueilli que 32,25 % de cette somme, soit 155 millions de dollars.

Ce genre d'émission est recherché par les prêteurs, qui la plupart du temps tentent d'échapper à l'impôt, et par les emprunteurs, qui reportent assez loin le poids des intérêts. C'est bien le cas pour l'emprunt de Gaz de France. L'idée en a été « vendue » au Trésor par Claude Pierre-Brossolette, ancien directeur du Trésor, ancien président du Crédit lyonnais et actuel président de la banque Stern. C'est lui qui a monté l'opération en commun avec M. David Dautresme, président du Crédit du Nord.

Les souscripteurs, essentiellement SICAV et fonds communs de trésorerie, plus les particuliers assez fortunés pour admettre d'être privés d'intérêt pendant douze ans, sont attirés par les avantages fiscaux : si l'emprunt est vendu avant l'échéance, l'intérêt cumulé ne sera taxé qu'à 15 %, taux de l'impôt sur les plus-values à plus de deux ans, et à rien du tout si le souscripteur reste en dessous des 250 000 F annuels de revente sur son portefeuille. Pour Gaz de France, l'opération servira à rembourser au Fonds de développement économique et social (FDES) une partie des 1,8 milliard de francs de prêts contractés antérieurement auprès de lui et à repousser les échéances à douze ans. Joli cadeau pour les suivants.

Un marché secondaire ébranlé

Si le marché primaire se ranime doucement, le marché secondaire reste ébranlé, passant de 11,23 % à 11,46 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, de 10,99 % à 11,26 % pour ceux à moins de sept ans et de 12,33 % à 12,45 % pour les emprunts du secteur public. Cette remontée aurait été provoquée par les ventes de certain SICAV court terme, à la suite de rachats opérés par les trésoriers d'entreprises soucieux d'« habiller » leurs bilans avant la fin de l'année. Certains esprits vraiment très mal tournés hasardent que de telles opérations pouraient être effectuées aussi par des entreprises publiques qui auraient utilisé le produit de prêts bonifiés (9 % à 11 %) à des emplois en SICAV court terme tout à fait fructueux, à des taux bien supérieurs.

Ces mêmes esprits avancent que lesdites entreprises seraient soucieuses d'éviter les questions que ne manquerait pas de leur poser la Cour des comptes si, d'aventure, dans leur bilan au 31 décembre, elle découvre de tels agissements. Pour toutes ces raisons, on ne verrait guère les rendements retomber avant le 15 décembre, en attendant le mois de janvier avec sa manne de liquidités (26 milliards de francs selon le Crédit lyonnais) provenant de nombreux remboursements et coupons. De quoi faire la fête à nouveau.

En attendant, et cela ne surprendra personne, pour la première fois depuis leur apparition au début de 1982, les SICAV court terme ont enregistré un recul en novembre, leur en-cours total, malgré deux nouvelles créations, fléchissant de 5,2 milliards de francs pour s'établir à 145,2 milliards, selon TGF. Certes, la part de la baisse du cours des obligations peut être évalué à environ 2 milliards de francs mais il y a eu des rachats, surtout sur les SICAV sensibles, dites « à performances » et dépourvues de droits d'entrée comme de sortie. Ainsi en a-t-il été de Gestilion (– 900 millions de francs) et de Lion Association, revenu de 9,3 milliards de francs à 6,7 milliards de francs, et aussi de deux SICAV du Crédit lyonnais, dont l'en-cours a fléchi de 16,7 milliards de francs jusqu'à 13,4 milliards de francs. Autre perdant, le CCF (9,9 milliards de francs contre 10,7 milliards de francs).

Le Crédit agricole, champion toutes catégories avec 18,2 milliards de francs d'en-cours, n'a perdu que 200 millions de francs, tandis que les SICAV refuges, peu sensibles parce que volontairement moins performantes, ont bien résisté, telles Valréal (Paribas-CDC), Fructidor (Banques populaires) et Monevalor de la Société générale. Cette dernière a même vu son en-cours total passer de 13,6 milliards de francs à 14,5 milliards de francs.

Signalons enfin une nouvelle mesure de déréglementation. La Rue de Rivoli a décidé de porter de 200 à 500 millions de francs le seuil en dessous duquel les émissions d'obligations ne sont plus soumises à autorisation, ce qui devrait faciliter les émissions des entreprises moyennes-grandes.

Sur le marché monétaire, la Banque de France a fini par répondre à l'attente en abaissant mardi son taux d'intervention, fixé à 11 % depuis le début de septembre et ramené à 10 3/4 %. Cette mesure n'a pas empêché le loyer de l'argent au jour le jour, sur ledit marché monétaire, d'atteindre 11 1/2 % en fin de semaine, les liquidités se resserrant à l'occasion des échéances de fin de mois, toujours assez dures (en Suisse on a coté 24 % vendredi 30).

Dans le feuilleton « établissement de la nouvelle grille des réserves obligatoires pour les banques », un nouvel épisode s'est ajouté, cette semaine, aux précédents. L'ardeur des discussions entre les autorités et les banques a été telle qu'il n'a pas été possible de conclure en milieu de semaine, comme on l'espérait bien témérairement. Cette fois-ci, au terme d'un vendredi particulièrement studieux et animé, on s'est juré de sortir de cette grille au plus tard la semaine prochaine.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Repli du plomb et du blé, hausse de l'étain

Le regain d'intérêt porté au dollar et les signes de ralentissement de l'activité économique aux Etats-Unis ont influé sur l'évolution des marchés commerciaux. La perspective d'une offre accrue (blé et plomb par exemple) s'est traduite par une réaction immédiate sur les prix.

MÉTAUX. – *Après avoir atteint son cours record depuis quinze mois – 1 112 livres la tonne, – le cuivre s'est replié en fin de semaine au Metal Exchange de Londres.*

Chute des cours du plomb à Londres. L'accord qui vient d'intervenir entre la direction d'Asarco et le syndicat de la métallurgie a surpris le marché. Il se traduira par une reprise du travail dans les installations situées dans le Missouri (Etats-Unis), paralysées par une grève depuis le 1er octobre dernier.

L'étain a accentué son avance à Londres. En Bolivie, la grève se poursuit dans l'ensemble des centres miniers. Il n'est nullement question d'autoriser le directeur du stock régulateur à procéder à des achats de soutien en dessous du prix-plancher prévu par l'accord international.

Une reprise s'est produite, certes encore timide, sur le marché de l'aluminium à Londres.

La sensible baisse des prix de l'or, revenus à leurs niveaux les plus bas depuis vingt-huit mois, s'est répercutée sur les cours de l'argent et des autres métaux précieux.

TEXTILES. – *Les cours du coton à New-York ont peu réagi à la perspective d'une récolte mondiale 1984-1985 supérieure d'un peu moins de 10 % à celle de 1983-1984. Elle est en effet estimée par le département américain de l'agriculture à 80,7 millions de balles. Mais l'apparition de la Chine comme exportateur sur le marché mondial risque de provoquer certaines perturbations.*

DENRÉES. – *Le marché du sucre semble avoir trouvé, du moins à court terme, un point d'équilibre temporaire, car les cours n'ont enregistré que de faibles variations. La production mondiale de la campagne 1984-1985 est évaluée par une firme privée à 96,42 millions de tonnes contre 96,9 millions de tonnes lors de la précédente évaluation.*

CÉRÉALES. – *Recul des cours du blé sur les marchés aux grains de Chicago, en corrélation avec une prévision de récolte mondiale record. Elle est, en effet, estimée par le Conseil international du blé à 512 millions de tonnes, supérieure de 3 millions de tonnes à l'estimation réalisée le mois précédent. Il faut s'attendre à des récoltes plus abondantes en Chine, Argentine, Australie et Europe orientale.*

LES COURS DU 30 Novembre 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 089 (1 101) ; à trois mois, 1 107 (1 117,50) ; étain comptant, 9 835 (9 715) ; à trois mois, 9 810 (9 705) ; plomb, 338,50 (367) ; zinc, 644 (641) ; aluminium, 921 (916) ; nickel, 3 905 (3 855) ; argent (en pence par once troy), 589,50 (614,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 57,15 (59,90) : argent (en dollars par once), 7,11 (7,59) ; platine (en dollars par once), 320,3 (327,9). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

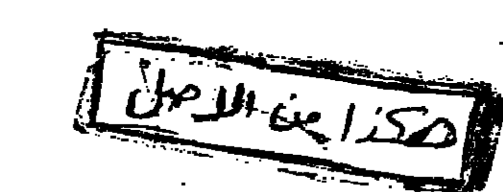
TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 65,48 (64,57) : mars, 66,03 (65,90). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), décembre, 506 (510). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 52 (51,50).

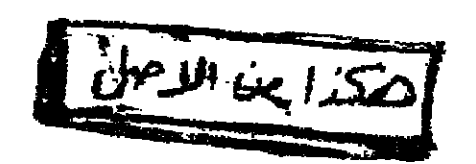
CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 600-635 (605-625).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 205 (2 157) ; mars, 2 073 (2 121) ; sucre, janvier, 4,70 (4,66) ; mars, 5,30 (5,28) ; café, décembre, 139,10 (139,83) ; mars, 136,90 (136,45). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, décembre, 122 (128) ; mars, 143,40 (144,80) ; café, janvier, 2 294 (2 323) ; mars, 2 250 (2 233) ; cacao, décembre, 1 865 (1 885) ; mars, 1 831 (1 835). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 2 075 (2 108) ; mars, 2 063 (2 064) ; café, janvier, 2 630 (2 640) ; mars, 2 532 (2 526) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 500 (1 483) ; mai, 1 554 (1 533). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 148,90 (151,40) ; janvier, 152,20 (154,80). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 145 (134) ; février, 143,20 (139,90).

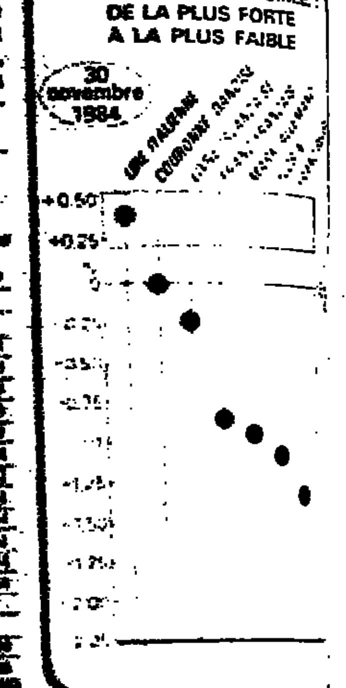
CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 355 3/4 (361 1/4) ; mars, 354 3/4 (361) ; maïs, décembre, 266 1/4 (273 1/2) ; mars, 277 3/4 (281 3/4).

INDICES. – Moody's, 984 (989,70) ; Reuter, 1 878,7 (1 868,70).





...nent très vigoureux



...obligataire

...ge timide

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 26 au 30 novembre

Peugeot, les pétroles et les autres

UN ange gardien veillerait-il sur la corbeille ? C'est à croire. Dans l'incapacité à peu près totale d'esquisser un mouvement depuis bientôt trois mois, avec des mécanismes bloqués par le niveau élevé de ses cours, la Bourse de Paris a jusqu'ici, chaque semaine, ou presque, eu la chance de profiter d'un événement pour se dégeler un peu.

Ces derniers jours n'ont pas fait exception à la règle. A nouveau menacé de paralysie, une fois passée la vague habituelle des achats faits en début de mois, le marché a eu droit, cette semaine encore, au petit coup de pouce de la Providence. A l'effritement, qui avait ainsi commencé, dès mardi, à creuser des sillons dans la cote, a succédé une légère reprise, qui, même éphémère, a permis à l'aiguille des divers indices de ne pas dévier. D'un vendredi à l'autre, l'indice CAC, de tous le plus fiable, a même très légèrement progressé (+ 0,3 %).

De quel coin du ciel est venue cette aide inopinée ? C'est la SAFE (Société d'analyse financière et économique), patronnée par Paribas et le Crédit du Nord, qui l'a, cette fois, en bonne partie dispensée, et le plus simplement du monde, en prononçant, au cours d'une réunion, un jugement assez nettement favorable sur un certain nombre de valeurs. Parmi les élus figuraient notamment Peugeot, Avions M. Dassault, CSF et Crouzet. Le résultat ne s'est pas fait attendre. En panne d'idées, les opérateurs ont saisi celles qui leur étaient suggérées. S'ils ne se sont pas gênés pour critiquer l'optimisme de la SAFE, à leur goût un peu trop béat, surtout pour l'action de la firme de Sochaux, leur intérêt n'en a pas pour autant été entamé.

Des quatre, Peugeot a fait le plus beau parcours (+ 11 %) et devait conserver intacte son avance, ce qui ne fut pas toujours le cas pour les autres. Bref, les conseils prodigués furent à peu près suivis, et la plupart des bons élèves désignés montèrent sur le podium pour figurer au palmarès hebdomadaire des valeurs les plus traitées.

Cependant la SAFE ne fut pas seule à épauler la Bourse. Beaucoup moins forte ces derniers temps, l'odeur du pétrole s'est remise à flotter dans les travées et autour de la corbeille.

Elle a d'abord été avivée par des rumeurs, très vite confirmées, des très bons résultats obtenus sur le forage de « Lagrave 2 » près de Pau, auquel Elf et BP sont intéressés. L'on a aussi beaucoup reparlé du pétrole de la Brie, en passe de devenir le Texas de la France, comme l'assuraient de vieux habitués. Mais que ne dit-on pas au café du commerce de la capitale !

Donc, sans vraiment monter, car il ne s'agit quand même que d'espoirs, les pétrolières ont « frémi » et contribué à mettre de l'animation sous la verrière.

La CFP, surtout, n'a pas vraiment réussi à décoller.

« C'est à cause du syndicat », disait un professionnel. *« Il continue d'écouler le stock d'actions laissées pour compte à l'occasion de la dernière augmentation du capital. »* N'importe, l'effet a été bénéfique, car les nouvelles, sur un plan général, n'ont pas été très réjouissantes. D'après l'INSEE, les chefs d'entreprises sont assez pessimistes sur les niveaux de production pour ces prochains mois. Les commerçants, eux, sont toujours selon l'institut franchement noirs.

Inutile, d'autre part, de compter sur Wall Street. Malgré tous ses efforts, le New York Stock Exchange n'arrive pas à tenir la distance. Perturbé par le projet de réforme fiscale que présente le Trésor américain, assez contraignant pour les entreprises, il est maintenant traumatisé à l'idée de voir la récession sévir à nouveau aux *États-Unis*. les dernières nouvelles de l'économie ne sont pas bonnes. Pour la troisième fois consécutive, le principal indicateur a baissé en octobre (- 0,7 %).

Rien de vraiment dramatique encore, mais les opérateurs new-yorkais ont été pris d'un frisson. A Paris, la communauté boursière se réfugie dans l'attentisme et réclame, pour juger de l'état exact de la situation outre-Atlantique deux à trois mois de recul. Mais elle est ennuyée. Si l'économie américaine dérapait vraiment ?

Pour l'instant, il n'y a pas, ici, à redouter d'impact majeur. La Bourse aborde maintenant la dernière ligne droite menant au bout de l'année. Les liquidités continuent d'affluer et, même distillées au compte-gouttes, elles constituent un bon rempart contre un mouvement de baisse. Distillées, car les organismes de placement collectif ne sont pas pressés d'acheter. Avec la baisse de la devise titre (5 % environ en un mois), les SICAV sont à l'aise.

Pour la plupart, elles sont au-dessus des quotas que leur assigne la réglementation (60 % d'actions françaises). Côté CEA, les gérants de portefeuille attendent l'occasion favorable. A un moment ou à un autre, ces capitaux seront réinjectés. Sur un plan technique, la situation est d'autant plus saine que le montant des achats à découvert à la fin novembre représente tout juste trois ou quatre séances de Bourse. Si l'environnement international venait à se dégrader, le marché parisien est relativement bien armé pour tenir le coup. Mais ses munitions ne sont pas inépuisables.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	30-11-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 670	− 25
7 % 1973	8 975	− 74
10,30 % 1975	96	− 1,05
PME 10,6 % 1976	96,60	− 0,60
8,80 % 1977	117,35	− 0,10
10 % 1978	96,60	− 0 70
9,80 % 1978	96	− 0,48
8,80 % 1978	96,80	− 0,30
9 % 1979	93,15	− 0,45
10,80 % 1979	98,80	− 0,50
12 % 1980	101,45	+ 0,05
13,80 % 1980	106,50	− 0,45
16,75 % 1981	111,86	− 1,39
16,20 % 1982	115,70	− 1,60
16 % 1982	115,95	− 1,55
15,75 % 1982	114,11	− 1,20
CNE 3 %	4 088,90	+ 84,80
CNB bq. 5 000 F.	102,60	− 0,25
CNB Paribas 5 000 F	103,05	− 0,05
CNB Suez 5 000 F	103,40	+ 0,10
CNI 5 000 F	102,50	− 0,42

Matériel électrique services publics

	30-11-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	207	− 2
CIT-Alcatel	1 358	+ 13
Crouzet	227	+ 2
Générale des Eaux	535	+ 5
Intertechnique	1 990	− 90
Legrand	1 979	+ 96
Lyonnaise des Eaux	648	− 16
Matra	1 639	− 37
Merlin-Gérin	1 455	− 4
Moteurs Leroy-Somer	442	− 2,50
Moulinex	93,80	− 0,10
PM Labinal	383	+ 18,50
Radiotechnique	239	+ 12
SEB	359	+ 6
Signaux	695	− 20
Téléméc. Electrique	2 148	+ 48
Thomson-CSF	387	+ 17,20
IBM	1 251	+ 4
ITT	268	− 9
Philips	158,40	− 3,10
Schlumberger	394,90	− 11,60
Siemens	1 508	− 40

Pétroles

	30-11-84	Diff.
Elf-Aquitaine	227	inch.
Esso	545	− 28
Francarep	298	− 3
Pétroles (Française)	244,80	+ 6,80
Pétroles B.P.	130,10	+ 5,30
Primagaz	264,50	− 14,50
Raffinage	81,10	− 0,90
Sogerap	485	− 5
Exxon	438	− 15
Petrofina	1135	− 20
Royal Dutch	488	− 16

Filatures, textiles, magasins

	30-11-84	Diff.
André Roudière	221,70	− 15,30
FF Agache-Willot	N.c.	N.c.
BHV	283,90	− 10,10
CFAO	700,00	− 16
Damart-Serviposte	2 290	inch.
Darty	1 169	− 21
DMC	123	inch.
Galeries Lafayette	329	+ 1
La Redoute (1)	1 210	− 12
Nouvelles Galeries	149,50	− 5,50
Printemps	189	− 10,90
SCOA	51	− 2,70

(1) Compte tenu d'un coupon de 24 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	30-11-84	Diff.
Bail Équipement	269	− 12
Cetelem	579	− 9
Chargeurs SA	450	− 14
Bancaire (Cie)	356	+ 22
CFF	638	− 6
CFI	244	+ 8,80
Eurafrance	1 049	+ 59
Hénin (La)	369	+ 3
Imm. Pl.-Monceau	399	+ 1
Locafrance	337	+ 2
Locindus	725	− 6
Midi	2 000	+ 55
Midland Bank	231,20	− 6,40
OFP (Omn. Fin. Paris)	858	+ 10
Parisienne de résc.	840	+ 25
Prétabail	1 060	+ 19
Schneider	NC	
UCB	278	− 2

Mines, caoutchouc, outre-mer

	30-11-84	Diff.
Géophysique	832	+ 27
Imétal	76,50	− 6,50
Michelin	788	− 8
MM Penarroya	69	+ 0,50
Charter	24,10	− 2,10
INCO	105	− 8
RTZ	74	− 4
ZCI	1,89	− 0,05

Métallurgie construction mécanique

	30-11-84	Diff.
Alspi	100	+ 1
Avions Dassault-B.	740	− 10
Chiers-Châtillon	36,50	− 0,50
Creusot-Loire	N.c.	N.c.
De Dietrich	399	+ 23
FACOM	938	− 1
Fives-Lille	310	− 5,90
Fonderie (Générale)	47,50	− 4,30
Marine Wendel	110	− 1,80
Penhoët	600	+ 2
Peugeot SA	232,50	+ 22,50
Poclain	47,50	− 1,50
Pompey	131	− 7
Sagem	1 240	− 59
Valéo	257	+ 16
Vallourec	81	− 2,90

Valeurs diverses

	30-11-84	Diff.
Accor	244	+ 4,30
Agence Havas	721	− 1
ADG	240	− 5
L'Air Liquide	562	+ 11
Arjomari	569	+ 21
Bic	497	− 7
Bis	282	+ 31
CGIP	419,80	− 1,20
Club Méditerranée	1 055	− 24
Essilor	2 835	− 15
Europe 1	823	− 1
Hachette	1 671	+ 1
L'Oréal	2 360	− 110
Navigation Mixte	306	+ 1
Nord-Est	71,50	+ 0,10
Presses de la Cité	1 770	+ 5
Skis Rossignol	1 730	+ 10
Sanofi	556	+ 19

Bâtiment, travaux publics

	30-11-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	841	+ 1
Bouygues	684	+ 24
Ciment Français	303	− 5,50
Dumez	640	− 8
J. Lefebvre	142	− 2
Générale d'Entrepr.	52,70	− 2,90
GTM	237	+ 4,50
Lafarge	379	+ 1
Maisons Phénix	186,50	− 7,50
Poliet et Chausson	389	+ 11
SCREG	140,10	− 0,40

Produits chimiques

	30-11-84	Diff.
Institut Mérieux	1 351	− 11
Laboratoire Bellon	835	+ 12
Roussel-Uclaf	1 600	+ 30
BASF	569	+ 1
Bayer	611	− 3
Hoechst	606	+ 4
ICI	82,10	− 0,10
Norsk Hydro	121,80	− 9,20

Alimentation

	30-11-84	Diff.
Béghin-Say	296,80	− 5,20
Bongrain	1748	+ 8
BSN G.-Danone	2452	− 96
Carrefour	1810	− 36
Casino	915	+ 3
Cédis	580	− 5
Euromarché	780	− 46
Guyenne et Gasc.	315	− 14,50
Lesieur	1105	+ 32
Martell	1795	− 5
Moët-Hennessy	1813	− 27
Mumm	600	− 8
Occidentale (Gle)	668	− 20
Olida-Caby	282	− 6
Pernod-Ricard	733	− 15
Promodès	1620	− 35
Source Perrier	583	+ 11
St-Louis-Bouchon	326	− 15
C.S. Saupiquet	593	+ 3
Veuve Clicquot	2400	+ 50
Viniprix	890	− 20
Nestlé	21590	− 310

Bibliographie

« Jouez et gagnez en Bourse »

A quoi sert la Bourse ? Comment fonctionne-t-elle ? Quels produits offre-t-elle au public ? Quel parti peut-on escompter en tirer ? Autant de questions parmi tant d'autres que l'épargnant, à la recherche d'un placement, est un jour, inévitablement, appelé à se poser.

Dans son livre *Jouez et gagnez en Bourse*, Jean-Claude George, secrétaire général de la rédaction du *Journal des finances*, essaie d'y répondre dans un langage clair, débarrassé de tout le vocabulaire et de la phraséologie du métier souvent incompréhensibles au non-initié. Il y réussit avec beaucoup de talent. A l'en croire, la Bourse c'est facile.

Jean-Claude George s'ingénie à le démontrer, à prouver aussi, que, à la condition de connaître les trucs, de savoir déjouer les pièges et de s'entourer des précautions d'usage, chacun peut y trouver le moyen de faire fructifier ses économies. L'auteur conduit le lecteur dans les dédales *du palais Brongniart en lui donnant* la marche à suivre et le mode d'emploi. Il lui fournit même le moyen de payer moins d'impôts. Clair, concis, doté d'un lexique, le livre comble une lacune dans la connaissance des mécanismes et des produits boursiers en vulgarisant un sujet traité souvent de façon un peu trop technique dans de nombreux ouvrages.

A.D.

★ Éditions Jean-Claude Lattès. 78 F.

Sachs embraie pour l'Europe

Fichtel und Sachs (F & S), vous connaissez ? M. Tout le monde avoue son ignorance. Tout au plus Sachs lui rappelle vaguement le nom d'un des anciens maris de BB : Gunther Sachs. C'est bien ça. M. Gunther Sachs est, avec sa famille, l'actionnaire majoritaire de ce groupe installé à Schweinfurt, en Bavière. En Europe, F & S est le premier fabricant d'amortisseurs (treize millions par an), le « numéro deux » aussi dans l'embrayage (huit millions par an). Mais c'est aussi un important producteur de moteurs deux temps, d'équipements pour bicyclettes (moyeux, dérailleurs, etc.), et de petits réducteurs pour appareils électroménagers.

Sa filiale Stabilus est le premier fabricant mondial de ressorts à gaz. Son chiffre d'affaires ? Près de 2,2 milliards de deutschemarks, soit 6,6 milliards de francs, dont 275 millions (850 millions de francs) dans l'amortisseur et 900 millions de deutschemarks (2,8 milliards de francs) dans l'embrayage. En RFA, F & S est connu comme le loup blanc. Mais sa réputation, en dépit de son implantation française, n'a jamais vraiment franchi le Rhin. Les professionnels connaissent, mais le grand public pas vraiment.

Manque de savoir-faire, mais aussi d'une véritable volonté *d'étendre la notoriété de la firme*. A la manière d'Henkel, Sachs a longtemps cultivé la formule : pour vivre heureux, vivons caché, sa suprématie nationale le satisfaisant pleinement.

Mais les temps changent. Dans l'amortisseur, les américains Monroe et General Motors deviennent dangereux, et la menace japonaise (Kayaba) se profile à l'horizon avec une filiale en Espagne (AP Parts) (supplément «Salon de l'automobile», *le Monde* du 5 octobre).

Dans l'embrayage, l'accord tacite entre Valeo (France), numéro un, et Sachs — au français, les voitures de tourisme, à l'allemand le poids lourd — est remis en question. Avec la récession, chacun commence à patrouiller sur le territoire de l'autre. Bref, F & S s'est mis en tête d'étendre son influence et de se faire connaître dans le pays de Rabelais. L'embrayage ne lui offre pas vraiment d'opportunité. Valeo veille, et la régie Renault n'envisage pas pour l'instant de lui ouvrir ses portes, seulement entrebâillées pour des approvisionnements de pièces employées dans la R-5 turbo. En revanche, l'industrie française de l'amortisseur est malade. Allinquant et De Carbon, respectivement numéros un et deux, se sont mal remis du coup violent que la crise leur avait récemment asséné.

Les deux firmes n'ont pas assez d'argent pour investir dans la fabrication des jambes de force (amortisseurs montés sur l'axe du ressort), qui supplantent les suspensions classiques, encore moins dans la suspension asservie à l'électronique, un produit d'avenir. Vont-elles se remarier ? Elles se détestent. Affaire de famille. Alors F & S joue des coudes et essaie de placer ses pions. A *Schweinfurt*, au siège de l'entreprise, on parle de coopération. *« Il faut faire l'Europe. »*

Une alliance franco-allemande serait la bienvenue pour déjouer les plans des « méchants » japonais. Association ? F & S ne serait pas fâché de prendre une participation dans le capital de l'une ou l'autre de ces deux firmes. Pourquoi pas dans les deux ? Les dirigeants du groupe allemand y songent sérieusement. Mais qu'il s'agisse de collaboration et/ou de prise de participation, de nouveaux développements industriels en découleront. Et pour ce faire, de l'argent sera nécessaire.

Or Sachs ne dégage pas de très gros bénéfices : 26 millions de DM pour la société mère (le résultat net du groupe est gardé secret, mais il n'atteint certainement pas 100 millions de DM), et M. Gunther Sachs, s'il ne s'occupe pas de ses affaires, passe à la caisse. Comment faire ? *« Introduire nos actions à la Bourse »*, confie M. Georg Wilhelm Scholz, responsable des exportations dans la zone occidentale. La famille Sachs acceptera-t-elle de vendre une partie de ses titres ? Pas question. Alors ce serait l'autre actionnaire à 25,01 %, la Commerzbank, sans vocation industrielle, qui mettrait les siens à la disposition du marché. F & S réalise le même chiffre d'affaires que Porsche. Le groupe peut donc espérer retirer autant d'argent que lui (328 millions de DM, soit plus de 1 milliard de francs) d'une introduction de ses actions. Quand l'entrée en Bourse aura-t-elle lieu ? Aucune date n'a encore été arrêtée. Mais Sachs paraît, cette fois, bien décidé à sortir de l'ombre. Une plate-forme boursière renforcerait assurément son audience. Mais avant de songer à y monter, des accords doivent être conclus et des autorisations obtenues. Des conversations sont donc menées en France avec les intéressés mais aussi avec la régie Renault. Un rassemblement des forces et des compétences n'aurait aucun sens si le principal client des firmes françaises, séduit par le charme nippon, se dérobait.

A. D.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 23-11	Cours 30-11
Or fin (kilo en barre)	101 750	100 500
— (kilo en lingot)	101 300	100 600
Pièce française (20 fr.)	600	601
Pièce française (10 fr.)	410	411
Pièce suisse (20 fr.)	588	586
Pièce latine (20 fr.)	582	576
● Pièce tunisienne (20 fr.)	577	568
Souverain	733	724
Souverain Elizabeth II	740	739
● Demi-souverain	386	399
Pièce de 20 dollars	4 600	4 500
— 10 dollars	2 050	2 052
● — 5 dollars	1 181	1 201
— 50 pesos	3 850	3 800
● — 20 marks	705	710
— 10 florins	612	600
● — 5 roubles	390	399

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CNE (1)	23 802	95 259 080
Elf	365 705	81 531 024
Peugeot (1)	284 459	63 164 499
Renault part. (1)	61 272	60 165 027
Bouygues	82 388	56 833 777
Lafarge	121 761	46 345 704
BSN (1)	17 716	44 572 515
Télémécan. (1)	17 154	36 242 465
BP (2)	265 072	35 244 959
4 1/2 % 1973	18 004	30 167 386
Midi	14 721	29 180 250
CSF (1)	76 766	29 133 366
Moët (1)	14 607	26 837 847
L'Air liquide (1)	47 677	26 519 749

(*) Du 22 au 29 novembre inclus.
(1) Séance du 30 incluse.
(2) Séance du vendredi seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	26 nov.	27 nov.	28 nov.	29 nov.	30 nov.
RM	319 206	319 676	279 154	300 576	345 269
Comptant R. et obl.	2 179 590	2 334 728	2 649 718	2 568 836	3 767 136
Actions	149 983	76 268	48 134	50 991	36 659
Total	2 648 779	2 730 672	2 977 006	2 920 403	4 149 064
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)					
Franç.	119,5	119,1	120	119,6	−
Étrang.	90,4	89,7	89,5	89	−
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)					
Tendance	121,7	120,8	121,3	120,7	120,8
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	181,7	181,2	181,5	181,3	181

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Semaine noire

Wall Street a passé sa plus mauvaise semaine depuis le mois de septembre dernier. Les cours ont fortement baissé durant les trois dernières séances faisant reperdre au marché tous ses gains précédents, le ramenant surtout au bas niveau atteint au début du mois de novembre au moment des élections présidentielles. Vendredi, l'indice des industrielles s'inscrivait à 1 188,93 (contre 1 220,29 le 23 novembre).

La plus grande confusion a régné autour du *« Big Board »*. *Elle a été alimentée*, pour partie, par le projet de réforme fiscale du Trésor américain dont les investisseurs craignent qu'il ne soit contraignant pour les entreprises, pour l'autre par l'évolution de la situation économique. A cet égard, les nouvelles ne sont pas bonnes. Pour la troisième fois consécutive, le principal indicateur a reculé (− 0,7 %) en octobre. Personne n'écarte plus la possibilité d'un retour à la récession en dépit des apaisements fournis par M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale.

D'autre part, ce gonflement inattendu de la masse monétaire (6,7 milliards de dollars au lieu des 2 milliards prévus) a fait mauvaise impression, laissant redouter la fin proche de la baisse des taux.

	Cours 23 nov.	Cours 30 nov.
Alcoa	36 3/4	35 1/4
ATT	18 3/4	18 7/8
Boeing	56 7/8	54
Chase Man. Bank	43	43 5/8
Du Pont de Nemours	47 3/8	46 1/2
Eastman Kodak	75	71
Exxon	43 3/4	43 1/4
Ford	46 5/8	45
General Electric	57 5/8	55 3/8
General Foods	55 1/2	53 3/4
General Motors	77 1/4	74 5 8
Goodyear	25 3/8	24 7/8
IBM	122 5/8	121 1/8
ITT	26 5/8	26 5/8
Mobil Oil	29 1/2	28 3/4
Pfizer	40 7/8	39
Schlumberger	40 3/4	38 1/2
Texaco	34 3/8	34 1/8
UAL Inc.	42 1/8	39 1/2
Union Carbide	50 1/2	48 7/8
US Steel	25 5/8	25
Westinghouse	26 5/8	25 1/4
Xerox Corp	37 7/8	37 1/4

LONDRES

L'effet « British Telecom »

Soutenu par l'espoir d'une nouvelle détente monétaire, le marché a cette semaine volé de record en record, l'indice des industrielles s'inscrivant mercredi au niveau historique de 929,2. Cependant, avec les prévisions peu encourageantes sur l'économie britannique, surtout l'effet d'entonnoir exercé par l'émission British Telecom, dont la réussite a dépassé tous les espoirs mais qui a pompé presque tous les capitaux disponibles, les cours ont fléchi à l'approche du week-end.

Indices « FT » du 30 novembre : industrielles, 917,3 (contre 910,3) ; mines d'or, 544,3 (contre 576,2) ; fonds d'Etat, 83 (contre 82,94).

	Cours 23 nov	Cours 30 nov
Beecham	355	378
Bowater	186	187
Brit. Petroleum	496	498
Charter	203	193
Courtaulds	123	117
De Beers (*)	473	447
Dunlop	27	24
Free State Geduld (*)	30 1/2	28 1/2
Glaxo	1010	1060
Gt. Univ. Stores	664	623
Imp. Chemical	650	678
Shell	625	638
Unilever	1038	1032
Vickers	190	200
War Loan	36 1/8	36 1/8

(*) En dollars.

TOKYO

Au plus haut

La rechute de Wall-Street a laissé le marché indifférent. Une très forte reprise des valeurs bancaires a été enregistrée et tous les indices ont pulvérisé leurs précédents records.

Le 1er décembre, le Nikkeï Dow Jones s'est inscrit à 11 438,64 (contre 11 237,40) et l'indice général à 874,36 (contre 851,67).

	Cours 22 nov.	Cours 30 nov.
Akaï	529	494
Bridgestone	563	543
Canon	1 510	1 530
Fuji Bank	1 030	1 250
Honda Motors	1 230	1 170
Matsushita Electric	1 420	1 400
Mitsubishi Heavy	238	242
Sony Corp.	3 610	3 580
Toyota Motors	1 250	1 220

FRANCFORT

Stagnation

Les incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt et du dollar ont littéralement paralysé le marché. Les affaires ont été calmes.

Indice de la Commerzbank du 30 novembre : 1 089,9 (contre 1 085,6 le 23 novembre).

	Cours 23 nov.	Cours 30 nov.
AEG	107,50	104,90
BASF	171,50	173,90
Bayer	182,80	184,80
Commerzbank	177	174,30
Deutschebank	381,40	383,50
Hoechst	179,50	183
Karstadt	249,10	252,80
Mannesman	148,60	146
Siemens	458,50	454,40
Volkswagen	195,70	198,10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. STRAUSS-KAHN EST NOMMÉ COMMISSAIRE ADJOINT AU PLAN

M. Dominique Strauss-Kahn, chef de service au commissariat général au Plan, vient d'être chargé des fonctions de commissaire adjoint au Plan par décret du 29 novembre publié au *Journal officiel* du 1er décembre. Il remplace M. Yves Ullmo,qui remplissait ces fonctions depuis 1981 (d'abord auprès de M. Hubert Prévot puis auprès de M. Henri Guillaume) et qui a été nommé secrétaire général au conseil national du crédit.

[Né le 25 avril 1949 à Paris, M. Dominique Strauss-Kahn a été chargé d'études au CREP (Centre de recherche économique sur l'épargne). A ce titre, il a signé en 1978 avec André Babeau un ouvrage sur *la Richesse des Français*. Professeur de sciences économiques à Nancy, puis à l'université de Paris X, il est entré au commissariat au Plan en 1981. En novembre 1983, il a été désigné comme membre du bureau exécutif du PS et membre du secrétariat national chargé des études.

M. Strauss-Kahn a publié dans *le Monde* du 10 novembre un « point de vue » intitulé : « Moins de bureaucratie, plus d'Etat ».]

M. MESSMER invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, député RPR de Moselle sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 2 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Messmer, maire de Sarrebourg, qui fut ministre des armées du général de Gaulle après avoir été haut commissaire de la République dans la France d'outre-mer répondra aux questions d'André Passeron et de Jacques Isnard du *Monde*, et de Gilles Leclerc et Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

Affaires sociales : dégradation

Le couperet continue de tomber au Sénat, l'opposition, ici majoritaire, rejetant les crédits affectés aux différents ministères pour 1985. Vendredi 30 novembre, c'était le tour des budgets de Mme Georgina Dufoix (affaires sociales), de MM. Edmond Hervé (santé), Joseph Franceschi (personnes âgées) et Michel Delebarre (travail) (1), dont aucun n'a été approuvé.

La France peut assumer « *l'effort de solidarité nationale plus que jamais nécessaire* », a déclaré Mme Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, à condition qu'« *il soit justement réparti* », le rôle de l'Etat consistant à coordonner et à impulser les actions menées pour favoriser l'« *insertion sociale* ». M. Marcel Fortier (RPR, Indre-et-Loire), rapporteur de la commission des finances, a observé, lui, un parachèvement de la « *dégradation* » amorcée depuis plusieurs années. M. Fortier et le rapporteur de la commission des affaires sociales, M. Louis Boyer (RI, Loiret) reconnaissent, certes, le redressement financier de la Sécurité sociale, mais ils le jugent précaire et établi de manière contestable.

M. Jean Chérioux (RPR, Paris), qui a exposé la position de la commission des affaires sociales sur les crédits de la santé, a dénoncé la situation financière des hôpitaux, l'insuffisance des moyens d'aide sociale et celle de la lutte contre la grande pauvreté. « *En résumé*, a-t-il dit, *le socialisme, c'est les lois Auroux plus les soupes populaires.* »

Certaines atténuations ont été apportées au manichéisme habituel dans ce genre de débat. M. Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, s'est voulu sincère en faisant part des inquiétudes suscitées par certaines découvertes scientifiques récentes, telles que les méthodes de procréation artificielle, ou par l'expérimentation de médicaments et de nouvelles thérapeutiques sur la personne humaine. M. Jacques Machet (Union centriste, Marne) a admis que la responsabilité des atteintes aux valeurs de la famille est partagée. M. Jean-Pierre Cantegrit (Gauche démocratique, Français de l'étranger) estime que, depuis la loi de juillet dernier, la protection sociale des expatriés est en bonne voie.

L'opposition, en outre, n'a pas eu le monopole de la critique. Les deux orateurs du Parti communiste, M. Paul Souffrin (Moselle) et Mme Marie-Claude Beaudeau (Val-d'Oise) ont jugé le projet de budget « *inadapté à la protection de la population et remettant en cause le fondement* » de cette protection, pour le premier, et pour la seconde, apporté de « *graves erreurs* ».

Les seuls renforts, pour le gouvernement, sont venus des porte-parole socialistes. Pour M. Robert Schwint (Doubs), l'Etat a pleinement joué son rôle, depuis 1981, en s'engageant dans la voie de la solidarité; quant à M. Charles Bonifay (Bouches-du-Rhône), il a relevé la contradiction de ceux qui réclament, en même temps, « *moins d'Etat et plus de solidarité, plus d'intervention et moins de dépenses* ». C'est un autre type d'équation qu'a proposé M. André Jouany (Gauche démocratique, Tarn-et-Garonne) : comment, avec de moins en moins de ressources, maintenir le niveau de la protection sociale ? Pour Mme Dufoix, « *il n'y a pas de miracle* » ; on ne peut demander, à la fois, de payer moins et d'avoir plus ; ce qu'il faut, a-t-elle expliqué, c'est faire diminuer le chômage.

Le relais était ainsi passé à M. Delebarre, dont la tâche ne s'est pas révélée plus facile. « Les TUC, c'est du toc ! avait titré *l'Humanité*. M. Hector Viron (PC, Nord) a reconnu, tout au plus, aux travaux d'utilité collective une utilité momentanée. M. Jacques Mossion (Union centriste, Somme), rapporteur de la commission des finances, s'est montré plus nuancé, dans la mesure où il y a vu un moyen de déculpabiliser les jeunes sans emploi, mais, a-t-il dit, c'est « *un artifice temporaire* » propre à diminuer le nombre des demandeurs d'emploi, et il a proposé d'ouvrir les TUC à tous, sans condition d'âge. Comme M. Louis Souvet (RPR, Doubs), M. Mossion a souligné le peu d'influence qu'ont eu sur le chômage la diminution du temps de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite.

A. Ch.

(1) *Le Monde* des 9 octobre, 1er, 14 et 15 novembre.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Référé pour le Grand Prix automobile de Monaco

La justice se prononcera le 5 décembre

Entre l'Automobile Club de Monaco et la Fédération internationale du sport automobile (FISA), le torchon brûle. Il brûle si fort que les fanatiques de Prost et de Lauda — comme ceux de Michèle Mouton ou de Mikkola — risquent d'être frustrés : les premiers, du Grand Prix de formule 1 de Monaco ; les autres, du Rallye de Monte-Carlo. On frise même l'affaire d'Etat. Et voilà que, vendredi 30 novembre, M. Pierre Drai, président du tribunal de Paris, siégeant en audience de référé, se trouvait appelé à être dans cette crise un arbitre, sinon un sauveur.

Ce n'est pas la première fois. Déjà, le 30 mai 1984, saisi d'une demande de ce même Automobile Club de Monaco, il avait rendu une ordonnance aux termes de laquelle il devait « *être sursis à l'exécution des mesures ou sanctions prises le 12 mars 1984 par le comité exécutif de la FISA* », commission sportive de la FISA. Ce jour-là, cette instance avait décidé, en effet, « *l'exclusion à l'avenir* », c'est-à-dire pour les années 85 et suivantes, du Grand Prix de formule 1 de Monaco de la liste des épreuves comptant pour le Championnat du monde. Pour être exécutoire, l'ordonnance rendue impliquait certaines conditions, qui furent remplies : consignation d'une somme de 52 000 F, assignation en vue d'un procès sur le fond. Alors, aujourd'hui, l'Automobile Club de Monaco, invoquant la décision du 9 octobre de la FISA de ne pas faire figurer dans son calendrier de la saison 85 le Grand Prix de Monaco, fait valoir que l'ordonnance de référé du 30 mai 1984 n'a pas été respectée et qu'il importe d'imposer à la FISA qu'elle s'incline enfin devant une décision de justice.

Ainsi parlait Me Jean-Louis Delvolvé, qui demandait que la Fédération internationale soit condamnée à payer 100 000 francs d'astreinte par jour de retard mis à respecter la décision judiciaire. Ce fut l'occasion pour lui de remémorer les raisons de ce conflit, qui tiennent essentiellement au fait que l'Automobile Club de Monaco, membre de la FISA, a contesté certains accords aux termes desquels les droits de télévision, qui sont versés pour la retransmission des épreuves du calendrier de formule 1, sont la propriété de la FISA. Tyrannique Fédération internationale qui s'est crue autorisée à supprimer l'épreuve de la principauté, prestigieuse entre toutes. Ni tyrannie, ni abus, devait rétorquer Me Bernard Loitron. La FISA a ses règles. Il n'y a que l'Automobile Club de Monaco à faire la mauvaise tête. Pour l'avocat, la Fédération n'a pas foulé aux pieds l'ordonnance de référé précédemment rendue. Certes, elle a refusé, le 9 octobre, d'inscrire à son calendrier le Grand Prix de Monaco. Mais, à la date prévue pour cette épreuve, le 19 mai 1985, elle n'en a pas fait figurer une autre. Ainsi, l'Automobile Club de Monaco, maître chez lui, peut parfaitement organiser tous les grands prix qu'il veut.

M. Pierre Drai doit rendre son ordonnance le 5 décembre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *M. Calmat souhaite une solution rapide pour le Rallye de Monte-Carlo.* — La Fédération française de sport automobile (FFSA) est dans son droit quand elle demande aux organisateurs du Rallye de Monte-Carlo un péage pour l'édition 1985 qui, en l'occurrence, s'élèverait à un million de francs, a estimé, en substance, M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports.

« *La mise en œuvre du contrôle d'une compétition aussi importante entraîne des frais considérables. La FFSA ne dispose d'aucun budget pour assurer une telle organisation* » a déclaré le ministre, le 30 novembre, en réponse à une question orale de M. Emmanuel Aubert, député (RPR) des Alpes-Maritimes. En demandant un dédommagement à l'association monégasque, la FFSA « *s'est appuyée sur la réglementation en vigueur* » a précisé M. Calmat qui a ajouté : « *bien entendu si une fédération outrepassait ses droits, je lui retirerais la délégation prévue par les textes (...) Mais je tiens au maintien du Rallye et j'interviendrai pour qu'une issue au conflit soit trouvée rapidement* ».

VIVES CRITIQUES SOVIÉTIQUES CONTRE L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES A SÉOUL

La session extraordinaire du Comité international olympique (CIO), réunie à Lausanne, les 1er et 2 décembre, pour étudier les moyens de prévenir de nouveaux boycottages des Jeux, s'est engagée dans des conditions délicates.

Les délégués soviétiques, MM. Smirnov et Andrianov, ont rendu publique une lettre adressée au président du CIO, M. Samaranch, dans laquelle ils remettent explicitement en cause le choix de Séoul pour les Jeux de 1988.

« *C'est à cause d'un manque de prévoyance que ces Jeux ont été attribués à Séoul. (...) Maintenant, les problèmes sont là et il faut les résoudre* », écrivent les deux membres soviétiques du CIO, qui, d'autre part, ont jugé « *inacceptables* » d'éventuelles sanctions contre les pays qui ne participeraient pas.

D'autre part, notre envoyé spécial à La Havane, Jean-Pierre Clerc, nous signale que le président cubain, M. Fidel Castro, a envoyé une lettre au président du CIO en préconisant que les prochains Jeux d'été aient lieu dans les deux Corées « *afin d'éviter une crise irréversible du mouvement olympique* ».

M. Castro demande également au CIO d'aider l'Equateur à organiser les Jeux panaméricains de 1987 pour « *sauver l'honneur et le prestige de l'olympisme* » dans cette région du globe.

MONTERO DE NOUVEAU CANDIDAT AU TITRE MONDIAL DES POIDS MOUCHE

Antoine Montero est de nouveau candidat à un championnat du monde. Net vainqueur du Mexicain Jorge Cano, par arrêt de l'arbitre à la neuvième reprise, le 30 novembre, au Palais des sports de Grenoble, le Savoyard devrait, au printemps prochain, disputer une deuxième fois le titre mondial des poids mouche (50,800 kg).

Le 1er juin dernier, il avait en effet été battu par un autre Mexicain, Gabriel Bernal, lors de sa première tentative, par arrêt de l'arbitre à la onzième reprise.

Montero a pris sa revanche sur les pugilistes d'outre-Atlantique en livrant un combat d'une grande intensité, au cours duquel il toucha fréquemment son adversaire, un fausse-garde, par ses crochets du gauche très secs. Blessé à l'arcade sourcilière à la sixième reprise, Cano a été renvoyé dans son coin trois rounds après, sur une nouvelle accélération de Montero, qui avait cherché le coup dur tout au long du combat.

● *Tennis : les Internationaux d'Australie.* — La Française Sophie Amiach s'est qualifiée pour le quatrième tour des Internationaux d'Australie en battant, le 30 novembre à Melbourne, la Suissesse Christiane Jolissaint 6-0, 6-2.

● *Voile : naufrage d'Olivier Moussy.* — Le catamaran *Eminence* d'Olivier Moussy a coulé, le 30 novembre au large de Gibraltar, alors qu'il se rendait au départ de la course transatlantique espagnole la Route de la découverte qui doit commémorer le voyage de Christophe Colomb. L'équipage a été recueilli sain et sauf par un hélicoptère.

● *Le championnat du monde d'échecs.* — Garry Kasparov a utilisé le *time-out* auquel il a droit pour faire reporter la vingt-neuvième partie, qui devait se jouer vendredi, au lundi 3 décembre.

Le numéro du « Monde » daté 1er décembre 1984 a été tiré à 452819 exemplaires

La direction de Renault cherche à obtenir l'accord des syndicats sur la mobilité

La direction et les syndicats de Renault ont achevé, vendredi 30 novembre au soir, après une journée de discussions, l'examen du projet d'« accord cadre » sur l'emploi et la mobilité proposé par la direction, mais une ultime mise au point du texte doit avoir lieu mardi prochain 4 novembre, et les syndicats auront jusqu'au 21 décembre pour donner leur réponse. L'accord serait valable jusqu'au 31 janvier 1986.

La direction, pour obtenir le consentement des syndicats, a accepté de nombreuses modifications au texte initial, en essayant cependant de ne pas complètement se lier les mains. Le projet souligne ainsi l'importance de la politique industrielle et la nécessité d'appuyer la croissance de l'entreprise « *sur une solide base nationale* ».

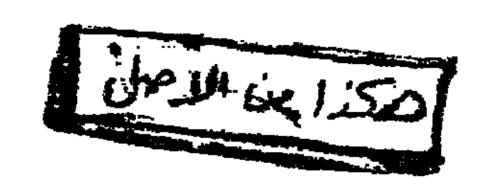
D'autre part, il réaffirme la volonté d'« *éviter tout licenciement en offrant un emploi à chacun* ». La possibilité de licenciements ne subsiste plus qu'au cas par cas, sans que le mot soit prononcé — dans le cadre des procédures légales et conventionnelles — si tous les autres moyens ont échoué. La direction prévoit aussi des négociations sur l'aménagement des horaires et la réduction du temps de travail, pour répondre aux demandes de la CFDT, et une modulation des départs selon les désirs de la « *hiérarchie* », pour répondre à celles de la CGC.

Les syndicats devraient avoir voix au chapitre, puisque des commissions paritaires seront créées dans chaque établissement comme au niveau central pour suivre les mutations et les différentes mesures individuelles prises et que les comités d'établissement, tenus au courant de la politique industrielle, en seront aussi informés, notamment à la fin de la première phase de mobilité, repoussée du 31 mars au 30 avril.

De même le bilan définitif des départs en préretraite, du retour des immigrés et de la mobilité volontaire est reporté du 30 juin au 31 juillet. C'est à ce moment, dans la mesure où des emplois excédentaires subsisteraient, que les salariés se verraient offrir soit des emplois à l'intérieur du groupe Renault ou à l'extérieur, soit un congé-formation de six mois précédé d'une période d'orientation de deux mois, avec 70 % du salaire brut, à l'issue duquel on leur proposerait trois (et non deux) offres d'emploi, avec un délai de réponse de trois semaines (et non de deux).

● *Arrêts de travail à la FNAC.* — Les salariés de deux des trois magasins de la FNAC à Paris — celui des Halles et celui de l'Etoile — se sont mis en grève vendredi 30 novembre et ont occupé les locaux, à l'appel de la CGT et de la CFDT. Ces organisations dénoncent « *la volonté de la direction de remettre en cause l'accord salarial de 1982* », qui garantit une indexation *a posteriori* des salaires sur les prix.

A B C D F G H

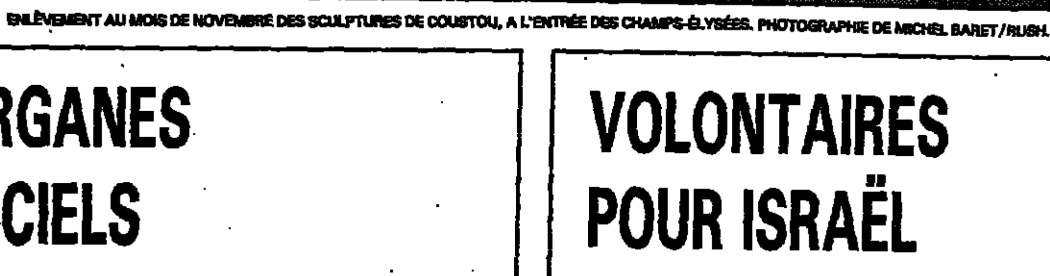


Le Monde
Aujourd'hui

PARIS AU PASSÉ PRÉSENT

S'il fut un temps où le passé laissait de marbre les aménageurs accrochés aux basques de la capitale, cette époque est aujourd'hui révolue, et la prudence préside aux transformations d'une ville désormais persuadée des égards qu'elle doit prendre avec son passé. Paris change. Paris bouge. Mais avec le souci de garder intactes les grandes images pieuses : ainsi des *Chevaux de Marly* enlevés pour leur salut des Champs-Elysées et immédiatement remplacés par des sosies. Ce nouvel état d'esprit ne fera pas pour autant taire toutes les polémiques à l'occasion de tel ou tel grand projet. Mais l'histoire nous rappelle que les plus vives critiques, les plus vifs débats, n'ont pas empêché des édifices bien encombrants de s'installer dans le paysage pour finalement séduire. **(Page III.)**

ENLÈVEMENT AU MOIS DE NOVEMBRE DES SCULPTURES DE COUSTOU, À L'ENTRÉE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. PHOTOGRAPHIE DE MICHEL BARET/RUSH.



LES ORGANES ARTIFICIELS

En même temps que des matériaux nouveaux sont mis au point, les chirurgiens franchissent le pas : on entre dans l'ère des « organes artificiels ». Pour la deuxième fois, une prothèse cardiaque est implantée dans la poitrine d'un être humain. Travail, recherches et espoirs pour demain. (Page VII.)

VOLONTAIRES POUR ISRAËL

Les camps militaires ont remplacé les kibboutzim. En Israël, l'armée « recrute » des volontaires étrangers pour s'occuper de tâches de maintenance boudées par les appelés. Déjà, trois mille de ces « mercenaires » sont arrivés des Etats-Unis et de France pour, sous cet angle, mieux connaître le pays. (Page XI.)



RACONTER L'HISTOIRE (Pages VIII et IX.)



Supplément au n° 12 394. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 2-Lundi 3 décembre 1984.

Kiosque

La France d'en dessous

LA Nouvelle-Calédonie, c'est la France à l'envers. Voilà des îles lointaines, à vrai dire méconnues jusqu'à ces dernières semaines, qui sont la France sous la France, à des milliers de kilomètres, notre pays aux antipodes. Honnêtement, combien de Français — ces piètres géographes — savaient que ces îles perdues faisaient partie du patrimoine national, de la patrie ? A peu près comme la Corse, l'île de Ré ou l'île aux Cygnes.

C'est toujours pareil. Il aura fallu attendre la révolte des Kanaks indépendantistes contre la France pour qu'on s'avise, dans l'Hexagone, que ce TOM était un coin de chez nous. Un peu comme pour ces meubles qu'on ne remarque pas jusqu'au jour où un huissier vient les saisir de force.

Les événements dramatiques auxquels on assiste là-bas sont doublement exotiques, ce qui n'enlève rien, au contraire, à leur gravité. Ils nous font voyager dans le temps et dans l'espace. Dans l'espace, il était difficile de trouver plus loin. Ici l'hiver menace, là-bas c'est l'été qui s'annonce.

Mais voyage aussi dans le temps. Dès les premières images, on a éprouvé le sentiment du déjà vu, de la tragédie qui se répétait, du cauchemar déjà ancien qui revenait hanter l'inconscient national. On a reparlé de l'Algérie, de l'Indochine. On a entendu des mots qu'on croyait réservés aux dictionnaires de l'histoire de France : indigènes, autodétermination, indépendance. Et les expressions inquiétantes du passé : l'ordre sera maintenu, un Européen est assassiné par des autochtones, des fermes sont incendiées, les gendarmes mobiles sont envoyés en renfort, les indépendantistes ont constitué un gouvernement provisoire, la valise ou le cercueil...

En Algérie aussi il y avait des plages merveilleuses où on se dorait au soleil de l'inconscience tandis que s'accumulaient les nuées de l'orage. De jour en jour, les comparaisons historiques, jugées d'abord un peu hâtives, prenaient corps dans les conversations et les écrits. Différence d'échelle, certes, mais de nature ? L'avenir nous le dira.

Calédonie terre de contrastes : « *Certes*, écrit *l'Express*, *Nouméa n'a pas l'air d'une ville en état de siège. On dirait plutôt un gros bourg du Midi sous le soleil océanien, une sous-préfecture de province un peu indolente qui s'étire le long d'une mer insolemment bleue. On dirait, oui, on dirait... Car si, à l'anse Vata, les baigneurs ont sorti leurs planches à voile, à 50 kilomètres de là, des gendarmes débarquent par escadrons entiers à l'aéroport de Tontouta.* » Et, dans la brousse, la vie n'est pas drôle : « *Ici on a brûlé une maison, là on a tué des bêtes, ailleurs on est parvenu* in extremis *à évacuer des femmes et des enfants par avion. Sans compter l'eau qui manque, l'électricité et le téléphone qui ont été coupés. Et parfois même la nourriture qui commence à faire défaut* ».

Il est bien loin le paradis sur terre qu'on promettait — il n'y a pas si longtemps — aux métropolitains invités à s'y installer. *Le Nouvel Observateur* rappelle perfidement certaines des illusions passées : « *M. Messmer, en 1972, préconisait une* « importation massive de métropolitains », *une* « colonisation de peuplement », *qui submergerait les autochtones et ferait de la Calédonie un* « petit Luxembourg français prospère ». On ne souhaite pas, aujourd'hui, aux Luxembourgeois de voir le Grand-Duché devenir une petite Calédonie. Sauf à leur vouloir du mal.

Pour un peu, on en voudrait aux Calédoniens de mettre à mal l'harmonie apparente — surtout apparente — de leur territoire. On aurait aimé qu'ils n'aient à nous montrer, à nous, les Hexagonaux de la grisaille et de la crise, que ce « *tableau enchanteur* » décrit par *le Nouvel Observateur* : « *L'été commence : bougainvillées et flamboyants, maisons coloniales à balustres de bois peintes en blanc, jeunes filles en fleurs sur gazon vert, parfum de santal et cri du cagou.* » Oublions, décidément, cette imagerie. Oublions les si beaux noms de ces îles lointaines : Grand-Terre (« *le Caillou* »), les Pins, Loyauté (Ouvea, Lifou, Maré), Chesterfield, Walpole, Huoh, Surprise... *L'Evénement*, qui publie une grande carte à l'usage de nos ignorances, nous aide à rêver à des expéditions qui auraient pu être plus touristiquesque coloniales. Trop tard.

Car le temps se gâte. Dans *l'Evénement*, Patrick Séry mêle lyrisme et météo pour prévoir l'avenir : « *Que la République range ou non ses drapeaux comme la mer range ses vagues, la Nouvelle-Calédonie est entrée dans l'époque dangereuse des grandes marées.* »

L'inquiétude est partout. *Paris-Match* affirme : « *Vingt-deux ans après l'Algérie, la France s'empêtre dans un nouveau conflit colonial en Nouvelle-Calédonie.* » C'est « *la poudrière canaque* », et chaque jour « *le face-à-face risque de basculer dans l'irréparable* ». Ce ne serait pas faute d'avoir été prévenus. Même par les autorités puisque, selon *Valeurs actuelles*, M. Jacques Roynette, haut commissaire de la République à Nouméa, avait eu ce mot, le 20 novembre, dans une allocution radiotélévisée : « *On s'achemine vers des excès dont les victimes risquent de n'avoir pour seule arme que leur innocence.* » Cela est frappé, comme on dit, au coin du bon sens.

On brode à l'envi sur cette révolte du bout du monde, ces Canaques qui ont fait irruption dans l'imaginaire des Français un peu comme le firent les Malouines, le temps d'une guerre. On trouve des formules et des explications. *Révolution*, l'hebdomadaire du PCF, a choisi de rappeler, simplement, le passé de ces îles. Car si nous étions, à leur sujet, nuls en géographie, nous l'étions encore plus — si c'est possible — en histoire. Le rappel n'est pas encourageant. Il y eut en 1878 « *une grande révolte canaque, sous la conduite du grand chef Ataï : deux cents Européens furent massacrés. La répression fera plusieurs milliers de victimes, directes ou indirectes* ». En 1917, « *une dernière et désespérée révolte canaque sera matée, elle aussi* ».

1878, 1917, 1984 ? Le pire n'est pas toujours sûr. Mais fini de rire à propos des Caldoches, des Kanaks, de la brousse, des tribus et de nos « diapos » de pacotille. Dans *l'Express*, un Blanc de là-bas témoigne brutalement : « *C'est simple, nous sommes face à face. Alors ne me demandez pas comment ça finira ! Attention, moi, si je dois un jour quitter la Nouvelle-Calédonie, ce sera les pieds devant. Je m'appelle France Debien, vous entendez ? Je suis Français jusque dans mon nom.* » Là encore c'est un langage qu'on a entendu en d'autres temps et en d'autres lieux. Des sentiments, un attachement, une détermination qui en rappellent d'autres.

Au-dessus de ces sentiments légitimes, on voit déjà rôder ceux qui rêvent de tirer profit de cette affaire lointaine pour faire resurgir des haines qui ont beaucoup, beaucoup trop servi. Citons ce morceau de bravoure de François Brigneau, qui écrit dans *Minute* comme on ne devrait plus écrire : « *Sur le terrain, c'est Lemoine, ce misérable qui mérite la Haute Cour. La vérité oblige à dire que ce dignitaire de la franc-maçonnerie, qui pousse la franchise jusqu'à afficher une tête triangulaire, n'est qu'un sous-fifre, appliquant à Nouméa la politique d'indépendance arrêtée à l'Elysée.* »

Garder la Nouvelle-Calédonie dans la France ? Peut-être, mais dans quelle France ?

BRUNO FRAPPAT.

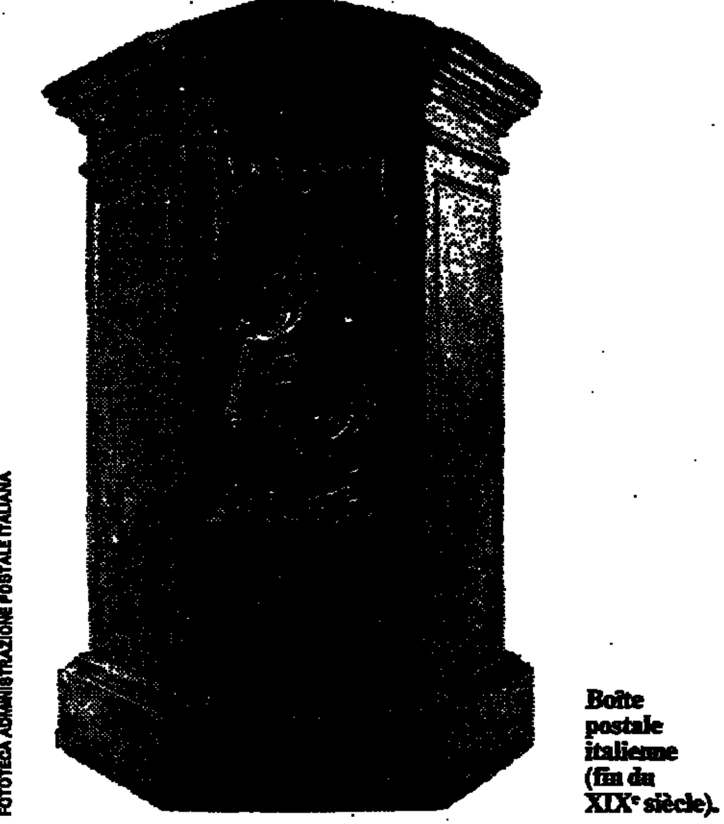
« Bien que... »

Je voudrais vous raconter une histoire vraie qui m'est arrivée il y a quelque temps à Paris et dont le titre pourrait être « Bien que... ». Habitant Munich, j'étais à Paris avec ma femme dans une Peugeot immatriculée en Allemagne. Pas loin des Champs-Elysées, je cherchais une place pour me garer.

Très aimablement, un monsieur dont la voiture était immatriculée à Paris s'approche de notre automobile en m'indiquant qu'il va partir et que je pourrai prendre sa place. Avant de monter dans sa voiture, il revient vers nous en disant : « Je vous laisse ma place bien que vous soyez allemand ! » A ma question : « Pourquoi « bien que... » ?, il me répond que pendant la guerre il était dans un camp de concentration nazi.

J'exprime ma satisfaction qu'il ait sauvé sa vie et remercie encore une fois. Est-ce que j'aurais pu lui dire que j'ai perdu — avant la guerre — le meilleur ami de la famille parce que les nazis ont fermé son cabinet de médecin à cause de son antinazisme et qu'il s'est suicidé ensuite ; ou que le grand-père de ma femme a péri dans un camp de concentration. Non, je ne pouvais pas mettre ce monsieur aimable dans une situation si délicate. Et c'est bien que les choses en soient restées là.

H. BAUMGARTNER
(Munich).



FOTOTECA AMMINISTRAZIONE POSTALE ITALIANA

Boîte postale italienne (fin du XIXᵉ siècle).

Notre Terre est folle

Jamais crise ne fut si forte, jamais inconscience ne fut si grande. Ce n'est pas, comme le répètent certaines personnes, une peur mystique à l'approche du second millénaire. Nous avons aujourd'hui inventé, créé, grâce à notre intelligence, des armes capables d'anéantir l'humanité tout entière. Constatez l'absurdité ! Pourquoi se détruire ? Voulons-nous donc tous notre propre mort ? Où sommes-nous entraînés dans un cauchemar qui nous dépasse ? A cela, certains vous répondent que la crainte d'une catastrophe nucléaire n'est pas justifiée, que l'homme est raisonnable, que la paix repose sur l'équilibre des forces ou encore que la crainte est irrationnelle et qu'elle puise ses sources dans l'imagination collective. C'est faux ! Aujourd'hui, il n'y a plus seulement crainte, mais menace réelle.

Ouvrons les yeux : escalade nucléaire, la situation empire au fil des années. Les perspectives politiques, économiques et sociales s'assombrissent. Le monde se scinde en plusieurs blocs : capitaliste, socialiste, tiers-monde. Les relations internationales se détériorent. Les pays deviennent de plus en plus interdépendants, mais ne s'entendent pas mieux pour cela. La crise aggrave les disparités, le chômage augmente, un quart-monde misérable émerge. Le paysage politique se dégrade : montée des fascismes, poussée des extrêmes. La crise est profonde. Le monde entier est en crise : au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest. Famines, sécheresse, sous-développement, surpopulation au sud ; surabondance, dénatalité, indifférence, pessimisme au nord ; incapacités, manque de libertés, totalitarisme et gérontocratie à l'est. Crise économique, sociale, politique et morale : vers quel monde nous dirigeons-nous ? Escalade nucléaire, rupture des relations diplomatiques, isolationnisme, cynisme : le meilleur des mondes. L'humanité est profondément malade, d'une maladie qui ne se guérit pas. Notre chère Terre est folle, elle tourne de plus en plus vite, si vite que nous ne pouvons même plus réagir à temps face à la montée croissante des périls. L'aventure de l'humanité touche à sa fin. Le monde s'éteint à petit feu, nous nous détruisons les uns les autres, frénétiquement.

FRANCIS MURISON
(étudiant).

Droits de l'homme

Avec nos esprits d'Occidentaux, quand nous entendons « atteintes aux droits de l'homme », nous pensons « totalitarisme ». Ne faudrait-il pas ajouter à cette drôle d'équation un troisième paramètre qui serait celui du développement ? Il ne peut y avoir de véritable développement dans les pays où la dignité humaine est bafouée.

Il serait souhaitable que les organismes d'aide économique soient assistés dans leur tâche par une commission d'étude pour la défense de ces droits ; en un mot, que ces organes ne soient pas séparés mais collaborent dans une action à long terme.

Mais si les atteintes aux droits de l'homme sont souvent dénoncées lorsqu'elles ont lieu dans les pays dits du tiers-monde, comment peut-on admettre que des entités telles que la CEE, qui ont des commissions de défense de ces droits souffrent des atteintes dans leur propre « univers » : problèmes de l'Irlande, des prisons italiennes, du Pays basque...

ANNE LACOMBLEZ
(Paris).

Tous, sauf un !

Il est bon de toujours se méfier lorsqu'on généralise à l'ensemble d'un groupe le comportement d'un de ses membres, car c'est là le mécanisme même du racisme.

Ainsi, et avec les meilleures intentions, Mᵉ Julien-Laferrière nous en donne un bon exemple (« Honnêteté », *le Monde Aujourd'hui*, daté 25-26 novembre 1984) en relatant la restitution de son chéquier perdu, pour l'unique raison que celui qui l'a trouvé a un nom à consonance musulmane.

A sa question : « Alors, les immigrés, tous des voleurs ? », les racistes répondront : « Oui, tous sauf un ! D'ailleurs il faudrait avoir le goût du risque pour tenter de négocier un chèque au nom de maître François Julien-Laferrière lorsqu'on est pauvre et basané. Il vaut mieux rendre le chéquier en espérant une récompense. »

Ce qui est plus fâcheux c'est, qu'une fois de plus, on oppose les immigrés aux Français, même si c'est à rebours, et je voudrais dire qu'il me semble que l'immense majorité des habitants de la France est composée de gens honnêtes. Ainsi, chaque fois que j'ai perdu quelque chose, je l'ai retrouvé. Je ne peux cependant rien dire sur les origines des personnes qui m'ont rendu ce service, celles-ci n'ayant pas jugé utile de se faire connaître, et je profite de l'occasion pour les remercier du fond du cœur, car elles ne se sont pas penchées sur mon nom et ont certainement agi ainsi car « c'est la moindre des choses ».

TOUFIK GHANEM
(Tours).

Slogan

« Vivre au pays »

VOULOIR « vivre au pays » est une coqueluche de notre temps. Résister à cet émiettement qui menace de disloquer l'État, c'est montrer le bout du nez d'un jacobinisme dépassé et vite partisan. Concilier tout cela dans un effort de décentralisation apparaît singulièrement malaisé, tant la coqueluche et la partisanerie tirent leurs forces antithétiques du goût qu'ont nos contemporains pour l'opinion véhémente exprimée en discours confus. Qu'est-ce que, au vrai, un « pays » ?

La réponse à cette question trop négligée est dans un livre que vient d'écrire fort opportunément un historien qui a, lui, l'avantage de savoir prendre quelque recul, et qui choisit de nous entretenir d'un siècle — le dix-huitième — où précisément commence de s'exprimer un courant d'idées peu favorable à cette disposition, morcelée et particulariste, d'un habitat tenu par de profondes racines, prétendument contraire à la solidité de l'Etat et si joliment marqué, chez nous, par le fourmillement des noms de pays (1).

Qu'était donc autrefois un pays ? Il faut lire ces pages si denses et si simplement écrites pour en prendre une idée autorisée. Nous apprenons en quoi consistait la réalité de ces innombrables petites unités à la fois si complexes et si robustes. Je ne puis énumérer ici tous les facteurs très divers qui, de la géographie naturelle aux cadres juridiques et aux vénérations religieuses, ont fait que ces pays s'affirment, se limitent, se défendent au besoin, en tout cas se présentent sous des noms qui réussissent à bien vieillir.

L'historien des mentalités reconnaîtra le rôle d'une hagiographie à la fois dévote et utilitaire qui distinguait les pays par ces saints champions guérisseurs — médecins ou vétérinaires — dont ils s'enorgueillissaient. Mais tant d'autres justifications, malheureusement dévaluées par les folklores postérieurs, intervenaient dans cette géographie de l'ancienne et de la moins ancienne France ! C'est toute une géo-histoire de la nation française, une histoire au ras du sol qu'il faut reconstituer pour découvrir ce qui faisait et fait encore un pays : routes et chemins, rythmes des travaux et des jours, comportements démographiques, traditions agraires, frontières fiscales...

Tout cela se mélange pour constituer un portrait aux marques décisives et comme sacrées. « *Il existe*, écrit Yves Durand, *une géographie sacrale de chaque terroir, avec des chemins, des champs, des fontaines et des pierres, que la tradition locale dote de caractères répulsifs, dangereux ou bénéfiques, dont il faut constamment tenir compte dans la vie de chaque jour.* » De chaque terroir ! On ne saurait mieux exprimer le caractère à la fois exigu et total des conditions qui font l'homme-habitant véritable. Mais est-ce bien cela qui appelle aujourd'hui à « vivre au pays » ? J'ai bien peur qu'il n'en soit rien, et que les candidats au retour, loin de penser qu'ils trouveront la libération à quoi ils aspirent par une réinspection dans l' « ordre éternel des champs » et les hiérarchies traditionnelles du village, la voient plutôt dans une fuite, un éloignement, une retraite. On entend troquer les fumées et les agitations de la ville contre le silence et l'air encore respirable de la bourgade ou de la campagne. Tout cela très normal et très justifié, mais je ne vois pas que les vieilles communautés et les solidarités historiques de nos « pays » soient en passe d'en être consolidées. Nous voyons au contraire s'étendre, sur notre territoire, des espaces passablement indifférenciés qui forment, dit Jean-François Revel, « *une nouvelle espèce de tissu écologique mince et discontinu* », où l'on ne lit en aucune façon, ni le renforcement des anciennes solidarités ni l'avènement de solidarités nouvelles.

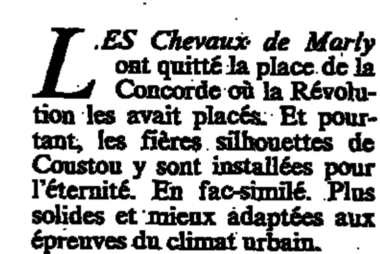
Peut-être une conversion de l'homme-habitant se prépare-t-elle quand même sous ce mouvement de délocalisation qui semble témoigner, ni plus ni moins, de la dislocation de toute une société. Beaucoup pensent qu'il ne manque encore à l'homme que d'avoir inventé les formes culturelles nécessaires à l'affirmation d'une civilisation nouvelle (je n'ose dire d'un ordre nouveau !), faute de quoi le mouvement continuerait d'apparaître comme une débandade. Pour l'instant, il est bien certain que la plupart des aspirants à la vie « au pays » sont surtout mus par des engouements peu contrôlés par une réflexion claire. Cela explique que le thème ait pu être si gaillardement pris en charge par l'idéologie et par la politique. Est en discussion le rôle de l'Etat. Un temps fut — point si éloigné — où gauche et droite, jacobinisme parisien et notabilisme provincial parvenaient à se concerter sur la meilleure façon d'assurer la cohérence de la République : le département, puis la région (celle-ci taillée et traitée en vue de mettre l'Etat en bonne posture dans l'aménagement européen et international), furent les instruments de cet accord, les « pays », réputés trop menus, étant laissés aux romanciers du terroir. Les choses sont bien différentes aujourd'hui : « vivre au pays » est devenu un slogan qui met en cause jusqu'à l'existence de l'Etat-nation tout entier.

Un slogan qui tire son efficacité de sa fausseté, car il ne s'agit plus guère de ces pays si exactement évoqués par Yves Durand. L'historien nantais, qui ne craint pas d'entrer dans l'actualité (à quoi servirait l'histoire si elle s'y refusait ?), relève le fréquent faux emploi de ces mots-chocs arbitraires qu'écologistes, autonomistes et gauchistes font fleurir au long des routes de France, la « *volonté antinationale, antifrançaise* », qui, du moins dans ces cas extrêmes, « *apparaît aujourd'hui tragiquement avec les problèmes corse et basque* », la création de toute pièce, « *quitte à tordre le cou aux certitudes historiques* », d'« *une Occitanie de convention* », la collaboration inattendue d'écologistes de bonne foi et d'anarchistes d'outre-Rhin, ainsi que l'« *application très réussie des méthodes savantes de la désinformation* », dans l'affaire du Larzac...

On le voit : l'esprit des lieux, qui seul fait le pays véritable, n'entre en aucune manière dans les arguments de cette contestation. « Vivre au pays » n'est souvent qu'un cri de guerre. Il était bon qu'un historien sérieux nous le rappelât.

MAURICE LE LANNOU.

(1) Yves Durand, *Vivre au pays au XVIIIᵉ siècle, essai sur la notion de pays dans l'ouest de la France*, Presses universitaires de France (coll. « Histoires », dirigée par Pierre Chaunu), 1984, 340 pages, 150 F.



Paris *au passé présent*

Le troisième âge des pierres

Dans les années 60 on cassait, désormais on protège.

LES Chevaux de Marly ont quitté la place de la Concorde où la Révolution les avait placés. Et pourtant, les fières silhouettes de Coustou y sont installées pour l'éternité. En fac-similé. Plus solides et mieux adaptées aux épreuves du climat urbain.

Sur sa butte, le Sacré-Cœur est inamovible. Fétiche narquois, symbole établi, objet de répulsion pour les gens de goût, il célèbre le centenaire de son architecte, Paul Abadie. Abadie le maudit. Prudemment sise en province, à Angoulême, sa ville natale, une exposition réhabilite l'auteur très critiqué de maintes restaurations et de cette blanche basilique qui coucha de force la ville à ses pieds.

L'Elysée, palais encore mystérieux, n'a pas toujours été la résidence des présidents de la République. Incommode et intimidant, pris dans les ors figés du second Empire, l'ancien hôtel d'Evreux et ses voisins abritent une petite cité administrative. Y restera-t-elle toujours? Paris change, et ne change pas. La cité subit et surmonte un à un les outrages, panse ses blessures, escamote les fautes de goût, fait son affaire des impairs...

Finie la grande peur des années 60, les années de terreur, celles durant lesquelles les casseurs à l'ouvrage balayaient tout l'ancien sur leur passage. Aujourd'hui, un ministre de la culture n'a pas de vergogne à classer des poissonneries, des crémeries ou des cinémas. La dernière série des protections décidées Rue de Valois pourrait même être le prétexte d'une promenade rassurante et rassurée : le troisième âge des pierres, même modestes, est un souci gouvernemental.

Mais les Parisiens ne seront jamais tout à fait au bout de leurs surprises. Ils doivent avoir dans leur carnet de rendez-vous deux ou trois grandes dates. Car, si le passé est aujourd'hui très prisé, le souci d'embellir peut trouver des voies plus controversées, voie ouverte avec la provocation du Centre Pompidou, provocation finalement reçue dans l'enthousiasme populaire.



M. BARRET/RUSH

Les originaux des chevaux de Marly seront prochainement exposés au Musée du Louvre dans le pavillon de la salle des Etats.

C'est d'abord, au Louvre, une pyramide. L'homme du président, l'Américano-mandarin Ieoh Ming Pei, fomente le geste architectural le plus fumeux pour les uns, le plus fameux pour d'autres qu'un tel endroit puisse accueillir.

C'est ensuite la nouvelle Bastille en forme d'opéra qui sonnera ou pas – si les grands argentiers le permettent – le bicentenaire de la Révolution française. C'est un nouveau ministère des finances à Bercy, brutal et froid comme un rappel d'impôts et grandiose comme l'administration française. C'est encore l'arche de triomphe de la Tête Défense, point final d'un quartier lancé en *1958* par un général qui, en se forçant à croire à la modernité, amènera l'un de ses plus farouches adversaires à conclure le discours engagé.

Mais la capitale – quoi qu'on en dise – n'appartient pas seulement à l'Elysée. Ainsi, le lord-maire peut-il s'enorgueillir d'avoir donné à la ville l'une des plus belles machines de spectacle dont puisse rêver une métropole internationale. On ne peut, hélas ! même en s'armant de l'indulgence la plus extrême, en dire autant du pandémonium architectural qui s'érige – le mot n'est pas de trop – sur le plastron, blason d'un cœur de ville qui méritait mieux : le carreau des Halles.

L'opération se termine avec la construction d'un hôtel néo-haussmannien qui parachève le désordre de pensée dans lequel cette redoutable affaire a été engagée. Vingt ans de travaux. Les Halles sont le résumé illisible de théories urbaines opposées – de la table rase à la rénovation à l'identique – que l'on a tenté d'imposer à une capitale assez résistante aux mauvais traitements, mais tout de même !

Ailleurs, dans d'autres quartiers, le désordre apparaît seulement par juxtaposition. L'image est moins immédiatement cruelle. A Montparnasse, par exemple, on vient d'inaugurer à quelques jets de pierre des gratte-ciel *à la française* qui émurent tant les Parisiens, des immeubles de dimension modeste, d'allure hyper-classique, qui obéissent au nouveau mot d'ordre : reconstruction !

Dans le quartier Guilleminot, les architectes rivalisent pour séduire sans choquer, pour surprendre à revers, pour donner au « style » ses lettres de prétendue noblesse. Econduit des Halles par Jacques Chirac en 1978, conduit à faire ses preuves derrière la gare Montparnasse, Ricardo Bofill va donner au XIVe arrondissement une place royale comme l'on n'osait plus en imaginer depuis cent ans

Abadie est mort il y a un siècle. Les polémiques changent. Mais Bofill ou Abadie, quelle différence ?

Sacré crime

Paul Abadie est toujours au purgatoire. Sa basilique, elle, domine toujours la ville.

COMME nous avons dû, il y a près de vingt ans, redécouvrir ce que l'on avait méprisé sous le sobriquet de « style nouille », comme il a fallu, plus récemment, réinstaller Viollet-le-Duc à sa vraie place, celle d'un géant, et comme on retrouve aujourd'hui avec une certaine surprise les qualités de ce style 1950 *« de garçons coiffeurs »*, qui redevient à la mode, peut-être est-il temps de reconsidérer, alors qu'on célèbre le centenaire de sa mort, et quelque réticence qu'on en ait encore, l'œuvre de l'architecte le plus haï des temps modernes, Paul Abadie, ce *« vulgaire et misérable bonhomme du dix-neuvième siècle »* qu'Achille Carlier inscrivait *« au rang des hommes les plus néfastes et les plus criminels de l'histoire »*, ce *« vandale »* pour tant d'autres, ce *« falsificateur consommé »* dont les lointains descendants racontent les sarcasmes qu'enfants ils eurent à affronter à l'école.

Plus détesté même que Viollet le gothique, qui était son cadet de deux ans mais son aîné dans la carrière, et d'ailleurs son patron sur le chantier de restauration de Notre-Dame de Paris, son maître en vandalisme en quelque sorte, Abadie, le romano-byzantin, ne se relèvera sans doute pas avant plusieurs siècle d'avoir été l'architecte du Sacré-Cœur, ce stupéfiant couronnement de la butte Montmartre, majestueux comme un archidiacre, croulant sous ses dures rotondités, avec cette pierre de Souppes-sur-Loing si blanche qu'elle le fait se dresser comme une énorme balise éclatante par-dessus la mer des toits parisiens, lumineux dès la pointe de l'aube, ensoleillé encore par-delà Notre-Dame-de-Lorette quand l'ombre a déjà noyé depuis longtemps les rues de la ville, présence permanente, obsédante et tutélaire, qui a réorganisé *à son profit* la géographie de la capitale et su faire qu'elle ne paraisse plus disposée autour de son fleuve mais couchée aux pieds de sa basilique.

Belle insulte à la Commune, *et plus encore* à la République laïque, radicale, positiviste et franc-maçonne, affirmation posée sur Paris de la puissance d'un pays rural et catholique, monstre prodigieux qui n'a cessé de fasciner les foules, jusqu'à s'identifier à cette ville qui l'abhorre, le Sacré-Cœur n'a d'équivalent que dans le *monument* à *Victor-Emmanuel II*, ce *Vittoriano* romain de Giuseppe Sacconi, bientôt centenaire lui aussi, qui porte la *même morgue*, *affiche* la même blancheur provocante, et dont il faudra bien un jour prochain s'avouer que, tout bestial qu'il soit, tout gigantesque clavier de machine à écrire, Remington de marbre, qu'on le puisse trouver, son existence *plastronnante* au *flanc* du merveilleux Capitole de Michel-Ange n'abîme en rien la Rome historique mais l'enrichit au contraire, du *choc formidable* des contrastes et y introduit un événement à caractère surréaliste, avec tout ce potentiel d'ambiguïtés, de ruptures et de confrontations que prétend aimer l'esprit moderne.

Ces deux monuments témoignent parfaitement de cette assurance bourgoise de la fin du siècle passé, de cet orgueil de *possédants*, *persuadés* d'incarner la civilisation : ils ont une dimension wagnérienne et sont la transcription en pierre d'un même rêve d'apothéose. Ils sont à la religion, pour l'un, et à l'Etat, pour l'autre, ce qu'est à la technique la tour Eiffel.

Paul Abadie ne fut pas l'architecte de cette seule œuvre si controversée ; architecte diocésain des évêchés de La Rochelle, d'Angoulême, de Périgueux, et partiellement de Bordeaux, restaurateur d'une quarantaine d'édifices religieux, dont Saint-Front, auteur d'autant de constructions neuves, achevant les clochers du Sud-Ouest pour l'église militante d'alors (lui qui était libre penseur et peut-être même maçon, comme Viollet-le-Duc), bâtisseur de l'hôtel de ville d'Angoulême, du Grand Hôtel et des thermes de Capvern-les-Bains, d'une maison et de deux immeubles urbains, de divers édifices publics des Charentes et de la Gironde (collèges, abattoirs de Jarnac), créateur de quelques tombeaux et du socle de la statue de Jeanne d'Arc, place des Pyramides, c'est un travailleur inlassable, auquel manqua sans doute la dimension théorique et intellectuelle de Viollet-le-Duc.

Et il paraît donc souvent comme un *suiveur* de celui-ci, non dépourvu d'un solide positivisme certes, mais tellement moins brillant, entêté d'ailleurs et fort susceptible, parfois brutal dans l'application des *dogmes* rationalistes.

L'hôtel de ville d'Angoulême, avec ses maigres beffrois gothiques, son balcon à harangues destiné à rappeler l'époque des libertés communales et son décor intérieur plus pompeux, franchement Beaux-Arts, est strictement dérivé des énoncés de Viollet-le-Duc, tout comme l'est sa conception de la restauration. Il polémiqua vivement avec les archéologues, qui semblent *« n'avoir d'autre mission que de blâmer, d'accuser d'ignorance, de barbarie, de vandalisme : enlevez ces trois mots à l'archéologie, elle n'a plus de dents. L'archéologue vrai ou potiche ne fait rien, ne produit rien ; il se contente de mettre son veto. »* Lui était *« le chirurgien qui tranche pour enlever la gangrène qui ronge et dévore le corps entier »* ; eux n'étaient que l'impuissant *« médecin qui adoucit la souffrance, mais qui laisse mourir. »*

Les ruines n'avaient plus le charme poétique dont les avait parées l'époque romantique ; elles n'étaient plus belles mais morbides, et l'évêque d'Angoulême, Antoine-Charles Cousseau, pouvait, dans un discours de bénédiction de la première pierre d'une nouvelle église, en 1864, se réjouir d' *« avoir vu entasser avec ordre et noyer dans un indestructible ciment 3 000 mètres de vieilles pierres des deux anciennes églises de Saint-Ausone, du baptistère Saint-Jean, de la vieille tour de la cathédrale »* de sa ville, cette cathédrale Saint-Pierre où Abadie flanqua la façade d'un haut pignon de son invention, extirpa impitoyablement tous les éléments gothiques ou renaissants, démolit et reconstruisit à sa manière les quatre derniers étages de la tour, unifia, rasa ce qui lui paraissait tenir d'une disposition *« vicieuse »*. Bref, il poursuivit l'idéal viollet-le-ducien voulant qu'à toute partie ôtée ne soient substitués *« que des matériaux meilleurs et des moyens plus énergiques »* et déclarant que *« restaurer un édifice, c'est le rétablir dans un état complet, qui n'a peut-être jamais existé dans un moment donné »*.

FRANÇOIS CHASLIN.

(Lire la suite page IV.)

collaborent dans une action à long terme.

Mais si les attentes aux droits de l'homme sont souvent dénoncées lorsqu'elles ont lieu dans les pays dits du tiers-monde, comment peut-on admettre que des entités telles que la CEE, qui ont des commissions de défense de ces droits ...

ANNE LACOMBLEZ

Tous, sauf un !

pays »

Paris *au passé présent*

Sacré crime

Abadie au purgatoire.

(Suite de la page III.)

L'état complet auquel, lui, aspira, c'est l'état roman, quand Viollet recherchait le gothique. Et si Proust remarquait justement que *« pour le petit commerçant qui, le dimanche, va parfois visiter des édifices du bon vieux temps, c'est quelquefois dans ceux dont toutes les pierres sont du nôtre et dont toutes les voûtes ont été, par des élèves de Viollet-le-Duc, peintes en bleu et semées d'étoiles d'or, qu'il a le plus la sensation du Moyen-Age »*, c'est certainement dans ceux d'Abadie, dans ce néo-roman largement réinventé, qu'on eut le plus la sensation... de l'Orient.

Paradoxe ? Certes pas. Et le Sacré-Cœur le confirme, mais surtout, avant lui, la restauration de Saint-Front de Périgueux, une entreprise si radicale que son auteur crut devoir écrire, pour défendre son action : *« Mon crime d'aujourd'hui sera peut-être une cause de glorification dans deux cents ans »* ; le voici donc tout juste à mi-parcours.

C'est en fait à une reconstruction presque totale qu'il se livra au détriment du vieil édifice prétocorien, au nom de l'unité de style, de la cohérence des parties, prétextant des raisons de sécurité, appliqué à nettoyer la cathédrale de toutes ses imperfections en usant de ce que les stratèges appellent la théorie des dominos : *« la démolition nord entraînait celle du dôme central qui à son tour commandait celle de la coupole de l'est »*, expliqua-t-il ensuite pour justifier des travaux considérables qui le retinrent plus de trente années et aboutirent à une totale transfiguration de Saint-Front *« sur une base rationnelle »*. Il dégagea les cinq vastes coupoles que masquait une toiture de tuiles à deux pentes tout à fait classique, les coiffa de clochers à bulbes, les contrebuta de pyramidions eux aussi ornés de bulbes, recouvrit cette succession de mamelons de dalles de pierre en écailles et créa ainsi sur les bords de l'Isle une sorte d'étrange mosquée fantastique qui parut aux contemporains directement venue de Constantinople, toute hérissée de coupoles et de lanternons.

Ce byzantinisme, lorsqu'il fut appliqué au Sacré-Cœur, fit scandale dans certains milieux. La *« mosquée Abadie »* suscita de violentes réactions, et l'on parla d'engager contre elle une *« croisade »*. Un *« comité d'archéologues »* publia une plaquette sur la question de savoir si l'église du Vœu allait être *« de notre style national »*, c'est-à-dire gothique, ou *« d'un style étranger »*. Le projet avait été choisi en 1874 parmi 78 autres qui, pour beaucoup, disait-on, relevaient de la *« macédoine archéologique »*.

La basilique de Paul Abadie était tournée vers Paris, au mépris des règles canoniques qui l'auraient exigée regardant vers l'ouest : *« Nous ne voulons pas croire à l'action occulte des francs-maçons,* écrivait l'abbé Carle, de Nîmes, *ce serait par trop monstrueux »*, mais pourtant la maçonnerie n'a-t-elle pas *« pour doctrine secrète, par dérision pour le Christ, de faire tourner vers le nord les absides des églises qui se construisent de nos jours ? »* Et de compter : *« sur douze membres de la commission artistique du concours, huit furent empruntés à l'Ecole des beaux-arts et à celle des ponts et chaussées, c'est-à-dire à deux corps ennemis de l'architecture essentiellement nationale, du style gothique, qui ne veulent entendre parler que des styles des Grecs, des Romains et des musulmans, et qui, depuis quarante ans, ont lutté contre la rénovation de l'art ogival en France »*.



Affiche, vers 1896, pour le journal *la Lanterne* (« journal républicain, anticlérical »).

Voici comment cet énorme édifice, qui ne devait être achevé qu'en 1927, avec les escaliers de Formigé, cette masse brutalement sculptée dans la pierre blanche, sans toute cette articulation, cette gradation d'échelle subtile qui fait la richesse de l'Opéra de Garnier mais à grands traits, seul édifice parisien tout de pierre, sans charpente ni couverture, prodige technique donc à sa façon, allait réconcilier toutes les tendances de l'architecture nationale : violet-le-ducien et rationaliste d'esprit, il recueillait les faveurs des gothiques (malgré les protestations des signataires de libelles) ; néo-roman, il assurait la filiation avec l'architecture romaine et, plus largement, antique que prônaient l'académie, l'Ecole des beaux-arts et le parti classique ; byzantin, il ouvrait enfin aux rêves orientalistes.

« Notre architecture moderne, avait écrit Abadie, *c'est l'éclectisme. »* Un siècle après sa mort, on ne le lui a toujours pas pardonné, ce crime.

FRANÇOIS CHASLIN.

● Exposition du centenaire de la mort d'Abadie, musée d'Angoulême, jusqu'au 13 janvier. Solide catalogue illustré de 224 pages, sous la direction de Claude Laroche.

Classements en mineur

Il y a le grand patrimoine et le moins grand patrimoine.

C'EST un obscur atelier de réparation automobile, enfoncé dans une ruelle au plus épais du Marais. Un trou au fond d'une porte cochère dans lequel s'affairent autour de quelques bagnoles des mécanos en salopette maculée. Une odeur de vieille graisse s'exhale de cet antre d'un autre âge. Eh bien, il faut y pénétrer. Gravir l'escalier de gauche et se hisser dans les étages. L'œil découvre alors sur trois niveaux les colonnes, les pilastres, les niches, les frontons triangulaires et les lucarnes de l'un des plus beaux hôtels du quartier. Le moins connu aussi. Et pour cause.

Tout est mystère dans cet édifice. Son nom : hôtel Jean Bart alors qu'il a été bâti au dix-septième siècle pour un bourgeois nommé Plassart ; son architecte, anonyme ; sa disposition, perpendiculaire à la rue. Et, pour dissimuler le tout, on a construit sur la cour une immense verrière abritant la mécanique.

Récemment redécouvert, il vient d'être inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Le voilà à l'abri des vandales. Mais il ne suffit pas d'un regard pour apprécier le corps de logis et les deux ailes en retour. Il faut aussi observer la transparente pyramide qui abrite le garage et, même sur le sol de celui-ci, les vestiges d'un pont tournant qui permettait sans doute de ranger les carrosses dans les alvéoles d'alentour.

Cette ingénieuse réutilisation d'un hôtel particulier résume toute l'histoire du Marais.

C'est par cette double surprise que l'on peut entamer une promenade d'architecture dans le centre de la capitale. Le ministère de la culture vient d'y classer une douzaine d'édifices ou de façades qui méritent quelque dimanche matin une expédition-découverte.

Voici par exemple, à cent mètres vers l'ouest, une noble façade en pierre de taille du dix-huitième siècle. Cet immeuble destiné à être loué par appartements a été pompeusement baptisé Petit Hôtel d'Estrée. La façade au décor sculpté, le large porche aboutissant à une cour à pans coupés, les deux escaliers qui en partent, démontrent éloquemment que, même pour des immeubles de rapport, les bâtisseurs du beau siècle avaient le souci de la beauté et du raffinement.

Autre leçon, celle-ci, de réutilisation de bâtiments anciens dans un nouvel immeuble monumental : le Conservatoire des arts et métiers. Flâner dans ses cours, c'est se payer un étourdissant travelling. La chapelle de l'ancienne abbaye Saint-Martin-des-Champs et le réfectoire des moines datent du Moyen-Age. Le cloître dorique et certains bâtiments conventuels ont été ajoutés au dix-huitième siècle. Puis le monastère a été saisi par la Révolution et transformé en temple des techniques inspiré par l'Encyclopédie de Diderot.

La tâche apparemment impossible de réaménager l'ensemble fut confiée un peu plus tard à Léon Vaudoyer, qui travailla près d'un demi-siècle (1838-1893). Il faut voir comment l'architecte s'en est tiré sans verser dans le pastiche. Du beau travail. Hélas ! des bâtisses plus récentes sont venues encombrer les cours de leurs verrues disgracieuses. Manifestement, on a perdu la main.

Sortons du Conservatoire et jetons un coup d'œil nostalgique sur feu la Gaîté-Lyrique. Colonnes en marbre rouge, statues monumentales d'Hamlet et de Scapin, figurant l'un la tragédie, l'autre la comédie. La façade de l'édifice claironne fièrement sa destination. Le théâtre fut bâti lors du gigantesque réaménagement haussmannien ouvrant la capitale de la place Saint-Michel à la gare de l'Est. C'est aussi un exemple de décentralisation culturelle. En 1862, la municipalité de Paris fit construire les deux théâtres de la place du Chatelet et celui de la Gaîté-Lyrique pour disséminer dans la capitale les hauts lieux de l'art dramatique. Jacques Offenbach fut directeur de la Gaîté, et les Ballets russes y firent leurs entrechats. C'était la Belle Epoque. Aujourd'hui la salle est fermée et les stucs s'écaillent.

Faut-il y voir un symbole ? Les forteresses de béton de Bercy et de l'Opéra Bastille ont eu raison de la Gaîté-Lyrique.

Consolons-nous en passant rue Blondel, l'une des artères les plus chaudes de la capitale. Noblesse oblige, l'arrière-boutique d'un magasin de vêtements recèle un admirable salon – celui où l'on appelait ces dames – entièrement revêtu de glaces et de carreaux de faïence où dansent des nudités. Ce morceau de bravoure de l'érotisme 1900 a été conservé intact par le propriétaire du magasin, qui mérite pour cela d'être inscrit au tableau d'honneur des conservateurs du patrimoine.

Marchons encore, et, presque sans transition, nous voici au coin d'une charmante placette, devant l'église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. De l'édifice originel, démoli à la Révolution, il ne reste que le clocher XVIIe. Mais, sur l'emplacement, on a édifié vers 1830, comme on l'a fait à la même époque dans une demi-douzaine de quartiers populaires de Paris, une église monumentale néoclassique. A paroisse pauvre, décoration modeste, mais riche architecture. On savait sauver l'essentiel.

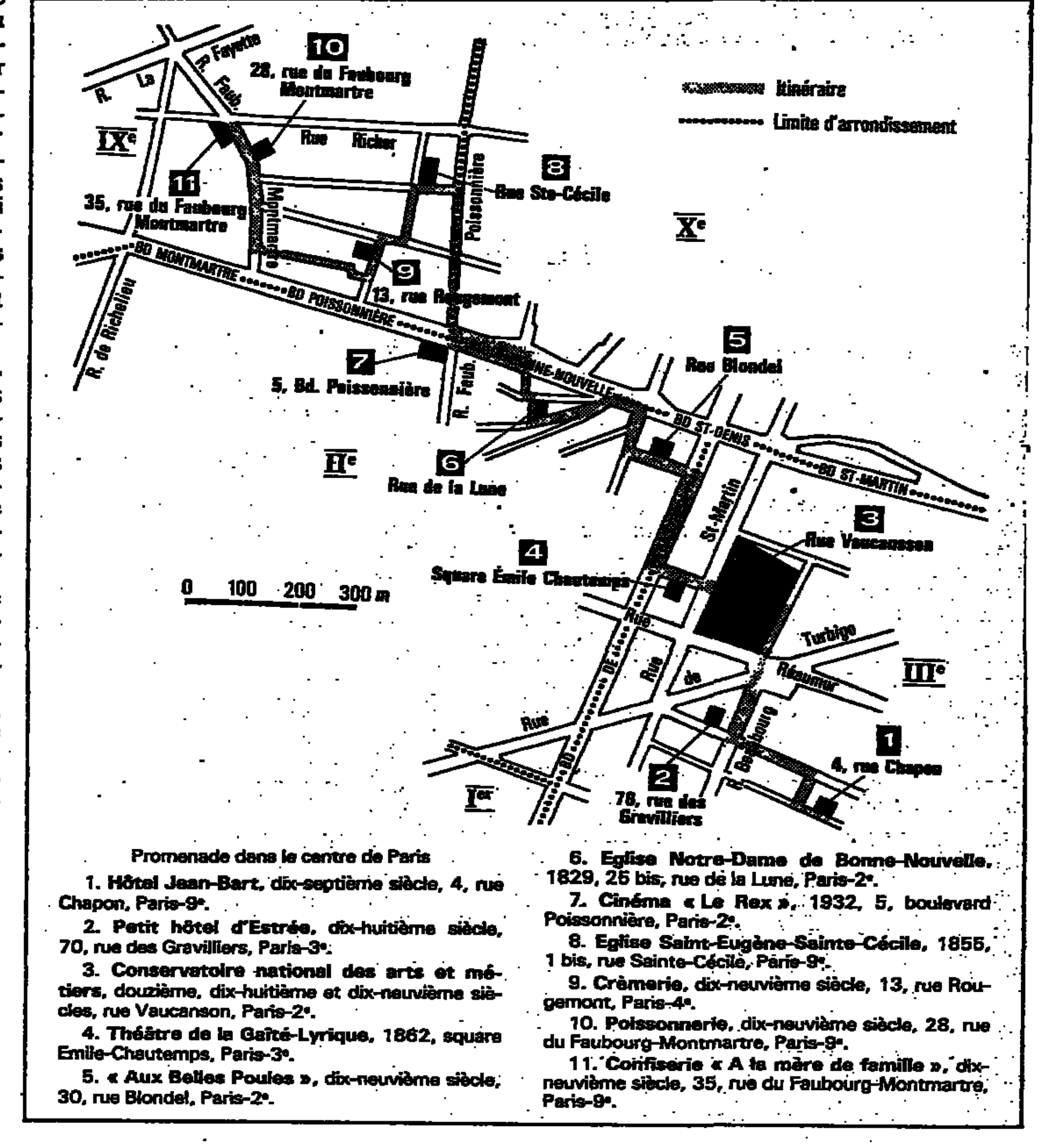
Continuons à la conquête de l'Ouest. Le Rex, justement, dresse sa façade américaine style 1930 sur le boulevard Bonne-Nouvelle. Ce cinéma – le plus vaste de Paris – devait être le palais des rêves. Au fronton, des projecteurs en V illuminaient le ciel. A l'époque, on voulait projeter des films en façade afin que les boulevards puissent en profiter gratuitement. Comme bien on pense, la préfecture s'opposa farouchement à ce projet perturbateur.

Il faut donc se rabattre sur l'intérieur. On ne perd pas au change. La salle, à elle seule, est un spectacle. Deux balcons superposés auxquels on accède par le premier escalier mécanique installé à Paris, air conditionné, trois mille fauteuils profonds d'où l'on regarde au plafond un ciel illuminé d'étoiles où passent des nuages. Sur les murs, un décor hispano-mauresque complètement kitch. Le Rex est la copie des salles de danse en plein air qui faisaient fureur en Californie pendant l'entre-deux-guerres. Il vient d'être inscrit à l'inventaire des monuments historiques et son propriétaire médite d'y donner un opéra. A voir absolument pour ne pas mourir idiot.

Encore une curiosité non loin de là. L'église Saint-Eugène - Sainte-Cécile. Pour honorer la mémoire d'un prosélyte gallo-romain nommé Eugène qui fut décapité à Lutèce, le baron Haussmann, seize siècles plus tard, voulut faire construire une église sur un terrain que venait de rendre libre la démolition de l'hôtel des Menus-Plaisirs. Le projet et la réalisation dus à l'architecte L.A. Boileau provoquèrent stupeur et indignation parmi les fidèles. Figurez-vous que l'édifice, extérieurement en pierre et de style gothique, fut monté en moins de vingt mois. Miracle ? Non. Sa structure se révéla être constituée d'éléments de fer et de fonte. Nef, colonnades, tribunes, galeries, voûte, encadrement de fenêtres, tout est métallique ! Les catholiques du Second Empire crièrent au sacrilège, mais le résultat est époustouflant. Car voilà un gothique plus aérien que jamais, sans arc-boutants extérieurs et qui ménage dans les murs quarante-six baies immenses décorées de vitraux peints. Il faut voir ce monument à deux moments de la journée. Le dimanche matin, lorsque la chorale chante la grand-messe en grégorien, et le soir, à l'heure des vêpres, lorsque le soleil couchant transforme l'égliqe en une châsse de lumière.

Terminons la promenade de manière plus prosaïque mais non moins étonnante. Trois boutiques proches du faubourg Montmartre viennent à juste titre d'être protégées comme monuments historiques. Modestes mais superbes. Voici une crémerie beurre-œufs-fromage à la devanture décorée de faïences, où une jeune laitière que l'on croirait sortie des albums de Bécassine apporte ses produits du jour aux Parisiens. Plus loin s'ouvre une poissonnerie-théâtre dont les parois de céramique chantent les parties de pêche en bord de Saône et les chalutiers bretons. Un bestiaire de poulpes, de crabes et d'étoiles de mer dégouline des murs. Presque en face, la confiserie A la mère de famille, maison fondée en 1761 et spécialisée dans les desserts d'hiver, montre une vitrine 1900 probablement unique en son genre. Tous les produits de la boutique y sont exposés dans une sorte de profusion gourmande. Belle occasion de s'offrir une gâterie pour se revigorer après la balade. Après les grandes joies, voici les menus plaisirs de Paris.

MARC AMBROISE-RENDU.



Promenade dans le centre de Paris

1. **Hôtel Jean-Bart**, dix-septième siècle, 4, rue Chapon, Paris-9e.

2. **Petit hôtel d'Estrée**, dix-huitième siècle, 70, rue des Gravilliers, Paris-3e.

3. **Conservatoire national des arts et métiers**, douzième, dix-huitième et dix-neuvième siècles, rue Vaucanson, Paris-2e.

4. **Théâtre de la Gaîté-Lyrique**, 1862, square Emile-Chautemps, Paris-3e.

5. **« Aux Belles Poules »**, dix-neuvième siècle, 30, rue Blondel, Paris-2e.

6. **Eglise Notre-Dame de Bonne-Nouvelle**, 1829, 25 bis, rue de la Lune, Paris-2e.

7. **Cinéma « Le Rex »**, 1932, 5, boulevard Poissonnière, Paris-2e.

8. **Eglise Saint-Eugène-Sainte-Cécile**, 1855, 1 bis, rue Sainte-Cécile, Paris-9e.

9. **Crèmerie**, dix-neuvième siècle, 13, rue Rougemont, Paris-4e.

10. **Poissonnerie**, dix-neuvième siècle, 28, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e.

11. **Confiserie « A la mère de famille »**, dix-neuvième siècle, 35, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e.



mineur

grand patrimoine.

MARC AMBROISE-RENDU

Hôtel des Républiques

De Gaulle y grogne, Pompidou donne dans le moderne, Giscard dans le XVIIIe. Aujourd'hui on fait dans le rajeunissement.

IL s'est appelé l'hôtel d'Evreux, puis l'hôtel Beaujon, l'Elysée Bourbon et l'Elysée Napoléon ; c'est maintenant, et pour quelques initiés le « Château » : le palais de l'Elysée, construit en 1718 par l'architecte Armand-Claude Mollet pour Hervé Louis de La Tour d'Auvergne, comte d'Evreux, est depuis 1871 la résidence des présidents de la République.

Treize de ces chefs de l'Etat sur les quatorze que compta la IIIe République s'y succédèrent. Le premier, Adolphe Thiers, n'y résida jamais, mais son successeur, le maréchal de Mac-Mahon, s'y établit en 1874.

Durant près d'un siècle, les occupants du palais présidentiel n'apportèrent guère de changements à l'ordonnance des bâtiments et au décor intérieur de la demeure, si l'on excepte Jules Grévy, homme fort simple qui s'ennuyait ferme dans les grands salons d'apparat (ce qui ne l'empêcha pas d'entamer un second septennat) et qui fit aménager un salon en salle de billard au premier étage de la maison ; il fit aussi élever une galerie vitrée formant jardin d'hiver et faisant suite à la salle à manger d'honneur aménagée sous Mac Mahon.


P. MICHAUD/RAPHO

C'est Sadi-Carnot (petit-fils de Lazare Carnot), son successeur, qui fit subir au palais de l'Elysée les plus grandes transformations exécutées sous la IIIe. Cet ancien polytechnicien, devenu préfet et parlementaire, aimait le faste et les réceptions, et, comme c'est sous son septennat que devait avoir lieu l'Exposition universelle de 1889, il décida de confier à l'architecte Chancel le soin d'élever une gigantesque salle des fêtes où il accueillerait les hôtes de marque venus à Paris pour cette manifestation.

Chancel la construisit en un temps record le long de l'avenue Marigny, à la suite du jardin d'hiver. Si le matériau utilisé pour le gros-œuvre était assez médiocre, la décoration intérieure étalait le luxe un peu lourd en faveur sous la IIIe. Les plafonds peints par Dubuffe ruisselaient d'or ainsi que les colonnes cannelées qui les soutenaient et les murs étaient ornés d'une suite de tapisseries des Gobelins.

Dans le même temps, Sadi-Carnot faisait construire sur la façade de l'hôtel d'Evreux l'affreuse marquise de verre qui subsista jusqu'en 1947.

Après cela, aucun des présidents qui, de Jean Casimir-Perier à Albert Lebrun, se succédèrent dans les lieux, ne songea à modifier quoi que ce soit aux bâtiments ou au décor intérieur élyséens, mis à part la grille du Coq, ouverte avenue Gabriel, sous le septennat d'Emile Loubet.

De 1940 à 1946, le palais de l'Elysée devint une espèce de palais de la Belle au bois dormant, seul ou presque seul de tous les édifices officiels à ne pas être occupé par les Allemands, qui n'osèrent pas le réquisitionner...

Ce ne fut pas un prince charmant qui y réveilla ses fantômes, mais une femme de goût, Mme Vincent Auriol, dont le mari, élu président de la République le 16 janvier 1947, était devenu l'hôte du palais avec sa famille. Elle résolut donc de le remeubler et de lui rendre son éclat. Pour cela, et avec l'aide de Georges Fontaine, directeur du Mobilier national, elle fit appel aux décorateurs Arbus et Leleu, qui furent chargés de certains aménagements intérieurs, tandis que l'admirable façade de Mollet, complètement restaurée, était enfin débarrassée de la verrière qui la déshonorait.



P. ETTORE-MALANCA/VIVA

La grille dite du Coq, installée avenue Gabriel sous le septennat d'Emile Loubet (1899-1906).

Mais les jours de la IVe étaient comptés, et, le 8 janvier 1959, dans la salle des fêtes du palais, René Coty, successeur de Vincent Auriol, passait ses pouvoirs au général de Gaulle, élu premier président de la Ve République. Celui-ci s'installait à l'Elysée pour une période qui allait durer dix ans.

Cette installation fut longue et difficile, car si l'ancien hôtel d'Evreux offre les avantages et le charme d'une aimable résidence où les présidents de la IIIe et de la IVe République se trouvaient très à l'aise pour accomplir des tâches plutôt représentatives, il n'offre que des inconvénients, ne serait-ce que sa relative exiguïté lorsqu'il s'agit d'exercer une présidence effective, telle que l'a prévue la Constitution de la Ve République et dont le titulaire doit faire appel à de nombreux collaborateurs.

De Gaulle songea tout d'abord à s'installer au château de Vincennes, vaste et commode d'accès, mais dont les travaux de restauration étaient à peine entamés. Il y renonça et décida bon gré mal gré de rester à l'Elysée, que d'ailleurs il n'aimait guère mais où il fit entreprendre une redistribution totale des locaux. Tout le premier étage fut converti en bureaux destinés aux proches collaborateurs du général, lui-même s'installant dans le grand salon de réception de Murat, dit « Salon doré », dont les trois fenêtres donnent sur le parc et qui est actuellement le bureau de M. François Mitterrand. Enfin, l'aile est du premier étage fut réservée aux appartements privés du général et de son épouse.

Tout le monde savait que Georges Pompidou (et sa femme plus encore) n'appréciait guère l'Elysée, trop solennel à son goût et incommode, et qu'aux boiseries dorées de sa nouvelle résidence il préférait les œuvres des artistes contemporains. Il introduisit donc dans cet univers un peu clos les toiles de ses peintres favoris : Hartung, Soulages, Vasarely, et fit appel à Yalow Agam et à l'architecte Paul Paulin pour réaménager dans un style résolument moderne trois salons et une salle à manger du rez-de-chaussée.

Ainsi pensait-il laisser une marque personnelle dans cette vénérable maison. Mais M. Giscard d'Estaing, dont la sensibilité le porte plutôt vers l'art du dix-huitième siècle, fit remiser les décors mis en place par son prédécesseur, à l'exception du salon de Pierre Paulin.

M. François Mitterrand, pour sa part, a une démarche fort différente. C'est ainsi qu'après avoir confié à cinq architectes d'intérieur le nouvel aménagement des appartements privés du premier étage (*le Monde* daté 10-11 juin 1984), il a chargé M. Guy Nicot, architecte en chef du palais, de la réfection complète du gros-œuvre de la salle des fêtes construite sous le septennat de Sadi-Carnot, qui menaçait ruine et – selon ce qu'en dit M. Guy Nicot lui-même dans la remarquable étude qu'il a consacrée à l'Elysée, en collaboration avec M. Jean Coural « *conférait à ce bâtiment l'aspect d'une verrue à peine altérée par la coloration d'une vigne vierge* » (1).

On a donc refait complètement (et c'est très réussi) l'extérieur de cette grande galerie que connaissent bien les journalistes et les corps constitués. Couronnée de balustres, elle offre désormais, côté jardin, une façade où de hautes portes-fenêtres cintrées formant baie facilitent une large circulation avec le parc.

La salle des fêtes, bientôt centenaire, dont les plafonds de Dubuffe, les allégories, les colonnes ruisselantes d'or tout à fait « fin de siècle », ont retrouvé leur éclat, est désormais dotée d'un équipement technique qui en fait un lieu de rencontre mieux adapté à ses multiples fonctions. Le jardin d'hiver de M. Grévy qui lui fait suite a bénéficié, lui aussi, d'une cure de rajeunissement qu'a parachevée la pose d'une verrière en forme de coupole.

Tous les visiteurs de marque qui franchissent le seuil du palais présidentiel connaissent bien le vestibule dallé de noir et blanc où, il y a quelques mois encore, ils pouvaient contempler un très harmonieux groupe mythologique du dix-huitième siècle, de Lemoine, dressé dans la niche du fond. Il a disparu pour faire place à un bloc de marbre dont les 5 tonnes et les 3 mètres de haut, hérissés de hampes dorées, écrasent complètement le décor environnant. On reste dans l'expectative devant cette œuvre dédiée, paraît-il, « *A la République et à ses deux cents drapeaux d'âge* », réalisée spécialement pour l'Elysée par le sculpteur Arman. On lui préférera certainement la très belle sculpture de bronze de Laurens qui domine l'escalier de style consulaire donnant accès au large palier du premier étage décoré de quatre panneaux. Deux de ceux-ci sont entièrement recouverts par les portraits en pied plus grands que nature des deux premiers présidents de la Ve République : le général de Gaulle et Georges Pompidou. En revanche, les deux panneaux qui lui font face sont vides !

L'Elysée, dont la vocation était celle d'une agréable résidence pour des locataires qui, selon une formule célèbre, avait pour tâche d'« *inaugurer les chrysanthèmes* » est devenu, par la force des choses et en vertu des dispositions de la Constitution de la Ve République, le centre d'une administration de plus en plus lourde. Huit cents personnes appartenant à des catégories qui vont des secrétaires aux cuisiniers, des conseillers techniques au personnel des services intérieurs, des administrateurs aux membres de la sécurité, travaillent chaque jour dans le palais et dans ses dépendances. Tout le premier étage (mis à part les appartements dits privés, qui couvrent peu de surface), le second étage et les ailes ont été transformés en bureaux depuis l'arrivée du général de Gaulle. On a dû adjoindre à l'Elysée proprement dit trois des hôtels de style géorgien-Second Empire de la rue de l'Elysée, et certains services fonctionnent à l'annexe Alma.

Si l'on veut bien considérer que les salons du rez-de-chaussée ne sont réservés qu'à la réception et que la résidence Marigny, ex-hôtel de Rothschild, est utilisé uniquement pour le séjour des souverains et des chefs d'Etat étrangers, on comprendra aisément que Charles de Gaulle ait songé à s'installer au château de Vincennes, dont les vastes dimensions et les larges dégagements convenaient mieux à l'importante administration qu'est devenue la présidence de la République, tellement à l'étroit désormais à l'Elysée que les successeurs du général ont renoncé à y résider.

ANDRÉE JACOB.

(1) Guy Nicot et Jean Coural : *le Palais de l'Elysée*, plaquette de 24 pages, illustrée de photos, extrait du no 132 de 1984 de la *Revue des monuments historiques*.

Far West Valley

Deux chercheurs californiens, deux silhouettes, deux pionniers.

IL a trente-cinq ans, des cheveux noirs, une grosse tête sur un petit corps. Il porte costume et cravate noire, fines lunettes cerclées. Il a fondé avec quatre amis et dirige depuis 1980 la société Ridge Computers, qui fabrique un ordinateur scientifique d'architecture nouvelle dont Bull vient de prendre la licence (*le Monde* du 21 novembre). Originaire de l'Arizona, David Folger est venu adolescent en Californie, a été fasciné par les ordinateurs, a fait des études d'ingénieur électronicien à Berkeley. Il a travaillé – comme tout le monde ! – chez IBM, puis a changé plusieurs fois d'employeurs, passant chez Exxon, chez Zilog, avant de franchir le pas et de devenir son propre maître.

Du président d'une société en expansion rapide – le chiffre d'affaire atteint 7 millions de dollars en 1984, première année d'exercice effectif, et 25 millions de dollars sont espérés pour l'an prochain, – on attend qu'il parle croissance, perspectives commerciales et financières, stratégie. David Folger préfère visiblement entrer dans les arcanes de l'ordinateur qu'il a conçu, expliquer le bien-fondé des options prises et les avantages de l'architecture RISC (1). On le classe très vite : technicien jusqu'au bout des ongles.

Cela n'interdit pas d'être bon manager. On le lui souhaite, car le taux de mortalité des entreprises californiennes est impressionant. La simple survie vaut brevet de compétence, mais Ridge Computer est encore trop jeune pour que son avenir soit assuré. Le cap critique se situe souvent trois ou quatre ans après les premières ventes, lesquelles ne datent que de la mi-1983.

Il a en tout cas su trouver les financements nécessaires au démarrage de l'entreprise, puis à son expansion. En période de crise économique, cela n'allait pas de soi, même dans la patrie du Venture capital. *« Cela demande beaucoup de. travail, mais on y arrive sans trop de difficulté »*, concède-t-il. Il y faut de la ténacité, qualité dont David Folger ne paraît pas manquer. En tout cas, le résultat est là : les quatre ingénieurs qui concoctaient leur projet en 1980 – le cinquième a abandonné en cours de route – dans le hangar d'une exploitation viticole sont maintenant à la tête d'une société de près de cent personnes qui a pignon sur rue à Santa-Clara, Californie – si l'on peut parler de rue pour qualifier l'entrelac d'autoroutes qu'est devenue la Silicon Valley.

Ridge Computers est un géant auprès de Pacific Data Images, une « boîte » de quelque dix personnes spécialisées dans la réalisation d'images par ordinateurs. Son président, Carl Rosendhal, a 27 ans, dont déjà quatre dans ses fonctions actuelles. Il est grand, blond, porte chemise à carreaux et pantalon de velours tire-bouchonné. A première vue, on le classe artiste. Ce n'est pas faux.

Il est lui aussi ingénieur électronicien, de l'université Stanford. Mais il avait un hobby : le tournage de films. La suite était donc toute naturelle. Carl Rosendahl et ses camarades se sont spécialisés dans la réalisation de génériques pour émissions télévisées, un marché abondant au vu du nombre d'émissions que diffusent sur de multiples canaux les stations américaines de télévision.

Carl Rosendahl montre avec une fierté certaine un montage de courtes séquences animées. Des objets divers tournent en tous sens ; les tranches d'une orange. après des mouvements complexes, viennent reconstituer le fruit ; des petits drapeaux virevoltent et s'assemblent en danseuses ; la carte des Etats-Unis, survolée en rase-mottes, fait se lever à l'horizon la Maison Blanche. Tout est entièrement calculé dans ces images, dont certaines pourtant – une vue aérienne nocturne d'une ville américaine – ne manquent pas de réalisme.

Leur auteur explique qu'un sujet d'une dizaine de secondes demande six à huit semaines de travail et se vend entre 2 000 et 5 000 dollars. Principales étapes : sélectionner chaque élément de dessin, soit en le prenant dans une banque de données qui constitue la richesse de l'entreprise, soit en le constituant ligne après ligne et couleur après couleur – ce qui est nécessaire pour les éléments spécifiques au sujet, comme les logos que le client veut faire apparaître. Ensuite, on met ces objets en mouvement, ce qui se fait devant un écran en manœuvrant un manche à balai. On peut ainsi modifier à volonté le point de vue, mais aussi la position de la source lumineuse censée éclairer l'objet. Des programmes complexes calculent en détail la forme de l'image résultante, la position des ombres, l'éclairement de chaque point.

Programmes trop complexes pour être mis entre toutes les mains, que seuls leurs auteurs peuvent utiliser avec profit. C'est un des regrets de Carl Rosendahl : *« La réalisation des images est encore trop difficile pour qu'on puisse faire appel à des artistes »*, explique-t-il. Il faut des informaticiens et des électroniciens de qualité, capables de sentir ce qui est techniquement possible sans temps de calcul prohibitif. mais capables aussi d'une vision originale et possédant un sens artistique développé. Bref, des oiseaux rares. Ce qui explique que Pacific Data Images ait encore peu de concurrence : d'après Carl Rosendahl, il n'y a aux Etats-Unis que cinq autres petites entreprises sur ce créneau de l'image synthétique pour télévision – l'image pour film relève de techniques assez différentes, principalement parce que sa définition doit être bien supérieure. Cela permet à son fondateur de *« bien gagner sa vie »*. Combien exactement ? Il n'en dira pas plus, pour la raison que sa compagnie n'est pas *« publique »* : entendez qu'elle n'est pas cotée en Bourse.

Folger, Rosendahl : deux de ces entrepreneurs-innovateurs qui se concentrent au sud de la baie de San-Francisco. Qu'est-ce qui fait courir ces hommes qui, avec souvent des moyens financiers minimes, défrichent l'industrie de demain ? Le goût de la réussite, bien entendu, mais l'atmosphère californienne n'est pas à négliger. Un Français qui travaille là-bas a peut-être fourni une explication. *« On ne peut pas même parler du temps ; il fait toujours beau »*, nous disait-il, d'ailleurs entre deux averses, car il n'a raison que dix mois par an. *« Les gens sont très gentils, mais superficiellement. »* Les relations humaines sont courtes, et la vie finalement plus dure qu'il n'y paraît dans cette Californie qui, technologie de pointe ou pas, reste un Far-West.

MAURICE ARVONNY.

(1) *Reduced instruction set computer : on réduit le nombre des instructions directement exécutables par la machine, ce qui lui permet de calculer plus vite.*



PERAULT/GAMMA

Ici, dans la Silicon Valley, la simple survie d'une entreprise vaut brevet de compétence...

Le moi-machine

Peut-être un nouveau reflet de nous-mêmes : l'ordinateur.

ON a beaucoup écrit sur l'ordinateur, sa technologie, ses utilisations, son impact économique. Mais très peu sur ses implications psychologiques et culturelles.

C'est maintenant chose faite. Sherry Turkle, psychologue et sociologue américaine, professeur associé au Massachusetts Institute of Technology (MIT), vient de publier un ouvrage très documenté intitulé : *The Second Self, Computers and the Human Spirit* (1), qui présente sous un jour nouveau les rapports humains avec cette machine particulière qu'est l'ordinateur. Sa capacité de traitement du calcul et de l'information, son « intelligence » encore limitée, rendue possible grâce à des programmes conçus par l'homme, en font en effet un outil d'un type tout à fait nouveau qui nous interpelle sur notre propre nature. C'est un nouveau miroir qui nous incite à réfléchir sur la spécificité de la condition humaine et à redéfinir de très anciens concepts, tels l'esprit et la matière, la nature de l'intelligence, dont débattaient déjà les philosophes de l'Antiquité. Outil de plus en plus répandu, né des travaux de mathématiciens et d'électroniciens, il contribue à l'élaboration d'une nouvelle culture marquée par cette pensée scientifique, rationnelle et logique.

Sherry Turkle n'est pas une inconnue. Elle a déjà publié un ouvrage sur l'histoire de la psychanalyse française : *la France freudienne* (2). Ayant analysé la manière dont certaines notions psychanalytiques – refoulement, inconscient, explication des lapsus – se sont répandues dans le grand public, il lui a paru intéressant d'étudier l'émergence, dans la société américaine, d'une culture informatique née dans les milieux scientifiques. Pour cela, elle s'est livrée pendant six ans à une enquête auprès de quatre cents personnes, deux cents enfants, deux cents adultes. Elle a interrogé de très jeunes enfants jouant avec des jeux électroniques ou s'initiant à la programmation, des collégiens, des étudiants des grandes écoles, des personnes qui utilisent un ordinateur individuel pour se détendre, des ingénieurs, des *hackers* – nom donné aux Etats-Unis aux programmeurs virtuoses, – et enfin des théoriciens de l'intelligence artificielle.

Pour cette étude, elle a fait, ainsi qu'elle l'explique elle-même, œuvre d'ethnologue, plongeant dans une culture informatique dont elle ignorait tout, qu'elle a donc appréhendé « de l'extérieur ». Que constate-t-elle ?

L'enfant, lorsqu'il est initié très tôt aux concepts informatiques et à la programmation, subit, davantage que l'adulte, le choc informatique, car il utilise l'ordinateur, ou le jeu électronique, à un moment où il est en train de construire sa propre personnalité et de se définir par rapport à son environnement. Et cet outil, *« cette chose qui n'est pas tout à fait une chose, cet esprit qui n'est pas tout à fait un esprit »*, suscite chez lui de grandes interrogations. Le petit enfant (quatre à six ans) pense que l'ordinateur est vivant, car *« il parle, il triche »* (il gagne tout le temps), mais, au fur et à mesure qu'il grandit, il lui faut déterminer ce qui est vivant de ce qui ne l'est pas. Le mouvement est un des critères de la vie. Mais où classer cette chose qui ne bouge pas, mais qui manifeste une certaine vie ? L'enfant pense alors que l'ordinateur n'est pas vivant, mais lui confère néanmoins une conscience. Ce sera, selon Sherry Turkle, la première *génération* d'enfants à dissocier ainsi la notion de vie et de conscience.

Plus âgé (sept-huit ans), l'enfant veut gagner, dominer la machine, pour se montrer à lui-même qu'il est capable. Plus tard, lorsqu'il s'initie à la programmation, il aborde encore une autre étape : où il apprend à parler le langage de l'ordinateur et à manipuler des systèmes formels et mathématiques. Mais cette initiation modifie-t-elle sa manière de penser ? L'auteur ne le croit pas. Il constate que *« le style de programmation est l'expression d'un style de personnalité »* et distingue les *hard masters*, – enfants qui considèrent que le monde doit être sous leur contrôle, et pour qui le calculateur est une entité abstraite – des *soft masters* – qui pensent qu'ils doivent plutôt s'adapter au monde, et pour qui le calculateur est un objet physique avec lequel ils ont une relation sensuelle et amicale. Les filles sont plutôt des *soft masters*, et les garçons des *hard masters*.

L'ordinateur offre aux filles l'occasion de s'initier à une pensée mathématique et logique. Il aide également certains enfants à surmonter leurs difficultés scolaires en leur redonnant confiance en eux-mêmes. Tanya, par exemple, petite fille de cinq ans, ne savait pas écrire, et refusait d'écrire car elle trouvait son écriture trop laide. Avec l'ordinateur, elle constata que *« n'importe quel mot pouvait être corrigé et imprimé aussi soigneusement qu'un livre »*. Ce qui fit tomber ses inhibitions et la fit progresser.

Si *« la vie des enfants semble être améliorée par leur contact avec l'ordinateur »*, pour certains autres, par contre, il rétrécit le champ d'intérêt et renforce un sentiment initial de non-communication. Le petit Henry, par exemple, rêve de *« devenir une personne électronique »*, car il a peur des relations avec les autres personnes. Et en même temps il a peur d'être seul.

Les adultes, on s'en doute, n'ont pas les mêmes relations avec l'ordinateur, et leurs réactions varient selon qu'ils l'utilisent pour leur détente ou pour leur travail. L'ordinateur personnel utilisé à domicile peut compenser certains manques. Il redonne confiance à ceux qui sont persuadés d'être incapables de faire quelque chose de technique ou de mathématique. A d'autres, qui souffrent de n'avoir qu'une vision fragmentaire de notre société, ou d'avoir un travail dont ils ignorent les tenants et les aboutissants, l'ordinateur personnel permet de *« connaître un monde en entier »*. Il offre des certitudes.

Certitude recherchée aussi par ces « fous » de la programmation que sont les *hackers*, ingénieurs surdoués en informatique, tellement passionnés par cette activité qu'ils sont capables de travailler seize à dix-huit heures par jour pendant une semaine pour résoudre un problème difficile. La machine les fait entrer dans un monde rassurant, régi par le rationnel, par opposition au monde des *sentiments, qui les effraie. Il* y a peu de femmes chez les *hackers. « C'est un monde d'hommes. »* Ils sont tellement proches de la machine, que la programmation leur paraît effectuée directement à partir de leur cerveau, comme s'il y avait communication directe entre leur esprit et l'intelligence de la machine, au moyen d'une *« pure énergie mentale »*. Les *hackers* se veulent différents. Leur culture est isolationniste, alors que celle de l'intelligence artificielle est impérialiste.

Les théoriciens de l'intelligence artificielle sont très divisés quant aux perspectives de leur science (3). Pour les uns, cette science est trop jeune pour faire des prévisions valables. Pour d'autres, *« les machines excéderont l'intelligence humaine dans tous les domaines »*. Mais tous s'accordent à penser que l'intelligence artificielle constitue une nouvelle approche de la connaissance sur tout – y compris ce qui touche à l'esprit – en termes de programme et de traitement de l'information. *« Comme le marxisme et la psychanalyse, l'intelligence artificielle est un nouveau moyen pour comprendre toute chose. »*

Certains scientifiques assimilent leur esprit à un ordinateur. Pour le psychologue Donald Norman, par exemple, la mémoire utilise les mêmes codes que l'ordinateur, et le cerveau humain peut être compris comme un système de traitement de l'information. Mais qu'est-ce qui distingue alors la machine de l'homme ? Peut-être la conscience. Le philosophe John Searle estime, quant à lui, que les machines les plus « intelligentes » ne penseront jamais d'elles-mêmes. Elles ne feront qu'imiter la pensée humaine.

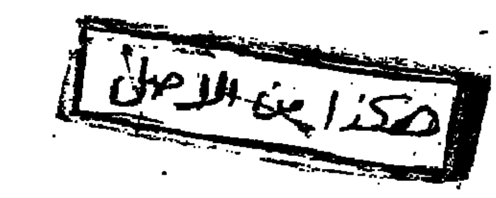
On le voit, le débat est loin d'être clos. L'ordinateur est en train de créer une nouvelle culture, dont les répercussions seront, d'après Sherry Turkle, aussi importantes que celles provoquées par la psychanalyse. Cette dernière a fait découvrir à l'humanité le moi en tant que sexuel ; l'ordinateur, lui, nous révèle un moi en tant que machine. *« Cela nous fait jouer avec des aspects de notre nature vécus comme tabous. Car les gens n'aiment pas penser à eux-mêmes en tant que machines. »*

CHRISTIANE GALUS.

(1) Edité chez Simon and Schuster, à New-York. La traduction française de l'ouvrage doit paraître aux éditions Denoël vers mars 1985.

(2) Grasset (*le Monde* du 26 mars 1982).

(3) Ce terme recouvre des machines informatiques capables de reproduire le raisonnement d'experts humains dans différentes branches d'activités (diagnostic médical, jeux d'échecs, détection de nouveaux gisements...).





A l'ère de l'organe artificiel

Demain, la compétition entre les greffes et les prothèses.

AU début, il y eut les jambes de bois, les lunettes, les dentiers. Avec les années 50 vint l'époque des systèmes d'assistance circulatoire et respiratoire, des « reins artificiels », des prothèses vasculaires, des valves et des stimulateurs cardiaques. Fin 1982, pour la première fois au monde, une équipe chirurgicale américaine osait implanter à demeure une prothèse cardiaque – un « cœur artificiel » – dans la poitrine d'un être humain.

La même tentative vient à nouveau d'être effectuée à Louisville (Kentucky), par le docteur William Devries, sur un homme de cinquante-deux ans atteint d'une dégénérescence du muscle cardiaque. Criticable au plan éthique, le geste pourrait devenir routinier. Déjà les promoteurs de la prothèse annoncent une centaine d'interventions à venir. Mieux que toute autre image, celles fournies par le docteur Devries témoignent de l'entrée dans l'ère des « organes artificiels ». Ou, en d'autres termes, dans celle de l'application de la mécanique d'aujourd'hui à notre perception de la biologie.

Le temps n'est plus aux automates, à la reproduction de la seule apparence du vivant. L'objectif est à la fois plus modeste et autrement plus ambitieux. Il s'agit, tout à la fois, de choisir un organe ou une fraction d'organe, d'en saisir le mode intime de fonctionnement, de disséquer les rapports qu'il entretient avec le reste du corps, et, enfin, de tenter de confectionner un instrument, un équivalent artificiel qui, chez le malade, pourra servir de palliatif, de prothèse.

L. MAOUS/GAMMA

Le temps n'est également plus aux seules prothèses fixes. Le progrès aujourd'hui consiste à passer du statique au dynamique, du rapport de forces à l'agitation du vivant, à s'adapter aux rythmes et aux flux du biologique. Ainsi, en 1982, on a posé en France 40 000 prothèses osseuses, mais on a aussi implanté 15 000 valves cardiaques, 15 000 prothèses vasculaires et 20 000 stimulateurs cardiaques.

« Le premier boom dans ce domaine, explique M. Dominique Ducassou (Bordeaux), directeur d'une unité INSERM spécialisée dans les systèmes implantables, *remonte à une vingtaine d'années avec l'apparition de matériaux nouveaux provenant (comme le Dacron, utilisé dans les prothèses vasculaires) de recherches sur les textiles. »* Le succès tient aussi aux chirurgiens qui osèrent faire le pas.

Il y eut ensuite – il y a aujourd'hui, – utilisées à des fins thérapeutiques, la micro-informatique et la microélectronique et, avec elles, la mise au point et le développement de capteurs, ces systèmes sophistiqués capables de traduire sous forme de signal électrique une information d'origine biologique. Autant d'éléments qui laissent entrevoir la réalisation prochaine de prothèses suffisamment miniaturisées et fiables pour pouvoir être proposées comme solutions thérapeutiques dans de nombreuses disciplines.

Le cap de la miniaturisation se révèle néanmoins parfois difficile à franchir. C'est notamment le cas avec le cœur artificiel. Alors que plusieurs équipes, dont deux françaises, travaillent sur un modèle de prothèse totalement implantable, les deux implantations américaines ont été faites avec des prothèses dont la source d'énergie et le contrôle sont extérieurs au corps du patient. Elles imposent, de par leur poids et leur volume, d'insupportables contraintes.

Pourra-t-on véritablement reproduire de toutes pièces des organes vivants, ou devra-t-on, plus modestement, se limiter à la copie mécanisée de quelques fonctions biologiques ?

« Se tenir en équilibre sur un pied, écrit le professeur Pierre Rabischong (Montpellier), *nécessite la mise en jeu de toute une série de régulations automatiques, de traitements de signaux, d'ajustement de gains, au sein de systèmes de commandes encore plus largement miniaturisés que les plus modernes produits de la microélectronique. Alors que l'angström reste l'unité de base des dimensions des composants de la cellule, l'homme n'est pour l'instant à l'aise que dans le micron. Cette sous-estimation naturelle du commun pour la complexité des systèmes biologiques l'empêche de comprendre la difficulté de concevoir des suppléances organiques qui approchent même de loin la fiabilité du biologique. Car, malgré tout ce qui est dit sur la maladie et la mort, fins normales d'une existence limitée, l'homme biologique est une réussite technique ».* (1)

Il semble que, mis à part des instruments aptes à reconstituer des fonctions sensorielles défectueuses (audition, vision), l'un des champs les plus prometteurs dans ce domaine soit celui des « pompes implantables ». Ces systèmes ont pour fonction de distribuer des substances biologiques – le plus souvent une hormone – dans l'organisme.

De telles pompes doivent être dotées de systèmes de régulation perfectionnés permettant d'adapter le débit de la substance aux besoins de l'organisme. Déjà des modèles existent délivrant, par exemple, de l'insuline (pour les diabétiques), ou certaines neurohormones. On fait aussi de remarquables progrès dans la mise au point d'éléments essentiels comme le sang ou la peau (*le Monde* du 18 août). Néanmoins, là encore, il ne s'agit que de copier quelques-unes des propriétés de ces tissus (le transport d'oxygène par le sang, la barrière protectrice de la peau), tant les cellules qui nous composent et les fonctions qu'elles assurent sont multiples et variées.

Ailleurs, on met au point des appareils qui offrent une restitution de fonctions perdues, sans être pour autant des copies du biologique. C'est notamment le cas du remarquable travail de l'équipe du professeur Pierre Rabischong avec les « machines à marcher » destinées aux malades paralysés victimes des accidents de la route.

Quelle que soit la manière d'aborder le problème, toutes les prothèses doivent respecter un point particulier : la biocompatibilité. Car on ne peut mettre au contact du vivant que des matériaux qu'il tolère, faute de véritablement les accepter. L'un des meilleurs exemples dans ce domaine est celui des rapports avec le sang et les prothèses vasculaires ou cardiaques. Le contact des cellules sanguines avec un matériau a, en effet, pour conséquence de déclencher une série de réactions enzymatiques complexes qui provoquent la formation d'un caillot, situation dangereuse, voire mortelle, à cause des risques d'obstruction ou de thromboses.

Tout le travail consiste donc à comprendre dans le détail la dynamique biochimique qui est en cause afin de proposer aux chirurgiens des matériaux dont la surface restera anticoagulante à long terme. Il faut, en d'autres termes, mettre au point des substances que l'organisme ne pourra identifier *comme lui étant étrangères.* Ce sont ces mêmes considérations qui ont amené à l'utilisation des valves cardiaques préparées à partir de tissus animaux (valvules porcines), ou qui conduisent à la nécessité d'utiliser un anticoagulant après l'implantation de valves synthétiques.

L'un des matériaux les plus prometteurs semble être le carbone, élément qui, dans une forme composite particulière (carbone-carbone) étudiée par l'industrie aérospatiale, se révèle remarquablement biocompatible. Sa structure poreuse et ses caractéristiques physico-chimiques font en effet que les cellules vivantes peuvent coloniser ces prothèses dans lesquelles elles se nichent. La vie prend ainsi appui sur un véritable squelette-leurre.

Il reste que l'avenir des organes artificiels n'est plus lié aux seuls problèmes techniques. D'une part parce qu'on assiste – du moins pour certains organes – à l'apparition des prémices d'une véritable compétition entre greffe et prothèse, compétition que pourraient bouleverser les progrès en immunologie. D'autre part, parce qu'il existe un véritable risque de voir se dessiner une volonté politique de freiner, directement ou non, l'innovation. On le sait, ou on le pressent, la mise au point de prothèses plus ou moins sophistiquées implique en aval un surcoût évident pour les organismes de protection sociale. C'est déjà le cas, par exemple, pour la prise en charge du « rein artificiel ». Faudra-t-il faire des choix ? Se limiter aux seuls créneaux rentables pour l'industrie et *a priori* supportables pour la collectivité ? Devra-t-on, en d'autres termes, abandonner pour des raisons purement économiques des projets concoctés en période d'abondance ?

JEAN-YVES NAU.

(1) « Technologie et handicap », par le professeur Pierre Rabischong. *Prospective et santé*, nº 26 (été 1983). On lira aussi l'article du docteur Pierre Galetti (Brown University de Providence, Etats-Unis) à paraître dans le numéro 190 de décembre 1984 de la revue *Projet* (14, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 548-52-51).

★ Dans le cadre des rencontres organisées par l'université Bordeaux-II et le journal *le Monde*, une conférence-débat consacrée aux organes artificiels sera organisée à Bordeaux, le jeudi 6 décembre à 18 heures dans la salle de l'athénée municipale.

● Une découverte française pourrait révolutionner la chirurgie osseuse : une équipe rouennaise du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) vient de mettre au point un matériel d'orthopédie en plastique pour remplacer les clous et broches en métal actuellement utilisés. Ce matériau présente un double intérêt. D'une part, il est flexible et s'adapte donc mieux que le matériel en métal à l'évolution du tissu osseux après fracture. D'autre part, il est biorésorbant, c'est-à-dire qu'il disparaît spontanément. Cette propriété pourrait permettre d'éviter une réintervention chirurgicale, parfois nécessaire, pour retirer les plaques, clous ou broches fixés à l'os. Les travaux de ces chercheurs ont débuté en 1975. En 1981, les premiers essais ont été conduits avec ce matériau composite associant des polymères à des fibres de verre et de carbone. Selon les chercheurs du CNRS, les premiers essais cliniques sont, avec un recul de trois ans, tout à fait encourageants.

Scandale ?

EXISTE-T-IL un scandale français des stimulateurs cardiaques ? Lancé au mois d'août par le *Canard enchaîné* à partir d'un rapport de l'inspection générale des affaires sociales, cette question ne cesse, depuis, de susciter réactions, déclarations et prises de position.

De quoi s'agit-il ? Les stimulateurs cardiaques (également dénommés « piles cardiaques » ou « pacemakers ») sont des instruments miniaturisés qui, implantés dans le thorax du malade, et reliés au muscle cardiaque, fournissent une excellente réponse thérapeutique à certaines affections du rythme cardiaque. La première implantation d'un stimulateur fut réalisée à Stockholm en 1958. On en pose aujourd'hui, rien qu'en France, près de trente mille chaque année. Chaque implantation coûte entre 30 000 et 40 000 F, somme entièrement prise en charge par la Sécurité sociale.

Le « scandale » – s'il existe – pourrait prendre différentes formes :

● *Les indications abusives de poses d'appareils.* En d'autres termes, existe-t-il un âge limite à partir duquel la pose d'un stimulateur cardiaque doit être assimilée à une recherche de profit plus qu'à un geste thérapeutique ? Question difficile dans la mesure où les troubles du rythme cardiaque, souvent handicapants, peuvent immédiatement disparaître après la pose d'un stimulateur, intervention par ailleurs bénigne.

● *Les récupérations « post-mortem ».* Il arrive (fréquemment ?) qu'on récupère des appareils sur des personnes décédées. Cette pratique, si elle n'est pas en soi condamnable, pose néanmoins le problème de l'éventuelle double facturation du stimulateur à la Sécurité sociale, ce qui, souligne le conseil national de l'ordre des médecins *« constitue une fraude manifeste ».* Si l'on en croit l'ordre, qui se déclare prêt *« à statuer en conséquence »,* cette pratique n'est le fait que de *« cas très isolés ».* Il faut souligner que depuis 1980 on ne peut plus, compte tenu de la réglementation en vigueur, réutiliser un stimulateur. Des associations se sont créées qui récupèrent les appareils usagés, les révisent, et les adressent gratuitement dans certains pays du tiers-monde.

● *Les rapports financiers entre médecins et fabricants.* C'est sans doute l'aspect le plus épineux de la question. Plusieurs témoignages font état de « pots-de-vin » versés par les fabricants d'appareils aux médecins spécialisés dans leur implantation. Tous les cas de figure sont, semble-t-il, possibles, depuis le financement d'équipements hospitaliers, la prise en charge de frais de congrès (pratiques courantes de l'industrie pharmaceutique), jusqu'au versement direct d'argent au praticien. *« Nous avions pris l'habitude,* nous a confié un industriel, *de verser l'argent sur le compte suisse d'un grand nom français de la pose de stimulateurs. » « Il est certain,* déclare-t-on au conseil national de l'ordre des médecins, *que nous examinerons toute plainte qui pourrait être déposée, et si la preuve d'une irrégularité ou d'une complicité suspecte de mercantilisme est faite, ce conseil condamnera comme il convient les fraudeurs : le conseil de l'ordre n'a pas l'habitude de se faire le complice de la fraude qu'elle a toujours sévèrement condamnée. »* (1)

Au secrétariat d'Etat à la santé, on a demandé à l'inspection générale des affaires sociales de mener une seconde enquête sur cette question. Il reste à savoir quelles seront ses conclusions et si elles seront suivies d'effets.

J.-Y. N.

(1) *Bulletin de l'ordre des médecins*, numéro de novembre 1984.

L'histoire

telle que les nouveaux théoriciens la cernent ; l'histoire telle qu'on doit ou devrait

A l'école

« *L'HISTOIRE doit conserver, ou retrouver, dans toute éducation bien comprise, la place centrale qui fut si longtemps la sienne.* » « *La carence de l'enseignement de l'histoire à l'école est devenue un danger national.* » Ces deux propos ont été tenus au sommet de l'État français. A cinq ans d'intervalle, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Mitterrand se sont alarmés d'un effacement de la mémoire collective. Livres, déclarations et colloques ont amplifié l'écho de cette auguste inquiétude. En juillet dernier, de nouvelles instructions pour l'école élémentaire traduisaient de la part du ministère de l'éducation nationale le désir de l'apaiser.

Et si l'école n'était pas responsable du marasme ? Mme Suzanne Citron, maître-assistante à l'université Paris-XIII donne une réponse iconoclaste. Son livre *Enseigner l'histoire aujourd'hui* a le mérite de prendre à contre-pied plusieurs ouvrages parus récemment sur le même sujet.

Tout repose à ses yeux sur un malentendu. L'une des racines de la crise de l'école, pense-t-elle, plonge aux premiers âges de l'« instruction publique ». Le savoir a gardé de ces temps de fondation une architecture en segments conçus comme une somme de « disciplines » : chacune est considérée isolément. A l'histoire, par exemple, est assignée une mission bien précise, celle de *civiliser* et de *franciser*, d'intégrer à la culture de l'« élite dirigeante » les populations paysannes. Cimenter la société, aux trois quarts rurale, en faisant intérioriser aux petits écoliers l'image d'une France éternelle et d'un « génie français ». Suzanne Citron professe que l'historiographie officielle devint ainsi « *l'unique représentation reconnue d'un passé collectif* ». La mémoire des paysans, des artisans et des ouvriers, leur perception du passé, tomba dans l'oubli.

Ce sont ces autres mémoires sociales qu'il convient de retrouver. Chemin faisant, la diversité des jeunes sera prise en compte ; les programmes scolaires ne seront plus « *enfermés dans leurs couloirs linéaires* » qui les coupent du monde réel. Et la véritable crise de l'identité nationale qui se nourrit de l'éclatement des modèles culturels et ethniques pourra sinon se résoudre, du moins trouver un début de solution. Mieux, en tout cas, qu'en se cramponnant sur la seule vérité du passé qu'ont connue et exaltée « *les pères républicains de notre système scolaire* ».

Identité nationale : ce ne sont pas, à vrai dire, les mots qu'affectionne Suzanne Citron. Le concept doit lui paraître singulièrement étriqué. Elle souligne l'échec d'un enseignement de la mémoire nationale qui n'a pas empêché Vichy, « *le silence sur les massacres de Sétif en 1945* » et « *les tortures en Algérie* ». Les jeunes, écrit-elle, attachent du prix à la tolérance et au relativisme. Ils se sentent « *habitants de la terre* ». L'histoire osera-t-elle leur apprendre une France diverse, « *ouverte aux autres* », « *attentive à l'Europe et au monde, arc-boutée aux droits de l'homme* » ?

CHARLES VIAL.

★ Suzanne Citron, *Enseigner l'histoire aujourd'hui. La mémoire perdue et retrouvée.* Les Editions ouvrières. 159 p., 62 F.

Une science cannibale

Géographie, ethnographie, économie, linguistique : les nourritures d'Emmanuel Le Roy Ladurie.

POUR Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France, « *faire l'histoire du passé, c'est apprendre le présent* ». Grâce aux sciences humaines, une nouvelle appréhension de l'homme est possible : l'économie, l'ethnographie, la linguistique ou la sociologie ont contribué à l'essor de l'histoire. Mais l'historien, comme le philosophe ou le poète, doit aussi atteindre l'imaginaire et l'irrationnel des hommes qu'il étudie.

Emmanuel Le Roy Ladurie s'est depuis longtemps intéressé au monde paysan : il a choisi les grands ensembles — une région, le Languedoc — et les longues durées — plusieurs siècles. Il utilise les données statistiques, voire l'ordinateur. Mais, afin de saisir l'articulation des structures mentales et matérielles spécifique à *Montaillou, village occitan,* il se fait pointilliste, portraitiste, il se comporte en ethnographe qui observe méticuleusement toutes les facettes de la vie villageoise, allant ainsi jusqu'au « *tremblement de la vie* ».

« L'histoire a considérablement renouvelé ses méthodes et élargi ses objets de recherche, mais, dans sa quête d'une histoire totale, ne risque-t-elle pas d'englober les autres sciences humaines ?

— Bien sûr, mais l'inconvénient n'est pas grand ; l'histoire, telle qu'elle est pratiquée de nos jours, utilise effectivement les autres sciences humaines, à commencer par l'économie, la géographie, l'ethnographie ou la linguistique. Il n'y a donc aucun désavantage à cette vocation « cannibale » de la part de Clio ; les ouvrages historiques actuels valent aussi par les « autres leçons » qu'ils ont assimilées.

— Que diriez-vous du précepte de Le Bon, selon lequel *« le rationnel crée la science mais l'irrationnel conduit l'Histoire »* ?

— Cette vieille idée se rencontrait déjà dans les auteurs anciens : ils distinguaient entre le « *sublunaire* », c'est-à-dire le monde humain qui était la proie de l'irrationnel, et le monde cosmique ou astronomique, régi par des lois plus harmonieuses. Il va de soi que l'histoire est parfois folle. Quelle rationalité peut-on trouver, par exemple, au devenir de l'Allemagne, cette grande nation qui, notamment par sa fureur, depuis 1914, a perdu une vaste portion de son territoire ? L'historien, dans ce cas, s'efforce simplement d'analyser rationnellement l'irrationnel.

— Comment peut-on concevoir une « histoire universelle » si, comme le dit Merleau-Ponty, *« chaque culture spécifie ce qu'on doit s'attendre à voir »* ?

— Je reste universaliste, même s'il est vrai que chaque culture a sa propre façon de raconter ses origines : les Africains narrent leur généalogie, souvent fabuleuse ; l'histoire biblique concerne un peuple de prêtres autour d'un Dieu jaloux, elle a manifestement laissé indifférentes les grandes civilisations voisines : Egypte ou Mésopotamie. Néanmoins, il me semble que depuis Hérodote et Thucydide l'histoire a vocation universelle. Dès que les historiens deviennent scientifiques, ils produisent un texte qui, en quelque mesure, a portée générale. Les historiens japonais écrivent des livres ou des articles qui, sur le plan méthodologique, sont très proches des nôtres. Leurs œuvres se fondent sur des faits, des dates et des tendances ; elles marquent aussi une certaine distance de la part de historien vis-à-vis de son objet. Cela dit, il demeure vrai que l'histoire garde une fonction nationale pédagogique, on le voit bien dans les discussions actuelles sur notre discipline ; on doit donc trouver une espèce de compromis entre science et lisibilité.

— Mais puisque chaque culture, voire chaque langue, véhicule sa propre vision du monde, comment peuvent-elles converger en une histoire universelle ?

— Je crois que Bossuet est le dernier grand historien conforme à ce que disait, selon vous, Merleau-Ponty. Ce prélat concevait un passé dirigé par la Providence et, de surcroît, conforme à la théologie catholique. Mais, depuis lors, on a quelque peu renoncé à ce schéma. Il est vrai qu'en URSS on s'attelle à une histoire sinon providentialiste, du moins orientée. Par exemple, là où la plupart des gens disent : « *Les Soviétiques ont envahi l'Afghanistan* », ceux-ci déclarent : « *Le peuple afghan combat héroïquement une certaine intrusion américaine impérialiste.* » Il s'agit, en l'occurrence, d'une histoire dirigée, spécifiant un événement en fonction d'idéologies, à vrai dire discutables. Peut-être faut-il admettre que notre histoire universelle actuelle, telle qu'elle est pratiquée par les historiens de tous les pays « libres » et par quelques autres, est aussi une « forme culturelle », mais celle-ci est reconnue comme telle par tous les chercheurs sérieux. On enregistre, bien sûr, des colorations nationales de l'histoire, mais il existe un certain consensus. On le voit bien lors des congrès internationaux d'historiens.

— Si chaque époque fabrique sa propre représentation du passé : sa Rome, sa Renaissance ou sa Révolution, l'histoire s'écrit-elle toujours au présent ?

— Raymond Aron, dans une thèse — lors de sa phase « germanisante » de l'avant-guerre, — avait envisagé des idées de ce genre : l'histoire était sinon subjective, du moins orientée par les préoccupations et surtout par les questions du présent. Mais la pensée de Raymond Aron, aussi stimulante qu'elle ait été dans les années 30, n'a pas profondément marqué l'historiographie en France. Celle-ci fut plutôt influencée par l'école des Annales qui cherchait, sans préjugés, à éclairer avant tout l'aspect économique, social ou mental de l'histoire. Les Annales, au lieu de faire l'histoire d'Un, écrivaient l'histoire de Tous... Il est certain que le passé se conjugue au présent. On arrive, néanmoins, à une sorte de consensus universel entre historiens, sur les questions qui sont importantes à un moment donné, sinon toujours sur les réponses. Il est frappant, sur un plan anecdotique, qu'on ait écrit simultanément tantôt l'histoire de la Mort, tantôt celle de la Fête ou du Péché... L'essentiel, c'est que les critères retenus pour élaborer nos textes soient scientifiques, ou, à tout le moins, consensuels. En ce qui concerne la Révolution française, par exemple, les motivations idéologiques, éventuellement politiques, sont considérables : tout un groupe d'historiens fut attiré par le communisme, tandis qu'un autre l'était beaucoup moins ; mais l'essentiel, c'est que les chercheurs aillent au document, s'en fassent fidèlement l'écho et ne laissent pas leurs préjugés ou leurs présuppositions prendre le pas sur l'honnêteté vis-à-vis des textes et des faits.

— Justement, François Furet souligne, dans *Pensez la Révolution française*, les différences qui séparent les versions idéologiques des autres. N'y aurait-il donc pas de faits « objectifs » ?

— L'histoire qu'Albert Soboul a écrite sur la Révolution française était bien documentée : il connaissait de façon détaillée le passé des sans-culottes, ces révolutionnaires issus des classes moyennes et « moyennes inférieures ». Néanmoins, il s'agissait d'une histoire commémorative, conçue en fonction d'un certain schéma idéologique. Celle-ci « centrait » la Révolution sur l'affaiblissement du féodalisme et sur son remplacement par un régime que dominerait la bourgeoisie et, bientôt, le capitalisme. Tandis que l'œuvre d'historiens comme François Furet en France, ou comme Alfred Cobban en Angleterre, écarte cette idéologie, pour déceler « derrière » elle des entités plus concrètes. Furet signale l'importance des sociétés de pensée et de la guerre extérieure, comme justification de la Terreur à l'intérieur. Alfred Cobban souligne la « prégnance » du problème de la terre, qui est plus essentiel, pour les années 1789-1799, que celui du capitalisme.

— Selon Jacques Le Goff, qui lui aussi appartient à l'école des Annales, le « passé » continue à vivre aussi dans la mesure où ses significations se renouvellent avec le temps.

— Il ne faut cependant pas nier une certaine objectivité de l'histoire. La situation de l'historien de l'Antiquité est assez différente de celle des historiens du Moyen Age ou de l'époque récente : l' « antiquiste » dispose d'un corpus limité de textes, complètement fermé ; tout au plus trouve-t-on quelquefois un nouveau papyrus dans le désert égyptien ; il y a aussi les fouilles archéologiques, mais c'est à peu près tout !... Il faut donc sans cesse proposer de nouvelles lectures des textes antiques. Ces textes se disposent alors selon d'autres réseaux, et l'on tire d'eux des synthèses rajeunies, souvent intéressantes et importantes, mais ce sont toujours les mêmes textes. Au contraire, l'historien d'archive, l'historien du Moyen Age, ou à plus forte raison du dix-septième siècle ou de l'époque actuelle, est toujours placé devant de nouveaux documents, qui lui donnent une vision sans cesse rafraîchissante du passé. Sa position est privilégiée par rapport à celle de l'historien de l'Antiquité, lequel est dans la situation d'une femme courageuse qui secouerait éternellement la même salade dans le même panier, sans pouvoir y introduire de nouvelles laitues ou chicorées, mais cela n'empêche pas que le plat ainsi préparé soit succulant.

— On pourrait aussi dire que la situation du « moderniste » est plus dangereuse ; un nouveau document pourrait contredire sa vieille théorie alors que l'historien de l'Antiquité ne court pas le même risque : tout son matériau est, d'une certaine façon, déjà « connu »...

— C'est l'histoire de l'abbé Vertot. Il terminait sa rédaction du siège de Rhodes lorsqu'on lui apporta de nouveaux documents sur cet événement. Il eut la célèbre réplique « *Mon siège est fait ! Mon livre est terminé !* » D'une certaine manière, archéologie mise à part, le siège de l'antiquiste est toujours fait, celui du moderniste toujours à faire.

— L'historien critique principalement les images d'autoreprésentation que l'époque « observée » a produites, et pour lesquelles furent souvent utilisées les traces officielles laissées par les strates dominantes, mais l'optique de progrès de notre époque « observante » ne serait-elle pas aussi « déformante » ?

— Vous semblez penser que les « images » sont laissées par les classes dominantes. Vous vous inspirez en cela d'une certaine vision « marxienne » de l'histoire, selon laquelle chaque époque a ses classes dominantes qui façonnent l'idéologie. En un sens, c'est certainement vrai. Mais ayons aussi une vue naïve : souvent, les acteurs de l'époque peuvent avoir une perception plus fraîche de la réalité que ce n'est le cas aujourd'hui.

« Qu'est-ce aujourd'hui qu'un bureaucrate ? C'est un homme qui est relié au monde par un téléphone, par une voiture et par des contacts souvent technocratiques. Qu'est-ce qu'un administrateur au dix-huitième siècle ? C'est un personnage qui circule à cheval et qui descend dans les auberges. Il y entretient des relations souvent vivantes avec les hommes, les choses, l'environnement. D'où l'impression de réalité, de fraîcheur, qui émane des documents d'autrefois, rédigés par un curé, par un notaire...



« Pour la Révolution française, tout un groupe d'historiens fut attiré par le communisme tandis qu'un autre l'était beaucoup moins »

...rè telle qu'on doit ou devrait

l'enseigner ; l'histoire telle que certains témoins la présentent et la racontent

...bale

d'Emmanuel Le Roy Ladurie.



» Vous évoquez aussi l'optique du « progrès » de notre époque. Je ne la nie pas, j'admets qu'il est plus agréable de *vivre aujourd'hui qu'à une période* où l'on était soumis aux épidémies et parfois à la famine ; mais notre siècle a vécu aussi des génocides et nous sommes éventuellement menacés par une guerre d'anéantissement. Le progrès existe, mais il est inégal, réversible et dangereux.

— Je remettrais justement en cause l'optique de progrès que notre époque projette sur le passé...

— La tentation de l'historien consisterait parfois à embellir le passé ; il faut y résister, car le passé n'était pas si rose. Surtout lorsqu'on l'analyse du point de vue démographique : pour faire deux enfants qui survivent, il fallait en engendrer quatre ou cinq.

— Pourtant, on constate actuellement un certain engouement pour l'histoire, comme si le passé était « nostalgiquement séduisant », la « beauté du mort ».

— Nostalgiquement séduisant, non ! Envisageons, autrefois, la vie d'une femme mariée : ses noces furent pour elle une promotion sociale, mais ensuite cette épouse enregistrait une naissance tous les deux ans, avec possibilité de mort d'une grosse partie de sa progéniture, et d'elle-même, précocement. N'idéalisons pas le dix-huitième siècle. Reconnaissons cependant que les lacs étaient purs, les paysages respectés, les menaces de la peste exorcisées, le danger de guerre atomique, par définition, inexistant !

— A défaut du vestige, l'historien ne risque-t-il pas de projeter des théories — marxiste ou freudienne — sur une société tout autre ? Comment éviter l'anachronisme d'interprétation ?

— Je n'ose proposer, — ô sacrilège — de n'être ni marxiste ni freudien, et pourtant il y aurait là peut-être une solution. Le marxisme, quoi que nous fassions, nous colle à la peau, à chacun d'entre nous. Marx a eu d'admirables idées ; il les a quelquefois empruntées à d'autres, tout en reconnaissant honnêtement sa dette. Ainsi, ses conceptions relatives à la lutte des classes lui venaient de Guizot et de Thierry. Et puis, il leur a ajouté une eschatologie plus discutable qui prévoyait la *construction d'une société sans* classe. Cependant, gardons de Marx l'idée — triviale — que, désormais, on peut approcher l'histoire autrement que par l'alcôve ou le palais d'un prince. Gardons également le concept d'une approche par les classes sociales, et non par les individus ; et puis, pour le reste, laissons tomber cette eschatologie démodée, j'allais dire déshonorée, par tout ce qui se passe depuis 1930 en divers pays. En ce qui concerne la psychanalyse, je m'y suis intéressé il y a plus d'un quart de siècle. Mais le lacanisme, avec ses calembours stimulants, m'a laissé sur le bord du chemin. Je m'avoue volontiers coupable à ce propos.

— Michel Serres avertit que *« tous les découpages, systèmes et hiérarchies sont des choix de pouvoir de l'arbitraire de l'historien-dieu »...*

— Louis Dumont a montré justement, dans *Homo hierarchicus*, que le système hiérarchique, tel qu'il s'incarne à la quasi-perfection aux Indes, n'est pas du tout un choix de pouvoir ni le fruit de l'« arbitraire de l'historien-dieu », mais au contraire, la colonne vertébrale de la plupart des sociétés anciennes. Société de castes en Inde, société de rangs jadis, chez nous. Je ne dirais pas que c'est un fait « objectif », car cela repose toujours *sur les représentations subjectives* des hommes, mais, enfin, il n'est pas question, sur ce point, d'un choix de pouvoir. C'est même l'inverse ; le pouvoir, en fait, émane de la société hiérarchique. Aux Indes, l'Etat n'est pas créateur de la hiérarchie, il aurait plutôt tendance à l'exprimer.

— L'historien semble pourtant découper la matière historique selon ses choix...

— Bien sûr, nous apportons avec nous nos idées, nos systèmes, nos méthodes ; nous sommes peut-être, ou nous devenons, marxistes malthusiens, webériens... Et puis, nous avons tout à coup l'épaisseur du document : il ne nous offre pas tous les choix possibles, ou il les récuse, et là notre subjectivité part aux oubliettes. Finalement, la sensibilité (je ne dirais pas le choix idéologique) de l'historien est fondamentale. C'est pourquoi on peut difficilement travailler avec des assistants de recherche. Car ce qui compte, dans quelques cas, c'est notre réaction personnelle en face d'un document. Il ne s'agit pas du document seul, ni de moi-même, mais de moi et lui. Un couple se forme, pour le meilleur ou pour le pire.

— Parfois, cependant, *« les méchants faits détruisent les belles théories »...*

— Thomas Kuhn évoquait les paradigmes : ceux de Ptolémée, de Newton, d'Einstein ; en ce qui les concerne, quelques faits désagréables, qui récusent une vaste théorie, finissent par être pris au sérieux — une fois que les défenseurs de l'ancienne théorie sont morts. — Dès lors, une nouvelle théorie se met en place. En histoire, nous n'avons rien d'aussi rigoureux, mais des paradigmes, ou du moins de vastes hypothèses, se succèdent. Le succès du marxisme provenait du fait qu'il permettait de mettre en ordre un grand nombre de données ; là aussi, beaucoup de « méchants faits » ont fait exploser certaines portions du modèle.

— L'évolution de la recherche historique, qui glisse lentement de l'explication économique vers la lecture culturaliste, coïncide-t-elle avec la crise du marxisme ?

— La crise du marxisme est permanente. Elle s'est accentuée, depuis les années 50, avec la remise en cause des régimes qui s'en réclamaient. Cela n'a pas empêché les triomphes de l'histoire économique. Il existe une histoire implicitement matérialiste, dont Fernand Braudel, avec son immense talent, reste le grand représentant. Je ne pense d'ailleurs pas qu'il faille enterrer l'histoire économique comme description de l'évolution des grands cycles ; à condition d'y bien intégrer la démographie et l'approche sociale. En outre, on peut s'appuyer en ce cas sur des données susceptibles d'être quantifiées, et qui ne sont donc pas soumises à l'impressionnisme de la lecture culturaliste. Le prix du blé ne s'invente pas ! La crise du marxisme a obligé les historiens à redécouvrir l'importance de la culture, des idées, ou de la religion, comme facteurs de développement actuel. Leçons du présent une fois de plus ! La renaissance d'un catholicisme traditionnel en Pologne, ou d'un islam fondamentaliste, souvent cruel, en Iran, pose des questions sur le passé : elles dépassent le cadre de l'économie.»

GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

Pancho Villa et ses témoins

Carlos Fuentes, Ambrose Bierce, plus un fameux personnage.



ROGER VIOLLET

J. ROBERT/NRF.

Carlos Fuentes, chantre de Pancho Villa :
« La révolution méxicaine fut l'acte par lequel le pays se tendit la main à lui-même. »

ROMANCIER (la Mort d'Artemio Cruz, la Plus Limpide Région, la Tête de l'hydre, Eaux brûlées), *dramaturge et essayiste, Carlos Fuentes compte aujourd'hui parmi les écrivains les plus connus en Amérique latine. Ce fils de diplomate, lui-même ancien ambassadeur du Mexique à Paris, partage à présent son temps entre Mexico et Harvard, aux Etats-Unis, où il enseigne. Le roman que Carlos Fuentes écrit actuellement, et qui s'intitulera* Vieil Etranger, *se réfère à un fait significatif pour l'écrivain : Ambrose Bierce, l'auteur nord-américain de* la Philosophie du pessimisme, *subit en un an la perte de son fils, la rupture avec sa femme et sa fille. Le fils se suicide après avoir dit à Bierce :* «Tu m'as convaincu, cela ne vaut pas la peine de vivre. Le monde est une horreur.» *La femme déclare en s'en allant :* «Je t'ai supporté trente années. Je ne le peux plus. Je m'en vais.» *La fille, à son tour, quitte Ambrose Bierce :* «Tu as ruiné notre famille. Je t'abandonne.» *Les convictions religieuses, ou plutôt ce qui lui en reste, empêchent Bierce de se tuer. Alors, il décide de partir au Mexique et de rejoindre les troupes de Pancho Villa. Parce qu'être étranger au Mexique, pense Carlos Fuentes, c'est comme un suicide.*

« Francisco Villa, *dit Carlos Fuentes*, était un homme du Nord, une région du Mexique où la terre est aride et où se trouvaient les grandes haciendas d'élevage. Villa était un péon, un domestique, dans une de ces haciendas. Il avait vu sa sœur violée par un des propriétaires. Quand la révolution mexicaine a éclaté, en 1910, Francisco Villa s'est brusquement révélé comme un grand stratège, un génie de la guérilla.

» On a dit de Villa que c'était une force de la nature. Il a été aussi un homme qui a partagé les terres, qui a créé des écoles partout où il passait — il était sans culture, il avait appris à lire tard dans sa vie, mais il possédait une grande sagesse populaire, — il a annulé les dettes des paysans et il a fait pendre les usuriers aux poteaux télégraphiques.

» Il y a beaucoup d'histoires sur Francisco «Pancho» Villa. Celle-ci notamment, qui est vraie : en 1918, Villa a terminé sa retraite et cherche à convaincre les villageois de reprendre le combat. Quand un homme hésite à se joindre de nouveau à lui : *« Non, ce n'est plus possible, je ne peux pas laisser ma femme et ma maison »*, on entend presque aussitôt des coups de feu et Villa, souriant, dit : *« Tu n'as plus de femme, et tu vois cet incendie, eh bien! tu n'as plus de maison. Maintenant tu viens avec nous. »* Pour Pancho Villa, le foyer, pendant la révolution, c'était le Mexique. Personne n'avait droit à une maison ni à une femme.

— Quelle était la différence entre Francisco Villa et Emiliano Zapata ?

— Villa se révoltait contre le système de « péonage » qui fonctionnait dans les grandes haciendas du Nord. Emiliano Zapata était l'héritier d'une tradition communautaire remontant à l'époque des Aztèques. Il voulait retrouver la structure communautaire perdue. Avec des papiers. Car les papiers furent importants pour Zapata : *« Ces terres sont les nôtres. Voyez la signature du roi d'Espagne au bas de ce manuscrit affirmant que les terres de l'Etat de Morelos appartiennent aux gens de la communauté »*.

» Emiliano Zapata fut la vérité la plus profonde de la révolution mexicaine. Il disait constamment que *« les lois du Mexique doivent reproduire et modifier la réalité sociale et économique du pays »*.

» Zapata et Villa font leur entrée officielle dans les rues de Mexico en 1915. Mais ils ne prétendent pas prendre le pouvoir. Leur seule ambition est d'exercer la démocratie locale dans leur village. Il y a un moment presque utopique : entre la chute du dictateur Huerta et la consolidation du pouvoir de Carranza, les hommes et les femmes de Morelos organisent la vie de l'Etat d'une façon autonome. Dans une province dévastée par la guerre civile, où les haciendas ont été brûlées, ils parviennent à rétablir la production agricole, à obtenir même les plus hauts indices de rendement. Ils le font avec la collaboration des jeunes étudiants de l'Ecole nationale d'agriculture qui ont abandonné Mexico et leurs études et aident les zapatistes à irriguer, à semer, à récolter. Zapata lui-même dissout la police locale, car, pense-t-il, elle n'est pas nécessaire, les gens se connaissent, se respectent, ils n'ont pas besoin d'un pouvoir pour les gouverner et les réprimer.

» La révolution mexicaine fut l'acte par lequel le pays se tendit la main à lui-même. Elle remua le peuple. Et un moyen typique de se mobiliser fut le train. Des familles entières de guerriers vivaient dans les trains, avec des femmes, des enfants, des bébés qui naissaient en pleine campagne. C'est le contraste le plus brutal que l'on puisse imaginer avec un pays cloîtré.

» La première chose qu'entreprit la révolution fut de libérer le paysan de la servitude de l'hacienda. Puis ce fut l'alphabétisation, en se confrontant parfois à des faits dramatiques : les grands propriétaires ne toléraient pas l'arrivée des instituteurs à la campagne. Ils leur coupaient les oreilles, ils leur coupaient le nez et les renvoyaient à Mexico.

— La révolution mexicaine est très présente dans vos livres.

— Mes romans parlent beaucoup du Mexique moderne, et tout ce qui a été réalisé ici dans les cinquante dernières années est un peu le résultat de la révolution. Pour moi, le fait culturel central fut la redécouverte de tout le passé du Mexique, de nos racines indigènes et coloniales. Ce qu'était le Mexique, ce que la révolution avait obtenu est reflété dans *la Plus Limpide Région*. Il y a le banquier Federico Robles qui a ressenti la révolution mexicaine un peu comme les bourgeois français ont considéré la révolution française : une occasion de s'enrichir. Il y a ceux qui n'ont pas eu l'astuce, l'absence de scrupules, pour monter dans une société balzacienne. Il y a deux êtres souterrains, qui viennent des profondeurs du Mexique, qui vivent de la nuit et qui veulent savoir ce qui se passe dans le gâteau pourri de Mexico.

— Dans *la Plus Limpide Région*, vous dites qu'il n'y a pas eu un seul héros qui ait réussi au Mexique. Pour être des héros, Cuauhtemoc, Hidalgo, Madero, Zapata ont dû périr.

— Comme partout ailleurs, le héros doit mourir jeune. Emiliano Zapata est assassiné à trente-neuf ans, Pancho Villa et Francisco Madero à quarante-deux ans.

» La conscience mexicaine de la mort nous dit que celle-ci fait simplement partie de la vie. Il y a une séquence dans *la Plus Limpide Région* qui illustre ce thème. Un vieux, dans un village, sent que sa fin est proche. Il se retire dans sa maison pour profiter de sa mort. Et quand elle arrive, quand il la voit, il a envie de dire aux autres comment elle est. Il sort de sa maison en se traînant par terre et trouve un enfant qui est en train de voler des oranges dans le verger. L'enfant regarde mourir le vieux. Et le vieux remercie l'enfant d'être spectateur et témoin. Et il lui offre sa mort.

» J'ai raconté l'histoire d'une autre agonie avec *la Mort d'Artemio Cruz*. Durant les dernières douze heures de sa vie, Cruz se souvient de douze jours qui ont été décisifs pour lui, qui lui ont fait prendre un chemin plutôt qu'un autre. Il revoit des images de son ascension à travers les batailles de la révolution, son activité de politicien, sa façon de profiter des circonstances pour faire fortune, sa situation au sommet du pouvoir économique mexicain, son alliance avec les intérêts nord-américains. Et il lui reste de la fidélité à certaines choses : à une femme qu'il aima dans sa jeunesse, à un fils qu'il a perdu parce que ce fils a eu la vie qu'Artemio Cruz n'a pas menée. Nous jugeons une révolution car elle s'est écartée d'une idéologie rigide et pure, mais nous sommes incapables de voir que la vérité d'une révolution, ce sont ses contradictions, ce sont ses chutes.

» Dans son rapport sur l'Amérique centrale, Henry Kissinger dit que la révolution mexicaine est une révolution indigène mais que la révolution cubaine est une révolution étrangère manipulée de l'extérieur.. La seule chose qui soit réellement propre à l'Amérique latine, ce n'est ni le capitalisme ni le socialisme, c'est la contre-réforme espagnole, c'est le système autoritaire de gouvernement. Et nous n'avons pas résolu des conflits qui viennent du fond de la nuit historique. Nous sommes très espagnols en ce sens que nous avons du génie pour l'art et que nous transformons nos défaites en des œuvres d'art. Nous ne créons pas de formes politiques adaptées à nos problèmes, mais nous savons faire des romans pour surpasser nos antagonismes et affirmer notre vie par-delà notre mort. Peut-être le moment est-il enfin arrivé de profiter de la richesse culturelle de l'Amérique latine pour essayer de résoudre les problèmes de la balkanisation, de la fragmentation, de la prostration et de la vilenie d'une bonne part de notre vie publique ».

CLAUDE FLÉOUTER.

Télévision par câble

Plaidoyer pour les programmes étrangers

QUEL paradoxe! D'un côté, regroupant des pays démocratiques, une Communauté européenne, consacrée par le suffrage universel, qui a pour principe la libre circulation des hommes et des biens de toute nature. De l'autre, des réseaux de télévision par câble qui doivent, à l'initiative des municipalités, couvrir en quelques années la France entière et permettre à chaque foyer de recevoir plusieurs dizaines de programmes différents. Et on s'interroge encore pour savoir si ces réseaux de demain pourront retransmettre des programmes qui existent, qui sont disponibles.

Seulement il se trouve que ces programmes sont étrangers. Et comme le téléspectateur est toujours considéré comme un mineur, incapable de savoir ce qui est bon pour lui, qu'il faut protéger, on s'empresse d'élever des barrières, et les programmes étrangers sont limités à 30 % des canaux disponibles sur le câble. 30 %, c'est plus que suffisant pour satisfaire l'appétit des Français pour des programmes étrangers, dira-t-on aussitôt. C'est possible, mais pourquoi ne pas en laisser juge chacun d'entre nous et les municipalités à qui nous avons fait confiance ?

Et puis, n'est-ce pas oublier que ces programmes étrangers, captables en France, proviennent de pays qui, à l'exception de la Suisse, appartiennent tous à la Communauté européenne ou, comme l'Espagne et le Portugal, y accèdent au moment même où les réseaux câblés vont se développer ?

Il est clair que les réseaux câblés français auront un vital besoin de programmes étrangers. Le nier serait s'aveugler. On sait, en effet, que ne se retrouvent pas en France les deux facteurs-clés du développement du câble aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, à cause de l'utilisation intensive des fréquences et d'une géographie urbaine à base de tours, la qualité de la réception de la télévision laisse souvent à désirer. Là-bas, le premier abonnement au câble est donc souvent décidé pour avoir une image de bonne qualité. Et la fidélité des abonnés, qui peuvent résilier à tout moment, n'est plus qu'affaire de bonne politique commerciale. En France, du fait de la politique prudente de répartition des fréquences, comme d'un urbanisme moins vertical, la qualité de la réception est généralement bonne, et on ne peut attendre de ce côté, sauf dans certaines vallées, une incitation à s'abonner au câble.

Le désir d'échapper au pilonnage publicitaire — qui interrompt le programme, quel qu'il soit, toutes les dix minutes — conduit aussi à l'abonnement : la télévision payante et sans publicité est diffusée presque exclusivement sur câble. Mais, chez nous, les règles de diffusion de la publicité ont évité toute réaction de rejet, et la nouvelle télévision à péage est diffusée par voie hertzienne.

L'attrait du câble ne peut donc, en France, venir que de la variété des nouveaux programmes de télévision offerts et de l'apparition de nouveaux services (jeux, journal « à la carte », petites annonces, téléachat sur catalogue électronique, etc.) regroupés sous le terme générique de « *télévision interactive* ».

Même si elle est incontestablement porteuse d'avenir, cette dernière est encore bien balbutiante (le peu de succès des services interactifs n'a-t-il pas récemment conduit la puissante Warner à vendre un de ses réseaux ?). Aussi, dans l'attente des résultats de l'expérience de Biarritz, arrêtons-nous sur un des problèmes de l'heure : celui de l'ouverture aux programmes européens.

C'est d'abord offrir au public trois nouvelles chaînes de langue française : belge, luxembourgeoise (qui arrivera par satellite dans deux ans), monégasque et même quatre avec la Suisse, qui n'est pas membre de la CEE mais dont la chaîne francophone est d'une qualité unanimement reconnue (la télévision romande est en outre un des piliers de la communauté des télévisions francophones, à qui l'on doit tant de coproductions prestigieuses).

Pour les jeunes générations qui, enfin, ont appris les langues et voyagent beaucoup, la possibilité de recevoir des programmes anglais, allemands, italiens, etc., leur permettra d'entretenir leurs connaissances de la langue, du mode de vie et de la culture de nos voisins, gage d'efficacité économique lorsqu'ils auront, demain, à parcourir ces mêmes pays pour vendre ou pour acheter. Quant aux Européens de séjour ou de passage en France, ils ne seront sans doute pas mécontents d'avoir, en direct, des nouvelles du pays.

Quelles sont, en effet, les objections ?

« *Le téléspectateur va être submergé par cette multitude de programmes.* » Peut-être, dans un premier temps ; mais il faut être conscient que cette abondance est de toute façon pour demain, et qu'il vaut mieux s'y habituer au fur et à mesure que le câble se développera en France. Et quel rôle stimulant pour les magazines ou les « suppléments » de télévision que de guider leurs lecteurs dans la découverte de ces nouveaux territoires !

« *Cette ouverture ne devrait-elle pas être subordonnée à des accords de réciprocité ?* » Certes, si on cherche à gagner du temps et qu'on ne souhaite pas aller réellement au-delà d'un « effet d'annonce » ! Mais pourquoi ne pas faire plutôt le pari que l'effet d'entraînement sera le plus fort et que notre télévision est suffisamment belle et bonne pour soutenir la comparaison ? Et puis nos programmes ne sont-ils pas déjà reçus, directement ou par le câble, chez la plupart de nos voisins (Belges, Hollandais, Luxembourgeois, Suisses et Italiens) ?

« *Que deviendront ces réglementations sur la publicité ou le cinéma qui font l'objet d'un large consensus ?* » Le maintien de telles règles qui, effectivement, ne sont guère contestées, ne poserait certainement aucun problème s'il était la contrepartie de l'ouverture souhaitée.

« *Est-il raisonnable d'admettre sans contrôle tous ces programmes étrangers ?* » Pour éviter un de ces combats de retardement, perdu d'avance dès lors qu'on essaye d'opposer à un progrès technologique de pauvres barrières réglementaires, la réponse doit être oui. Etant entendu que l'autorité publique gardera toujours la possibilité de suspendre temporairement ou définitivement tout programme étranger qui violerait la loi française. Et puis l'article premier de la loi du 29 juillet 1982 ne proclame-t-elle pas, dans une concision napoléonienne : « *La communication audiovisuelle est libre* » ?

XAVIER LARÈRE,
ancien directeur général d'Antenne 2.

Création à la télévision

La mauvaise querelle faite à la SFP

Nous recevons de M. Bertrand Labrusse, président-directeur général de la Société française de production et de création audiovisuelles, la lettre suivante :

Sous le titre « Offrir sa chance au secteur privé », M. Philippe Baraduc, secrétaire général de l'ANCFA, a cru bon, sans l'accord du président de cette association (1), d'attaquer la SFP, la rendant, bien à tort, responsable des difficultés des entreprises privées (*le Monde* daté 11-12 novembre). Voir dans l'importance des commandes à la SFP une des raisons des difficultés du secteur privé est un postulat qui ne résiste pas à une analyse objective.

Un équilibre a en effet été trouvé aujourd'hui, 24 % de la production allant au secteur privé, 23 % à la SFP et 53 % aux chaînes elles-mêmes, et vouloir la disparition du secteur public provoquerait une crise de la création et un « chômage endémique » chez les professionnels de ce secteur, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui dans la répartition actuelle. Aussi, plutôt que de vouloir se livrer à une guerre fratricide et stérile, n'est-il pas préférable d'augmenter les possibilités de production des deux secteurs en accroissant la part du budget de l'audiovisuel réservée à la production, comme on s'y efforce actuellement ?

Outre sa contribution décisive à la création (avec la fourniture de deux mille heures annuelles de programme) et à la sauvegarde du patrimoine national français, la SFP joue un rôle essentiel dans la formation des techniciens, réalisateurs et acteurs. Elle assure également la disponibilité permanente d'un potentiel de production et des missions que le secteur privé ne saurait et ne souhaite d'ailleurs pas assumer. Qui oserait croire qu'en s'attaquant aux seuls 11 % (et pas plus !) du budget de l'audiovisuel public dont dispose la SFP, le secteur privé assumerait les missions énumérées plus haut ? Dire que la SFP bénéficie d'un monopole de production est donc une contre-vérité qui n'est plus crédible pour personne aujourd'hui.

Mais dire qu'elle est la plus coûteuse est une diffamation : elle emporte en effet de plus en plus souvent l'adjudication des marchés privés les plus sollicités, tant français qu'étrangers, et sur la seule base de ses tarifs habituels. Elle a ainsi connu, au cours des derniers exercices, un redressement financier spectaculaire qui était souhaité par tout le monde, et lui permet de présenter désormais un budget en équilibre.

La SFP n'est peut-être pas sans défaut, mais quand les professionnels s'adressent à elle, il y font, en quantité et en qualité, des émissions à coût moyen de plus en plus compétitif, contribuant ainsi à enrichir et sauvegarder non seulement le patrimoine culturel et technique français, mais aussi l'activité économique du pays. C'est dans ce domaine aussi que doit s'établir une vraie concurrence.

BERTRAND LABRUSSE.

(1) M. Michel Bouquet a démissionné de la présidence de l'Association nationale pour la création française dans l'audiovisuel. (NDLR).

Liberté de la presse

Le Conseil constitutionnel et le pluralisme

PLUSIEURS semaines se sont écoulées depuis la décision du Conseil constitutionnel qui a modifié, sur des points importants, la loi concernant le pluralisme de la presse. Ce délai n'a pas suffi pour éclairer les juristes déconcertés par une telle décision qui maintient dans son intégralité un empire de presse. Aujourd'hui, un groupe financier, en achetant ou en contrôlant un grand nombre de journaux, peut acheter une partie de l'âme d'un peuple, modelant les consciences de ses lecteurs et formant leurs opinions, conformément à ses intérêts et à ses ambitions.

Le Parlement a donc voté une loi qui assure le pluralisme de la presse en interdisant la possession d'un trop grand nombre de journaux par la même personne ou le même groupe.

Le Conseil constitutionnel a admis le principe de cette loi... pour l'avenir seulement, préservant ainsi la totalité du groupe de M. Hersant. Il a estimé que celui-ci, avec dix-huit quotidiens et plusieurs magazines, ne menaçait pas la liberté de la presse tandis que la création, après la loi, d'un groupe moins important, porterait atteinte à cette liberté. Pourquoi ? Le Conseil constitutionnel ne donne pas les raisons précises de cette distinction, viciée par une contradiction des motifs.

Elle est contraire au principe de l'égalité des citoyens devant la loi. Quand une loi intervient, elle doit s'appliquer à tous, sous réserve de dispositions transitoires. C'est ce qu'avait fait le Parlement et ce qu'a défait le Conseil constitutionnel.

La loi n'était entachée d'aucune rétroactivité. Elle se plaçait uniquement dans l'optique d'une nouvelle réglementation à laquelle devaient normalement s'adapter les groupes de presse existant actuellement.

Enfin, la décision du Conseil constitutionnel met le groupe de M. Hersant dans une situation privilégiée. Il est assuré de demeurer indéfiniment le premier groupe de presse français (sauf difficultés internes), puisque personne ne pourra jamais posséder autant de journaux que lui.

Comme le gouvernement l'a indiqué, l'assemblée générale du Conseil d'État, composée en majorité de juristes professionnels, avait admis la constitutionnalité de ces dispositions, lorsque le projet de loi lui fut soumis. Le Conseil constitutionnel en a décidé autrement. M. Hersant peut chanter victoire. Mais son chant sonne une défaite pour le droit et la démocratie. Il ternit aussi la réputation du Conseil constitutionnel. Depuis juin 1981, celui-ci a tendance à se comporter comme une troisième assemblée législative, refaisant les lois, après l'Assemblée nationale et le Sénat, selon des options plus politiques que juridiques.

Léon Blum n'était pas favorable à la création d'organismes chargés de contrôler la constitutionnalité des lois, au-dessus du Parlement. Il redoutait leur partialité et leur conservatisme. Avait-il raison ?

GEORGES MALEVILLE,
conseiller d'État honoraire.

Médias du Monde

Etats-Unis : les difficultés d'HBO

Home Box Office (HBO), le géant de la télévision payante américaine, traverse une période de graves difficultés marquée par la démission de son président, Frank Biondi. Les recettes de la chaîne, qui compte plus de quatorze millions d'abonnés, n'ont progressé que de 8 % en 1984, alors que ses dépenses ont augmenté de 15 %. La revue *Mediane*, publiée par le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA), analyse dans le détail les principales causes de ce tassement spectaculaire : saturation du marché de la télévision payante, ralentissement du câblage, dynamisme commercial des concurrents d'HBO (Disney Channel et Showtime), mais aussi lourds engagements de la filiale de *Time* dans la production.

Pour faire face à cette crise, HBO tente dans un premier temps de réduire ses charges en révisant les contrats d'achats avec les producteurs de films. Les exclusivités, négociées ces dernières années par HBO en particulier avec Columbia, ont contribué à faire dangereusement augmenter les prix d'achat qui peuvent attendre jusqu'à 30 millions de dollars pour un seul film !

HBO tente aussi de se diversifier. La chaîne payante a pris une participation dans une chaîne câblée commerciale, Black Entertainment Television. Elle vient surtout de s'associer avec Thorn EMI sur le marché de la distribution de vidéocassettes, dont la progression est très importante aux Etats-Unis. On ne sait pas encore quel sort la nouvelle direction d'HBO réservera à sa filiale internationale, qui avait pris de nombreuses participations dans les chaînes de télévision européennes par satellites et soutenait aussi le projet luxembourgeois Coronet.

Vingt-quatre magazines changent de mains

En moins d'un mois, le groupe de presse spécialisée Ziff-Davis vient de se séparer de vingt-quatre de ses titres. Le premier acquéreur n'est autre que le réseau de télévision CBS, qui a mis la main sur douze magazines de loisirs concernant l'automobile, la navigation de plaisance, la hi-fi, le bridge ou la photographie. Le contrat se monte à 362 millions de dollars.

Douze autres magazines s'adressant à des professionnels et concernant l'aviation et la vie des affaires ont été rachetés par le magnat de la presse australien M. Rupert Murdoch pour 350 millions de dollars. C'est le premier investissement de M. Murdoch dans la presse professionnelle aux Etats-Unis.

Vidéo sans publicité

Vidicraft, une petite société de Portland dans l'Oregon, affirme avoir mis au point un appareil permettant d'éviter l'enregistrement des spots publicitaires sur un magnétoscope. L'appareil, qui se branche entre le téléviseur et le magnétoscope, reconnaîtrait les émissions publicitaires à un certain nombre de critères électroniques que la société Vidicraft se garde bien de préciser. Il interrompt alors l'enregistrement de l'émission et revient en arrière au début de l'annonce en attendant la fin des spots pour se déclencher à nouveau.

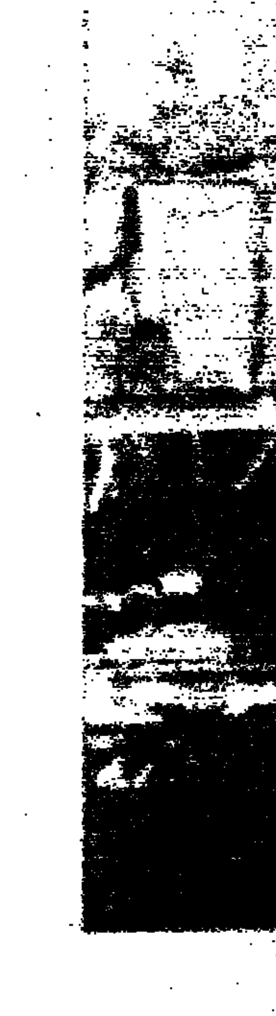
Il en coûte à l'utilisateur 399 dollars pour éliminer ainsi, selon le constructeur, 90 % des publicités diffusées. L'argument semble séduire le vidéophile américain, désespéré de voir la publicité interrompre fréquemment les films, puisque Vidicraft a vendu la totalité de sa production en deux semaines. Deux autres appareils du même type avaient été lancés il y a quelques années aux Etats-Unis sans succès. Il est vrai qu'à l'époque, le marché du magnétoscope était beaucoup moins développé qu'aujourd'hui.

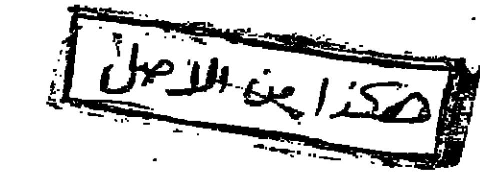
Brésil : des tubes pour la Chine

Alors que Philips vient de fermer ses unités de production de téléviseurs noir et blanc en Europe, sa filiale brésilienne Inbraphil négocie avec la Chine l'achat de tubes de télévision noir et blanc pour 50 millions de dollars. Inbraphil, qui a déjà fourni à la Chine un million deux cent mille tubes en 1984, espère une commande équivalente pour l'année prochaine. Ces contrats ont sauvé l'usine brésilienne de la faillite : elle a même dû engager deux cent vingt ouvriers pour faire face aux commandes.

Japon : un vidéodisque enregistreur

La société Matshushita commercialise le premier vidéodisque enregistreur. Le même laser y permet l'enregistrement et la lecture des images et des sons. Mais les capacités de l'appareil sont encore limitées : vingt-quatre mille images fixes ou 13 minutes d'images animées sur un disque monoface de 21 cm de diamètre. De plus, le programme n'est pas effaçable et le lecteur n'est pas compatible avec le standard Laservision. Le système est commercialisé en Grande-Bretagne, au standard couleur américain et japonais NTSC, pour le prix de 12 000 livres.





هكذا من الأصل

Les volontaires cambouis de la Terre promise

Armée israélienne recrute pour petits travaux.

SUR la base militaire de Nesher, près de Haïfa, le grand port du nord d'Israël, les « volontaires » s'activent. Joffre, petit homme de soixante-dix ans venu de la région parisienne, est à son affaire : transvaser des fûts de 200 litres d'essence dans des bidons de 4 litres. Formellement, Joffre est en vacances. Des vacances très spéciales. Comme huit autres Français, il a rejoint le « groupe des volontaires civils », appelé ici Sar'el, et de travailler pour l'armée israélienne, Tsahal.



Comme les autres volontaires, Joffre a payé son billet d'avion pour Israël (1 900 francs) et a été pris en charge pour trois semaines ou un mois par Sar'el. Il est nourri (kasher), habillé (treillis kaki), logé (à la caserne), et on lui fera visiter le Mur occidental ou le grand musée de l'Holocauste. Le samedi, il passe le shabbat dans une famille locale. En échange, toute la semaine, il fait son travail de manœuvre sur la base Nesher, où sont stockées d'importantes quantités d'essence.

Sar'el est née d'un constat simple. Tous les Israéliens sont militaires. Les plus jeunes font leur service obligatoire, les autres sont dans la réserve. Or les réservistes coûtent cher à l'Etat hébreu, 600 dollars par an et par personne en moyenne, et, s'ils acceptent volontiers d'aller se battre au Liban ou ailleurs, ils rechignent à effectuer les corvées quotidiennes nécessaires au bon fonctionnement de l'armée.

Le gouvernement israélien a donc essayé de trouver une main-d'œuvre de remplacement pour ces tâches subalternes et, sur la proposition d'Aaron Davidi, général en retraite célèbre pour ses combats à la tête de troupes parachutistes d'élite, a décidé d'en appeler à la Diaspora.

Ce matin-là, Aaron Davidi, la barbe et le cheveu blanc sur un grand corps sec, aimable mais pressé, vient faire une petite visite aux volontaires de Nesher. Poli, il serre les mains des neuf Français de la base. Tous le connaissent et Joffre paraît très flatté de pouvoir discuter avec lui. Bonne occasion pour tout le monde, Israéliens ou non, d'arrêter le travail et de papoter en fumant une cigarette, à l'ombre, dans la cour...

« *Au départ*, explique le général, *nous avons lancé l'opération aux Etats-Unis, et puis après en France. 3 000 volontaires au total sont venus travailler avec nous. Ça leur donne une idée tout à fait différente de celle des touristes, ils connaissent le vrai visage d'Israël. C'est aussi un excellent moyen de se faire des amis sur place, des amis qui durent.* »

Le « grand patron » sourit : « *En même temps, ils nous rendent service...* » Tout le monde y trouve donc son compte. Et c'est vrai que beaucoup de volontaires repartent avec Sar'el deux ou même trois fois. Le responsable de l'organisation à Paris au centre Rachi, Moshe Dembin, a tellement aimé le volontariat civil qu'il s'en occupe maintenant à temps complet depuis le 1er octobre. L'organisation, depuis son lancement en France en 1983, s'est occupée de 700 départs, ce qui représente 400 à 500 personnes en tenant compte des « récidivistes ».

Le travail des « volontaires », sur la base de Nesher comme ailleurs, est purement civil. Pas question qu'ils participent à des manœuvres militaires quelles qu'elles soient. Volontaires, mais surtout pas mercenaires. Ils ne défilent dans les arrière-cours de Tsahal que pour les récurer, on ne leur donne que les tâches ingrates. Sinon l'organisation pourrait avoir des ennuis avec les pays et armées d'origine.

L'opération a été lancée aux Etats-Unis, puis en France. Trois mille volontaires ont déjà retroussé leurs manches. D.R.

Au départ, Sar'el accueillait les juifs comme les « gentils ». L'essentiel était seulement d'être motivé. Mais en Israël, l'armée propose et la religion dispose. Un jour, un représentant du rabbinat militaire a mis son nez dans une cantine. Il a découvert que les rites minutieux de la règle kasher faisaient plutôt rigoler les non-juifs. Depuis, ils sont aimablement dirigés sur des kibboutzim non religieux, où les Israéliens eux-mêmes ne respectent plus les traditions. Sar'el ne recrute donc plus en France seulement dans la Diaspora, mais dans tous les milieux sociaux et dans toutes les régions.

Les neuf Français de Nesher viennent des régions parisienne et marseillaise. Ils sont postiers, chômeurs, informaticiens ou infirmières. Parce qu'il y a des femmes, bien sûr. Les Israéliennes accomplissant leur service militaire, Sar'el n'avait aucune raison de refuser les volontaires féminines. Hommes ou femmes, marseillais ou parisiens, tous sont ravis de l'expérience, de ces vacances particulières. Pourtant, leurs motivations sont assez différentes.

Jean-Claude, grand brun de vingt-quatre ans, a plutôt été poussé par un désir de voyager, d'aller voir ailleurs, et surtout de vivre autrement. « *J'ai travaillé un peu en France avant de venir ici, mais ça ne me plaisait pas tellement. Une vie cloîtrée, sans rencontrer beaucoup de gens. Ici, on voit tout le temps du monde, on discute. Je trouve que les Israéliens sont plus ouverts, plus intéressants.* »

Jean-Claude n'a pas fait son service militaire en France. Il a été réformé. Mais ça ne lui paraît pas curieux de partir à l'étranger et de travailler pour d'autres militaires. « *Pour moi, ce n'est pas une armée étrangère. Faire son service en France ne rime pas à grand-chose, il n'y a pas la guerre. Et puis je n'aime pas la mentalité qui règne dans les casernes. Ici, c'est plus sérieux. C'est un pays où les gens font un effort commun pour conserver leur patrie* ».

Globalement, pourtant, la motivation politique n'est pas de règle chez les volontaires de Nesher. Certains n'étaient même pas au courant des élections de juillet dernier et du gouvernement d'union nationale. Ils reconnaissent ne pas particulièrement s'intéresser à l'actualité israélienne. Le plus motivé de tous, c'est encore Joffre. Tellement motivé d'ailleurs que les organisateurs à Paris ont fait une exception pour lui. En principe, l'âge maximum limite est fixé à soixante ans.

C'est l'idéalisme qui a poussé le retraité de l'équipe à abandonner l'Essonne pour affronter le soleil de la Terre promise. « *J'estime que c'est un acte de justice humaine, d'équité. Je suis prêt à apporter ma contribution à payer de ma personne tant que mes forces physiques me le permettront, en faveur de toutes les causes justes.* » Il reprend son souffle. « *Et particulièrement celle d'Israël.* »

Si la solidarité avec l'Etat hébreu est très importante pour les volontaires, elle l'est aussi pour les dirigeants de Sar'el. C'est un des buts de l'organisation : à l'heure où l'immigration est au point mort, il s'agit de montrer aux Israéliens que les juifs de la Diaspora restent très proches et sont capables à l'occasion de venir donner un coup de main sur place. Quoi de plus populaire que de permettre aux réservistes de rester dans leurs familles ? Sans tout savoir de l'organisation, bon nombre d'Israéliens sont au courant de son existence et apprécient son travail.

Sar'el est d'autant plus crédible qu'elle est totalement apolitique. Quelques extrémistes nationalistes ou religieux se sont intéressés de près à sa création, mais ils ont été mis à l'écart. A présent, elle est soutenue par des hommes politiques de tous bords : un membre du Mouvement des kibboutzim uni, un ancien député du Mapam, parti de gauche, un membre de la Knesset appartenant au Herout, le parti de Begin, et un représentant du Parti national religieux. Pas question donc d'essayer d'endoctriner les volontaires d'un côté ou de l'autre.

Auraient-ils eux-mêmes envie d'une quelconque instruction politique qu'ils n'en auraient certainement pas le temps : on travaille dur dans les casernes israéliennes. Les « vacanciers » vivent au même rythme que les soldats. De 8 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, on travaille et ne s'arrête que pour une courte pause à midi. Parfois même, les volontaires doivent aussi s'activer la nuit. « *Je n'ai jamais travaillé si dur, et jamais été aussi contente* », dit Jacky, une Américaine de trente ans, éducatrice spécialisée dans le civil à Los Angeles. Sar'el l'a placée dans un camp d'entraînement entre Tel-Aviv et Jérusalem. Elle est chargée de repeindre des cibles. « *En plus, les soldats israéliens sont de vrais gentlemen. Je les trouve même plutôt timides.* »

Lorsqu'il n'y a pas de barrière linguistique, les rapports soldats-volontaires se passent bien. Souvent, les soldats les invitent dans leurs familles, leur présentent des amis. Aux yeux des organisateurs, la présence d'étrangers a même un effet bénéfique sur l'attitude des troupes régulières. « *Il faut bien comprendre que nos soldats chargés des travaux d'entretien sont loin de faire partie des troupes d'élite,* explique Niva Elkin, une collaboratrice du général Davidi. *Les volontaires côtoient les moins motivés des membres de notre armée. A quelques exceptions près, ils leur ont toujours redonné du punch.* »

A aucun moment du séjour, les organisateurs de Sar'el ne prononcent le mot-clef : immigration. Pourtant, ils y pensent. Il n'y a plus de nouveaux arrivants en Israël, une situation qui préoccupe beaucoup de monde. Alors, si l'organisation pouvait décider certains juifs de la Diaspora a franchir le pas... Et justement, en ce moment même, 200 ex-volontaires s'installent en Terre promise. Tous reconnaissent que le passage dans l'armée a été une étape décisive pour eux.

« *L'immigration n'est pas le but de Sar'el,* explique le général Davidi. *Mais tous ceux que cela intéresse reçoivent notre appui. Ils connaissent mon numéro de téléphone, et ils savent que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour les aider personnellement.* » Il va même jusqu'à leur offrir sa « protektzia », un terme hébreu qui n'est utilisé qu'à mot plus ou moins couvert. Cette « protection » accordée à certains permet d'accélérer les procédures et de faire tomber plus vite les barrières administratives auxquelles se trouve confronté tout nouvel arrivant.

Les neuf Français de Nesher sont partagés sur l'immigration. Jean-Claude n'a pas envie de se fixer où que ce soit pour le moment. Il est jeune, il a envie de voyager. Pour Joffre, pas question de s'installer ici : « *Je ne suis pas assez croyant, ni assez pratiquant* », estime-t-il, sans même imaginer que son âge puisse être un obstacle. Mais Ilse, cinquante-neuf ans, y pense.

Lorsqu'elle est arrivée au camp, les militaires ont demandé à cette petite dame brune ce qu'elle savait faire. « *Du jardinage* », a-t-elle confié. On lui a donc attribué l'entretien des plates-bandes de la caserne. Mais une fille du Nord, en plein soleil, ça tient mal le coup. Alors les militaires l'ont mise à l'ombre. Depuis, elle bricole et fait des petits travaux de mécanique.

« *Jusqu'à ces dernières années, je n'avais jamais envisagé de m'installer en Israël. Mais sentimentalement, je commence à y penser, peut-être parce que je suis très attachée à Jérusalem.* » Ilse est d'origine allemande, elle a été parmi les premières à écrire une étude sur la réussite économique des kibboutzim. Pendant la guerre, des amis lui ont sauvé la vie en la cachant, elle et sa mère. Depuis, « *je règle ma conduite sur les Dix Commandements. Pourtant, je ne suis pas du tout religieuse, mais je me sens très juive. C'est une appartenance. C'est la vie qui m'a faite comme ça.* »

Ilse pense a s'installer en Israël. Juste pour le plaisir. En revanche, Norbert, un informaticien de vingt-neuf ans, va beaucoup plus loin. Depuis qu'il est jeune, il rêve de la Terre promise : tous les ans, il y passe ses vacances. Norbert a mal supporté son service militaire en France, il y a découvert une armée raciste et antisémite. « *Je pense depuis très longtemps à venir m'installer ici. Sar'el, c'est peut-être le début du processus. J'y réfléchis beaucoup, et j'espère qu'un jour mon rêve va se concrétiser. Mais il faut du temps, beaucoup de temps.* » Une pause, et il conclut : « *La vie en France... Je sais qu'on peut s'en séparer.* »

LAURENCE CHATAIGNIER.

Médias du Monde

...tats-Unis : les difficultés d'HBO

Vingt-quatre magazines changent de mains

Vidéo sans publicité

Brésil : des tubes pour la Chine

Japon : un vidéodisque enregistreur



UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture — Le Monde

Rôle du « metteur en scène » d'expositions

« Passage du témoin » de Daniel Buren à Rudi Fuchs.

Avec Daniel Buren et Rudi Fuchs, nous achevons le cycle de nos conversations consacré aux arts plastiques et aux musées. A travers ce dialogue entre un peintre français qui travaille beaucoup à l'étranger et un directeur de musée hollandais, organisateur d'expositions internationales, se trouve notamment posée la question de l'art européen, dans ses relations avec la toute-puissance des Etats-Unis, thème sur lequel nous reviendrons dans nos rencontres avec d'autres hommes de culture européens, à commencer, la semaine prochaine, par Gérard Mortier, directeur de l'Opéra national de Bruxelles.

T. F.

D. Buren. – Je souhaiterais vous poser quelques questions sur le rôle d'un organisateur d'exposition. Quelle différence y a-t-il entre organiser une exposition dans son propre musée et partager la responsabilité d'une grande exposition internationale comme la Documenta de Kassel ? L'ego exacerbé des artistes semble avoir déteint sur celui des organisateurs, à tel point que ces derniers, aujourd'hui, se prennent souvent pour les véritables artistes de l'exposition et parfois réussissent à l'être. Si l'organisateur devient un véritable chef d'orchestre, l'artiste n'est-il pas cantonné à un rôle d'exécutant, même s'il existe dans un orchestre des solistes ? Dans une exposition de groupe, qui de l'organisateur ou de l'architecte a un rôle prévalent ? Pour ma part, je vois ce « couple » marcher en tête et l'artiste suivre comme décoration nécessaire mais secondaire. A preuve l'exposition actuelle de Kasper König à Düsseldorf : un propos nationaliste, fort arrogant d'ailleurs, exprimé dans une pseudo-architecture métaphorique – l'imitation d'une petite ville, – sert de prétexte à la présentation hétéroclite d'un véritable marché aux puces de l'art allemand contemporain. N'est-il pas étonnant que l'exposition appartienne de plus en plus à l'organisateur et que l'artiste s'en trouve dépossédé ? D'ailleurs, à la Documenta, les critiques s'intéressent davantage à l'organisateur qu'aux œuvres exposées : serait-il devenu l'interlocuteur privilégié ?

R. Fuchs. – L'invention, somme toute récente, du musée suppose, me semble-t-il, que l'œuvre d'art requiert « assistance » pour passer de l'atelier de l'artiste au monde extérieur. Un directeur de musée ne peut alors échapper au rôle de metteur en scène, je préfère ce terme à celui de chef d'orchestre. Deux tableaux français, l'un de Courbet, *l'Atelier*, l'autre de Manet, *Musique militaire au jardin des Tuileries*, pourraient illustrer ensemble la place qui revient à l'œuvre d'art, entre l'univers clos et silencieux de l'atelier et celui, bruyant et animé, du monde extérieur. Le premier nous présente, entre autres, Baudelaire lisant, isolé dans un coin de l'atelier du peintre ; le second, au contraire, présente le poète en tenue mondaine et haut-de-forme, discutant au milieu d'une foule animée qui, légitimement, nous rappelle celle des vernissages contemporains. Le musée pourrait être un lieu intermédiaire de présentation de l'œuvre d'art.

T. Ferenczi. – Daniel Buren évoquait l'exploitation politique toujours possible d'une exposition, comme à Düsseldorf. L'organisateur joue-t-il un rôle politique ?

R. Fuchs. – L'organisateur assume son rôle, et il peut être politique. L'exposition de Düsseldorf fête l'art allemand à un moment où la République fédérale d'Allemagne est de nouveau acceptée dans le concert des grandes nations en matière culturelle.

» Pour en revenir aux questions de Daniel Buren, je voudrais dire que, dans son propre musée, l'organisateur reste très libre. Ce n'est pas le cas lors de gigantesques manifestations comme la Documenta, qui prennent souvent l'allure de véritables souks. Champ de bataille où s'affrontent de puissants égoïsmes – chaque artiste participant voudrait l'emporter sur l'autre, – ce genre d'exposition impose la présence effective d'un organisateur « au-dessus de la mêlée ». Surtout si l'on entend respecter un modèle démocratique de travail...

» Il me semble qu'entre le directeur de musée et l'artiste peuvent s'instaurer trois types de relations. Autrefois, le directeur choisissait seul les tableaux qu'il exposerait et se contentait de concevoir un ordre de présentation, le plus souvent chronologique. Aujourd'hui, il abandonne l'espace à l'artiste, ce qui est assurément facile. La relation la plus fructueuse serait une étroite collaboration entre eux, l'artiste n'étant peut-être pas qualifié pour réaliser concrètement une exposition.

D. Buren. – Si le directeur de musée est un metteur en scène, qu'advient-il quand l'artiste invité est son propre metteur en scène ?

R. Fuchs. – Il faut, en lui abandonnant l'espace, lui accorder sa confiance. Une confiance réciproque me paraît tout à fait essentielle pour mener à bien le projet...

D. Buren. – Vous vous êtes particulièrement intéressé à ce que pourrait être aujourd'hui la spécificité d'un artiste européen. Vous appartenez également à une génération de conservateurs qui ne se prosternent plus sans distinction, comme cela a été trop longtemps le cas, devant tout ce qui provient des Etats-Unis...

R. Fuchs. – La critique américaine, surtout de second ordre, s'est arrogé le monopole d'une définition, au demeurant fort limitative, de l'art moderne et a affiché une conception dogmatique, disons puriste, de l'art, qui a pénétré en Europe dans les années d'après-guerre, au moment même où l'influence des Etats-Unis, grands vainqueurs de la guerre, était à son paroxysme.

» Peut-être obnubilés par la présence des artistes nationaux – il y en eut de fabuleux, ne nous le dissimulons pas, – ces critiques américains refusèrent de voir que le développement de l'art en Europe ne s'était pas interrompu, même si sa vigueur se concentrait désormais plutôt dans des pays discrets comme l'Autriche ou l'Allemagne.

» Un art européen dynamique devrait être celui de l'Europe tout entière, y compris, sans doute, l'Union soviétique. La domination américaine d'après-guerre sur la scène culturelle internationale faisait suite à la domination française. Lui succède aujourd'hui la domination allemande. Il faudrait dépasser ces hégémonies nationales...

T. Ferenczi. – Le rôle culturel actuel de l'Allemagne découle-t-il de sa puissance économique ? Tient-il à une politique gouvernementale ?

R. Fuchs. – Ces deux éléments ont leur importance, mais la qualité des artistes allemands contemporains est indéniable. La construction d'une « Europe culturelle » passe d'abord par la reconnaissance d'un véritable centre culturel en son sein. Or il n'y en a plus, seul Paris pourrait encore jouer ce rôle. Si la France retrouvait le rôle qu'elle jouait en Europe aux dix-septième et dix-huitième siècles, dans la même perspective internationaliste, la domination allemande s'en trouverait d'autant contrebalancée.



Né en 1942, Rudi Fuchs dirige, depuis dix ans, le Musée d'art moderne d'Eindhoven, aux Pays-Bas. Directeur artistique de la dernière Documenta – exposition d'art contemporain organisée tous les quatre ans à Kassel, en Allemagne fédérale, – il participe, en ce moment, à la création d'un musée d'art moderne à Turin.

ISABELLE WATERNAUX

T. Ferenczi. – Appartient-il au gouvernement d'œuvrer en ce sens ?

R. Fuchs. – Il peut bien sûr donner l'impulsion. Mais l'anti-américanisme du ministre de la culture, M. Jack Lang, loin d'être pro-européen, visait d'abord à défendre la France. Beaucoup d'initiatives pourraient être prises qui redonneraient à Paris sa place de centre culturel de l'Europe...

T. Ferenczi. – L'anti-américanisme de M. Jack Lang ne s'est pas, selon vous, exprimé de manière satisfaisante ?

R. Fuchs. – En tout cas, on n'en voit guère les résultats... Le projet de la Biennale de Paris ouvrira-t-il un nouvel horizon ? L'art européen devrait, me semble-t-il, accepter une image de lui-même aussi complexe, aussi contradictoire que l'histoire de l'Europe, où il s'ancre. En contrepoint à une esthétique puriste venue des Etats-Unis, il ne devrait pas hésiter à se présenter avec les mains sales.

T. Ferenczi. – Daniel Buren, vous reconnaissez-vous dans le portrait de l'artiste européen ?

D. Buren. – On ne peut empêcher – ce serait d'ailleurs dommageable – chaque artiste d'être d'abord de son pays. Néanmoins, il me semble indispensable d'entretenir une vision européenne au moment où, en Europe, s'exacerbent justement les nationalismes. Cette attitude, sans doute légitime en réaction à la domination américaine des dernières décennies, est pourtant dangereuse. Il faudrait bousculer ces nationalismes sans gommer les particularités nationales ni les réduire à un simple folklore.

F. Fuchs. – Le domaine de l'art et de la culture a absolument besoin d'innovations ; il faudrait ne plus hésiter à surprendre, comme n'a pas hésité à le faire, dans un autre champ, M. Mitterrand en s'entretenant avec le colonel Kadhafi !

*****

D. Buren. – Au-delà des arts plastiques, le théâtre, je crois, vous intéresse tout particulièrement. Vous travaillez avec une troupe romaine, la Zattera di Babele qui, elle-même, associe à ses travaux des artistes plasticiens comme J. Kounellis ou G. Paolini. En tant qu'« homme de musée », que recherchez-vous dans cette expérience et quel type de rapports entretenez-vous avec le spectacle ?

R. Fuchs. – Je voudrais d'abord rappeler que le musée m'est toujours apparu comme une institution temporaire. Les musées d'art contemporain ont permis à beaucoup d'artistes de s'exprimer, ils n'ont jamais constitué une fin en soi. J'espère que dans cinquante ans nous n'en aurons plus besoin, du moins en tant que lieu de production des œuvres d'art. En tant que lieu de conservation des œuvres, leur légitimité perdurera sans doute, et un musée d'art moderne qui se contentera de conserver les œuvres, celles de Picasso, de Buren... ne différera guère de l'institution classique où sont exposés des Raphaël et des Botticelli...

» Je découvre au théâtre une forme de travail artistique qui rejoint celle que j'essaie de mettre en œuvre dans mon rôle de directeur de musée. Aucune tradition n'a encore figé les rapports entre artistes plasticiens et gens de théâtre : le champ d'expression de chacun en est d'autant plus libre. Bien sûr, Picasso, déjà, réalisait des décors de théâtre, mais c'était toujours sur commande du metteur en scène. Dans notre troupe, au contraire, personne n'est au service de qui que ce soit. Quartucci n'impose qu'une organisation très souple. Peintre, écrivain, musicien, metteur en scène, acteur, restent chacun très libre, tout en réalisant un travail vraiment collectif...

» Il faudrait, je crois, utiliser un tel modèle de travail pour « forcer » l'artiste à être libre et l'encourager à élargir son champ d'expression. Trop souvent, il ne se consacre plus qu'à un travail solitaire sur un objet très limité. Ainsi, l'architecture s'est trouvée abandonnée aux architectes, la décoration aux décorateurs, le design aux designers... Quelle attristante spécialisation ! Michel-Ange ou le Bernin s'exprimaient dans de multiples domaines à la fois...

T. Ferenczi. – Les architectes ne sont plus des artistes ?

R. Fuchs. – Très peu le sont encore, mais j'espère que les artistes retourneront à ces territoires abandonnés. Il faudrait également que l'œuvre d'art sorte du circuit trop étroit qui la mène directement de l'atelier de l'artiste au musée... Notre environnement, notre vie quotidienne, bénéficieraient considérablement d'une recherche plus systématique de solutions artistiques.

T. Ferenczi. – Faut-il que la cité soit gouvernée, non par les philosophes, comme le suggérait Platon, mais par les artistes ?

R. Fuchs. – Non, pas exactement. L'art devrait simplement reprendre la place qui lui est due et peut-être renouer avec une certaine esthétique antique de l'inspiration... Qu'est-ce qu'un artiste sans inspiration qui, de surcroît, démissionne des fonctions qui devraient être les siennes ?.

D. Buren. – Je déplorais tout à l'heure la démission de l'artiste devant les organisateurs d'exposition ; vos propos tendraient à montrer qu'elle est plus grave encore puisqu'il aurait abandonné des territoires dans lesquels il était compétent. Peut-être ne l'est-il plus, d'ailleurs, c'est une question à soulever... Mais l'artiste ne devrait pas ainsi démissionner ; j'ai toujours essayé de faire, avec d'autres, ce qui était en mon pouvoir pour inverser la tendance.

» On devrait également renoncer à l'exacerbation de tous les individualismes et essayer de réaliser davantage en commun... En ce sens, l'expérience théâtrale que vous avez décrite me semble tout à fait intéressante.

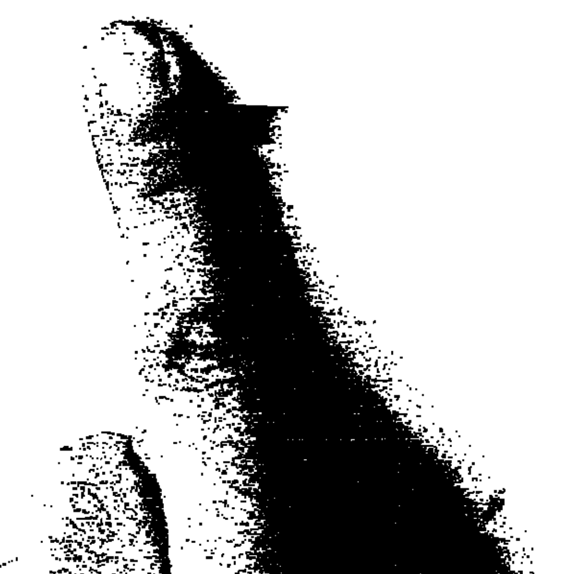
R. Fuchs. – En effet, le théâtre contraint au travail collectif. C'est un aspect que je ne retrouve jamais dans mon travail de musée où l'artiste, avec qui on collabore, reste en fait un soliste...

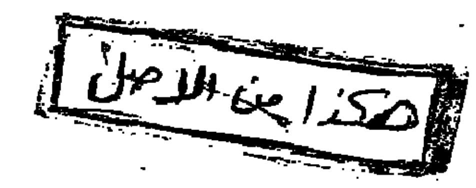
D. Buren. – Enfin, une dernière question qui semblera peut-être saugrenue aujourd'hui. Quel rôle joue la politique dans la création artistique ? L'art dépend-il de la politique et une politique artistique est-elle concevable ?

R. Fuchs. – Dans les choix que je peux être amené à effectuer, la politique joue un rôle, mais ce n'est pas au sens où on l'entend quotidiennement. Ce n'est pas une affaire de droite ou de gauche, mais plutôt un souci permanent de la collectivité.

France-Culture, samedi 1er décembre, à 19 h 15 : Daniel Buren-Rudi Fuchs (rediffusion le mercredi 5 décembre, à 14 h 30).

Samedi 8 décembre, à 19 h 15 : Rudi Fuchs-Gérard Mortier (rediffusion le mercredi 12 décembre, à 14 h 30).





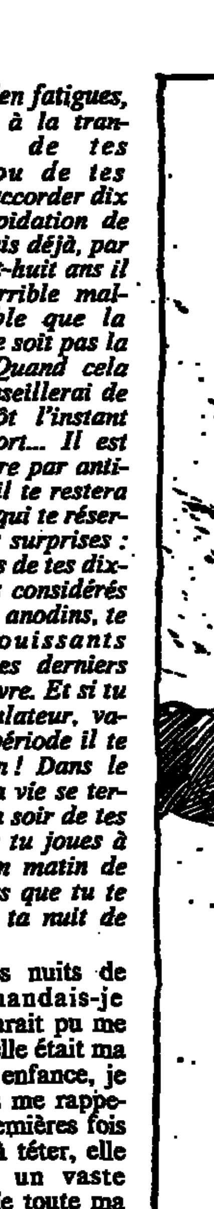
e» d'expositions

... à Rudi Fuchs.



Le temps en désordre

par César Fernandez Moreno.



NICOLAS VIAL

JULIETTE ramassa par terre un petit morceau de papier qui était incontestablement tombé de ma corbeille quand je suis allé hier soir la vider dans la cheminée. Elle le regarda attentivement et, se tournant vers moi, elle pointa son index et me dit :

« Ta vie, la voilà. Elle est vraiment à toi. Vis-la dans l'ordre que tu préfères. Commence-la par où ça te chante. Pourquoi faire un mystère de ce qui doit nous arriver, pourquoi donner à l'existence cette incerti... Le papier s'arrête à cet endroit – coupa Juliette, – *mais j'aimerais savoir de quoi il s'agit et comment ça se termine. »*

Nous y revoilà !, pensai-je. Juliette a inconsciemment l'art de découvrir dans les endroits et aux moments les plus imprévus les plus lointains vestiges rattachés au souvenir, si exaspérant pour elle, de Marie, ma première femme. Ce qu'elle vient tout juste de récupérer c'est un des morceaux déchirés d'un conte oublié et vaguement de moi, que j'avais déniché je ne sais où et que j'avais essayé de détruire.

« De quoi il s'agit et comment ça se termine, répété-je avec embarras. *C'est un vieux conte que j'ai écrit dans ma jeunesse...*

– C'était quand tu vivais avec Marie ?, demanda agressivement Juliette.

– Oui, évidemment. Qu'est-ce que j'ai fait d'autre dans ma jeunesse ?

– Je n'en sais rien, mais je veux quand même savoir ce que cette phrase dit d'autre. Ce papier vient d'un double au carbone ; tu as certainement gardé l'original. »

Avec mauvaise humeur je pris la clé de mon tiroir le plus secret, je l'ouvris avec difficulté, j'en tirai une liasse de papiers poussiéreuse, je cherchai et je lus à Juliette le texte complet du paragraphe en question :

« Ta vie, la voilà. Elle est vraiment à toi. Vis-la dans l'ordre que tu préfères. Commence-la par où ça te chante. Pourquoi faire un mystère de ce qui doit nous arriver, pourquoi donner à l'existence cette incertitude qui parfois la transforme en mélodrame ? T'imagines-tu à quel point s'enrichira chacun de tes instants, quand tu le confronteras à un autre qui ne conserve aucun rapport avec lui ? Tu pourras être un enfant pendant trois ans et, si tu t'en fatigues, tu pourras passer à la tranquille période de tes cinquante-cinq ou de tes soixante ans, ou t'accorder dix minutes de la trépidation de tes vingt ans. Tu sais déjà, par exemple, qu'à vingt-huit ans il va t'arriver un terrible malheur, aussi terrible que la mort, bien que ce ne soit pas la mort elle-même. Quand cela t'arrivera, je te conseillerai de consommer aussitôt l'instant de ta véritable mort... Il est commode de la vivre par anticipation. A la fin, il te restera un solde de temps, qui te réservera d'appréciables surprises : ces fameux six mois de tes dix-sept ans, que tu as considérés avec dédain comme anodins, te paraîtront éblouissants lorsqu'ils seront les derniers qui te resteront à vivre. Et si tu n'es pas très calculateur, va-t-en savoir quelle période il te restera pour la fin ! Dans le meilleur des cas, ta vie se termine, sans mort, un soir de tes sept ans, alors que tu joues à cache-cache ; ou un matin de tes trente ans, alors que tu te rases ; ou pendant ta nuit de noces... »

Laquelle de mes nuits de noces ?, me demandais-je maintenant. Elle aurait pu me le préciser, puisqu'elle était ma mère. Depuis mon enfance, je rêvais ou je croyais me rappeler que, une des premières fois qu'elle m'a donné à téter, elle m'avait transmis un vaste panorama mental de toute ma vie à venir. Ensuite, en me déposant silencieusement dans mon berceau, elle m'avait donné, tout en me caressant les joues, ce conseil tentant de vivre la vie en désordre. Et aujourd'hui, au terme d'un déluge d'années, elle me le communiquait à nouveau à travers les mains infaillibles de Juliette et sous la forme d'un papier déchiré.

Il est certain que je ne l'avais jamais oublié. Déjà dans ma jeunesse, alors que je me séparais de Juliette, je veux dire de Marie, j'aurais aimé laisser mon amour en l'état et revivre, à saute-temps, ces siestes interminables de mes cinq ou six ans. Et maintenant, tandis que Juliette continuait à me dire et à me demander des choses que je parvenais à peine à entendre, à nouveau je rêvais ou je croyais me rappeler ce lointain désir qui m'habitait.

Pendant ce temps, j'ouvrais une revue qui avait perdu sa reliure et qui était également apparue au fond de mon tiroir. En la feuilletant, une de ses illustrations attira mon attention : une vieille photo où l'on ne voyait rien de moins que le père de Marie lançant un biscuit à un hippopotame qui l'attrapait bien proprement, avec sa gueule bien plus largement ouverte qu'il n'était nécessaire pour une aussi petite bouchée.

La photo donnait une curieuse sensation de réalité : le relief de la pièce d'eau était violent, la carnation de l'animal éclatante, et le père de Juliette affichait toute la superbe d'un grand chasseur exhibant son dernier trophée. Cependant, la pensée que la gueule de l'animal ne se fermait pas me rassura. Si c'était un hippopotame et non pas son image, il se fatiguerait de la garder ouverte aussi longtemps.

Pendant ce temps, la nuit s'épaississait autour de moi, aidée par la poussière ironique qui jaillissait encore de la revue. Je continuai à parcourir la page et après avoir traversé quelques lignes de texte, distribuées sur deux colonnes aux caractères petits et tremblants, je tombai sur une autre photographie. Celle-ci était vraiment particulière.

Il ne s'agissait plus du père de Marie mais de toute la famille, photographiée dans ce qui semblait être la plus boisée des allées du parc zoologique. On devinait une soirée capiteuse où l'industriel triomphant, encore jeune mais déjà à la tête d'un foyer développé (cinq filles, Marie étant la plus jeune), était sorti promener son bonheur bourgeois. Ils étaient tous debout, en rang, et ils étaient vêtus à la mode de l'époque : la dame, en imprimé flottant et chapeau aérien ; le chef de famille, avec un élégant canotier qu'il serrait martialement sous le bras.

A l'extrême gauche se tenait Marie. Elle portait une robe de dentelle qui lui tombait sans grâce au-dessous du genou. Autour de la taille naissante de ses trois ou quatre ans s'enroulait une ceinture de soie qui finissait par tomber sur un côté, après être entrée dans la robe et en être sortie par une série de trous, de telle sorte qu'elle passait en partie au-dehors et en partie au-dedans du tissu amidonné. Comment Juliette m'avait-elle dit que s'appelait cet artifice de la mode ? Ah, oui ! une robe à glissière ajourée. En outre, elle avait des bas foncés et des souliers vernis qui lui dessinaient un pied inexpressif de poupée. Sa tête se perdait un peu dans l'ombre, bien qu'elle parût couronnée d'un ruban turgescent qui s'accordait bien à ses avant-bras dodus, à en juger par les fossettes qui s'y creusaient à hauteur des coudes.

Cette photographie, elle, avait de bonnes couleurs, malgré les imperfections techniques de l'époque. A tel point que tout à coup la famille s'avança le long de l'allée, qui à ce niveau tournait vers la droite, et franchit la courbe, gravement, parfaitement en ordre et sans perdre l'alignement, comme dans un défilé militaire.

Bien sûr, Marie ne se plia pas à ce mouvement, compassé et solennel. Non. Elle s'écarta un peu du groupe, monta sur le gazon, fit le tour derrière quelques arbustes un peu sauvages, réapparut ensuite et, après une course gracieuse, rejoignit ses parents et ses sœurs. Je pensai, tout content : c'est bien Juliette, sans aucun doute ; depuis son enfance, elle fuit les sentiers battus, elle veut voir ce qu'il y a derrière les arbres.

Et cette pensée me conduisit à une autre : si Marie a toujours été comme elle est aujourd'hui, c'est-à-dire à moi, s'il est certain qu'à chaque instant elle me donne toute sa vie, tous les instants de sa vie, alors elle devait déjà me connaître quand elle était gamine, au moment où elle était au jardin zoologique, à se promener avec ses parents. Je vais lui faire une surprise, pensai-je. Elle croit qu'elle ne me rencontrera pas avant d'avoir eu dix-neuf ans, mais je vais aller à sa rencontre maintenant, pour voir comment elle réagit. Comment pourra-t-elle réagir maintenant, elle qui est si petite ?

Avec décision je franchis quelques buissons qui me séparaient du décor de la photo. Je courus vers Marie en lui tendant une main. Une horloge lointaine sonnait le quart avec de légers tintements qui se confondaient entre eux. Et, quel bonheur ! Juliette courut également vers moi. Plus encore, je serrai sa main entre les miennes. Elle la garda immobile durant un instant, puis elle commença à me caresser l'extrémité interne des doigts. Je fus surpris, à coup sûr, qu'une fillette sût caresser de cette façon.

En voyant mon air décontenancé, ses yeux me jetèrent un regard légèrement interrogatif. Je ne lui dis rien, mais tandis que je l'étreignais, je pensais que vraiment, il était indiscutable qu'à chaque instant elle me donnait toute sa vie, tous les instants de sa vie. A ce moment, précisément, elle se dégagea de mon étreinte, avec toute la douceur qu'elle sait y mettre.

« Je peux te demander quelque chose ?

– Evidemment, Marie.

– Tu ne vas pas rire ?

– Mais non, Juliette.

– Pourquoi es-tu tellement préoccupé par le temps ? Que t'importent le passé, le futur ? Pourquoi as-tu besoin de vivre chaque instant comme s'il n'était que présent ? »

Tout en parlant, elle me caressait les joues. Et elle continua :

« Ta vie, la voilà. Elle est vraiment à toi. Vis-la dans l'ordre que tu préfères. Commence-la par où ça te chante. Pourquoi faire un mystère de ce qui doit nous arriver, pourquoi donner à l'existence cette incerti...

– Je sais comment cela continue », – dis-je en la coupant et en lançant un biscuit à l'hippopotame, qui l'attrapait bien proprement, avec sa gueule bien plus largement ouverte qu'il n'était nécessaire pour une aussi petite bouchée. Je compris que mon geste était exagéré, que j'avais lancé ce biscuit avec une superbe ridicule de grand chasseur. Au milieu du feuillage, une explosion assourdie me prévint que quelqu'un avait pris une photo de mon geste et de l'hippopotame à la gueule encore béante.

« Allons, allons, dépêche-toi, le zoo va fermer », – dis-je à ma fille unique, et je m'engageai rapidement avec elle dans l'allée la plus boisée..

Lorsque j'arrivai chez moi, ma femme m'ouvrit la porte et je fixai immédiatement mon regard sur son visage : comme pour surprendre le dernier et très fugace mouvement avec lequel ses traits de fillette venaient de rejoindre le présent. Je parvins à entendre les échos d'une horloge qui n'était pas celle de chez moi.

Entrai, je fermai la porte, je pris Juliette dans mes bras et je l'embrassai tendrement. Ce fut alors qu'elle vit par-dessus mon épaule, et elle se baissa aussitôt pour le ramasser, ce petit morceau de papier qui, incontestablement, était tombé de ma corbeille, quand je suis allé hier soir la vider dans la cheminée.

(Traduction de Claude Fell.)

● Cesar Fernandez Moreno est un des plus grands poètes argentins actuels. Un de ses recueils de poésie, *Argentin jusqu'à la mort*, a été traduit par Claude Couffon chez Pierre Jean Oswald en 1969. Essayiste et conteur, il est attaché culturel à l'ambassade d'Argentine à Paris.

Poésie

Willy Alante-Lima
Le paradoxe de l'Ibis Noir

L'Ibis Noir est l'échassier d'un paysage réel,
celui de la mémoire.
Celle de l'homme recru sous le poids d'un indicible bonheur,
Le front immergé dans l'X de ses mains,
Tel l'Oiseau superbe le tarse agrippé à son camail de plumes,
à la manière du violon rêvé sous le menton du soliste désabusé.
L'Ibis Noir est un oiseau d'action, de réflexion et de mouvement.
Lorsque son cri rauque traduit l'anxiété, ou un péan d'amour,
la mare au miroir froncé de nénuphars ne reflète plus son image,
mais celle de la Grande Aigrette dorée, *depuis longtemps envolée :*
une certaine idée de son bonheur alors, est en déshérence dans
[l'espace...

La Mangrove est par excellence son havre de prédilection.
Il y retrouve, l'Ibis Noir, l'Ancêtre,
ou l'âme des grands oiseaux rebelles
qui ont marqué de leurs rémiges effervescentes
les tournants d'une longue histoire.
C'est ainsi, le témoignage des oiseaux...

Dire tout uniment cela, n'est certes pas décrire l'Ibis Noir.

Le balancement répété de son col tendu vers l'infini du ciel,
un fragment d'une graminée de son aire (Balisier gracieux
ou *Caractère des Dames*)
avec dévotion offerte à sa compagne qui la saisit,
tout ce protocole d'un rite amoureux est celui d'un oiseau
de raison.

Aurons-nous connu d'aussi sensuelles accordailles,
que ces belles épousailles rustiques ?

C'est là, le paradoxe de l'Ibis Noir.

[Willy Alante-Lima est né dans l'île de Marie-Galante à la Guadeloupe. Il a notamment publié *Fleur de mancenils* (éditions Caractères), *Plaquettes de défoliants*, *Eons* (P. J. Oswald). Il a aussi écrit des *Essais* dans *Présence africaine*. Ses vers traquent les mystères du quotidien. Cette mémoire engendre le monde.]

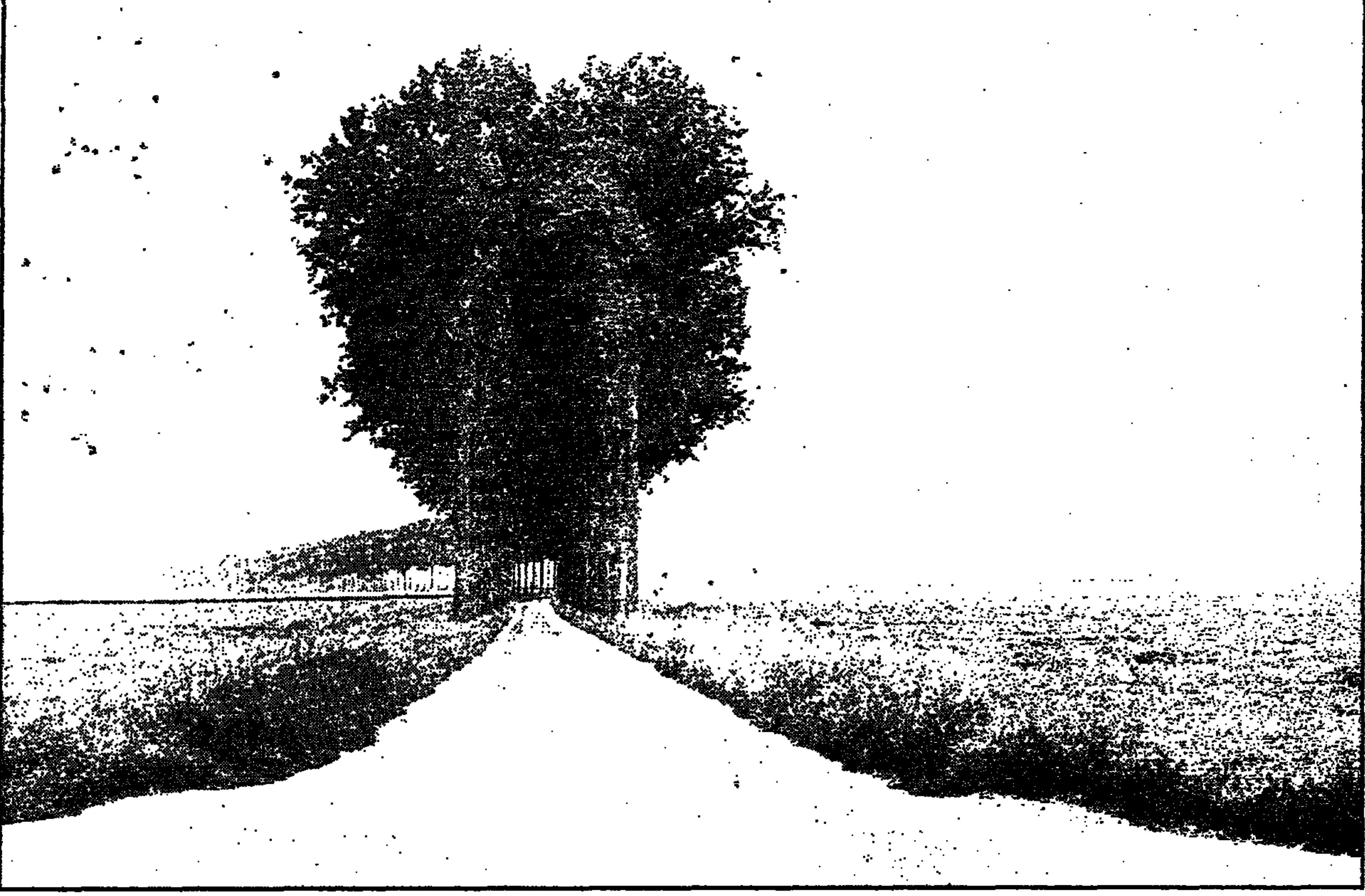
CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Morts d'arbres

Bientôt le platane et l'orme dans un autre monde.

Deux vieux compagnons de l'homme sont en train de disparaître, tous les deux attaqués par des maladies sur lesquelles les chercheurs les plus acharnés se cassent les dents. Le platane et l'orme meurent. Marc Ambroise-Rendu et Roger Cans se sont penchés à leur chevet.


CARTIER-BRESSON/MAGNUM

IMAGINE-T-ON le cours Mirabeau à Aix-en-Provence sans sa voûte de verdure, les villages, les routes et les canaux du Midi devenus chauves ? C'est pourtant ce qui risque d'arriver si l'on ne trouve pas une parade à la maladie qui tue les platanes. Deux mille arbres ont déjà succombé à Marseille et quelques centaines d'autres en différents points des Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse. Le mal exerce aussi ses méfaits à Barcelone et à Turin.

On pensait pourtant que le platane était quasiment invulnérable. Depuis la fin de l'ère secondaire il y a 90 millions d'années, il a tout supporté : les rafales du mistral, les morsures du gel et la pauvreté des sols. Les gaz d'échappement, les pelleteuses qui coupent ses racines, l'asphalte que l'on répand à ses pieds, n'ont pas eu raison non plus de sa vigoureuse rusticité. Et voilà qu'il a suffi d'un champignon microscopique pour l'abattre : *Ceratocystis fimbriata*, puisqu'il s'agit de lui, fait partie d'une sinistre famille. Il est le cousin du champignon qui a massacré les ormes.

Cet envahisseur a débarqué discrètement avec les GI en 1944 sur les côtes de Provence. Des caisses de munitions, entreposées à Marseille, il a sauté sur les arbres proches du parc Borely. Mais on ne l'a identifié qu'en 1974. Avec stupeur et consternation, car on a appris alors qu'aux Etats-Unis il avait en moins de quinze ans tué 80 % des platanes de la côte est.

Les spores de *Ceratocystis* pénètrent dans l'arbre par la moindre blessure : un clou, un coup de pare-chocs, une initiale gravée au couteau, suffisent. Le champignon pénètre dans la moelle de l'arbre et progresse de 1 à 2 deux mètres par an. Sur l'écorce, le front de la progression est marqué de veines sinueuses, bleu-noir mêlé de violet et d'orange comme des flammes. Les Américains l'ont baptisé le « chancre coloré ».

Au-dessus des branches atteintes, où la sève ne circule plus, le feuillage s'amenuise, se clairsème et jaunit. Puis l'arbre sèche littéralement sur pied, comme victime d'un empoisonnement généralisé. Cinq ans suffisent pour venir à bout d'un sujet centenaire. Le mal est inéluctable : le platane ne sait pas se défendre.

Les hommes non plus ne peuvent rien pour lui et c'est ce qui fait la gravité de l'épidémie. Les Italiens ont essayé de soigner leurs platanes en leur injectant des solutions fongicides. Ils ont réussi à sauver quelques jeunes sujets en pépinière mais le traitement est resté inopérant sur les arbres adultes : le cœur est imperméable.

En attendant que les chercheurs trouvent le médicament miracle, on peut au moins tenter d'empêcher la dissémination du champignon. Or c'est l'homme lui-même qui est pratiquement le seul vecteur. Le vent, bien sûr, peut porter à quelques mètres les spores minuscules dont certaines, à peau épaisse, peuvent survivre à l'air libre plusieurs semaines. Il est également possible que les arbres d'alignement se contaminent par leurs racines. Mais ce sont surtout les outils d'élagage qui transportent d'un sujet à l'autre la sciure bourrée de spores. Et il faut savoir que le bois d'un arbre contaminé reste contagieux plusieurs mois après son abattage.

Le service de protection des végétaux s'efforce donc de convaincre les bûcherons municipaux, les élagueurs privés, les entreprises qui travaillent le long des routes pour l'Equipement de prendre de sévères mesures de prophylaxie. « *Désinfectez haches, serpes, coins et crampons à l'alcool à brûler. Badigeonnez surtout les tronçonneuses. Aspergez les sciures avec un fongicide et badigeonnez. Après élagage, enduisez les moignons de l'arbre avec un onguent antiseptique* », leur recommande-t-on.

Même s'ils étaient compris et suivis d'effet, ces conseils ne suffiraient pas à sauver les platanes de France. La seule mesure vraiment efficace consiste à abattre sans pitié tous les sujets malades. C'est en appliquant cette politique draconienne que les Américains sont parvenus à se débarrasser du redoutable *Ceratocystis*.

La première opération de ce genre a été menée chez nous, l'hiver dernier, sur les boulevards extérieurs du bourg de Monteux, dans le Vaucluse. En 1979, on avait tronçonné quelques arbres malades, mais, devant les réactions de la population, on avait épargné des sujets magnifiques âgés de cent trente ans et apparemment encore solides. Trois ans plus tard, ils étaient morts.

Alors, cette fois, on a pris les grands moyens. Soixante-deux platanes ont été abattus, leurs souches enlevées, la sciure balayée et le tout incinéré sur une décharge. La terre elle-même a subi une désinfection. Il en a coûté près de 2 000 francs par sujet éliminé. Mais, cette fois, les joueurs de pétanque de Monteux ont l'espoir de conserver l'ombre des platanes rescapés.

Il faudra faire de même dans les dix villes et villages où des arbres malades ont été repérés. Sinon, à partir de ces foyers, l'épidémie risque de gagner l'ensemble de l'Hexagone.

L'autre arbre menacé aujourd'hui c'est l'orme. Dans le bocage vendéen, le long des canaux charentais, dans les haies de Picardie, se dressent aujourd'hui des bouquets de branches mortes, en rangs serrés. Les alignements de ville, aussi, ont été décimés, comme ceux de la place des Vosges à Paris. Qu'il s'agisse de parcs aux arbres centenaires, d'humbles places de village où il symbolisait la liberté ou encore de ces coupe-vent plantés en arrière des dunes bretonnes, partout l'orme meurt ou agonise.

Pourtant, on ne peut pas dire que c'est un arbre fragile. Les bâtisseurs de Venise, par exemple, ont souvent choisi son bois dur et résistant pour faire leurs pilotis. Les rois de France Henri II et Henri IV ont recommandé qu'on en plante le long des routes du royaume pour les besoins de l'artillerie en campagne : le bois d'orme, alors, était très prisé pour le charronnage, en particulier pour les moyeux de charrettes et les essieux d'affûts de canons. Jusqu'à Napoléon, qui en fit planter dans toute l'Europe, l'orme était un bois stratégique.

Mais voici que vers 1917, aux Pays-Bas, des botanistes identifient un mal nouveau qui s'en prend au vieil *ulmus* : un champignon qui, selon son développement, est appelé *Cerato cystis ulmi* ou *Graphium ulmi* (d'où le nom de graphiose pour désigner la maladie) et qui, en obstruant les canaux de circulation de la sève, provoque un flétrissement des feuilles. Le mal se répand branche après branche, pendant plusieurs années parfois, et l'arbre finit par sécher sur pied, sans cause apparente. Si encore il ne s'agissait que d'un champignon on pourrait circonscrire le mal. Mais le malfaisant parasite est colporté par des insectes, le grand et le petit scolyte, deux coléoptères qui hivernent de préférence sous l'écorce de l'orme et y pondent leurs œufs. De sorte que le malheureux orme est doublement victime du scolyte qui, non seulement lui ronge l'aubier par des galeries « en dentelle », mais lui inocule le champignon parasite du système vasculaire. Il peut en mourir en une seule saison, ou résister plusieurs années. Mais il est rare qu'il en réchappe.

Cette « maladie hollandaise de l'orme », ainsi appelée parce que détectée d'abord aux Pays-Bas, mais dont l'origine semble plutôt asiatique, ne s'est pas bornée à l'Europe du Nord. En 1930, elle a franchi l'Atlantique avec une exportation de bois et a contaminé les Etats-Unis puis le Canada (vers 1944). Partout, les dégâts sont considérables. Rien qu'aux Pays-Bas, on évalue à 30 % les ormes tués par la graphiose entre 1930 et 1940. Seule en Europe, la Scandinavie est épargnée.

Puis c'est la pause. Entre 1950 et 1970, à peu près, la graphiose suit son bonhomme de chemin en Europe, devenant un mal endémique. On se reprend à espérer et, dans de nombreux parcs et avenues, on replante des ormes. Mais voici que la graphiose revient en Force vers 1971, d'abord en Grande-Bretagne, puis en France, à commencer par la région parisienne. On incrimine alors du bois importé des Etats-Unis qui aurait ramené le champignon en Angleterre, mais sous une forme plus virulente. On estime à vingt millions le nombre d'ormes tués en Grande-Bretagne par la graphiose, soit près des deux tiers du « parc » d'origine !

Que faire pour enrayer cette recrudescence du mal ? On a essayé les fongicides répandus sur le sol, mais cette technique s'est révélée à la fois coûteuse (une moyenne de 300 kilos de fongicide par hectare, à renouveler chaque année) et inefficace. On a tenté les bandages de troncs imbibés de fongicide, mais l'écorce de l'orme est trop épaisse, et cela a été abandonné. Reste aujourd'hui l'injection – sous pression ou par gravité – de bouillie fongicide dans le tronc de l'arbre. Mais cette technique ne peut être appliquée qu'aux sujets sains, donc préventivement. Les arbres déjà atteints ainsi traités ne peuvent être que prolongés.

Ne pouvant lutter efficacement contre le champignon, on s'est retourné contre l'insecte vecteur. Mais le scolyte, jusqu'à présent, n'a pu être détruit. Faute de pouvoir utiliser le DDT, toxique pour l'environnement, on en est réduit à la lutte biologique. La mise au point de phéromones actives, susceptibles d'attirer les scolytes dans des pièges, est encore en cours. Et l'on cherche encore quelque prédateur, inhibiteur ou parasite, qui puisse s'en prendre au scolyte, voire une bactérie qui puisse immuniser l'orme contre le champignon. Les Anglais ont essayé à Jersey – avec succès – une formule nouvelle : on injecte des micro-organismes appelés *Trichodermavirides* dans des ormes peu atteints. Ces micro-organismes s'y développent et dévorent le champignon, sans danger pour l'homme ni l'environnement. Pour être homologué en France, ce produit devra être testé pendant trois ans.

Reste la solution finale : abattre les ormes malades ou vulnérables et les remplacer par des variétés résistantes. A la station de recherche forestière de Wageningen, aux Pays-Bas, on a sélectionné trois nouveaux clones, actuellement en cours d'essai. Un Américain, Schreiber, a produit en 1976 un cultivar qui semble montrer une bonne résistance. Mais il faut encore attendre pour se prononcer. Plus récemment, la Communauté européenne a pris en charge une partie des recherches menées simultanément en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en France et en Italie. L'administration néerlandaise des forêts (De Dorschkamp) met à la disposition des différents partenaires de la CEE des hybrides obtenus à partir de clones résistants, d'une part, et d'arbres produits par pollinisation croisée de sujets venus d'Europe, d'Amérique du Nord, de l'Himalaya et du Japon, d'autre part. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'hybrides différents ont été plantés dans l'arboretum de Westonbirt, en Angleterre, dans une zone très contaminée. Mais il faudra dix à quinze ans pour connaître les résultats de l'expérience.

On a cru un temps avoir trouvé l'arbre miracle avec le zelkova, arbre ornemental proche de l'orme, que l'on trouve notamment à l'arboretum de l'école des Barres, dans le Loiret. Mais, aux dernières nouvelles, le zelkova ne résisterait pas si bien qu'on l'a cru au redoutable *Graphium ulmi*. La recherche continue, rendue d'autant plus difficile que l'orme est un arbre à croissance lente, et que les sujets jeunes résistent mieux à la graphiose que les adultes. Les jeunes ormes se portent si bien qu'on en plante encore dans nos avenues. C'est que le scolyte, pour se développer, préfère les arbres adultes, voire affaiblis par l'âge. Il a même une prédilection pour l'orme déjà contaminé par le champignon. Il lui donne alors le coup de grâce.

MARC AMBROISE-RENDU et ROGER CANS